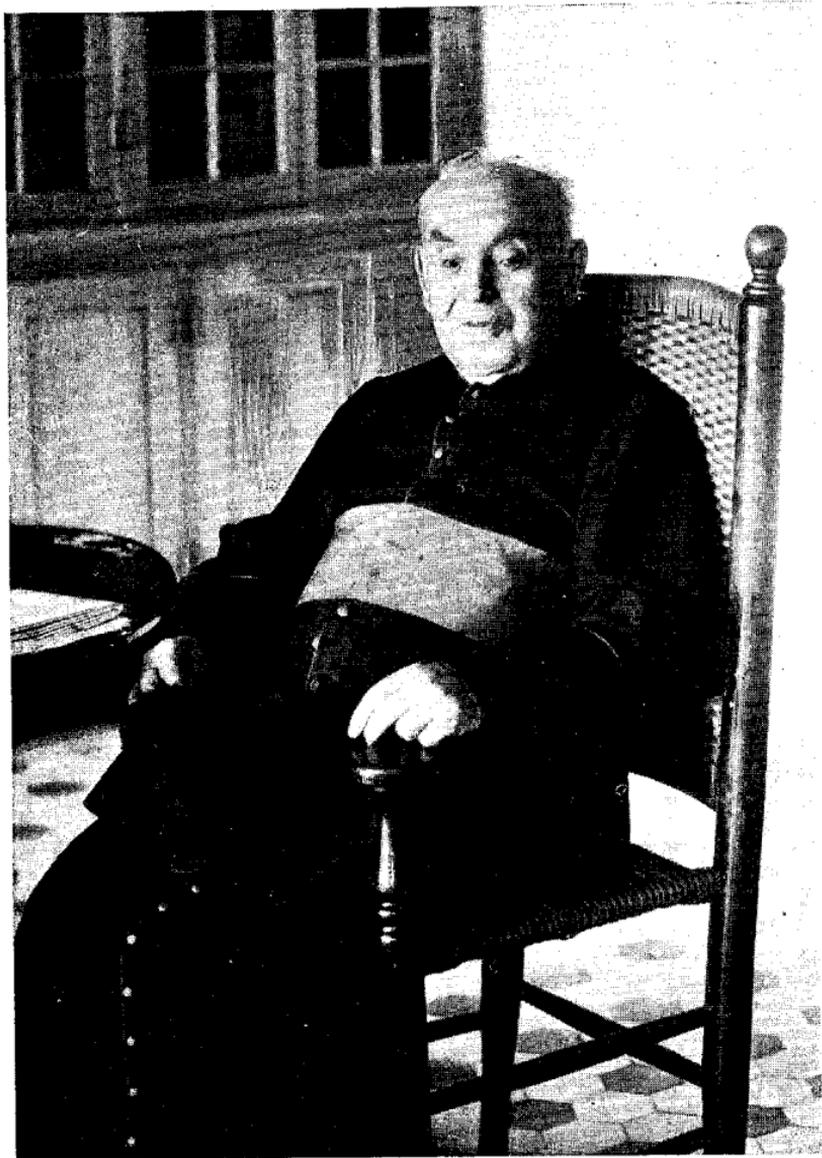


PAGES HISTORIQUES
ET LITTÉRAIRES



Monseigneur NANTEL
(à l'âge de 88 ans)

Mgr ANTONIN NANTEL
ancien supérieur du séminaire de
Sainte-Thérèse, prélat romain et
docteur ès-lettres de l'Université de
Montréal

Pages Historiques et Littéraires



MONTRÉAL
ARBOUR et DUPONT, Imprimeurs

1928

AVANT - PROPOS

Ces Pages historiques et littéraires, jusqu'ici éparses, ici ou là, dans différents journaux et revues, s'il n'en eût tenu qu'à leur auteur, Mgr Nantel, elles n'auraient jamais été rééditées et réunies en volume. Il n'en voyait pas la nécessité. « Il y a tant de livres, me disait-il! A qui celui-ci pourrait-il servir? Serait-il lu? Trouverait-il même assez d'acheteurs pour couvrir le coût de son impression? » Autant de remarques auxquelles il m'a fallu répondre. Je l'ai fait du mieux que j'ai pu. Il me fallait d'abord vaincre sa modestie, que je savais être si sincère. J'ai représenté au vénérable auteur que ces pages, réunies en un seul livre, pourraient davantage être utiles aux élèves actuels et même aux élèves d'hier du séminaire de Sainte-Thérèse, aux anciens qui aimeraient à revivre leur vie d'écolier, à l'oeuvre de M. Ducharme à laquelle elles constitueraient comme un hommage renouvelé de sa part, à notre famille enfin pour laquelle ce livre serait un si précieux souvenir. Voilà, en peu de mots, comment et dans quelles circonstances je me suis fait l'éditeur de Pages historiques et littéraires.

Puissent-elles, ces pages, auprès de ceux qui les liront, me justifier de ne pas avoir, pour une fois, suivi les conseils de celui qui toujours a été pour moi un sage et bienveillant Mentor.

Mgr Nantel est né le 17 septembre 1839, à Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne. Son père, Guillaume Nantel, était un modeste tanneur de l'endroit. Cet aîné d'une famille qui devait être nombreuse laissa entrevoir, dès sa plus tendre enfance, par son amour de l'étude et son ardente piété, qu'il se ferait sûrement prêtre, si le bonheur lui était donné de pouvoir faire ses études classiques.

Saint-Jérôme n'est situé qu'à quelques milles de Sainte-Thérèse, où était née la mère du futur prélat, Adélaïde Desjardins. Le séminaire de M. Ducharme, fondé en 1825, était déjà avantageusement connu. L'humble tanneur eut comme l'intuition que les sacrifices qu'il s'imposerait pour faire instruire ce fils, si appliqué et si studieux, ne seraient pas inutiles.

En 1851, à 12 ans, Mgr Nantel, petit écolier, faisait son entrée au séminaire de Sainte-Thérèse. Ce jour, comme il s'est plu souvent à le répéter, a été l'un des plus heureux de sa vie. A 88 ans, après trois quarts de siècles écoulés, Mgr Nantel est toujours à Sainte-Thérèse. En 1851, M. Ducharme vivait encore, bien que souffrant de paralysie. Mgr Nantel l'a donc connu,

puisque le fondateur n'est mort qu'en 1853. Comme écolier et comme séminariste, puis comme prêtre, Mgr Nantel a aussi vécu avec les successeurs immédiats de M. Ducharme, MM. Duquet, Tassé et Dagenais. A leur exemple, il a été toujours pendant ses longues années de professorat un fervent des méthodes classiques. Après et avec M. Tassé, il a largement contribué à les mieux organiser et à les fortifier. C'est lui qui fonda, en 1863, l'académie Saint-Charles, où se forme une élite parmi la gent écolière. On lui doit également les Annales térésiennes, l'intéressant bulletin mensuel, qu'un autre établit, M. l'abbé Charles LaRocque, mais dont il prit tout de suite la direction en 1880.

Elu supérieur de la maison en 1870, à 31 ans, il l'a dirigée, en différents temps, pendant un quart de siècle. A l'exception de six ou sept ans, au cours desquels il séjourna en Europe pour y poursuivre ses recherches philologiques, il a constamment vécu à Sainte-Thérèse, et cela depuis soixante-seize ans! C'est dire que cette longue carrière vaut d'être soulignée. Il convient d'ajouter qu'elle est remarquable tout autant par le travail fourni et les services rendus que par le nombre des années qu'elle a duré. Aussi, les autorités de l'Eglise et de l'Université ont-elles tenu à honorer ce prêtre-éducateur d'un si rare mérite. Maître ès-arts de l'Univer-

sité Laval depuis longtemps et chanoine honoraire de Montréal depuis décembre 1894, Mgr Nantel a été élevé à la prélature en octobre 1923, à l'occasion de son soixantième de sacerdoce, et, en mars 1924, l'Université de Montréal lui conférait le titre de docteur ès-lettres.

Au cours de cette longue et belle vie, si édifiante pour tous, Mgr Nantel est resté toujours profondément attaché à sa famille. Pour illustrer cette sollicitude, et cette affection, que de faits intimes je pourrais raconter, que de bienfaits cachés je pourrais dévoiler! Mais sa modestie, que les années semblent avoir accentuée, ne me le pardonnerait pas.

Quand mon grand-père Nantel mourut à 41 ans, le 15 février 1857, à Saint-Jérôme, Mgr Nantel faisait sa rhétorique. Ma grand'mère restait veuve avec neuf enfants et fort peu de moyens. Mais c'était une femme courageuse, énergique. Après avoir prié de toute son âme pour celui qui avait été le meilleur des époux et le plus dévoué des pères, et que la mort venait de lui enlever prématurément, séchant ses larmes, elle demanda à Dieu de l'aider dans la double et pesante tâche qui lui était imposée. Pour procurer la subsistance à ses enfants et leur assurer l'instruction, elle travailla de ses mains, cultivant elle-même la terre pour les nourrir, confectionnant leurs habits et jusqu'à leurs

chaussures. Le détail suivant mérite qu'on le mentionne. La première soutane qu'a portée le digne prélat d'aujourd'hui et les souliers qui lui ont servi pour monter à l'autel au jour de sa première messe étaient l'ouvrage des mains de sa mère. Il n'est pas besoin d'ajouter que cette femme forte savait pareillement inculquer à ses enfants les principes de piété et les habitudes de vertus chrétiennes qui constituent la meilleure orientation et le plus solide soutien d'une vie humaine. Aussi Mgr Nantel a-t-il entouré sa mère d'une vénération et d'une affection qui ne se sont jamais démenties. Quand elle mourut, à 77 ans, le 8 octobre 1893, je fus chargé, il m'en souvient, d'aller de Saint-Jérôme à Sainte-Thérèse, en voiture, chercher mon oncle, alors supérieur du séminaire. C'était par un dimanche après-midi d'automne gris et froid. Durant tout le trajet, il prononça à peine quelques mots. Mais, sa figure affligée, les larmes qui coulaient sur ses joues, et ses lèvres qui priaient silencieusement me disaient assez le chagrin dont son cœur était rempli.

Ses frères et soeurs — deux vivent encore : l'honorable Bruno Nantel et Mme Louis Beau-lieu, ma mère — ont connu également, en toutes circonstances, quelle affection sérieuse et tendre tout ensemble il leur garda toujours. Ceux en particulier qui l'ont suivi au collège, comme

les neveux qui sont venus plus tard, trouvaient en lui le conseiller sage et aimant, qui savait encourager leurs débuts et les diriger avec clairvoyance et sans faiblesse. Même pour ceux des nôtres qui parvinrent aux plus hautes fonctions de la vie publique — l'honorable Alphonse Nantel, mort le 3 juin 1909, qui fut ministre à Québec, et l'honorable Bruno Nantel, qui l'a été à Ottawa — ce frère aîné ne perdit en rien son droit d'aïnesse et resta comme un père, tout en continuant d'être pour toute sa famille un honneur et une gloire.

Cet honneur et cette gloire, que Mgr Nantel est incontestablement pour tous ceux qui sont de son sang, il m'a semblé qu'il fallait qu'ils demeurent sensibles, sous une forme concrète et précise, devant les yeux des descendants qui nous succéderont. Et c'est l'une des raisons, je le confesse en toute simplicité, qui m'ont fait entreprendre la publication de ce volume de Pages historiques et littéraires, dues à son excellente et élégante plume d'homme de lettres. Par les modèles qu'il présente et par les considérations qu'il propose, ce livre nouveau, mieux peut-être que ceux que Mgr Nantel a déjà publiés, sera un précieux souvenir en même temps qu'un précis non moins précieux de sages avis et de bons conseils qui porteront leurs fruits, j'en ai la confiance, chez tous les miens, de gé-

nération en génération. C'était là pour moi, on le comprendra sans peine, un motif bien suffisant de tenir à le publier.

J'en avais un autre de portée plus générale. Pour la grande famille des anciens élèves de Sainte-Thérèse, un volume de souvenirs térésiens, écrits par cet ancien supérieur, qui a vécu plus de trois quarts de siècles au séminaire de leur enfance, serait, j'en étais persuadé, un livre qu'ils aimeraient à lire. M. l'abbé Emile Dubois a écrit, certes, une fort belle histoire du premier siècle d'existence de notre collège-séminaire, et il l'a complétée, avec non moins de bonheur, par un volume de souvenirs térésiens dont nous sommes tous très fiers. Je suis heureux d'avoir cette occasion d'offrir au distingué et brillant auteur de ces deux livres mes plus sincères félicitations. Quand même, les Pages historiques et littéraires de Mgr Nantel ne feront pas double emploi pour le lecteur téréisien. C'est comme une autre histoire de Sainte-Thérèse ou comme un nouveau recueil de souvenirs térésiens, présentés, l'une et l'autre, d'un point de vue plus personnel et plus particulier, que j'ai l'avantage et l'honneur d'offrir aux anciens de Sainte-Thérèse. Ils ont, cette histoire et ce recueil, j'en suis convaincu, une valeur spéciale, à cause précisément du rôle que leur vénérable auteur a joué dans l'oeuvre de M. Ducharme et

de sa maison. Ils constituent, en effet, un témoignage très vivant, et qui s'est vécu aux diverses étapes de la vie du séminaire, rendu par l'un de ses plus éminents successeurs au fondateur lui-même et à la magnifique institution collégiale qui lui doit la vie.

J'irai même plus loin, et, voulant exprimer toute ma pensée, je dirai que, à mon avis, tous ceux qui possèdent au Canada français quelque culture supérieure, et savent apprécier ce que note race et notre pays doivent à l'éducation classique, aimeront sûrement à parcourir ce livre, tout plein de choses et d'idées substantielles sur les hauts problèmes de la formation de la jeunesse, de son éducation et de son instruction. Ils s'intéresseront à l'exposé, dans ses grandes lignes, de la fondation et du développement de la maison de Sainte-Thérèse, dont l'histoire ressemble à celle de toutes nos institutions d'enseignement secondaire. Ils verront avec plaisir s'évoquer sous leurs yeux toute une galerie d'hommes éminents de chez nous, du clergé et du monde laïque, dans des biographies alertement enlevées. Ils se plairont à suivre cette activité intellectuelle d'un éducateur canadien des plus distingués, dont la carrière couvre plus de soixante-dix ans, et qui se peint lui-même, à son insu, dans les pages qu'il consacre aux autres, aussi bien que dans celles où il ex-

prime ses pensées à lui, ses convictions, ses opinions et ses sentiments. La belle simplicité, la correction, l'élégance du langage, que parle la plume de Mgr Nantel, seront en plus, pour ces lecteurs de notre public instruit, une autre cause de satisfaction et de jouissance du meilleur aloi.

Je laisse à M. l'abbé Auclair, historien lui-même et homme de lettres de haute valeur et si favorablement connu, qui a bien voulu accepter, en térézien fidèle, d'écrire la préface de ce volume — ce dont je le remercie bien sincèrement — d'en expliquer la genèse au lecteur, mieux que je ne saurais le faire, et d'en souligner toute la valeur éducative.

J.-A. BEAULIEU,

avocat au Barreau de Montréal.

25 décembre 1927.

PRÉFACE

Dans son avant-propos, l'éditeur de ce volume, M. J.-A. Beaulieu, présente fort bien lui-même, à ses futurs lecteurs, le vénérable auteur — qui est son oncle — de ces Pages historiques et littéraires, Mgr Nantel. Ce maître toujours respecté de tant de générations d'élèves au séminaire de Sainte-Thérèse, son digne neveu montre sobrement, mais avec une belle clarté, qu'il est sûrement, en même temps que l'honneur de sa famille, l'un des prêtres-éducateurs les plus méritants de notre race et de notre pays canadien. Je n'ai pas, en conséquence, à y insister beaucoup dans cette préface. M. Beaulieu, au reste, m'indique d'une façon très nette la tâche qu'il m'assigne. Elle consiste à exposer, à ceux qui ouvriront les premières feuilles de ce livre, la genèse ou la provenance des pages qu'il contient, et à en souligner, au meilleur de ma connaissance, la valeur éducative.

Mais auparavant, je voudrais dire, en quelques lignes, pourquoi j'ai accepté tout de suite, et de si bon cœur, l'honorable tâche qui m'était proposée par M. Beaulieu, mon ancien condiscipule.

ciple à Sainte-Thérèse, et même mon ancien élève pour quelques mois.

La vie de Mgr Nantel s'identifie, pourrait-on dire, et cela depuis bientôt quatre-vingts ans, avec celle du collège-séminaire où nous avons étudié, ceux de ma famille, mon père, l'un de mes oncles et moi-même. En rendant hommage à l'un et à l'autre, au vieux maître et à la maison qu'il personnifie, je paie une grosse dette de gratitude que les miens et moi nous leur devons.

Il y a plus encore ! Le vénéré prélat, ainsi que l'écrivait naguère notre digne historien térézien, M. l'abbé Emile Dubois, a vu de ses yeux les progrès successifs de l'oeuvre de M. Ducharme. « Il a donné le meilleur de son coeur et de son intelligence à son complet épanouissement. Sa vie est tellement unie à celle du collège qu'il est impossible d'en écrire l'histoire sans rencontrer partout son nom et sans constater, pendant longtemps, les heureux résultats de sa forte direction. Mgr Nantel a vécu à Sainte-Thérèse et pour Sainte-Thérèse, comme Sainte-Thérèse a vécu de Mgr Nantel et par Mgr Nantel. . . »¹

C'est parfaitement juste et vrai. Le cher et vénéré vieillard a connu les premiers supérieurs

¹ *Annales térésiennes*, novembre 1923.

de la maison, il a personnellement dirigé le collège un bon quart de siècle, il a présidé aux fêtes du cinquantenaire en 1875, à la reconstruction après l'incendie de 1881 et à l'inauguration de juin 1883. . . Il était là, vieilli mais le coeur toujours jeune, au centenaire de 1925, et il y vit encore en décembre 1927. . . On a pu dire, et très exactement, que deux noms, celui de M. Ducharme et le sien, condensent toute l'histoire du premier siècle de la vie térésienne.

Toujours mieux! Ecolier modèle, entre 1850 et 1860 — au témoignage de ses grands amis le juge Routhier et le sénateur David — par son esprit de travail et sa bonne conduite, autant que par son talent et ses succès, Mgr Nantel est resté, depuis au delà de soixante ans, jusqu'au coucher heureusement prolongé de sa verte vieillesse, le prêtre-modèle et l'éducateur-modèle, qui a constamment édifié tout le monde, par la dignité de sa vie, par sa piété, par sa régularité, par son esprit d'ordre, par sa soumission aux autorités majeures et par son dévouement jamais lassé.

Pour un ancien de Sainte-Thérèse, qui aime son Alma-Mater, contribuer, ne serait-ce que de la façon la plus modeste, à assurer sa survie devant les générations de l'avenir, par la publication de ses meilleures pages historiques et littéraires réunies en un volume qui vivra, c'est

un très beau devoir et c'est un très grand honneur. Cet honneur, je le confesse en toute sincérité, il m'a comme ébloui, moi qui n'en connais plus guère dans la solitude de ma retraite... J'ai perdu de vue, au premier moment, que j'assumais une tâche trop lourde et sûrement redoutable... Maintenant, il est trop tard! J'ai promis, je dois tenir!

Mgr Nantel a mis au jour déjà plusieurs livres importants: Les Fleurs de la poésie canadienne, par exemple, La Méthode d'Ollendorf, ouvrage destiné à faciliter l'étude de l'anglais, diverses études philologiques comme Linguistique américaine, Le Nom de Dieu dans les langues et surtout La Parole humaine, son oeuvre maîtresse peut-être, à laquelle je consacre une analyse critique à la fin de ce volume. Plusieurs auraient désiré qu'il écrivît lui-même, il y a vingt ans, l'histoire du séminaire ou celle de M. Ducharme. Je crois savoir qu'il y a pensé. Mais, ayant été très mêlé, pendant longtemps, à la vie térésiennne, un délicat scrupule, si j'ose dire ainsi, l'a empêché de donner suite à ce projet. Il a craint de n'être pas suffisamment impartial. Ce souci l'honore, encore que j'estime que sa probité eût été sans aucun doute au-dessus de tout soupçon. Nous avons moins à le regretter, en tout cas, maintenant que les deux volumes de M. l'abbé Dubois, l'Histoire du

séminaire et les Souvenirs térésiens sont écrits et publiés. Ainsi que le dit justement M. Beau lieu dans l'avant-propos qui précède, ces deux livres sont fort bien faits, sérieux et documentés, et nous en sommes tous très fiers.

Mais, tout en n'y prétendant pas, Mgr Nantel a écrit, lui aussi, en un sens, on peut l'affirmer, au jour le jour, une véritable histoire de Sainte-Thérèse, d'un caractère spécial, dans les nombreux articles qu'il a donnés aux journaux, aux revues, en particulier aux Annales térésiennes, pendant si longtemps. C'est là la source où nous avons puisé, l'éditeur et moi, sans toutefois l'épuiser. C'est là la genèse, ou, si l'on veut, la provenance, du livre que nous offrons et présentons aujourd'hui au lecteur sous ce titre de Pages historiques et littéraires.

Le volume contient deux parties distinctes, l'une historique et l'autre littéraire, ainsi que son titre l'indique. Nous subdivisons de même la première partie — les pages historiques — en distinguant d'abord ce qui a trait à l'oeuvre même du séminaire, et nous avons là six articles ou discours, d'époques diverses, vraiment riches en évocation de faits térésiens; en exposant ensuite nombre de biographies, toutes bien venues et au juste point, d'hommes marquants du monde téréisien, prêtres et laïques, que Mgr Nantel a eu, un jour ou l'autre, au cours de sa

longue carrière, l'occasion de mettre en relief, et nous avons, sous cette rubrique, une trentaine de belles figures térésiennes qu'on ne regardera jamais sans profit pour l'esprit et pour le coeur. Dans la deuxième partie — les pages littéraires — on pourrait également trouver une subdivision toute naturelle. Nous avons, en premier lieu, un certain nombre de poésies, sur divers sujets, écrites par Mgr Nantel surtout au temps de sa jeunesse, et, en second lieu, quelques études en prose sur un concours à l'Université Laval, sur un lexique iroquois de l'abbé Cuoq, sur un lexique algonquin du même auteur, et sur deux ou trois livres du juge Routhier, qui offrent un réel intérêt. C'est là, à proprement parler, la substance principale de notre volume. Nous y ajoutons, en une sorte d'appendice, le texte des deux allocutions que Mgr Nantel prononça, en novembre 1914, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, et en novembre 1923, à l'occasion de ses noces de diamant sacerdotales. Enfin, le volume se ferme ou se clôt par notre étude analytique et critique de son maître-livre LA PAROLE HUMAINE, paru en 1908.

Ces pages, et celles qui traitent d'histoire, et celles qui sont de pure littérature — il sera utile de le remarquer pour les mieux goûter — ont été écrites en des temps fort différents et éloignés les uns des autres. Telle ou telle poésie de

jeunesse date de 1860 ou de 1862, l'une des études en prose (celle sur M. Ducharme orateur) est de 1865, une autre (celle sur le concours à l'Université) est de 1867... tandis que le discours prononcé au centenaire est de 1925 et que la page écrite sur la mort du sénateur David est de l'automne de 1926. Il s'agit donc, dans ce livre, d'une production historique et littéraire qui couvre une période de soixante-cinq ou soixante-six ans ! Ce n'est pas banal assurément.

Quant à la valeur éducative de ces pages d'un maître-éducateur, qui est pareillement un maître-écrivain, elle jaillit de la nature des faits ou des hommes racontés et de la qualité des récits qui nous les racontent, et elle se démontre par là même.

Quelle haute et belle leçon, aux pages historiques, se dégagent, par exemple, de ces préludes d'une grande oeuvre et de ces premiers commencements (les deux articles de tête) ; de cette revue après cinquante ans de 1875 ; de cette description de l'incendie de 1881 ; de ce discours, si vivant et si vibrant, lors de l'inauguration de la maison nouvelle en juin 1883 ; de cette courte allocution enfin, si émouvante en sa simplicité, du centenaire de 1925 ! N'est-ce pas là comme un tableau d'ensemble de l'action de la Providence dans la fondation et dans les

développements de l'oeuvre térésiennne? Oui, certes, et c'est un beau tableau!

Dans les pages qui suivent, sur les fondateurs et les premiers élèves, M. Ducharme, Mgr Bourget, M. Duquet, M. Tassé, M. Dagenais, M. Huberdault, MM. Thibault (Georges et Amable), M. Charlebois; après, sur les évêques et prélats térésiens, Mgr Lorrain, Mgr LaRocque, Mgr Emard, Mgr Labelle (le célèbre curé); puis, sur d'autres nobles figures sacerdotales, aussi de Sainte-Thérèse, MM. Verreau, Gratton (Joseph), Aubry, les deux Lonergan, Carrières, Gratton (Damien), les deux Séguin, Les Pères Gascon et Daignault; enfin, sur quelques-uns de nos distingués laïques, sortis également de Sainte-Thérèse, MM. Robitaille, Routhier, David, Nantel (Alphonse)... que d'enseignements profonds et pratiques ne trouveront pas les jeunes de l'avenir — et même les vieux qui ont besoin de se reprendre! — pour la bonne orientation ou la meilleure gouverne de leur vie d'homme!

De même, aux pages littéraires, ces poésies jeunes et fraîches, sans prétention, mais riches de bon goût et de bonne humeur, puis, ces études en prose, pleines d'observation sûre et d'aperçus élevés, ne seront pas moins instructives, si je ne m'abuse, et par les idées justes et si intensément chrétiennes qu'elles expriment, et

par la forme souple et élégante, toujours correcte, en laquelle le vénérable auteur a su les présenter.

Celui qui lira ce livre avec attention, qui s'en pénétrera l'esprit, le coeur et l'âme, aura sûrement beaucoup appris dans la science de penser juste et droit, comme aussi dans l'art de bien dire et de bien écrire.

Qu'on le lise, ce beau livre, et l'on s'en trouvera plus homme dans le meilleur sens du mot—humaniores litterae! « Les lettres, ai-je lu quelque part, sont des émanations de la sagesse qui gouverne l'univers. Semblables à ces rayons de soleil qui, dans le domaine de la nature, illuminent nos beaux jours de l'été, elles, ces lettres, dans le domaine intellectuel et moral, elles éclairent, elles réchauffent, elles réjouissent!... C'est un feu divin!... Un bon et beau livre est toujours un bon ami!... »

Ou je me trompe fort, ou ce livre des Pages historiques et littéraires du vénéré Mgr Nantel sera, pour ses lecteurs, en toute vérité, « un bon ami ».

L'abbé Elie-J. AUCLAIR,
de la Société Royale du Canada.

1er janvier 1928.

PAGES HISTORIQUES

(Première partie)

L'OEUVRE DU SÉMINAIRE
DE SAINTE-THÉRÈSE

LES PRÉLUDES D'UNE GRANDE ŒUVRE

M. Ducharme arrivait comme curé à Sainte-Thérèse au mois d'octobre 1816. Près de dix ans devaient s'écouler encore avant qu'il ne mît la première main à la fondation de son collège. Mais, sans aborder encore cette grande oeuvre, il s'y essaya d'avance. Il y préluda pour ainsi dire à son insu peut-être, mais non à l'insu de la Providence qui le prépara, comme elle prépare à leur mission tous les hommes de son choix, en leur donnant des instincts, des goûts, des aptitudes spéciales, en les inclinant avec force et douceur au but qu'elle se propose, à l'oeuvre qu'elle leur destine.

Ce sont ces préludes que je veux raconter ici. Il me semble qu'il est intéressant pour nous, Térésiens, de suivre en toutes ses phases le travail d'enfantement de notre séminaire et de voir comment M. Ducharme s'achemina de loin à la grande oeuvre de sa vie.

Dans ce jeune curé si plein d'activité et de zèle on reconnaît le futur fondateur à deux traits caractéristiques : son attrait pour la vie

de séminaire et son zèle pour l'éducation de la jeunesse.

A peine est-il installé dans son presbytère de Sainte-Thérèse qu'il est effrayé de se voir seul, laissé à lui-même, devenu son propre maître, au milieu des graves devoirs de la charge pastorale et des responsabilités qu'elle entraîne. Il ne voit de toutes parts que des dangers pour son âme, des sujets d'appréhensions pour son salut. C'est alors qu'il se tourne d'instinct vers le séminaire, où la vie lui apparaît si calme, si sûre, si heureuse, loin des dangers du monde, dans la compagnie de confrères charitables, sous le regard d'un directeur éclairé.

Cet attrait pour la vie de séminaire n'était pas nouveau chez M. Ducharme. Voici comment il s'en explique lui-même à Mgr Plessis :

Sainte-Thérèse, 21 août 1817,

Monseigneur — Je craindrais qu'un plus long silence ne donnât lieu à Votre Grandeur de supposer que mes inclinations sont changées. Je souhaiterais pour plaire à Votre Grandeur que Dieu les changeât et qu'il m'inspirât des sentiments opposés; mais les vieilles inclinations ne se corrigent pas facilement. Je dis vieilles inclinations, car dès mon entrée au séminaire de Montréal, j'ai envié le bonheur de ces messieurs, et si, dans ce temps, on m'eût demandé de m'agrèger, j'aurais accepté la position volontiers, comme je l'ai fait connaître à plusieurs personnes qui peuvent en rendre témoignage

aujourd'hui. Obligé, après mon cours d'études, de me rendre dans un autre séminaire, je me suis regardé comme frustré de l'espérance que j'avais conçue de pouvoir un jour être uni à une maison que je ne laissais qu'à regret. Arrivé au séminaire de Québec, je n'y ai pas été longtemps sans éprouver des bienfaits qui m'y ont attaché et, dès ma première année, mon désir aurait été de n'en plus sortir. Depuis ma sortie du séminaire, je n'ai pas cessé un seul instant de désirer d'y entrer comme j'avais toujours désiré d'y rester...

C'est vers le séminaire de Québec que M. Ducharme tournait principalement ses regards. Ce qui l'attirait dans cette maison, c'était le souvenir des années heureuses qu'il y avait passées comme séminariste; c'était l'oeuvre de l'éducation à laquelle il avait été employé comme régent; c'étaient les directeurs qu'il avait connus, tous hommes distingués non moins par la dignité et l'amabilité de leurs manières que par leur savoir, leur prudence, leur zèle, leur esprit d'abnégation et de sacrifice; c'était encore le désir de vivre auprès de Mgr Plessis dont il avait tant goûté les conseils et la direction pendant son cours de théologie.

M. Ducharme désirait donc entrer au séminaire de Québec. Déjà, pendant qu'il n'était encore que séminariste, il avait exposé sa demande. Il la renouvela dès sa première année de vicariat à Saint-Laurent. Ces démarches étaient agréées par les directeurs du séminaire

qui se montraient tout disposés à recevoir le jeune prêtre dont ils avaient su apprécier déjà le talent et le zèle. Mais il y avait un obstacle : les besoins du diocèse ne permettaient point à l'évêque de se priver des services de M. Ducharme dans le ministère. Enfin, au mois de septembre 1817, cet obstacle fut levé. Mgr Plessis accordait la premission demandée, en y mettant toutefois la condition ordinaire que M. Ducharme ferait un an d'épreuve pour mieux s'assurer si le séminaire lui convenait et s'il convenait au séminaire.

L'épreuve n'eut pas lieu. M. Ducharme lui-même demanda d'abord qu'elle fut retardée. Il avait, disait-il, des entreprises à terminer à Sainte-Thérèse, il voulait affermir dans le bien quelques personnes qui avaient commencé une vie nouvelle, etc. (Lettre à Mgr Plessis du 10 septembre 1817). Puis, d'autres obstacles surgirent du côté où il les attendait le moins. Les directeurs du séminaire de Québec, qui avaient bien accueilli ses premières ouvertures, hésitaient maintenant devant ses instances réitérées. Ils soulevaient des objections et demandaient du temps pour réfléchir. Ils paraissaient redouter de la part de ce jeune curé certains entraînements de zèle, certaines vivacités de langage qui leur semblaient peu en harmonie avec la vie et les usages du séminaire. A la fin,

M. Ducharme crut s'apercevoir qu'il y avait contre lui des préjugés et des défiances. En face de ces obstacles qu'il essaya en vain d'écarter, il comprit qu'il devait céder et ajourner ses projets. Il le fit, mais sans renoncer à ses idées de retraite et de vie commune. Rebuté du côté de Québec, il eut l'idée de frapper à la porte du séminaire de Montréal. Il songea aussi au poste de chapelain dans quelque communauté de religieuses. En 1823, il écrivit encore à Mgr Plessis :

Sainte-Thérèse, 23 juillet 1823,

Monseigneur — Votre Grandeur sait que l'obéissance seule m'a forcé à quitter le séminaire de Québec où l'on m'assurait que je serais reçu si vous me le permettiez. M. Robert, alors supérieur, me disait de vive voix, et ensuite par lettre, que votre consentement était la seule chose qui manquait. Je ne reviendrai pas sur les obstacles qui ont paru combattre mon désir. Ils seraient trop faciles à renverser et l'on en sent le faible à la première observation. De plus, je vous ai dit dans le temps, Monseigneur, que si quelqu'un avait avancé contre moi, comme vous me l'avez écrit, quelque chose capable d'indisposer ces messieurs à mon égard, j'étais prêt à comparaître devant vous avec ces personnes dont on aurait vite découvert le langage outré, sinon mensonger. Au reste, j'ai toujours été persuadé que le démon mettait tout en oeuvre pour multiplier les difficultés qui s'opposaient à mon salut.

Cependant, comme je ne désespère pas d'obtenir ce que j'ai sollicité tant de fois, je patienterai encore quel-

que temps, uniquement dans la vue de témoigner à Votre Grandeur que je n'agis point par humeur, mais parce que je ne crois pas qu'une inclination qui dure depuis une dizaine d'années et qui s'est fait sentir plus particulièrement dans les moments où je m'occupais le plus sérieusement de l'affaire du salut puisse être traitée avec indifférence.

Je ne suis disposé à laisser ma cure que pour entrer dans un séminaire, à moins que Votre Grandeur ne m'en retire, ce qui ne fera qu'accélérer l'accomplissement de mon désir et ce que je vous prie de ne pas différer trop longtemps. Recevez les témoignages de respect avec lequel j'ose me dire, Monseigneur, etc. . . .

Ainsi, pendant toute cette période de 1816 à 1823, nous voyons M. Ducharme toujours préoccupé de se soustraire aux soucis de la charge pastorale, toujours rêvant de la paix et de la félicité qu'il trouverait dans la vie de séminaire. Mais des obstacles survenaient toujours pour déranger ses projets. Il en gémissait, il s'en plaignait avec amertume, il allait jusqu'à fatiguer l'évêque de ses doléances à ce sujet. Mais ce qu'il regardait comme une épreuve douloureuse, comme un châtiment, n'était que la conduite mystérieuse de la Providence à son égard. C'est à Sainte-Thérèse et non ailleurs qu'il devait trouver le terme de ses aspirations, le vrai champ de son activité, la carrière où s'exerceraient ses aptitudes et son zèle d'éducateur. C'est à Sainte-Thérèse que la Providence l'avait

placé et, pour l'y retenir comme malgré lui, elle suscitait des obstacles incessants à son départ, elle multipliait et resserrait à son insu les liens qui l'attachaient à sa paroisse, jusqu'au jour où, ne pouvant aller au séminaire, il attira le séminaire à lui.

J'ai dit que M. Ducharme se sentait poussé à la vie de communauté et qu'il nourrit le désir d'entrer dans un séminaire pendant les dix premières années de son ministère à Sainte-Thérèse. En même temps, il se dévouait à l'oeuvre de l'éducation.

On sait qu'à cette époque (1816) l'instruction élémentaire n'était pas encore organisée dans le pays. La législature de Québec avait bien passé en 1801 le bill de l'Institution Royale qui pourvoyait à l'établissement d'écoles publiques. Mais cette mesure avait été conçue dans un esprit d'hostilité à notre langue et à notre religion. Elle échoua devant les légitimes défiances et l'apathie générale du clergé et de la population. L'Institution Royale ne compta jamais plus que dix-sept paroisses catholiques où elle put établir ses écoles. Ailleurs, il n'y avait point d'écoles, ou, celles qui existaient n'étaient que des écoles privées, libres, fréquentées par un petit nombre d'enfants. En dehors de ces rares écoles, ce que les enfants recevaient d'instruc-

tion leur était donné à la maison par les parents ou par des maîtres ambulants.

La jeune paroisse de Sainte-Thérèse, qui datait de 25 ans à peine, n'était pas mieux partagée que la plupart des vieilles paroisses. Elle n'avait point d'école. Dès son arrivée, M. Ducharme entreprit d'en fonder une. Il proposa à la paroisse de construire une maison qui pût fournir à la fois un local pour l'école, un logement pour le bedeau, des salles d'attente pour les habitants, une chapelle mortuaire, etc. Pour intéresser plus sûrement les paroissiens à cette oeuvre, il s'offrit à payer lui-même une partie notable de la dépense. La maison fut construite dans l'été de 1817. Elle fut placée près de l'église, sur le terrain de la fabrique, plus tard à l'angle nord du parterre, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui le pensionnat des Soeurs de la Congrégation. C'était une maison d'assez belle apparence. Elle était bâtie en pierre, à deux étages, avec un toit en croupe, flanquée de hautes cheminées. Les frais de construction s'élevèrent à deux cent cinquante louis (\$1,000) et M. Ducharme y contribua pour un tiers.

Il n'attendit pas pour ouvrir l'école que la maison fut achevée. Les premières classes se firent dans la mansarde du presbytère qui avait déjà servi de chapelle avant la construction de l'église et où l'on montait du dehors par un

escalier. Le maître d'école était un vieillard nommé Lacroix.

La maison construite, M. Ducharme eut l'idée d'y installer des religieuses, les Soeurs de la Congrégation, et il n'eut pas de peine à faire entrer la paroisse dans ses vues. Le projet fut soumis à M. Roux, supérieur de Saint-Sulpice et vicaire général, qui l'agréa et le fit agréer par les Soeurs de la Congrégation. Il ne restait plus qu'à obtenir l'autorisation de l'évêque, Mgr Plessis. En la demandant, M. Ducharme faisait remarquer que l'entreprise ne pouvait guère être différée à cause de l'impression que pouvaient faire sur les habitants les écoles du gouvernement qui passaient pour être gratuites. (Lettre du 10 septembre 1817). Mgr Plessis répondit qu'il n'était pas opposé au projet, mais que l'exécution devait en être différée, vu les engagements antérieurs qu'il avait pris à l'égard de deux autres paroisses. (Lettre du 13 septembre 1817).

M. Ducharme insista auprès de l'évêque. Le futur couvent, disait-il (Lettre du 24 septembre), serait placé au milieu de quatre paroisses qui ne manqueraient pas de fournir des élèves. Les curés voisins entrevoyaient de grands avantages dans l'établissement projeté. La paroisse le désirait, elle se montrait prête à céder pour cette fin la maison qu'elle venait de construire

et à faire d'autres sacrifices s'il était nécessaire. Quelques anciens proposaient de faire signer une requête par les notables des paroisses voisines. De son côté, M. Ducharme assurait l'évêque que cette maison serait très utile et que tout serait prêt dès le mois de juillet suivant pour l'installation des soeurs. (Lettre du 22 février 1819). Mgr Plessis ne se laissa pas convaincre par ces raisons. Il écrivit à M. Ducharme à la date du 7 avril : « Monsieur, je crois vous avoir écrit assez long l'automne dernier pour vous faire entendre que le désir d'avoir des soeurs à Blainville est prématuré. Il y a plusieurs paroisses plus riches, plus grandes, plus anciennes, qui en demandent depuis de longues années et n'ont pu en obtenir encore. Le tour de la vôtre viendra sans doute, avec le temps, mais il est encore fort éloigné. Votre successeur consommera cette entreprise, sans vous ôter le mérite de l'avoir conçue et d'avoir fait ce qui dépendait de vous pour la conduire à sa fin... »

Mgr Plessis semblait lire dans l'avenir en disant que le temps était fort éloigné où Sainte-Thérèse se verrait dotée d'une maison de religieuses. En effet, près de trente ans devaient s'écouler avant que les Soeurs de la Congrégation vîssent s'installer dans leur pensionnat de Sainte-Thérèse. Mais ce ne fut pas le successeur de M. Ducharme, ce fut M. Ducharme

lui-même qui leur ouvrit, en 1847, les portes de cette maison où elles n'ont pas cessé, depuis, de faire leur oeuvre de zèle et de dévouement.

En attendant, M. Ducharme dut pourvoir son école de maîtres laïques. Il y eut deux classes séparées, l'une à l'étage supérieur pour les filles, l'autre au rez-de-chaussée pour les garçons. Celle-ci fut confiée à un jeune homme du nom de Valade, que M. Ducharme avait fait étudier pendant quelques années au collège de Montréal.

En 1819, l'école des filles fut mise sur un excellent pied par Mme Gratton, l'aïeule de M. Joseph Gratton qui est mort en 1892, curé de Sainte-Rose, et de M. Joseph Piché, curé de Terrebonne. Mme Gratton ouvrit une espèce de pensionnat où elle recevait quelques jeunes filles de la paroisse et même des paroisses voisines. Elle avait pour sous-maîtresse Mlle Louise Filion, qui lui succéda, quatre ans après, dans la conduite de l'école et en maintint la réputation.

Cependant quelques protestants, hommes actifs et remuants, qui jouissaient d'une certaine influence, allaient répétant dans la paroisse qu'il fallait se prévaloir de la loi des écoles et demander un maître au gouvernement. M. Ducharme en écrivit à Mgr Plessis : « Je n'ai que de l'aversion pour ce plan, disait-il, à cause de la mauvaise conduite de quelques-uns de ces

maîtres, sur lesquels nous n'avons aucune autorité, et je suis résolu à refuser les offres qu'on pourrait faire, à moins que mes supérieurs n'en décident autrement.» (Lettre du 28 juillet 1820).

Mgr Plessis répondit à la date du 10 octobre: « Je vous conseille très fort de faire tout votre possible pour établir une école qui ne dépende que de vous, dussiez-vous, pour y parvenir, ajouter à vos dettes. Voilà que les ministres protestants commencent à visiter les écoles royales établies dans les paroisses. C'est un spectacle dont nos curés ont le désagrément d'être les témoins. Epargnez-vous ce déboire. »

Eclairé par ce conseil et fort de cet encouragement, M. Ducharme n'hésita pas à s'imposer de nouveaux sacrifices. En 1822, son maître d'école étant tombé malade, il le remplaça par le fils aîné de son bedeau, le jeune Basile Piché, âgé à peine de quatorze ans. Ce choix fut heureux. Le jeune Piché avait de la décision et du caractère, comme aussi des aptitudes remarquables pour l'enseignement. D'ailleurs M. Ducharme était là. Pour mieux suivre son jeune maître, il le prit chez lui, à sa table. Quelques mois plus tard, ayant ajouté un étage à sa cuisine, il y transféra l'école elle-même des garçons.

C'est alors qu'il put écrire à son évêque:

« J'ai fait des sacrifices selon vos avis pour établir une école qui ne dépende que de moi. Je paie, nourris et loge le maître d'école. Les parents n'ont que la peine d'envoyer leurs enfants. Je n'ai fait ce sacrifice que pour éloigner un maître d'école protestant et encore plus un ministre que quelques Écossais voulaient faire venir pour instruire la jeunesse canadienne. Comme il n'y a ici que cinq familles écossaises dont deux n'ont pas d'enfants et dont les autres n'en ont point d'âge à fréquenter l'école, j'espérais que leur plan s'évanouirait. Mais l'affaire de la réunion (il s'agissait du projet de l'union des deux Canadas) en a tellement électrisé quelques-uns qu'ils sont décidés à établir une école anglaise sous la conduite d'un ministre. La maison est déjà désignée, un cimetière est en chantier, et une chapelle à la veille de s'ériger... »
(Lettre à Mgr Plessis, 28 mai 1823).

On voit quelle était à cette époque la vive préoccupation de M. Ducharme. Pour neutraliser les efforts du prosélytisme protestant, il voulait s'assurer le contrôle de l'éducation dans sa paroisse. Dans ce but, il ne s'épargnait ni travail ni sacrifice, il multipliait les industries de son zèle, il prenait l'initiative de tous les progrès. Voilà pourquoi il se détermina, en 1825, à ouvrir une classe de latin qui fut le berceau du séminaire de Sainte-Thérèse.

Février 1895.

LES PREMIERS COMMENCEMENTS

J'ai déjà parlé, dans les *Annales*, de ce que j'ai appelé les préludes de l'oeuvre de M. Ducharme. J'aborde aujourd'hui l'oeuvre elle-même, et je veux raconter ses premiers commencements. C'est le sujet de cet article.

Pour ce travail, je n'ai que peu de documents à ma disposition. Ainsi qu'on l'a dit des anciens Romains, M. le curé Ducharme se préoccupait moins d'écrire que d'agir. Ce qu'il a écrit sur son oeuvre, ses origines, ses premiers développements, se trouve dans ses lettres, dont un bon nombre sont conservées aux archives de l'archevêché de Montréal. On peut lire aussi, dans les *Mélanges Religieux* de 1841, une notice succincte qui paraît avoir été écrite, sinon par M. Ducharme lui-même, du moins d'après ses notes. Ces pièces diverses sont loin de fournir les matériaux d'une histoire complète. Elles permettent de fixer les dates importantes, les faits principaux, en un mot les grandes lignes de l'histoire. Mais les détails manquent. J'avais essayé, il y a quelque quarante ans, de combler cette lacune en faisant appel aux souvenirs des

premiers élèves dont plusieurs vivaient encore à cette époque. Mais l'incendie de 1881 a détruit la plus grande partie des notes que j'avais recueillies alors, et il m'est impossible de les reconstituer aujourd'hui vu la mort de ceux qui me les avaient fournies.

Rien ne fut plus humble que ces premiers commencements de notre séminaire. Le fondateur procéda comme la nature, qui sait tirer d'un germe ou d'un embryon ces organismes puissants que nous admirons dans le règne végétal et le règne animal. L'embryon d'où est sorti le séminaire de Sainte-Thérèse avec les beaux développements que nous lui voyons aujourd'hui, c'est l'école française que M. Ducharme avait attachée à son presbytère. Il y choisit lui-même ses premiers élèves, se fit leur professeur, et, quand il les eût instruits, il les installa comme professeurs à leur tour dans les classes qu'il organisa une à une, selon que le besoin s'en faisait sentir, pour former le cours régulier des études classiques. C'est ainsi que M. Ducharme a créé son institution de toutes pièces. Son oeuvre lui appartient tout entière, tout est sorti de son initiative. Et voilà pourquoi il me paraît être le type le plus complet de nos fondateurs de collège.

Dieu l'avait préparé d'avance à sa mission, en lui inspirant l'attrait de la vie commune

avec le goût et le zèle de l'éducation. Depuis son arrivée à Sainte-Thérèse en 1816, il n'avait rien négligé pour établir des écoles et les mettre sur le meilleur pied. Mais, quand il vit les efforts que l'on faisait dans sa paroisse pour organiser sous la direction d'un ministre protestant, non plus une école élémentaire, mais une académie où l'on voulait attirer les jeunes Canadiens par l'appât d'un enseignement plus élevé, le curé Ducharme sentit son âme de prêtre et de pasteur s'enflammer d'un nouveau zèle. Pour faire avorter cette tentative du prosélytisme protestant, il ne vit pas de moyen plus efficace que de prendre l'initiative et d'ouvrir lui-même, dans sa paroisse, les sources de l'instruction supérieure. Du reste, il avait toujours présentes à la mémoire les graves paroles de Mgr Plessis, qui lui avait écrit en 1820 : « Je vous conseille très fort de faire tout votre possible pour établir une école qui ne dépende que de vous, dussiez-vous, pour y parvenir, ajouter à vos dettes. » La voix de l'évêque, n'était-ce pas la voix de Dieu lui-même qui appelait l'excellent curé à de nouveaux sacrifices ? M. Ducharme le comprit ainsi.

Donc, vers la fin de 1825, il se décida à ouvrir, dans son presbytère, une classe de latin. Il en trouva les premiers élèves dans son école française. Ce fut d'abord le jeune maître Basile

Piché, puis ceux de ses enfants qui manifestaient les meilleurs dispositions pour l'étude. Ils étaient six ou sept. C'est le nombre que donne M. Ducharme dans une lettre qu'il écrivait à Mgr Bourget le 10 juillet 1837. Déjà, à cette époque, M. Ducharme ne pouvait préciser davantage. Comment le pourrais-je aujourd'hui?

Quels étaient ces premiers élèves? Je puis en nommer trois en toute certitude: Basile Piché, Joseph Duquet, Pierre Piché. Pour les autres, je n'ai que des données probables: c'étaient Moïse Leclerc, Octave Rochon, François-Xavier Gauthier dit Larouche. Tous étaient des enfants de la paroisse. Basile Piché et son frère Pierre étaient les fils du bedeau. Les autres appartenaient à des familles de cultivateurs.

Basile Piché, en 1825, était âgé de 17 ans. Il demeurait au presbytère depuis sa première communion. A 14 ans, il avait commencé à faire l'école et réussissait à tenir les enfants. Avec ses aptitudes pour l'enseignement, M. Ducharme avait remarqué son esprit d'ordre et d'économie, et il n'avait pas tardé à se décharger sur lui de l'intendance de sa maison. Le jeune Piché était devenu l'homme d'affaires et l'économe du presbytère. C'est lui qui tenait les livres de comptes, surveillait les travaux du jardin et de la ferme, pourvoyait aux besoins de la cuisine. Il faisait plus. A certains mo-

ments, force lui était même de mettre la main à la poêle et au chaudron, quand la cuisinière, la mère Valade, avait ses moments d'éclipse!

Joseph Duquet, qui devait être le premier prêtre térézien et le bras droit du curé Ducharme dans sa fondation, était en 1825 un enfant de 14 ans, au teint pâle, au maintien grave et réservé, aux yeux brillants et doux. Au catéchisme de première communion, il s'était fait remarquer par sa piété autant que par l'intelligence de ses réponses. A 13 ans, il ne savait encore ni lire ni écrire. Enfin, son père consentit à l'envoyer à l'école du presbytère, sur les instances réitérées de M. Ducharme. Une distance de quatre milles sépare l'école de la maison paternelle. Le jeune Duquet eut à parcourir cette distance à pied, matin et soir, pendant une année entière. Il ne se rebuta jamais, malgré la délicatesse de son tempérament. Ni les pluies ni les neiges ne pouvaient l'arrêter, et le soir, quand il était revenu de l'école, il aidait encore aux travaux de la ferme paternelle. Au bout de l'année, il savait lire et écrire et avait appris un peu de grammaire. Il fut admis un des premiers à la classe latine. En même temps, M. Ducharme le prit et le garda chez lui, au presbytère, en compagnie de son cousin Basile Piché.

Il convient de jeter, ici, un coup d'œil sur ce

presbytère qui allait devenir le berceau d'une grande institution. C'était une maison en pierre à un étage, longue de 42 pieds et large de 33, dont la façade donnait sur la place de l'église. M. Ducharme l'avait fait construire, à ses frais en grande partie, vers 1820. Il y ajouta par derrière une cuisine en bois qui se trouvait séparée du presbytère par un local assez spacieux. C'est là, depuis 1823, qu'était installée l'école des garçons.

Les élèves choisis, la classe latine commença. Un curé sans vicaire dans une paroisse de plus de 2,000 âmes n'a guère de temps libre pendant la journée. Aussi, M. Ducharme dut prendre sur la nuit les moments qu'il fallait donner à ses jeunes latinistes. Ils travaillaient, le jour, sous la surveillance du jeune maître Basile Piché, qui, tout en s'occupant de son école française, leur faisait réciter la grammaire latine. Le soir, après souper, maîtres et élèves se réunissaient autour de M. Ducharme pour corriger le devoir du jour et recevoir celui du lendemain, expliquer la leçon, traduire l'auteur. Cette classe se prolongeait souvent jusqu'à dix et onze heures du soir. Avec les ressources de sa mémoire et de son esprit, M. Ducharme avait le don d'abréger les heures et d'adoucir l'aspérité du travail.

Cette classe de latin avait commencé vers la

fin de 1825. Le maître sut y mettre tant de zèle, et les élèves tant d'ardeur et de bonne volonté, qu'on put faire en quelques mois l'ouvrage d'une année entière. Il y eut, à la fin de l'année scolaire, au mois d'août, un examen public, et les jeunes latinistes répondirent à la satisfaction entière et aux applaudissements de leurs interrogateurs.

Ce premier succès encouragea M. Ducharme. Il consentit après les vacances à recevoir d'autres élèves à sa classe latine : Paul Filia-trault, Flavien Sanche, Louis Desjardins, Louis Leclerc, Paul Lacroix, Adolphe Marier. Ces nouveaux venus trouvèrent dans les anciens de zélés répétiteurs qui hatèrent leurs progrès. Après avoir fonctionné quelques semaines séparément, les deux classes se fondirent peu à peu en une seule où, au mois d'août 1829, s'achevait la troisième ou versification. J'ai sous les yeux un *Novum Testamentum* donné en prix à Pierre Piché, avec cette attestation écrite en première page, de la main même de M. Ducharme : *Ego infrascriptus testificor Petrum Piché, ingenuum adolescentem in tertia schola studentem, hoc secundum orationis latinæ in gallicum conversæ præmium meritum et consecutum fuisse in solemni præmiorum distributione habita die . . . augusti, anno 1829.* (signé) Ducharme, ptre.

L'année suivante, 1829-30, les premiers élèves de M. Ducharme abordèrent les humanités, mais ne poussèrent pas plus loin leurs études pour la plupart. Je ne vois guère que M. Duquet qui soit allé jusqu'à la rhétorique. Ses confrères s'étaient arrêtés en chemin, et s'étaient déjà, en 1830, dispersés dans les carrières de l'enseignement, du notariat et de la médecine dont l'accès était si facile à cette époque.

Janvier 1918.

CINQUANTE ANS APRÈS

Le 2 juillet 1874, à la distribution des prix au séminaire de Sainte-Thérèse, M. le supérieur, qui était alors Mgr Nantel, prononçait les paroles suivantes :

« En ce moment solennel, qui va clore l'année scolaire 1873-74, et nous laisse déjà entrevoir, par delà les vacances, l'aurore d'une année nouvelle, je ne puis m'empêcher de signaler cette date de 1825, qui doit rester mémorable dans les annales de notre maison. Je ne veux pas parler de l'inauguration probable de la voie ferrée qui doit ouvrir une ère nouvelle pour Sainte-Thérèse. Quelque douces que soient les espérances et les joies du présent, les souvenirs du passé peuvent avoir plus de charmes encore. Ce que je veux dire, c'est que l'année 1875 va nous amener le 50^e anniversaire de la fondation du séminaire de Sainte-Thérèse. C'est en 1825 que M. Ducharme posait les premiers fondements de l'oeuvre que vous voyez aujourd'hui. C'est en 1825 que M. Ducharme réunissait six enfants de sa paroisse pour leur donner les premières leçons de latin. Cinquante années se sont écoulées. Le *bon Père* est passé à une vie meilleure.

M. Duquet, son premier collaborateur, MM. Berthiaume et Dagenais, ses autres auxiliaires, ont vécu ! Mais leur oeuvre à tous est restée. Elle a grandi, grâce au dévouement de son fondateur, grâce au zèle de ces prêtres éclairés que le séminaire de Sainte-Thérèse s'honore de compter au nombre de ses anciens directeurs et professeurs, grâce surtout, j'ai hâte de le dire, à la bienveillance du premier évêque de Montréal, à la sollicitude de son généreux successeur, dont la mémoire sera toujours vénérée et bénie par nous comme celle d'un second fondateur. Nous ne pourrons jamais oublier en effet que cette maison lui doit l'insigne honneur d'avoir été élevée au rang de « petit séminaire » diocésain. Oui, cette oeuvre de M. Ducharme a grandi, comme les arbres qui l'entourent de leur ceinture de feuillage. La mansarde basse, étroite et sombre du vieux presbytère a fait place aux édifices que vous voyez. Les six premiers élèves se sont multipliés comme le bon grain de l'Évangile et sont devenus la grande famille térésienne dont nous voyons les membres placés presque à tous les degrés de l'échelle sociale et sur tous les coins de cette terre du Canada et de l'Amérique.

Mais, quelle que soit la distance qui les sépare, nos élèves restent unis dans une même pensée, celle des vieux souvenirs, et dans un même

sentiment, celui de la reconnaissance envers la maison qui les a vus naître à la vie intellectuelle. Pour eux donc, comme pour nous, cette année 1875 ne saurait passer inaperçue. Aussi, croyons-nous aller au-devant de leurs désirs en les conviant à une fête de famille qui puisse marquer cette grande époque par un grand souvenir. Ni le jour, ni le programme de cette fête ne sont fixés encore, car nous avons besoin pour régler ces détails de consulter les aînés de la famille. Mais, ce que je puis dire, c'est que ce dessein est arrêté dans notre esprit et que nous nous occupons dès maintenant d'en préparer l'exécution. Ce que je puis dire, c'est que nous nous proposons d'ouvrir aussi larges que possible les portes de l'hospitalité à nos visiteurs. Nous aimons à croire qu'ils seront heureux de revoir ces lieux qui ont entendu les échos tristes ou joyeux de leur vie d'écolier, où leur âme s'est ouverte à la vie de l'intelligence, où ils ont connu les premières luttes de la vie morale. Il leur sera doux de revenir, pour quelques heures, aux meilleurs jours de leur heureuse jeunesse, de relire ensemble la page des vieux souvenirs et de remettre en commun les pensées, les espérances et les illusions de la vie d'autrefois. Pour nous, nous ne serons pas moins heureux de voir autour de nous tous les membres de la famille térésienne et réunis, pour ainsi dire, sur une

même tige, les fruits de l'automne et les fleurs du printemps. Nous serons heureux de pouvoir, ainsi, relier plus étroitement le présent au passé de notre maison, et donner, pour l'avenir, à notre commune *Alma Mater*, un gage nouveau de force et de prospérité. »

Ces paroles ne pouvaient manquer d'être accueillies avec bonheur. Aussi, dès le jour même, il se forma un comité d'anciens élèves pour s'occuper sans retard de préparer cette fête que tous voulaient aussi grande et belle que possible.

Le 23 juin fut le jour fixé pour la célébration de la fête.

Le 12 mai 1875, M. le supérieur adressait l'invitation suivante à tous les anciens élèves dont la résidence lui était connue :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le séminaire de Sainte-Thérèse célébrera, le 23 juin prochain, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Nous avons pensé que les anciens élèves seraient heureux de prendre part à cette fête, comme nous serions heureux nous-mêmes de voir réunis, en une telle circonstance, tous les membres de la « famille térésienne ».

C'est assez vous dire, monsieur, que vous êtes spécialement invité à la fête du 23 juin et que les portes de l'*Alma Mater* s'ouvriront aussi larges que possible pour vous recevoir avec vos anciens confrères.

Une messe solennelle fut chantée à l'église

paroissiale dans l'avant-midi. Mgr Fabre officiait au fauteuil. Le sermon de circonstance fut prononcé par le curé de Sainte-Brigide de Montréal, M. James Lonergan, ancien élève du séminaire et enfant de la paroisse de Sainte-Thérèse.

Après la messe, les invités se rendirent au séminaire, et une adresse fut présentée, de la part des anciens élèves, à M. le supérieur Nantel, qui répondit comme suit :

Messieurs,

Vous êtes venus célébrer avec nous cette douce fête, saluée d'avance de votre joie et de vos désirs. Vous êtes venus, et avec vous, dans cette enceinte, à ce foyer de l'*Alma Mater*, où les âmes se rencontrent plus vite encore et plus aisément que les corps, j'aime à voir réunis tous les membres de la famille térésienne. Car ils sont présents aussi ces frères qui ont passé à une vie meilleure ou que la distance sépare de nous, ils sont présents d'esprit et de coeur, et vous me permettrez de leur donner ce souvenir comme gage de notre union fraternelle.

Pour vous, Messieurs, vos coeurs vous le disent assez sans que vous ayez besoin de le lire sur nos arcs de verdure ou de l'entendre de notre bouche, vous êtes les bienvenus dans cette maison qui est la vôtre, en ces lieux qui sem-

blent tressaillir en revoyant leurs hôtes et amis d'autrefois.

Déjà, sans doute, dans ces murs témoins de vos labeurs silencieux ou de vos jeux bruyants d'écolier, sous ces frais ombrages, sous ces voûtes où dorment les échos de vos chants et de vos cris joyeux, au milieu de confrères retrouvés après une longue séparation, déjà vous avez commencé à jouir de ces douces réminiscences qui font revivre pour vous les meilleurs jours de votre jeunesse. Pour compléter cette joie, je voudrais en ce moment vous rendre tous vos anciens maîtres et directeurs, celui en particulier dont nous pleurons la perte encore récente et qui laisse parmi nous un vide si profond (M. Aubry). A vous surtout, élèves des premières années, je voudrais rendre ce visage ami, ce regard, cette parole affectueuse qui vous accueillit au seuil du collège et vous suivit à travers votre vie d'écolier comme un rayon d'amour maternel. Mais puisqu'il m'est impossible de réaliser un tel rêve, vous me permettrez, douce illusion du cœur, de croire pour un instant que M. Ducharme est toujours vivant dans cette maison. Il revit du moins pour présider à cette fête et saluer le retour de ses enfants. Il sourit en ce moment à votre présence, Messieurs, à vos bonnes paroles et aux sentiments meilleurs encore

qu'elles expriment. C'est lui qui reçoit votre hommage filial et vous en remercie par ma bouche trop faible, hélas ! pour rendre l'effusion de ce coeur paternel et redire les accents de cette voix éloquente.

Pour nous, que vous appelez les héritiers de M. Ducharme (nous voudrions l'être de son zèle et de son dévouement autant que nous le sommes de ses travaux), si nous ne pouvons accepter toutes les paroles flatteuses que la bienveillance vous suggère à notre égard, nous n'en sommes pas moins sensibles à l'honneur et à la joie que cette maison reçoit aujourd'hui de ses anciens élèves.

Vous êtes revenus, Messieurs, à ce berceau de votre vie intellectuelle, et la pensée qui vous y ramène, ce n'est pas seulement de revoir des lieux chéris, de retrouver des amis d'enfance, de revivre pour un instant de la vie passée et de rafraîchir votre âme à cette source de *Jouvence* qu'on appelle les *souvenirs du collègue*. Vous êtes venus apporter à l'*Alma Mater* l'hommage le plus doux de la piété filiale. Vous voulez qu'elle puisse embrasser d'un regard son oeuvre de cinquante ans, et voilà pourquoi vous rassemblez autour d'elle tous ces fruits qu'elle a cultivés dans leur fleur, cette famille nombreuse de prêtres zélés qu'elle a donnés à l'Eglise et de

bons citoyens qu'elle a formés pour tous les rangs de la société.

Vous êtes en ce moment réunis dans une même pensée et un même sentiment de joie, d'amour, de reconnaissance. En ce jour, que le Seigneur a fait, vous vous réjouissez avec l'*Alma Mater*, de ses cinquante années d'existence, de ses bons travaux et des services qu'elle a rendus à la religion et à la patrie. Et, pour faire hommage de tous ces biens précieux à leur premier auteur, vous bénissez avec nous la divine Providence d'avoir bien voulu donner à cette paroisse, à ce pays, un nouveau séminaire, c'est-à-dire un foyer nouveau de lumière intellectuelle et de force morale, une source nouvelle de nobles pensées et de sentiments généreux. Vous rendez grâce à Dieu d'avoir suscité, pour cette grande oeuvre, un homme d'abnégation et de sacrifice, et d'avoir donné à cet homme des auxiliaires dignes de lui pour partager ses travaux, un grand évêque pour les bénir et leur assurer par la consécration religieuse la fécondité et l'accroissement. Aussi a-t-elle prospéré cette oeuvre, et il nous est donné aujourd'hui, comme une des plus douces joies de cette fête, d'en voir les magnifiques développements. Vous admirez avec nous ce grand arbre qui est sorti du grain de sénevé, ces grands édifices qui ont remplacé la mansarde étroite et sombre du vieux presby-

tère, et vous dites avec raison que les espérances du fondateur ont été dépassées.

Mais, ce que vous ne dites pas, Messieurs, vous me permettrez de l'ajouter. Le plus beau et le meilleur de cette oeuvre de cinquante ans, ce sont les fruits qu'elle a portés, c'est cette famille qui entoure aujourd'hui l'*Alma Mater* comme une couronne d'honneur et de gloire, c'est vous-mêmes, Messieurs, vous qui avez fécondé et multiplié ces germes de science et de vertu déposés dans vos âmes. L'éducation n'a pas été pour vous un ornement vain et stérile, mais un bon instrument et une arme puissante pour servir les intérêts de Dieu et de votre pays. Avec cet instrument vous avez bien travaillé, avec cette arme vous avez combattu les bons combats de la vérité et de la justice. Pendant ce demi-siècle qui vient de s'écouler, vos actes, vos paroles, vos écrits rendent de vous ce témoignage que vous avez bien mérité de la religion et de la patrie. Jouissez donc, Messieurs, jouissez de cette gloire qui est bien à vous puisqu'elle est le fruit de vos oeuvres, jouissez de cette gloire qui rejaillit sur votre *Alma Mater*. Au milieu de cette auréole, elle nous apparaît, depuis son origine, comme un foyer toujours vivant de foi et de patriotisme.

Appuyés sur ce passé glorieux et sur le pré-

sent qui nous sourit plein de joie et d'espérance, nous pouvons jeter un regard confiant vers l'avenir. La Providence qui a veillé sur cette institution dès son berceau ne lui manquera pas pour achever ses destinées. Comme gage assuré de ses faveurs, nous avons la bénédiction du pontife infailible, nous avons la bénédiction de notre évêque qui, aujourd'hui, comme aux jours de sa fondation, ne cesse d'appeler toutes les bénédictions du ciel sur cette maison, nous avons enfin, Messieurs, vos bienveillantes paroles qui viennent d'ouvrir une nouvelle carrière à nos désirs, un horizon nouveau à nos espérances. Vous regardez la gloire de cette maison comme un bien de famille, qu'il importe à tous de conserver et d'accroître, et vous êtes avec nous pour accomplir cette tâche. Avec votre concours qui nous est assuré, nous serons plus forts pour travailler à l'oeuvre de M. Ducharme sous le regard de Dieu et de notre évêque. Nous pourrons voir alors nos espérances comme les vôtres se réaliser et l'*Alma Mater* ne cessera pas de grandir pour la gloire de Dieu et de la patrie. Je m'arrête sur cette pensée, qui déjà nous laisse entrevoir, au terme d'un autre demi-siècle, l'aurore d'un nouveau jubilé plus joyeux et plus glorieux encore, s'il est possible, que celui d'aujourd'hui.

Juin 1875.

L'INCENDIE DE 1881

Le 5 octobre 1881 restera une date funèbre dans nos annales. Elle était belle, pourtant, cette journée d'automne, avec son ciel bleu et son brillant soleil. Rien ne semblait présager une catastrophe. Rien, si ce n'est peut-être ce terrible vent du nord-ouest, glacial, soufflant par rafales, tourbillonnant, sifflant, murmurant, gémissant aux fenêtres, un vent sinistre, comme celui du 25 juin 1875, qui avait promené l'incendie sur toutes les dépendances du séminaire.

Midi venait de sonner. L'examen particulier avait eu lieu, comme à l'ordinaire, à la salle d'étude, où rien d'insolite ne s'était fait remarquer. Maîtres et élèves étaient descendus au réfectoire. La soupe venait à peine d'être servie, quand le jour sembla s'obscurcir aux fenêtres comme si un nuage fût passé devant le soleil. Au même instant, un élève se précipite effaré au réfectoire des prêtres en criant : « Le feu au collège ! le feu au collège ! » Trois prêtres montent tout de suite aux dortoirs. D'autres sortent dans les cours. De là, on voit la fumée sortir noire et épaisse du petit dôme de

l'étude comme d'un tuyau de locomotive. Quelques bouffées pareilles à des jets de vapeur s'échappent aussi du toit autour du grand dôme. A l'intérieur, la fumée descend épaisse dans le dortoir des petits par l'orifice d'un ventilateur. Au dortoir des moyens, se trouvait une porte qui donnait sous les combles, au-dessus de la salle d'étude, près de l'endroit où passait la cheminée de la cuisine. Cette porte entr'ouverte laisse apercevoir le foyer de l'incendie. Le feu était là, sous les combles. A l'origine, simple étincelle échappée de la cheminée, ou peut-être d'une pipe furtive, il avait couvé depuis des heures, et maintenant il était devenu un large brasier où pétillait la flamme, en projetant sa lueur livide au milieu de l'obscurité. Le feu était là, dévorant la charpente, courant à travers le bois sec avec un crépitement sinistre, vomissant des flots de fumée par toutes les issues ! Et, au dehors, le vent faisait rage, il y avait insuffisance d'eau à cette hauteur, il y avait absence complète d'appareils et d'organisation pour maîtriser un tel incendie. La situation apparut en un instant dans son effrayante réalité. Dès la première alarme, au premier indice du feu, tout était désespéré. Et pourtant, à cette heure d'angoisse suprême, que de prières, que d'élan de foi et de confiance s'échappèrent des cœurs navrés ! . . . Mais, pour

sauver la maison, il ne fallait rien moins qu'un miracle. Dieu ne voulut pas le faire.

Cependant l'alarme avait été donnée parmi les élèves. En un clin d'oeil, ils s'étaient trouvés debout, hors de leurs places et sortis du réfectoire, les uns par la porte, les autres par les fenêtres. Maintenant ils se précipitaient dans les escaliers qui conduisaient aux dortoirs. Déjà, hélas ! la fumée était si épaisse au dortoir des *petits* qu'il était impossible d'y pénétrer. Au dortoir des *moyens*, un maître et une douzaine d'élèves réussirent à enlever une partie de leurs effets. D'autres, qui entrèrent après eux, durent rebrousser chemin, à demi suffoqués avant d'arriver à leurs places. A l'étage inférieur se trouvait le dortoir des *grands*, qui ouvrait par trois portes sur deux escaliers. Les premiers arrivés — ils étaient cinquante environ — purent sauver leurs malles, soit en les traînant à l'escalier, soit en les jetant par la fenêtre. Ce fut l'affaire d'une minute, et cependant la fumée était devenue si forte que, pour en sortir, deux élèves, Forget et Beausoleil, qui s'étaient quelque peu attardés, se jetèrent eux-mêmes par la fenêtre sur la galerie du troisième étage. L'un d'eux, affolé de terreur, descendit même jusqu'à terre le long des montants de la galerie. A ce moment la salle d'étude était en flammes. Un élève

ve, Leclerc, y pénétra pourtant, à travers la porte embrasée, et se rendit jusqu'à son pupitre pour y prendre sa montre, en dépit de la flamme qui pétillait au-dessus de sa tête et des tisons qui tombaient à ses côtés. Quelques élèves montaient encore dans l'espoir d'arriver à leurs malles. M. le directeur se trouva là heureusement pour les arrêter. Un autre prêtre s'arma d'un barreau arraché à la rampe pour faire reculer ceux qui arrivaient au haut de l'escalier. En moins de cinq minutes, la flamme ou la fumée avaient envahi toutes les mansardes et l'étage supérieur de la maison.

Le sauvetage était commencé et s'opérait aux étages inférieurs, au milieu du trouble et de la confusion d'une cohue indescriptible. Le supérieur songea d'abord à la chapelle. Il retira lui-même les Saintes Espèces du tabernacle et les fit transporter au couvent. Il s'occupa ensuite de mettre en sûreté les archives, dont la partie principale se trouvait heureusement à sa chambre. M. l'assistant-procureur rassembla les livres et les papiers de la procure, pendant qu'il laissait, au troisième étage, sa chambre particulière livrée à l'incendie avec tout ce qu'elle renfermait. M. le directeur se préoccupait avant tout de la vie des élèves et veillait à ce que nul d'entre eux ne s'exposât au danger.

Le reste du sauvetage se fit un peu au hasard. On saisissait ce qui frappait le regard et ce qui tombait sous la main. On entraît dans les appartements ouverts. On ne prenait ni le temps ni la peine de forcer les portes fermées. On laissait de côté des objets précieux pour sauver des choses communes et sans valeur.

Bientôt des cris d'alarme commencèrent à se faire entendre. On craignait la chute du dôme, l'écroulement des cheminées, des galeries, de la corniche embrasée. Dès lors, les courages devinrent plus timides, les bras moins actifs, les pas moins empressés. Vers une heure, le dôme s'affaissa lentement sur lui-même en s'inclinant vers l'est. Il avait été miné dans sa base. La coupole restait encore intacte. L'effondrement du toit eut lieu quelques minutes après. Le vent put alors activer plus librement toutes les parties de l'incendie. On vit se développer la flamme avec une rage nouvelle.

Le sauvetage continua pendant quelques minutes encore. Ce fut à la bibliothèque qu'il dura le plus longtemps. Quatre ou cinq hommes se tenaient à l'intérieur, d'où ils jetaient les livres par la fenêtre sur le toit du portique. Là d'autres hommes les poussaient du pied pour les faire tomber à terre. Mais ces travailleurs durent enfin songer à la retraite, au milieu des

cris d'alarme qui ne cessaient de retentir à leurs oreilles.

A une heure et demie, la maison se trouva évacuée tout entière, sauf les caves d'où l'on continua d'enlever des tonneaux et des caisses jusqu'au moment où il fallut reculer devant l'incendie.

La flamme avait pris maintenant tout son essor. Elle se déployait au-dessus des murs en tourbillon immense que le vent roulait dans les airs et d'où il emportait, avec la fumée, des étincelles, des charbons ardents, de gros tisons, à une distance de plusieurs arpents. Des bâtisses qui se trouvaient dans la direction du vent prirent feu à diverses reprises. On réussit d'abord à éteindre ces commencements d'incendie. Mais quelques étincelles restèrent inaperçues dans une grange qui en un instant fut tout en flammes. Le feu se communiqua à une maison voisine, puis à une suite de hangars et d'étables.

Au collège, l'incendie descendait toujours. On voyait successivement chaque étage se remplir d'une fumée épaisse qui y répandait l'obscurité, puis chaque appartement s'illuminait de lueurs sinistres et des jets de flamme apparaissaient aux fenêtres.

Vers deux heures et demie, le feu avait atteint le rez-de-chaussée. Cependant, la tour

du nord restait intacte. La flamme se jouait alentour avec les rafales du vent. Elle venait en lècher les parois extérieures, puis se retirait pour se rapprocher et s'éloigner encore, comme si elle eut respecté l'élégance de cette construction. Enfin le feu y pénétra par une lucarne. En quelques instants la charpente fut embrasée et devint une fournaise où rugissait la flamme, tournoyant, se tordant sur elle-même dans cette étroite enceinte et s'échappant des fenêtres en langues de feu qui se déployaient au dehors longues de plusieurs pieds. Longtemps la coupole tint ferme au milieu des flammes, soutenue par quelques-unes des colonnettes qui n'étaient qu'à demi consumées. Elle s'abattit enfin sur les murs de la chapelle dans un nuage de cendre et de charbon. C'était le dernier incident de ce drame lugubre. Il était trois heures et quart.

En ce moment arrivaient à la station du chemin de fer les pompiers de Montréal, qu'on avait mandés par télégraphe dès le commencement de l'incendie. Des retards multipliés les avaient arrêtés sur la route. Ils arrivaient juste à temps pour contempler les ruines fumantes de l'édifice. Un mur de l'aile s'était écroulé, les autres se dressaient avec leurs flancs nus, lézardés, noircis. Au fond des caves où s'étaient entassés les décombres, au mi-

lieu des cendres rouges encore, des débris de fer tordu, de faïence brisée, de papiers calcinés, on voyait courir ça et là des langues de feu, animées par le vent qui soufflait toujours. C'étaient les dernières lueurs de l'incendie, qui allait s'éteindre faute d'aliment.

Il ne nous restait plus maintenant qu'à rassembler les épaves de notre naufrage. Hélas! c'était bien peu de chose! Quelques meubles, quelques provisions, un quart environ de nos bibliothèques, le mobilier de notre chapelle, etc. Ces débris de notre fortune nous faisaient songer plus douloureusement à ce que nous avons perdu : la plus grande partie de notre mobilier, tout notre matériel d'enseignement, globes et cartes géographiques, cabinet de physique (moins une machine pneumatique), laboratoire de chimie, musée de minéralogie, bibliothèque des professeurs tout entière, avec tous les cahiers d'honneur, archives de l'académie, etc., bibliothèque des élèves, bibliothèque théologique du vénérable M. Aubry, notre linge en très grande partie, notre vaisselle et notre cuisine tout entière, etc.

Une pensée nous consolait pourtant au milieu de notre tristesse, c'était de voir que la Providence avait veillé au salut de nos élèves. La plupart avaient tout perdu, linge et livres. Mais

aucun ne manquait à l'appel et nous pouvions les rendre tous sains et saufs à leurs parents.

Et nous restions, nous aussi, sous la garde du Père céleste, sous l'aile de cette Providence, dont les voies sont mystérieuses mais toujours pleines de sagesse et de bonté. Nous étions là, en face de ces ruines, comme des arbres arrachés violemment du sol où ils ont pris racine et grandi. Nous pouvions toutefois songer que l'avenir d'une institution telle que la nôtre n'est pas tout entière dans ses murs, qu'elle est bien plutôt dans le dévouement de ses directeurs, dans l'affection de ses élèves, dans la confiance des familles, dans la bénédiction de Dieu.

Or, ces choses ne nous manquent pas encore, nous en avons l'assurance, et elles sont pour nous les gages d'une prochaine résurrection, d'une reflorescence nouvelle de notre séminaire.

Novembre 1881.

LA MAISON NOUVELLE

La bénédiction du séminaire actuel a eu lieu le 26 juin 1883. L'ancien avait été consumé par l'incendie du 5 octobre 1881. Un grand nombre d'amis et d'anciens élèves, ainsi que beaucoup de personnages officiels, avaient répondu à l'invitation qui leur avait été adressée d'assister à cette fête.

Après la distribution des prix, M. le supérieur Nantel exprima, au nom des directeurs de l'institution, les sentiments de reconnaissance dont ils étaient pénétrés.

Messeigneurs,

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Honorables messieurs,

Messieurs,

Au moment où nous entrons dans cette maison nouvelle, qui est pour nous le terre promise après le désert, je n'ai pas besoin de dire la joie qui remplit nos coeurs. Mais ce qu'il me tarde de faire entendre, au nom des directeurs de cette institution, ce que je voudrais publier

en ce moment avec toutes les bouches de la renommée, c'est l'expression de notre reconnaissance. Si nous arrivons sitôt au terme de notre épreuve, si, vingt mois à peine après l'incendie, nous retrouvons déjà le foyer qui assure l'existence du séminaire de Sainte-Thérèse, nous le devons à la sympathie qui nous a prodigué les bonnes paroles et les secours efficaces. Nous le devons, messieurs les anciens élèves, messieurs nos amis et nos bienfaiteurs, à la prompte initiative, au concours incessant, aux efforts et aux sacrifices de votre charité. Laissés à nous-mêmes, à nos seules forces, à nos seules ressources, nous étions impuissants.

Mais vous êtes venu, Monseigneur de Montréal,¹ dans cette première heure d'angoisse où nous avions tant besoin de lumière et de conseil. C'est à votre parole que nous avons senti la force et le courage renaître dans nos âmes, c'est sous vos auspices qu'il fut résolu d'entreprendre la reconstruction immédiate, c'est à votre appel que toutes les sources de la charité s'ouvrirent pour nous dans ce diocèse. A toutes ces faveurs, vous ajoutez celle de venir présider à cette cérémonie et de mettre le couronnement à cet édifice, en y appelant la bénédiction divine, seul

¹ Mgr Fabre.

gage de vie et de fécondité pour un petit séminaire.

Vous êtes venu de même, monsieur le lieutenant-gouverneur,² prendre la place qui vous était réservée dans cette fête. Comme vous êtes le premier térésien dans l'échelle sociale, vous voulez l'être aussi par le dévouement à l'*Alma Mater*. Vous l'avez prouvé au lendemain de l'incendie, quand vous veniez pleurer avec nous sur nos ruines. Mais alors même, quelles que fussent les tristesses et les préoccupations du moment, vous ne vouliez point désespérer de l'avenir. En face de ces décombres, à travers la fumée qui les enveloppait encore, déjà se dessinaient à vos yeux les formes plus hardies et plus grandioses d'une maison nouvelle. Cette maison, vous la voyez aujourd'hui. Est-elle bien celle que vous aviez rêvée pour nous?... Je ne saurais le dire. Mais, telle qu'elle est, nous sommes heureux de vous en ouvrir les portes, de vous y souhaiter la bienvenue la plus cordiale, et de proclamer que vous en avez posé le premier fondement.

Je voudrais voir aujourd'hui, dans cette nombreuse réunion d'amis et de bienfaiteurs, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface,³ Nos Seigneurs

² M. le lieutenant-gouverneur Robitaille.

³ Mgr Taché.

les évêques d'Ottawa et de Saint-Hyacinthe. ⁴ Mais si leur absence nous cause de vifs regrets, elle ne nous empêche pas de dire que nous conservons dans la mémoire du coeur le souvenir de leur affectueuse sympathie et de l'intérêt touchant qu'ils ont témoigné à notre oeuvre.

S'il est vrai qu'on ne reconnaît bien ses amis que dans l'infortune, nous vous avons reconnu, monsieur le secrétaire d'Etat de la Puissance, ⁵ dans les paroles nobles et généreuses que vous inspirait la première nouvelle de notre grand désastre, dans ce beau don tombé d'une bourse que vous eussiez désirée aussi large que votre coeur, dans cet octroi que vous avez sollicité et que vous avez obtenu pour nous de la législature provinciale. Nous vous avons reconnu, aussi, monsieur le premier ministre de Québec, ⁶ monsieur le surintendant de l'instruction publique, ⁷ et nous n'oublions pas ce que nous devons à votre vieille amitié.

Nous n'oublierons pas davantage l'expression de vos sympathies, le don généreux de votre charité, messieurs les directeurs et supérieurs de nos maisons d'éducation. Je dois un homma-

⁴ Mgr Duhamel et Mgr Moreau.

⁵ Sir Adolphe Chapleau.

⁶ L'honorable M. Mousseau.

⁷ M. de la Bruère.

ge particulier au vénérable séminaire de Saint-Sulpice, qui nous a prouvé une fois de plus, par sa munificence, qu'il ne veut rester étranger à aucune oeuvre catholique de ce diocèse et qu'il garde une affection particulière, constante, inaltérable, à ce petit séminaire dont il a formé lui-même le fondateur.

Monseigneur de Cythère,⁸ monsieur le grand vicaire d'Ottawa,⁹ monsieur le juge Routhier, et vous tous, messieurs les anciens élèves, qui nous entourez aujourd'hui comme d'une couronne d'honneur et de joie, permettez-moi de vous réunir dans une même mention, puisque vous avez été réunis au jour de l'épreuve dans un même sentiment envers l'*Alma Mater*, puisque vous l'êtes en ce moment dans notre affection et notre reconnaissance. Que dirai-je de votre charité, sinon qu'elle a été grande comme les coeurs qui l'inspiraient, grande comme les besoins qui l'imploreraient?

Au milieu des cendres et des pierres calcinées, seuls restes de cette chère vieille maison que vous avez connue et aimée, vous êtes heureux et fiers de voir cette maison nouvelle et vous nous félicitez de ce que vous appelez notre oeuvre... Mais non, messieurs,

⁸ Mgr Lorrain.

⁹ Mgr Routhier.

cette oeuvre n'est pas la nôtre, puisque d'autres que nous en ont inspiré l'idée et assuré l'exécution. L'âme de ce grand ouvrage, le souffle puissant qui a ranimé ces ruines et fait reflourir la vie au sein même de la mort, c'est votre piété filiale, c'est votre dévouement à l'*Alma-Mater*, et, si ces murs avaient une voix, ils rediraient eux-mêmes quelles mains ont rassemblé et fourni les pierres qui les composent. Mais ce qu'ils ne disent point, ce que vous ne dites pas vous-mêmes, ce que ne pouvez pas dire, c'est à moi de l'exprimer. C'est mon droit, c'est mon devoir. C'est aussi pour nous la meilleure joie de cette fête que de pouvoir vous offrir cette expression solennelle de notre reconnaissance.

Et pourtant, je ne croirais pas avoir rempli toute l'étendue de ce devoir, si je ne faisais d'abord remonter notre reconnaissance jusqu'à la source première d'où nous vient le bienfait. Dans cette résurrection que nous fêtons aujourd'hui, il y a plus que le travail de l'homme, plus que l'énergique dévouement de nos amis, plus que la charité féconde de nos bienfaiteurs. Il faut y voir l'action manifeste de la Providence, de cette même Providence qui a créé et qui conserve le peuple canadien. Nos institutions sont des organes vitaux dans notre corps social. Elles sont la source où s'alimente et se renouvelle

cette sève de vie nationale par laquelle nous sommes catholiques et français. Et comme elles tiennent au coeur et aux entrailles du peuple canadien, elles en partagent la destinée, qui est de naître et de grandir au milieu des obstacles. Aucun genre d'épreuve ne leur est épargné ! Mais la main qui les frappe est aussi la main qui les guérit. Les coups qui semblaient devoir les abattre ne font que les secouer pour les asseoir plus solidement et leur faire pousser des racines plus profondes dans le sol canadien. Il faut reconnaître à ses traits l'action providentielle. C'est ainsi que se poursuit à travers notre histoire l'accomplissement du plan divin, que la vénérable Marie de l'Incarnation avait saisi, il y a deux siècles, et qu'elle signalait avec tant de précision. Dieu conduit tout en ce pays par des voies secrètes et mystérieuses qui déroutent les calculs humains, mais dont l'issue nous révèle toujours une Providence pleine d'amour et de sollicitude à l'égard du peuple canadien.

C'est bien à nous de remercier aujourd'hui cette admirable et tout aimable Providence. Au moment de notre catastrophe, nous avons eu une heure de trouble, de défaillance et... pourquoi ne le dirai-je pas?... de sombre découragement. Le désastre était si grand et si complet qu'il nous semblait irréparable, et nous

voyions s'abîmer dans les flammes, avec l'oeuvre du passé, toutes les espérances de l'avenir. Dans ce coup imprévu autant que possible, nous hésitions à reconnaître la main de la Providence. Elle y était pourtant. Elle y était, continuant toujours son oeuvre et travaillant à notre restauration au milieu même des ruines qui s'amoncelaient autour de nous. C'est elle qui, dans cette première heure d'angoisse, nous envoyait des amis fidèles pour relever notre courage. C'est elle qui, en attachant davantage nos élèves à leurs maîtres et en nous conservant la confiance des parents, empêchait la dispersion de la famille térésienne et nous permettait de continuer notre oeuvre malgré les difficultés de la situation. Et quand nous décidâmes de faire un appel à la charité publique, la Providence sembla marcher devant nous pour nous aplanir la voie et écarter les obstacles. Elle touchait les coeurs à la nouvelle de notre désastre; elle remuait en notre faveur le sentiment religieux et le sentiment national; elle gagnait partout à notre cause de vives et profondes sympathies qui ne pouvaient demeurer stériles. Aussi les secours nous vinrent de toutes parts.

Ils nous vinrent de toutes les parties de la province et même de l'étranger. . . Ils nous vinrent de l'Eglise, qui avait adopté à son berceau l'institution de M. Ducharme et n'avait cessé

depuis de l'entourer de sa sollicitude. Ils nous vinrent de l'Etat aussi. C'est, en effet, le privilège de notre pays de voir régner la paix et l'harmonie entre les deux pouvoirs qui président au gouvernement des sociétés humaines. Ce que l'Eglise bénit et consacre, l'Etat le respecte et le protège. Fondés par l'Eglise, placés sous sa direction et son contrôle, nos séminaires n'inspirent ni antipathies ni défiances à nos hommes politiques et à nos gouvernants. Car ils savent que l'Etat n'a pas de sujets plus fidèles que ceux qui sont formés par l'Eglise. Ils savent que l'instruction religieuse ne tarit point, mais féconde au contraire, les sources du patriotisme. Ils savent que le clergé prépare, dans les jeunes gens confiés à ses soins, des citoyens éclairés, utiles, dévoués, et, même sous l'habit ecclésiastique, les apôtres les plus zélés de la colonisation, de l'agriculture, de tous les progrès véritables.

Union féconde que celle de l'Eglise et de l'Etat! Oui, union féconde, parce qu'elle associe dans une même action toutes les forces vives d'un peuple et permet de réaliser les grandes oeuvres qui seules font les grandes nations. C'est dans cette union que nos collègues ont trouvé le principe de leur vitalité, les éléments de leur force, le gage de leur constante prospérité. Le séminaire de Sainte-Thérèse y trouve plus encore aujourd'hui, puisqu'il y trouve le don re-

nouvelé de l'existence et comme une seconde fondation, immense bienfait qui appelle une égale reconnaissance.

C'est dans ce sentiment que nous faisons aujourd'hui l'inauguration et la dédicace de cette maison nouvelle. Nous l'offrons à l'Eglise et à la patrie qui nous l'ont donnée, pour qu'elle soit ce que fut le séminaire de Sainte-Thérèse à toutes les phases de son existence, une école de foi et de patriotisme, une pépinière féconde de prêtres et de chrétiens fidèles. Nous vous l'offrons, messieurs nos bienfaiteurs, comme un toit hospitalier où vous serez toujours les bienvenus. Nous vous l'offrons, messieurs les anciens élèves, comme le foyer subsistant de votre *Alma Mater*. Si vous n'y retrouvez point votre bon vieux collègue, avec ses murs et ses voûtes imprégnés du souffle de votre jeunesse, vous y trouverez du moins des amis et des confrères fidèles au culte des vieux souvenirs, jaloux de continuer avec vous les traditions du passé, heureux de travailler avec vous pour assurer à l'oeuvre de M. Ducharme la stabilité et la durée que lui présage cette glorieuse résurrection.

Ouverte aujourd'hui au nom de l'auguste Trinité, sous les auspices de Marie Immaculée, du glorieux saint Joseph, de saint Charles Borromée et de sainte Thérèse, sous le patronage et avec le concours de Mgr de Montréal et de

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de cette province, au milieu de cette nombreuse réunion d'anciens élèves, d'amis et de bienfaiteurs, puisse cette maison ne se fermer jamais et réaliser tous les voeux qu'elle inspire, toutes les espérances qu'elle fait concevoir pour l'honneur et l'avantage communs de la religion et la patrie!

Juin 1883.

ALLOCUTION

AUX FÊTES DU CENTENAIRE de 1925

Messieurs et chers amis,

J'ai vécu à Sainte-Thérèse les trois quarts du siècle que nous fêtons aujourd'hui. A ce titre, j'ai bien le droit de saluer la grande famille térésienne et je le fais avec bonheur, oui avec bonheur ! mais non sans un regret, celui de me voir si vieux, si décrépît, si invalide de corps et d'esprit. Je trouve en moi toutes les ruines de la vieillesse, je dis bien toutes les ruines, toutes, excepté celle du coeur. Lui, ce coeur, je sens qu'il n'a pas vieilli. Il est resté chaud, ardent pour l'oeuvre de M. Ducharme, cette grande oeuvre de l'éducation classique qui donne des prêtres à l'Eglise, de dignes citoyens à la patrie, cette oeuvre de nos collègues où se forment les meilleurs éléments de notre vie nationale et où se prépare le miracle de notre survivance en cette terre d'Amérique.

De même que je retrouve dans ma poitrine le coeur qui y battait il y a cinquante ans, je sens revenir sur mes lèvres les paroles du cinquante-

naire et j'éprouve le besoin de les redire aujourd'hui avec la sève d'à-propos et de justesse qu'elles ont gardée tout entière. « Dans les cent années de son existence, l'institution de M. Ducharme nous apparaît comme un foyer toujours vivant de foi et de patriotisme. Appuyés sur ce passé glorieux et sur le présent qui nous sourit, nous pouvons jeter un regard confiant vers l'avenir. La Providence qui a veillé sur cette institution dès son berceau ne lui manquera pas pour achever ses destinées et l'*Alma Mater* ne cessera pas de grandir pour la gloire de Dieu et de la patrie. Je m'arrête sur cette pensée qui déjà nous laisse entrevoir, au terme d'un autre siècle, l'aurore d'un nouveau jubilé, plus joyeux et plus glorieux encore, s'il est possible, que celui d'aujourd'hui. »

PAGES HISTORIQUES

(Deuxième partie)

QUELQUES FIGURES
TÉRÉSIENNES

LE FONDATEUR M. DUCHARME

UN ORATEUR

M. le curé Ducharme, ¹ le fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse, est mort il y a déjà plusieurs années. Il s'est fait peu de bruit sur sa tombe, mais sa mémoire est demeurée chère à tous ceux qui l'ont connu. Son nom est toujours répété avec amour et respect par ceux qui, après Dieu, lui sont redevables du bienfait de l'éducation.

Aujourd'hui (en 1865), ses élèves et ses amis viennent de lui élever un monument de leur reconnaissance dans cette même église de Sainte-Thérèse où ils entendirent tant de fois sa parole aimée. Ce marbre est là pour redire à tous que M. Ducharme fut un pasteur zélé, un ami dévoué de la jeunesse. Et un tel éloge se confirme de lui-même dans ces lieux tout rem-

¹ Charles-Joseph Ducharme, né à Lachine le 10 janvier 1786, ordonné prêtre le 9 octobre 1814, curé de Sainte-Thérèse en 1816, fondateur du séminaire en 1825, mort à Sainte-Thérèse le 25 mars 1853. Cette étude sur « M. Ducharme orateur », a été publiée par Mgr Nantel dans la *Revue canadienne* d'août 1865. — *Note de l'éditeur.*

plis de ses oeuvres. Ce marbre rappelle encore que M. Ducharme ne fut pas moins éloquent dans ses discours qu'il était grand et généreux dans ses oeuvres. Mais, pour plusieurs peut-être, cet éloge semblera moins attester le mérite réel de l'orateur que la bienveillante reconnaissance de ses auditeurs et ne réveillera d'autre idée que celle d'un bon curé, dont la parole se faisait écouter avec plaisir dans cette église où reposent aujourd'hui ses restes.

Le talent de M. Ducharme mérite cependant plus que ce souvenir. Si l'éloquence consiste à manier habilement les esprits, à remuer fortement les coeurs, à triompher des passions, si l'orateur, comme l'ont défini les anciens, est cet homme de bien qui est habile dans l'art de persuader, M. Ducharme était orateur dans toute la force et la beauté du mot. Et puisqu'il employa pour Dieu ce talent qu'il avait reçu de lui, il ne doit pas être frustré de la part de gloire qui lui en revient même devant les hommes. En honorant le prêtre, le pasteur, l'ami de la jeunesse, il ne faut pas oublier l'orateur. C'est à nous surtout, qui jouissons de ses travaux et qui sommes appelés à continuer son oeuvre, à en partager le mérite et l'honneur, c'est à nous qu'il appartient de recueillir et de conserver, comme un précieux héritage, tous les titres qui doivent perpétuer la mémoire de

M. Ducharme. Voilà la pensée qui a déterminé ce travail. Il avait été fait pour être lu dans une fête de famille. L'auteur se décide à le publier, malgré la répugnance que lui inspire l'idée de pouvoir être soupçonné, comme un moine, *de travailler pour son couvent.*

I

M. Ducharme n'a rien écrit qui puisse servir à apprécier son talent oratoire. Peu lui importait que l'avenir lui réservât la louange ou le blâme, la gloire ou l'oubli : il parlait comme l'oiseau chante, sans s'inquiéter si sa voix retentira dans le lointain, si l'écho répétera ses accents. D'ailleurs, eût-il laissé quelque discours écrit, c'eût été un monument bien imparfait de son éloquence ; car il n'eût pu se laisser lui-même dans son oeuvre, et c'était lui-même qu'il fallait entendre, qu'il fallait voir, pour saisir la portée de son talent. Puisque nous ne pouvons l'évoquer du tombeau, ni ranimer sa voix éteinte à jamais, il nous manque pour parfaire ce travail une partie des matériaux nécessaires. Des souvenirs, des impressions affaiblies par le temps, voilà tout ce qui nous reste. Puissent ces traits, recueillis ça et là dans les mémoires, donner, réunis ensemble, une esquisse assez exacte encore, tout incomplète qu'elle doive être

nécessairement, de cet orateur et du caractère de son éloquence.

M. Ducharme avait reçu de la nature toutes les qualités qui font l'orateur : une conception vive, une imagination brillante, une sensibilité exquise, une mémoire qui lui permettait de retenir tout ce qu'il avait lu. Il y avait dans tout son extérieur quelque chose de noble et d'imposant : sa figure était singulièrement expressive, son regard animé, sa voix forte, vibrante et harmonieuse. Aussi le travail eut-il peu de part au développement de son talent : il se trouva orateur presque à son insu. Dès la jeunesse, il sembla prédestiné aux succès de l'éloquence. Au collège, ses confrères, qui avaient appris à le connaître dans la conversation et la dispute, croyaient voir en lui un futur avocat. Mais la Providence avait sur lui d'autres vues. Il devint prêtre, et, chargé du ministère pastoral, il trouva dans la chaire une carrière aussi belle qu'il pouvait la désirer pour son talent. Les intérêts de Dieu et le zèle pour le salut des âmes devaient l'inspirer bien autrement que les affaires du barreau.

La paroisse de Saint-Laurent eut les prémices de son sacerdoce et de son éloquence. Transféré de ce vicariat à la cure de Sainte-Thérèse, au milieu d'obstacles qui devaient paralyser son ministère, il triompha de tout par la force

de sa parole. Pendant trente ans il ne cessa de prêcher dans son église. Tous les dimanches et fêtes les trouvaient, lui fidèle à son devoir de pasteur et ses paroissiens avides de recevoir de sa bouche le pain de la parole divine. Il prêchait souvent plusieurs fois par jour et par semaine. Ni la fatigue, ni les indispositions ne pouvaient l'empêcher. Les rhumes du printemps et de l'automne, qu'il semblait chercher par le peu de soin qu'il prenait de lui-même, n'étaient point un obstacle pour lui : c'était plutôt une occasion de parler avec plus de force et plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Nulle part il ne paraissait plus à l'aise qu'en chaire : on sentait qu'il était là sur son terrain. Aussi la prédication, loin d'être pour lui une tâche laborieuse et pénible, faisait au contraire sa joie et son bonheur : s'en abstenir eut été le plus grand, le plus difficile des sacrifices. Et comment eut-il pu se résigner au silence ? La parole coulait de ses lèvres comme le ruisseau coule de sa source. C'était pour lui un besoin irrésistible de communiquer ses idées et ses sentiments. Il était de ces hommes auxquels Dieu a donné l'instinct de l'éloquence, avec la mission de diriger leurs semblables vers la vérité et la vertu.

D'un autre côté, M. Ducharme s'était habitué à la chaire, comme on s'habitue au théâtre

ordinaire de ses succès. Il aimait à se trouver en face de son auditoire, à voir cette foule, muette et attentive, qui subissait l'empire de sa parole, qui se tenait suspendue à ses lèvres par le charme doux et puissant de la persuasion !

Rien n'était négligé dans l'église de Sainte-Thérèse pour rehausser la splendeur des offices religieux, ni la belle musique, ni la richesse des décorations, ni la pompe des cérémonies. Mais, après Dieu, ce qui attirait surtout les fidèles, c'était M. Ducharme. Il était lui-même le plus bel ornement de son église, et l'on préférerait sa voix à la plus douce musique. Les paroissiens venaient au sermon comme à une fête, sûrs qu'ils étaient d'y retrouver leur prédicateur favori. Ils ne se lassèrent jamais de l'entendre, et, après de longues années, tout habitués qu'ils fussent à sa parole, ils le préférèrent encore à tout autre. On comprend que ce n'est pas là un médiocre éloge pour un curé aussi prodigieux de sermons que l'était M. Ducharme. Quand de jeunes prêtres, ses élèves, purent prêcher à leur tour : « C'est bien, c'est bien, mais ce n'est pas comme le père, » se disaient les gens en branlant la tête d'une manière significative. Aujourd'hui encore (en 1865), M. Ducharme est resté dans l'esprit des anciens comme l'idéal du prédicateur et personne n'a pu le faire oublier.

Son éloquence a laissé d'autres souvenirs encore. Quand il prêchait dans les paroisses voisines, c'était un événement. Nous avons vu qu'il avait été vicaire à Saint-Laurent. Ce fut un deuil général quand il partit de là pour Sainte-Thérèse. Quelqu'un aurait volontiers, disait-il, donné sa paire de boeufs pour garder *un si bon prédicateur*. Il ne fut jamais oublié dans cette paroisse, et c'est de là que vinrent à son collège les premiers élèves étrangers. Les bons habitants se faisaient une joie de lui confier leurs enfants, comme si l'écho de la parole du maître eût dû naturellement éveiller dans l'élève l'instinct de l'éloquence!

Frappé des succès que M. Ducharme avait dans la chaire, Mgr l'évêque de Montréal l'invita deux fois à l'accompagner dans sa visite pastorale. La visite ne se faisait pas alors comme aujourd'hui. C'était une véritable mission qui durait souvent plusieurs jours. M. Ducharme avait donc là un vaste champ pour son éloquence. Aussi justifia-t-il partout la haute idée qu'on avait conçue de son talent, et plus d'une paroisse conserva longtemps son souvenir.

Quel était maintenant le caractère de cette éloquence? C'était d'abord la spontanéité. Je l'ai dit, notre orateur avait été formé par la nature. Le travail ne paraissait pas dans ses dis-

cours, car il ne s'y trouvait pas. M. Ducharme improvisait. Je ne sais s'il lui arriva jamais d'écrire et d'apprendre par coeur. Les occupations et les fatigues de son ministère auraient suffi pour le dispenser de ce soin, lors même que ses goûts naturels ne l'eussent pas porté à s'en affranchir. Dans les premières années, il préparait ses instructions par la lecture et l'étude; plus tard, quand il eut un répertoire assez riche d'idées, il se contentait de se mettre quelques instants en présence de son sujet et de réunir les pensées principales qui devaient lui servir de jalons sur la route, pour le reste, il s'abandonnait à l'inspiration du moment, et l'auditoire ne se trouvait pas plus mal de cette méthode qui allait parfaitement à l'orateur. Une nature telle que la sienne n'était pas d'humeur à se plier au joug de la méditation sérieuse, et d'ailleurs ce travail lent et pénible lui était peu nécessaire. Les facultés heureuses dont il était doué pouvaient suppléer à tout. Ce n'était pas à lui à craindre de voir les idées et les mots lui manquer à point nommé: les idées se pressaient dans son esprit, les mots accouraient en foule dans sa mémoire, il n'avait guère que l'embarras du choix. Du reste, M. Ducharme connaissait la nature de son talent. Il sentait qu'un plan bien arrêté, des phrases préparées d'avance étaient moins propres à le guider qu'à l'em-

barasser dans sa marche : il se fut traîné, alors, comme un oiseau à qui l'on a coupé les ailes. Ce qu'il fallait à ce génie facile et original, à son allure vive et impétueuse, c'était la liberté, la liberté entière, c'était un champ vaste, ouvert devant lui, où il pût prendre l'essor sans obstacle ni entrave. Alors il triomphait. Il s'en allait prodiguant les richesses de son imagination, son âme émue s'élevait aux grandes pensées, aux grands mouvements de l'éloquence, du feu de l'improvisation jaillissaient des éclairs!

De tels discours, faits sur l'heure, sont loin sans doute de pouvoir être comparés aux grandes compositions oratoires ; ils ne peuvent avoir, aux yeux de la critique, d'autre mérite que celui d'offrir assez d'inspirations heureuses pour faire oublier bien des défauts. Mais il n'en faut pas davantage pour la gloire d'un orateur ; car la plus haute, la plus vive éloquence n'est souvent qu'un élan rapide et soudain de l'âme. Les sermons de M. Ducharme n'avaient pas ce plan régulier, cette force de raisonnement qui caractérisent les chefs-d'oeuvre de Bourdaloue. Mais l'on se tromperait étrangement si l'on ne voulait y voir qu'un assemblage d'idées incohérentes, fruit d'un cerveau exalté. C'étaient des ébauches, il est vrai, mais des ébauches de maître, pleines de beauté réelles, et où la verve et

l'entrain du discours ne permettaient guère de s'arrêter sur les négligences. Il faut bien qu'il en soit ainsi, car autrement pourrait-on s'expliquer la puissance de persuasion qu'avaient ces discours, tout improvisés qu'ils étaient, puissance attestée par autant de témoins que M. Ducharme eut d'auditeurs? Il ne nous reste aucun de ses sermons. Mais, qu'est-il nécessaire? L'impression qu'ils produisaient est encore vivante dans les souvenirs. Certains mouvements, certaines exclamations sont demeurés dans la mémoire de ceux qui les entendirent. Ils semblent les retenir encore avec cette force et cet accent que l'orateur savait leur donner. Aujourd'hui même, après vingt et trente ans, on voit des vieillards s'attendrir au seul souvenir de cette éloquence qui les passionnait autrefois!

N'ayant jamais de plan arrêté d'avance, M. Ducharme avait toute liberté pour choisir ses moyens d'action et les varier selon les circonstances. Aussi, savait-il toujours se mettre en harmonie avec son auditoire et approprier sa parole aux besoins du moment. C'était peut-être le côté le plus remarquable de son talent. D'un coup d'oeil rapide et sûr, il sondait le terrain où il devait se placer et saisissait le point précis qui devait attirer ses efforts et déterminer son triomphe sur les esprits et les coeurs.

Les mouvements de son éloquence se distinguaient par la justesse et l'à-propos, et, pour être le plus souvent imprévu, ils n'en étaient que plus puissants. Le fait suivant pourra faire comprendre comment il savait tirer de prime abord des entrailles du sujet les idées et les sentiments les plus propres à persuader.

En 1845, les Pères Oblats donnèrent une mission à Sainte-Thérèse, à la grande satisfaction de la paroisse, mais un peu, il faut le dire, contre la volonté de M. Ducharme. Il affecta une indisposition qui l'obligeait de garder la chambre et ne parut point à l'église. Toutefois, on put le déterminer, quoique avec peine, à assister à la rénovation des promesses du baptême, qui eut lieu après les premiers jours de la retraite. C'était vers le soir. La foule encombrait l'église et chacun tenait à la main un cierge allumé. M. Ducharme, revêtu des habits sacerdotaux, était assis sur le marche-pied de l'autel. Debout, à ses côtés, étaient rangés plusieurs prêtres des paroisses voisines. Le supérieur de la mission monte en chaire, il expose brièvement les vérités de la religion et les principaux devoirs du chrétien, puis, se tournant vers l'autel, il interpelle M. Ducharme, il lui demande s'il peut répondre pour ses paroissiens, s'il peut donner sa foi qu'ils ne violeront pas ces promesses solennelles, ces engagements

sacrés qu'ils vont renouveler devant Dieu et devant les hommes... Il se fit alors un moment de silence... Puis, M. Ducharme prit la parole d'une voix grave, entrecoupée, où se trahissaient la tristesse et l'anxiété :

« Mon Père, votre question me jette dans un cruel embarras, j'hésite à vous répondre... Je ne sais si je dois me taire ou parler... Mon âme est agitée de sombres pressentiments... Je connais tous ceux qui sont ici présents, ... Je les ai baptisés pour la plupart. J'ai reçu les promesses que d'autres ont faites pour eux sur les fonts baptismaux, mais qu'ils ont renouvelées eux-mêmes le jour de leur première communion. Plus tard, en s'approchant encore de la sainte table, que de fois n'ont-ils pas juré à Dieu un amour éternel?... Et moi, après avoir été témoin de toutes ces promesses, j'ai été témoin d'autant d'infidélités... En voyant le passé, je tremble pour l'avenir, et si je n'écoute que ma triste expérience, non, mon Père, non, je ne puis vous répondre... Si à de nouvelles promesses doivent se joindre de nouvelles infidélités, mes paroissiens n'en seront que plus coupables... Je ne veux pas prendre sur moi la responsabilité de leurs fautes... Non, mon Père, je ne puis vous répondre... »

Il y eut encore un moment de silence. M. Ducharme paraissait abattu sous le poids de ses

tristes pensées, et ses paroles, le ton de sa voix, son air agité et inquiet laissaient peser sur l'auditoire une anxiété profonde. Peu à peu le courage du vieillard parut se ranimer, et il reprit la parole :

« Oui, mon Père, votre question m'embarrasse, et j'hésite de plus en plus à vous répondre. . . Et cependant, je le vois, s'il fut jamais pour mes paroissiens une occasion propre à leur inspirer une résolution forte et généreuse, c'est bien l'époque de cette retraite, où, par la miséricorde de Dieu et le zèle de courageux missionnaires, toutes les âmes ont été touchées de la grâce et déplorent amèrement le passé. . . Ces heureuses dispositions peuvent me rassurer pour l'avenir. D'ailleurs, je connais tous mes paroissiens. . . S'il en est de mauvais, je sais aussi qu'il en est de bons. . . S'il y a parmi eux des âmes faibles et lâches, il y a aussi des âmes fidèles, toutes dévouées au service du bon Dieu. Je ne dois pas les contrister. Je ne dois pas oublier non plus que je suis père et que tous mes paroissiens sont mes enfants. . . S'ils sont faibles, mon devoir est d'aider leur faiblesse, de relever leur courage et non de les désespérer. . . Je connais aussi les miséricordes du Seigneur, j'aime à croire qu'il leur accordera la grâce de la persévérance. . . Mon Père, adressez-vous donc à eux avec confiance. Je

m'unirai à eux pour répondre de coeur plutôt que de bouche et j'espère qu'ils seront fidèles à leurs promesses. »

L'émotion était grande dans l'assemblée. Des larmes mouillaient tous les yeux. Le missionnaire, ému lui-même, parut hésiter un instant à reprendre la parole, tant il avait été frappé de cette éloquence du coeur, si vive et si naturelle à la fois!

On me saura gré, je l'espère, d'avoir reproduit de cette allocution les idées qui sont restées dans les mémoires. On y verra, si je ne me trompe, que l'écho, même lointain et affaibli, d'une voix éloquente n'est jamais sans charme. Et si l'on remarque qu'en 1845 M. Ducharme touchait à la vieillesse, on pourra se faire une idée de ce qu'il devait être dans la force et la maturité de son talent et l'on comprendra sans peine qu'il put tenir, pendant des heures entières, son auditoire muet et transporté sous l'empire de sa parole!

II

M. Ducharme possédait au plus haut degré le talent de remuer le coeur et de saisir l'imagination. Les sujets où il réussissait le mieux étaient ceux qui comportent les grands tableaux et les grands mouvements. C'était la mort, le

jugement, l'éternité, l'enfer, le paradis. Il savait tirer de ces sujets des ressources merveilleuses pour agir sur les âmes. Il n'en faudrait pas d'autre preuve que ce témoignage d'un grand évêque, Mgr de Nancy, qui, après avoir entendu M. Ducharme prêcher sur l'enfer, se plaisait à dire en le saluant : « Voici l'homme qu'on aime à voir, mais qu'on aime encore mieux à entendre. » Notre orateur affectionnait les grands sujets dont je viens de parler. Il y revenait tous les ans, à peu près aux mêmes époques, et c'était toujours avec le même succès. Le silence profond de l'auditoire, tous ces regards fixés sur l'orateur, ces larmes et ces soupirs attestaient assez que l'éloquence triomphait.

M. Ducharme communiquait à son auditoire toutes les passions qui l'agitaient lui-même. On disait de lui qu'il pouvait faire pleurer ou rire comme il le voulait, et de fait il en était de ses discours comme de toutes les choses de la vie humaine : le rire s'y trouvait souvent à côté des larmes. De la crainte salutaire des jugements de Dieu, de cette componction qui brise les coeurs pénitents, il faisait passer à la joie, à l'espérance, par un mouvement subit, sans presque de transition. D'un fait qui avait provoqué l'hilarité de son auditoire, on le vit un jour tirer des réflexions si touchantes qu'elles émurent jusqu'aux larmes !

C'était dans l'évangile du dimanche que M. Ducharme trouvait le sujet le plus ordinaire de ses instructions. Il en prenait un texte, l'expliquait, le commentait, et en tirait des conclusions pratiques appropriées aux divers besoins de sa paroisse. Il paraissait avoir étudié beaucoup l'Écriture Sainte : il en citait à chaque instant des passages, il rappelait à propos les vertus des saints personnages de l'ancien et du nouveau Testament. L'histoire de Joseph, de Job, de la chaste Suzanne lui fournissait des réflexions pleines de charme et d'intérêt.

Aux fêtes, il traitait les grands mystères de la religion. Le jour des morts, il trouvait des accents déchirants pour implorer la pitié en faveur des pauvres âmes du purgatoire. Avec quel silence religieux il était écouté le vendredi saint, quand il faisait le récit de la Passion ! Quel mouvement dans l'auditoire, que de larmes, quand il élevait entre ses mains le bois de la croix et conviait les fidèles à l'amour de ce Dieu qui nous a tant aimés ! Au jour de Pâques, il se plaisait à mettre sous les yeux toutes les circonstances de la Résurrection. On se rappelle encore avec quel naturel et quelle vivacité il peignait l'inquiétude, la surprise et la joie des saintes femmes !

L'explication de l'évangile l'amenait à parler des devoirs du chrétien. Il tonnait contre le

blasphème, l'ivrognerie, l'impudicité et présentait ces vices sous des couleurs si noires qu'il inspirait aux autres l'horreur qu'il en avait lui-même. On se rappelle entre autres les rudes leçons qu'il donnait aux ivrognes. Il avait acquis sur eux tant d'empire qu'il pouvait impunément les faire mettre à genoux et briser leurs bouteilles sous leurs yeux.

M. Ducharme prêchait bien haut le respect et l'obéissance que les enfants doivent à leurs parents. On voyait qu'il avait été élevé dans les plus nobles sentiments de la piété filiale. Ses sermons étaient accompagnés ordinairement d'un trait qui laissait une impression profonde. Dans une paroisse, que nommait M. Ducharme, un jeune homme s'était éloigné de sa famille, comme un autre prodigue, pour chercher ailleurs plus de liberté. Au bout de quelques mois, agité par les remords de sa route et les souvenirs de la maison paternelle, il se décide à revenir auprès de ses parents. C'était à la fin de l'hiver, la glace était dangereuse sur le Saint-Laurent, car la débacle menaçait. Malgré le péril, le jeune homme se hasarde sur le fleuve. Il a à peine atteint le milieu de la traversée, que la glace se met en mouvement avec un bruit sourd semblable au roulement du tonnerre. Surpris au milieu des glaçons qui se brisent et s'entrechoquent les uns contre les autres, le jeune

homme fait des efforts inouïs pour se dérober à l'abîme qu'il voit à chaque instant s'entr'ouvrir sous ses pieds. L'espérance de revoir bientôt ses parents ranime toutefois son courage et redouble ses forces. Cependant, au bruit de la débacle les gens des environs sont accourus sur le rivage. Ils aperçoivent ce jeune homme qui se débat au milieu des glaces flottantes et implore du secours avec des cris déchirants. Vaine prière! il est impossible de parvenir jusqu'à lui. Au milieu de cette foule immobile et muette d'honneur, se trouvent les parents du malheureux jeune homme. Ils reconnaissent leur fils, le fils reconnaît son père et sa mère qui lui tendent les bras, faible secours dans un tel péril, mais le seul que leur tendresse permet de lui donner! Témoins impuissants de cette lutte affreuse contre la mort, ils sont là, immobiles, priant pour leur fils et l'encourageant de la voix et du geste. Mais lui, succombant à la fatigue, laisse bientôt échapper le glaçon qu'il tenait encore et disparaît pour toujours sous les flots! C'est là l'un des traits que M. Ducharme se plaisait à raconter et qu'il accompagnait de tout le prestige de son débit, afin d'inspirer aux enfants rebelles le crainte des jugements de Dieu. Le fait était présenté avec des couleurs si vives que l'auditoire demeurait saisi de ter-

reur, croyant presque assister à cette scène déchirante.

C'était encore un talent de M. Ducharme de narrer avec une rare perfection. Il se représentait vivement toutes les circonstances d'un fait et les peignait de même. Les personnages apparaissaient avec leurs sentiments, leur air, leur langage. On croyait les voir, et la perfection du débit rendait encore le charme plus complet.

Notre orateur terminait souvent ses sermons par une invocation à la sainte Vierge. Comme il s'arrêtait avec amour sur cette figure douce et sereine de Marie! Il fallait le voir alors, le visage enflammé, les yeux pleins de larmes et tournés vers le ciel. Il fallait l'entendre de sa voix émue prononcer cette prière, qui, inspirée par la confiance la plus vive, s'échappait de son coeur comme un jet de flamme!

M. Ducharme n'avait pas seulement que de grands sujets à traiter dans son église. Le pasteur, pour sauver les âmes, doit se faire tout à tous, comme Jésus-Christ. Il est là, dans sa paroisse, comme une sentinelle vigilante, toujours attentif pour découvrir et déjouer les ruses de l'ennemi, toujours prêt à arracher l'ivraie, aussitôt qu'elle se montre dans le champ du père de famille. Les sollicitudes du ministère obligeaient donc souvent M. Ducharme de des-

cedre à des détails vulgaires dans les avis qu'il donnait à ses paroissiens. C'était merveille alors de le voir se tirer d'affaire en se jouant pour ainsi dire des difficultés de son sujet. Il n'y avait pas de chose si petite et si mesquine pour laquelle il ne sut trouver un mot piquant, une tournure élégante, qui déguisait parfaitement la pauvreté du sujet. Il pouvait réellement dire tout ce qu'il voulait en chaire. C'était un droit qu'il s'était acquis par son talent et que personne ne songeait à lui contester. Les auditeurs même les plus exigeants lui pardonnaient volontiers toutes ses hardiesses pour le tact infini avec lequel il traitait et les hommes et les choses.

Il eut souvent à toucher des matières délicates. Il lui arriva rarement de se compromettre. Il ne se gênait pourtant en aucune manière, mais il avait un singulier talent : c'était de pouvoir aller jusqu'à l'extrême limite de la prudence sans la dépasser. Il cherchait même parfois le péril pour avoir l'occasion de s'y soustraire par un tour de force. Souvent on le voyait prendre un malin plaisir à mettre en jeu la sagacité de son auditoire. Soudain, au milieu de la surprise générale, il tombait sur un sujet scabreux, hérissé d'écueils. Un seul mot pouvait le compromettre, et ce mot semblait à chaque instant vouloir s'échapper de ses lèvres.

On craignait, on tremblait pour l'imprudent orateur, et lui, que faisait-il? Il se moquait du danger, il tournait longtemps autour du précipice et, au moment où l'on croyait l'y voir tomber, il était déjà loin, se riant de ces craintes chimériques!

A un coeur sensible aux plus délicates émotions de l'âme, M. Ducharme joignait un esprit fin et caustique qui le servait à merveille pour l'ironie. Aussi ne se faisait-il pas faute d'employer cette arme contre les fauteurs de désordre et les esprits faux qui sont ordinairement en lutte avec leur curé. Il ne leur épargnait pas les sarcasmes les plus amers. Seulement, en dévoilant les desseins perfides et en critiquant les travers d'esprit, il savait ménager les personnes. Sur ce point il était d'une réserve et d'une prudence qui lui conciliait, sinon l'affection, du moins l'estime et le respect de tous.

En 1837, lorsque sa paroisse était travaillée en tous sens par les meneurs de l'insurrection, il prêcha fortement le respect dû à l'autorité. Il le fit pourtant sans s'aliéner les patriotes. Placé sur un terrain neutre, il parut agir comme conciliateur entre les deux partis et sut se rendre utile aux uns et aux autres. Quand le mouvement eut été comprimé par le fer et la flamme, son intervention auprès des chefs militai-

res contribua puissamment à sauver ses paroissiens les plus compromis.

Ce que M. Ducharme ne pouvait emporter de haute lutte, il le gagnait par l'adresse et l'insinuation. Son auditoire étant à peu près toujours le même, il savait comment le prendre et n'était jamais à bout de ressources. Par un détour habile, une louange ou un reproche ménagé à propos, en s'adressant tour à tour aux sentiments d'honneur et de religion, il triomphait de toutes les résistances et faisait toujours accepter ses idées et ses plans. C'est ainsi qu'il parvint à intéresser toute sa paroisse en faveur de son collègue et en obtint des secours pour la construction des bâtisses qu'il dut entreprendre.

Il est facile de concevoir quelle heureuse influence pour le bien dut exercer une parole aussi puissante. Quand M. Ducharme arriva à Sainte-Thérèse, il régnait de graves désordres dans cette paroisse composée de gens ignorants et grossiers. Le nouveau curé en imposa tout d'abord par la force de son éloquence. Ses paroissiens l'admirèrent, prirent du plaisir à l'entendre et finirent bientôt par l'aimer comme un père. Ce n'est pas qu'ils eussent avec lui ces rapports intimes et familiers qui engendrent naturellement l'affection. Au contraire, ils ne le voyaient guère qu'à l'autel, au con-

fessionnal et en chaire. Mais l'ascendant de sa parole, qu'ils entendaient souvent, suffisait pour établir entre eux et lui l'union de pensées et de sentiments qui est le lien solide de l'amitié. Dès lors, M. Ducharme put obtenir tout ce qu'il voulut. A sa voix, les désordres cessèrent, la crainte d'encourir ses reproches retint dans le devoir ceux que la persuasion ne pouvait gagner et en peu d'années la paroisse fut régénérée tout entière. Bien plus, les habitants de Sainte-Thérèse se firent dans les paroisses voisines une telle réputation de régularité et de vertu que leur présence suffisait quelquefois pour arrêter le scandale. « Prenons garde à nos paroles, se disaient les libertins, voici un homme de Sainte-Thérèse. » N'est-ce pas là le plus bel hommage à rendre aux sermons d'un curé?

L'éloquence de notre orateur était éminemment populaire. Il prêchait pour son auditoire et pour sa paroisse. Mais il n'y avait rien dans son langage de trivial ou de commun. Il connaissait parfaitement sa langue et savait la manier avec une habileté que l'improvisation même la plus rapide ne pouvait mettre en défaut. L'expression juste lui échappait rarement. Sa phrase était correcte, élégante et polie. Il se piquait de beau langage et d'atticisme, même dans la prononciation. Certaine

paroisse où l'on se permit de le trouver en faute sur ce point, peut se rappeler encore quelle rude leçon elle reçut du malin prédicateur qui n'entendait pas toujours le badinage!

M. Ducharme prêchait ordinairement de l'autel et revêtu des habits sacerdotaux. Il pensait sans doute que la pompe de ces habits sacrés ajoute à la dignité du prédicateur et impose plus de respect pour la parole. Toujours est-il qu'il montait rarement en chaire. Il semblait s'y trouver mal à l'aise et dans une position qui nuisait à sa contenance oratoire. De l'autel, sa voix parvenait claire et distincte à tous ses auditeurs. La première fois qu'il parla dans son église, on raconte que tous les hommes à peu près laissèrent leurs bancs et s'approchèrent de la balustrade, pour être mieux à portée de l'entendre. Il laissa faire, parla le mieux qu'il put et ajouta en finissant: « Mes enfants, je vous remercie de l'attention que vous apportez à m'écouter, vous me donnez l'espérance que vous profiterez de mes sermons. Mais à l'avenir, je vous prie de rester dans vos bancs et je vous promets que vous m'entendrez. » Le curé tint parole et les paroissiens ne se dérangèrent plus.

M. Ducharme passait sans effort des tons les plus graves aux tons les plus aigus. Les exercices de musique, auxquels il s'était livré dès

l'enfance, avaient contribué à rendre sa voix très souple et très flexible. Il en faisait ce que peut faire de son instrument le musicien le plus habile. Il avait surtout un talent merveilleux pour la ménager et l'harmoniser avec les idées qu'il avait à exprimer. On conçoit alors quelle devait être la puissance de cette voix dont le timbre seul avait déjà quelque chose de saisissant. Dans les mouvements pathétiques, elle avait pour aller au coeur des accents pénétrants. S'agissait-il d'inspirer l'horreur ou l'effroi, elle rendait un son sourd et lugubre qui faisait frémir. Aussi, doit-on l'avouer, sa voix heureuse était pour beaucoup dans les succès de notre orateur. Il lui devait en partie cette force et cette onction qui faisaient le plus beau caractère de son éloquence. Il était réellement *orator ab ore*.

M. Ducharme gesticulait peu. Même dans la chaleur du débit, on voyait rarement son bras se déployer tout entier. Mais ce défaut d'action, si c'en est un, était amplement compensé par l'expression de la figure. On pouvait lire sur ses traits le jeu des diverses passions qui agitaient son âme. Dans les grands mouvements, son visage enflammé rayonnait et semblait presque offrir quelque chose d'inspiré. Son regard était d'une vivacité singulière, soit qu'il se reposât avec les pensées douces et gra-

cieuses, soit qu'il s'allumât sous l'influence d'une forte émotion.

Pour donner plus de puissance à sa parole, M. Ducharme ne négligeait aucun moyen de l'art. Il ne dédaignait pas même ce qu'on pourrait appeler les *ruses du métier*, et c'est ainsi qu'il produisait souvent des effets semblables à des coups de théâtres. Il savait employer à propos les soupirs étouffés, les éclats de voix, les suspensions brusques, qui forcent l'auditeur de s'arrêter sur une pensée dominante. Il lui arrivait souvent de terminer brusquement son discours par un mot qui renfermait une exhortation vive ou menaçante: « Réfléchissez!... Tremblez! » ... Quelquefois encore on le voyait se tourner vers l'autel et saisir précipitamment le missel: « Ce n'est pas moi qui vous parle, s'écriait-il alors, c'est Dieu lui-même: écoutez l'Évangile! »

III

M. Ducharme n'était pas éloquent uniquement en chaire. On peut distinguer deux hommes dans un véritable orateur: l'un qui parle de haut, juge, conseille, dissuade avec force et autorité, domine un nombreux auditoire par la pompe du langage, par les grandes figures et les grands mouvements de l'éloquence; l'autre,

sur un moindre théâtre, dans le commerce ordinaire de la vie, plaît, intéresse, charme par la vivacité de son esprit, sait instruire avec simplicité et gaieté, donner un conseil, faire un reproche avec autant de tact que de finesse. Or ces deux hommes, l'orateur public et l'orateur privé, se trouvaient dans M. Ducharme. L'un se montrait en chaire à sa paroisse assemblée. L'autre paraissait dans le cercle intime de ses amis et surtout de ses jeunes gens dont il avait fait ses élèves ou plutôt ses enfants. Il leur parlait beaucoup et par devoir et par plaisir. Et l'on peut se figurer quelle puissance devait avoir sur ces jeunes têtes et ces jeunes coeurs cette parole vive, que relevait encore la dignité du prêtre ! Son influence morale s'exerçait surtout dans les lectures spirituelles, où, soit dit en passant, on ne lisait presque jamais, car quel livre eût pu remplacer auprès de ses élèves la voix de M. Ducharme ? Donnait-il un conseil, c'était en l'appuyant de raisons si fortes, si pressantes, si insinuanes, qu'il fallait se ranger à son avis. Avait-il un reproche à adresser, il faisait trembler quelquefois par le feu de son regard et par la sévérité foudroyante de ses paroles. Mais le plus souvent, il grondait, menaçait quelque peu, se plaignait beaucoup, et, les larmes aux yeux, de sa voix la plus tendre, faisait sentir la blessure qu'on avait faite

à son coeur. Et ses élèves, que pouvaient-ils faire alors? sinon pleurer avec lui, regretter le passé, et promettre pour l'avenir de ne plus contrister un tel père! A l'heure des jeux, M. Ducharme paraissait encore. On le voyait entouré de ses enfants, causant avec entrain, badinant avec finesse, égayant par ses histoires, dont il était souvent et le conteur et le héros. Il en avait un ample répertoire et, pour juger du charme qu'il savait leur donner, il suffit de se rappeler cette tournure originale d'esprit qui se transmettait, comme un héritage, dans sa famille... M. Ducharme aimait aussi à faire la classe. Comment ne l'aurait-il pas aimé? Il y trouvait l'occasion d'instruire et d'amuser ses chers enfants, de se distraire et de s'amuser lui-même. Je ne sais si, dans ses classes, l'agréable ne l'emportait pas sur l'utile, ou si la récréation ne chassait pas quelquefois le travail. Je ne pourrais dire non plus si l'auteur latin, la grammaire ou la rhétorique ne souffraient pas des digressions, des anecdotes et des bons mots fréquents du professeur. Ce dont je suis certain, c'est que M. Ducharme intéressait toujours ses élèves et leur faisait passer des heures délicieuses, tant il avait de ressources dans l'esprit, l'imagination et la mémoire! Il savait leur inspirer de l'émulation et les décidait quelquefois à faire d'énergi-

ques efforts pour le seul plaisir de recevoir une louange de sa bouche.

Je terminerai maintenant par où j'ai commencé. M. Ducharme avait reçu de la nature, ou plutôt de Dieu, toutes les qualités qui font l'orateur. Il était doué surtout d'une sensibilité exquise et c'est ce qui explique les grands succès de son éloquence. Il s'impressionnait facilement et fortement, et ses organes, instruments dociles, rendaient de la même manière tous les sentiments qui remplissaient son âme. Ainsi, dans les sujets pathétiques, on voyait bientôt les larmes mouiller ses yeux : il pleurait et ses auditeurs pleuraient avec lui. C'était, comme on le voit, l'application du grand principe de l'art : *Si vis me flere dolendum est primùm ipsi tibi*. M. Ducharme n'avait pas d'autre secret pour agir sur les âmes. Ce fut celui d'ailleurs de tous grands orateurs : ils n'ont été éloquents que par le coeur !

Août 1865.

Mgr BOURGET

Mgr Ignace Bourget¹ est descendu dans la tombe, mais il vit toujours dans ses oeuvres! Nous l'y retrouvons tout entier, avec son admirable dévouement à l'Eglise, avec sa haute intelligence des besoins de son diocèse, avec son activité prodigieuse pour mettre en oeuvre toutes les ressources du zèle et de la charité.

Il nous convient de rappeler, dans ces pages, quelle part il a prise à la fondation et aux développements du séminaire de Sainte-Thérèse. Evoquer ces souvenirs, c'est glorifier le grand évêque et, pour nous, c'est aussi remplir un devoir de reconnaissance, c'est rendre hommage à la mémoire d'un second fondateur.

Le sujet que nous abordons nous reporte aux débuts de son glorieux épiscopat. C'était en 1837, l'année même où se terminait à Sainte-Thérèse le premier cours complet d'étude. Depuis plus de dix ans, M. Ducharme travaillait à

¹ Mgr Ignace Bourget, le deuxième évêque de Montréal, né à Lévis le 30 octobre 1799, ordonné prêtre le 30 novembre 1822, sacré évêque le 25 juillet 1837, mort au Sault-au-Récollet le 8 juin 1885. Cet article fut écrit, pour les *Annales*, au lendemain de sa mort.

la fondation de son collègue. Ce qu'il y avait mis de soucis, de labeurs, de sacrifices et de souffrances, ceux-là seuls qui en furent les témoins, les anciens élèves, peuvent le dire. Mais à mesure que le nombre des élèves s'était accru et que les classes s'étaient multipliées, la tâche était devenue plus lourde. En 1837, M. Ducharme sentit qu'il n'y pouvait plus suffire. Il était arrivé, non au bout de son dévouement, mais au bout de ses forces et de ses ressources. Ce fut alors que, pour obtenir les moyens de continuer son oeuvre, il se tourna vers Mgr Bourget. Ces deux hommes s'étaient rencontrés autrefois au séminaire de Québec, l'un régent, plein de zèle et tout dévoué à ses élèves, l'autre écolier pieux, docile, soumis, attaché à ses maîtres. Maintenant l'écolier était devenu évêque de Telmesse et coadjuteur de Montréal. M. Ducharme voulut qu'il devînt aussi le protecteur de son institution naissante, et Mgr Bourget accepta ce titre avec tous les devoirs qu'il imposait. Heureux de pouvoir à la fois servir l'Eglise et suivre l'impulsion de son coeur reconnaissant, il seconda de toutes ses forces les vues de son ancien maître et appuya ses démarches auprès de l'évêque diocésain, Mgr Lartigue.

Grâce à cette puissante entremise, M. Ducharme obtint de faire admettre ses trois

finissants à l'étude de la théologie et d'en garder deux auprès de lui en qualité de collaborateurs. Cette haute faveur comblait ses vœux, car il y voyait la reconnaissance officielle de son établissement par l'autorité épiscopale. Mais, dans la pensée de Mgr Bourget, ce n'était là qu'une pierre d'attente et la première assise de l'oeuvre qu'il projetait. En 1840, la mort de Mgr Lartigue le faisait évêque de Montréal. Jetant les yeux sur son immense diocèse, il n'y vit pas de besoin plus pressant que le recrutement du clergé, ni de moyen plus sûr d'y pourvoir que de s'inspirer des règles de la sainte Eglise formulées au concile de Trente. Un petit séminaire, c'est-à-dire une maison d'étude et de prière destinée exclusivement aux jeunes gens qui aspirent à l'état ecclésiastique; un asile qui protège contre les dangers du monde les vocations naissantes; une école où les jeunes clercs, en cultivant les lettres, se forment aux vertus qu'ils devront un jour prêcher aux peuples de paroles et d'exemples; un noviciat où les élèves du sanctuaire sucent, pour ainsi dire, la piété avec le lait et s'accoutument à porter de bonne heure le joug aimable du Seigneur, voilà l'idée que Monseigneur entreprit de réaliser. Les éléments de cette oeuvre se trouvaient préparés dans la maison de M. Ducharme. L'évêque leur

donna une forme régulière et définitive par le mandement, qui, le 18 décembre 1841, constituait le petit séminaire de Sainte-Thérèse. L'institution de M. Ducharme entraît dans une phase nouvelle. Greffée sur le tronc vigoureux de l'Eglise, elle allait participer à cette sève de vie qui assure aux oeuvres ecclésiastiques l'existence et la durée. Dès ce moment, Mgr Bourget pouvait dire au fondateur : « Votre séminaire est bâti sur de solides fondements, les saintes règles de l'Eglise universelle réunie dans le saint concile de Trente. Assis sur ce rocher inébranlable, les vents des tempêtes qui s'élèveront contre lui ne sauraient l'ébranler ». (Lettre du 27 février 1844).

L'institution fondée, il restait à en organiser le gouvernement, à créer un corps administratif, à lui donner une existence civile, à le pourvoir d'une dotation. C'étaient des oeuvres difficiles qui ne purent s'accomplir qu'à travers bien des obstacles. Mais l'évêque était là, éclairant, dirigeant, animant, fortifiant le zèle de ses collaborateurs. Malgré l'affection qu'il portait à M. Ducharme, il ne craignit même pas de le contrarier et de l'attrister, pour mieux assurer le succès de son oeuvre. Il fit plus encore. A une époque critique, alors que certaines faiblesses dans la direction compromettaient à la fois la discipline et les études, Monseigneur inter-

vint par un acte d'autorité et sauva l'institution en la guérissant d'une sénilité précoce qui l'entraînait à sa ruine.

Après cette période de formation, quand le petit séminaire fut affermi sur ses bases, l'action directe de l'évêque devint moins nécessaire et partant moins fréquente. Mgr Bourget n'en continua pas moins de veiller sur son oeuvre et d'en suivre les développements avec une sollicitude qui embrassait tous les intérêts, la piété, la discipline et les études, aussi bien que les finances et la santé des élèves. Et cette sollicitude, il la garda jusqu'au sein de sa retraite. En se déchargeant de l'administration du diocèse, il ne s'était point désintéressé, en effet, des oeuvres qui avaient été l'objet de son zèle. Il les portait toujours dans son coeur. On le vit bien à Sainte-Thérèse, lorsque, le 7 mars 1881, répondant à nos hommages, le grand évêque épancha son âme :

« En ce jour, disait-il, je me reporte aux années anciennes, et c'est un bonheur pour moi de faire la comparaison du présent avec le passé, d'exprimer mon admiration sur la conduite qu'a tenue la Providence envers cette maison et de constater combien ce petit séminaire a grandi et prospéré. Lorsque je l'ai vu naître j'étais encore jeune évêque et je suis heureux de dire que le fondateur et moi avons vécu,

avancé dans la vie et vieilli ensemble. Ensemble nous nous sommes concertés sur les moyens à prendre pour faire arriver l'institution à une solide et véritable prospérité. Il était tout naturel qu'à la vue de ses petits commencements nous disions alors les paroles de la Sainte Ecriture *Nolite timere pusillus grex*, et cela, tout en lui donnant notre bénédiction, tout en souhaitant de voir le succès couronner l'entreprise. Aujourd'hui, nous voyons cette bénédiction réalisée, ces vœux accomplis . . . Si je considère le passé, si je regarde le présent, si je prévois le futur, tout me porte à concevoir de grandes espérances pour l'avenir réservé au séminaire de Sainte-Thérèse. Qu'il soit béni, le Seigneur qui a bien voulu se servir de moi, faible instrument, pour seconder ses desseins et fonder une oeuvre qui promet tant pour la religion et la patrie! . . . Oui, je porte bien haut mes espérances pour l'avenir de ce collège. Dieu, qui l'a béni avec tant d'amour, voudra continuer à le protéger, je n'en doute pas, et, fidèle à sa mission, il aura un succès toujours croissant. »

Quel était ce regard jeté dans l'avenir? Etait-ce une simple conjecture ou un coup d'oeil prophétique? Ces paroles étaient prononcées presque à la veille de la catastrophe qui devait, ce semble, anéantir pour nous les espérances de

l'avenir comme les joies du présent. A travers les flammes où le vieux collègue allait s'abîmer, Monseigneur voyait-il déjà se dessiner à ses yeux les murs de cette maison nouvelle?... Quoiqu'il en soit, après avoir pleuré sur nos ruines et appelé de ses vœux notre résurrection, il put la voir de ses yeux dans la dernière visite qu'il fit à Sainte-Thérèse le 19 septembre 1882. Il fit le tour du nouvel édifice et le bénit, en même temps qu'il nous disait: « Consolerez-vous, un autre collège plus grand et plus magnifique s'élève à côté des ruines. Je vois ici l'action ordinaire de la Providence. Quand Dieu envoie des épreuves aussi terribles, il permet que l'on se relève plus fort pour continuer à faire le bien. »

Ces paroles nous restent comme le gage assuré de nos espérances. Ainsi bénie par le grand évêque, bénie dans sa résurrection comme dans sa naissance, bénie à toutes les phases de son développement, notre institution est marquée du sceau de ces oeuvres qui durent et auxquelles Dieu réserve une fécondité toujours croissante pour l'honneur et l'avantage de son Eglise.

Mais, en songeant à ces glorieuses destinées, nous n'oublions jamais celui qui en posa le fondement. Dans l'oeuvre de ce petit séminaire, nous glorifions la haute intelligence qui en con-

cut le dessein, le grand coeur qui l'inspira, la forte volonté qui l'accomplit. Nous bénissons la main pieuse qui consacra à l'Eglise l'institution de M. Ducharme, la main prudente qui en dirigea le premier essor, la main ferme qui la soutint contre tous les obstacles et sut la sauver à l'époque la plus critique de son existence. Nos désirs et nos voeux pour ce pontife bien-aimé n'ont pu le soustraire à la loi inexorable de toute vie humaine. Mais nous gardons au moins cette assurance qu'il veille encore sur nous et nous protège toujours, ce pasteur, ce père, ce second fondateur, que nous aimons à voir, au delà de la tombe, tout rayonnant de jeunesse et d'immortalité et revêtu de la gloire que Dieu réserve aux grands et saints pontifes.

Juin 1885.

M. JOSEPH DUQUET

(Analyse et extraits d'une notice écrite en juin 1857.
par M. Louis Dagenais, supérieur du séminaire
de Sainte-Thérèse.)¹

M. Joseph Duquet était né à Sainte-Thérèse le 7 février 1811. A l'âge de 13 ans, il entra chez M. le curé Ducharme pour y faire son éducation. Par son application et ses rares aptitudes, il eut bientôt vaincu les premières difficultés, et il termina, en peu de temps, à peu près la moitié de son cours. Dès lors, tout jeune qu'il était, il fut chargé, dans le collège naissant, d'enseigner les autres. Le jour, il faisait la classe aux plus jeunes élèves, et il employait ses soirées à étudier sous la direction de M. Ducharme. Vers le même temps, il prit de lui, comme en courant, quelque leçons de musique.

¹ En 1857, Mgr Nantel, né en 1839 et entré au séminaire de Sainte-Thérèse en 1851, n'était encore qu'élève de rhétorique. C'est le supérieur du temps, M. Dagenais, qui publia dans la *Minerve*, au mois de juin 1857, la notice ici condensée au sujet de M. Duquet. Elle a été plus tard reproduite dans les *Annales térésiennes* d'octobre 1915. — Note de l'éditeur.

Il fit dans cet art des progrès si rapides qu'il put, au bout de quelques mois, toucher l'orgue de la paroisse, et qu'il devint, après quelques années, un artiste distingué. C'est ainsi qu'il passa douze ans, sans jamais cesser d'édifier par sa piété et son application au travail. En 1837, il entra dans l'état ecclésiastique, continua ensuite à se livrer à l'enseignement et prit une large part dans l'administration de la maison.

M. Duquet fut ordonné prêtre, le 2 août 1840, dans l'église même de Sainte-Thérèse. Tout concourait à faire de ce jour une belle fête. C'était le premier prêtre ordonné dans cette paroisse, où il était né et avait reçu son éducation. C'était aussi le premier élève formé par les soins de M. Ducharme, et Mgr Bourget avait décidé de le lui laisser comme vicaire pour le soulager dans ses fatigues. Tout le monde semblait partager la joie du vénérable curé qui voyait ainsi son travail béni et ses peines récompensées.

Devenu prêtre, M. Duquet fut pour M. Ducharme un auxiliaire intelligent et dévoué. Il s'occupa en particulier de l'amélioration des fermes du curé, qui devinrent, grâce à lui, une ressource précieuse pour la maison. Il fut aussi chargé par M. Ducharme de voir à l'établissement, en 1847, du couvent des Soeurs de la Con-

grégation de Notre-Dame. Il se dépensa de même, avec un beau zèle et une grande activité, à la construction du collège (celui qui fut incendié en 1881). Il devint curé de Sainte-Thérèse en 1849 et le demeura jusqu'à sa mort en 1857. Il fut supérieur du séminaire, après le départ des Jésuites, en 1849, jusqu'en 1853. Sa santé, malheureusement, se trouva vite affaiblie et ne lui permit pas de fournir une bien longue carrière. Il mourut, en effet, à 46 ans, le 17 juin 1857.

« Quoique malade et toujours souffrant, écrivait M. Dagenais, M. Duquet a rempli longtemps à la fois les diverses fonctions de supérieur, de procureur du séminaire et de curé de la paroisse. Partout, il a paru à la hauteur de ces emplois et s'est montré homme de tact et de jugement. Comme curé, il avait une singulière autorité sur ses paroissiens. La franchise de son caractère, qui se refusait obstinément à toute souplesse, était très appréciée et lui avait acquis l'estime et le sincère attachement de tous. Sa parole, quoique faible et quelquefois sévère, était écoutée avec respect. Il ne s'épargnait en rien et ne tenait compte ni de sa pauvre santé ni de ses souffrances. Au milieu des privations qu'il s'imposait et des fatigues qui en résultaient, il répondait en badinant à ceux qui le pressaient de prendre plus de soin de lui-

même: « Laissez servir la machine tant qu'elle pourra. Quand elle sera usée, vous la mettrez au grenier. » Comme prêtre, il pratiquait en toute simplicité, mais avec sévérité, les vertus de son saint état. Dans une occasion où il crut utile de parler de lui-même, il put dire sans ostentation, mais avec vérité, du haut de la chaire, en face de toute la paroisse: « Je défie qui que ce soit, de quelque âge qu'il soit, de me reprocher une parole ou un signe contraire à la modestie depuis l'âge de 13 ans que je suis avec vous. » C'est là un beau défi, disait un vénérable évêque. Combien peu pourraient en faire un semblable!

« M. Duquet a toujours porté le plus vif intérêt à la classe si importante des cultivateurs. Né et élevé au milieu d'eux, il connaissait leurs travaux, leurs qualités et aussi leurs besoins. Il s'affligeait plus que personne des efforts que l'on fait trop souvent pour tromper l'habitant des campagnes, lui arracher sa bonne foi, sa droiture naturelle et les vertus qui font son bonheur. Il affectionnait singulièrement l'agriculture et ne cessait en toute occasion d'y encourager par ses conseils et par son exemple. Les fermes qu'il a dirigées sont devenues de vraies fermes-modèles. Ses leçons, données en lectures publiques, étaient pratiques, à la portée de

tout le monde, et, effectivement, elles profitèrent à un grand nombre.

« Tout en accomplissant ses multiples devoirs, M. Duquet sentit, jeune encore, le mal qui le minait progresser lentement. Les secousses se firent peu à peu plus fréquentes et plus violentes. Parfois, il éprouvait des douleurs aiguës. Mais il se rétablissait comme par miracle et reprenait le travail. En 1855 cependant, il dut se condamner à ne presque plus sortir de son appartement. Quand même, dans cette retraite obligée, il sut encore se rendre utile par ses conseils. Dans cet état de souffrances, ses vertus, sa bonté naturelle, son excellent cœur et la richesse de son caractère parurent davantage. Constamment, il se montrait gai et il envisagea la mort avec la sérénité du juste . . .

« A ses funérailles (22 juin 1857), M. le supérieur Tassé, qui lui avait succédé dans cette charge en 1853, prononça son éloge du haut de la chaire, au milieu d'un concours immense du clergé et du peuple. Il loua ses vertus, les qualités de son esprit et de son cœur, son activité de toujours et sa belle franchise, et, en disant adieu à ses restes inanimés, il le remercia des éminents services qu'il avait rendus à la maison, comme aussi des beaux exemples qu'il avait donnés à tous . . .

« Rivalisant de zèle avec son généreux bienfaiteur M. Ducharme, écrivait encore M. Dagenais, M. Duquet consacra, comme lui, ses jours et sa vie au bien de la religion et à la cause de l'éducation. On pourrait justement écrire de ces deux hommes qu'ils se sont complétés l'un l'autre par leurs qualités diverses. Pendant que l'un créait et fondait, l'autre achevait et consolidait. M. Ducharme se plaisait à appeler M. Duquet son bras droit, et, certes, jamais qualificatif ne fut mieux mérité!

« Ouvrier infatigable de bonnes oeuvres, M. Duquet a eu la consolation, quoiqu'il soit mort jeune, de recueillir quelques-uns des fruits de son labeur. Il a habité les édifices qu'il avait construits, il s'est abrité à l'ombre des arbres qu'il avait plantés, il a joui des embellissements qui étaient son ouvrage, surtout il a vu le progrès de l'institution pour laquelle il s'était dépensé toute sa vie. Premier prêtre formé à Sainte-Thérèse, il a pu compter, de son vivant, quarante autres prêtres plus un, sortis de cette maison, répandus au Canada, aux Etats-Unis et jusqu'aux extrémités du continent. Il aurait pu jouir de ces succès encore longtemps. Mais ses années se sont trouvées vite pleines, le ciel l'a jugé mûr avant l'automne et il a été moissonné peu après la première moitié de sa course.

« Son nom, bien qu'il ne soit gravé ni sur le marbre ni sur la pierre, et qui nous est cher à tant de titres, ne saurait périr. Il sera joint, dans la gratitude des générations, à ceux des bienfaiteurs de notre pays, les Ducharme, les Girouard, les Painchaud et autres, qui ont si largement mérité de l'Eglise et de la patrie. A lui aussi, comme à tous ces hommes généreux, l'histoire devra une belle page et la postérité une longue reconnaissance. »

Juin 1857.

M. STANISLAS TASSÉ

(Analyse et extraits d'une notice écrite en janvier 1891
par M. Siméon Rouleau, professeur de rhétorique
au séminaire de Sainte-Thérèse.)¹

« Ils s'en vont vite les anciens du sacerdoce, écrivait M. Rouleau en 1891. Les vides se multiplient autour de nous. Lorsque, surtout, ceux qui partent ont joué un rôle marquant dans l'histoire de notre époque, il semble qu'on ne peut plus les remplacer. Nous étions si habitués à les voir à la tête des grands mouvements du monde religieux, social et politique, que, tant qu'ils ont vécu, nous, leurs élèves, nous nous pensions toujours jeunes. Et c'est pourquoi leur disparition nous fait vieillir.

« M. Stanislas Tassé, ancien supérieur de Sainte-Thérèse, vient de s'endormir dans le Seigneur. Hâtons-nous de retracer sa vie — c'est un devoir que la gratitude nous impose et que l'amitié nous rend doux — avant que sa

¹ En 1891, Mgr Nantel était supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse. Mais, au moment de la mort de M. Tassé (20 janvier), il était en voyage en Europe, et c'est M. Rouleau qui écrivit, dans les *Annales térésiennes*, la notice qui est ici analysée.—*Note de l'éditeur.*

tombe ne se ferme, afin que son souvenir nous reste et nous instruisse. »

M. Tassé était né, le 11 mars 1820, à Saint-Laurent, près Montréal, de l'une de ces familles patriarcales de chez nous, où se cultivent comme un héritage les vertus à la fois simples et vigoureuses qui sont si propres à former des âmes sacerdotales et à donner à l'Eglise des sujets distingués. Sa mère était une Aubry, la soeur des trois frères, les vénérables abbés Aubry... Tassé et Aubry, deux noms qui sont encore l'honneur de notre clergé, car la vieille souche a conservé sa sève et pousse toujours des rameaux de bénédictions...

M. Saint-Germain, le curé du temps à Saint-Laurent, remarqua de bonne heure le jeune Stanislas, comme aussi plus tard ses deux frères cadets, Maxime et Alphonse, qui, tous deux également, sont devenus prêtres. Frappé du sérieux et des talents de Stanislas, il conseilla à ses parents de le mettre au collège, en leur faisant espérer qu'ils ne regretteraient pas les sacrifices qu'ils allaient s'imposer pour lui. A 12 ans, en septembre 1832, l'enfant commençait, en effet, son cours d'étude à Sainte-Thérèse. Pendant les quatre années qu'il y passa, il se distingua par son application et ses succès. Mais, le collège de M. Ducharme n'était alors qu'à la période de son organisation et l'on

ne pouvait encore qu'entrevoir sa grandeur future. Sur l'avis de ses oncles, les prêtres Aubry, il fut décidé que Stanislas irait, en 1836, continuer son cours au séminaire de Québec. Il y remporta des succès éclatants. «Je suis content de toi, mon enfant, lui disait M. Ducharme, tu fais à Québec l'honneur de mon petit collège.»

Sa philosophie terminée, en 1840, Stanislas Tassé fut envoyé à Sainte-Thérèse par Mgr Bourget. Cependant, comme il était encore assez perplexe au sujet de sa décision, il professa d'abord en qualité de maître laïque, et il ne prit la soutane que le 14 mars 1841 — en même temps que ses élèves, à qui il enseignait la physique, la chimie et les mathématiques. Il inaugurait à Sainte-Thérèse cet enseignement des sciences, que M. Ducharme n'avait pas pu faire donner auparavant. Il fut ainsi professeur à Sainte-Thérèse deux ans. Il alla ensuite terminer sa théologie à Québec, où il fut ordonné prêtre le 29 janvier 1844. Il devint alors, au séminaire de Québec même, professeur de belles-lettres, puis de rhétorique, et ce fut pour cinq ans. En 1849, au départ des Jésuites de Sainte-Thérèse — les Pères Saché et Cicatéri, à qui Mgr Bourget avait en fait, pour l'année 1848-1849, confié la direction de la maison et des études, tout en laissant à M. Ducharme son titre de supérieur — M. Tassé revint à sa pre-

mière *Alma Mater*, et il y fut tout de suite nommé directeur des élèves et préfet des études. En même temps, il professait la théologie. Trois ans après, en 1852, il devenait vice-supérieur et, l'année suivante, en 1853, il succédait comme supérieur à M. Duquet. De 1853 à 1862, M. Tassé fut, à Sainte-Thérèse, supérieur et procureur tout ensemble. Il organisa, on peut le dire, tout le cours classique de façon solide, éleva considérablement le niveau des études et assura d'autre part la prospérité matérielle de la maison. Il ajouta une aile au vieux collège et le pourvut ensuite d'une chapelle extérieure. C'est lui aussi qui introduisit au séminaire, progrès importants pour l'époque, la lumière au gaz et le chauffage à la vapeur. Homme d'ordre et de règle, le supérieur Stanislas Tassé, qu'assistèrent bientôt ses deux frères, Maxime comme directeur et Alphonse comme premier-maître, fit observer le règlement avec énergie et vigueur. Le « règne des Tassé », ainsi qu'on l'a dénommé, valut à la maison de Sainte-Thérèse une belle renommée de discipline forte et sévère. Elle ne laissait pas cependant, il convient de le remarquer, cette discipline, d'être toujours paternelle, mais de cette paternité virile qui sait punir et corriger tout autant qu'elle sait récompenser et encourager. Au dehors, M. Tassé attirait l'atten-

tion sur son institution par des écrits publics, et même des polémiques, sur les questions d'éducation, qui eurent du retentissement. C'est sous son supérieurat que le séminaire térézien fut affilié à l'Université Laval de Québec. Il s'occupa de même beaucoup, pour sa maison et pour sa région, et cela avec une particulière compétence, des choses de l'agriculture. Comme M. Duquet, c'était un agronome distingué. En deux mots, son administration fut des plus heureuses pour le progrès du séminaire et c'est avec raison qu'on l'appelle souvent son second fondateur.

Aux vacances de 1862, M. Tassé quitta Sainte-Thérèse et devint curé de Saint-Remi. Six ans plus tard, en 1868, à la mort de M. Dagenais, le supérieur qui lui avait succédé, il revint, sur les instances des prêtres du séminaire, reprendre à Sainte-Thérèse son ancienne charge. Cette fois, il ne l'occupait que deux ans. Il avait maintenant un peu vieilli et naturellement changé ses habitudes. Le bruit des enfants au collège et surtout les lourdes responsabilités lui pesaient. Il demanda et obtint de redevenir curé. Mgr Bourget le mit à la tête de l'importante paroisse de Sainte-Scholastique qu'il administra avec sagesse et dévouement pendant près de vingt ans, de 1870 à 1889. A l'âge de 69 ans,

sentant ses forces décliner, il abandonna le ministère et se retira, d'abord chez son frère le curé de Longueuil (Maxime), puis à la résidence Saint-Janvier, au Sault-au-Récollet, où il mourut, le 20 janvier 1891, à 70 ans et 8 mois.

« Arrêtons-nous un instant, écrivait sur sa tombe M. Rouleau, pour étudier l'homme que fut ce supérieur distingué. M. Tassé n'avait peut-être pas de ces talents transcendants qui font que tel ou tel, mieux doué que d'autres, étonne par la facilité avec laquelle il s'approprie tout ce qu'il étudie, qu'il brille et qu'il est remarqué au loin, pour, bien souvent, s'éclipser aussitôt. Ce qui dominait en lui, c'était un jugement sûr, développé par le travail et la réflexion, qui pénétrait l'intime des choses et le fond des questions et les gravait profondément dans son esprit. M. Tassé était un prêtre humble, simple, modeste, frugal, dur à lui-même, qui ne s'attardait guère à ce qui peut flatter les sens. Sérieux dès ses années d'enfance, il le demeura toujours. Il ne s'occupa jamais que d'études et de travaux graves. Esprit pratique, il ne s'inquiétait pas des bagatelles et du clinquant, mais visait avant tout à l'utilité et au nécessaire. Celui qui aurait vu M. Tassé sans converser avec lui eut été porté à juger qu'il était par nature plutôt concentré. C'était pourtant un expansif qui, désireux d'être serviable

à ses concitoyens, à ses confrères, tenait à communiquer le fruit de ses recherches et de ses observations, et qui ne s'en privait pas.

« Supérieur, M. Tassé était bien le représentant de l'autorité qui commande le respect et impose ses volontés. Lorsqu'il parlait aux élèves ou aux ecclésiastiques, lorsque même il ne faisait qu'apparaître devant eux, le silence était tout de suite parfaitement observé et nul n'eut osé simplement murmurer. On trouvait peut-être son commandement rude et son ton bref. Mais, on savait qu'il était rigide pour lui-même, qu'il s'efforçait d'être juste pour tous et on ne pouvait s'empêcher de l'estimer. D'ailleurs ce prêtre, d'apparence si grave et si sévère en public, se montrait en son particulier très bon, compatissant, gai même jusqu'à un certain point. On sentait qu'il avait un coeur aimant, mais qu'à ce coeur il avait mis une garde. A son premier départ de Sainte-Thérèse, en 1862, il a écrit ces deux lignes : « J'emporte un bon souvenir des élèves de la maison. Je les ai toujours aimés fortement et sincèrement, mais sans faiblesse et sans mollesse. » Le supérieur est là tout entier.

« Curé, M. Tassé fut l'homme de la prière, qui intercède pour son peuple entre le vestibule et l'autel. Très modeste dans son presbytère et très économe, il donnait aux pauvres en secret.

Toujours on était sûr de le trouver à son poste, à ses livres, à son ministère, prêt à aviser et à conseiller ceux qui allaient à lui. Surtout il était docteur, et il enseignait ses gens avec méthode, avec simplicité, avec clarté. Esclave du devoir, il n'a jamais craint de faire entendre de ces dures vérités qui blessent pour guérir, et cela sans acception des personnes. Sentinelle vigilante, il n'a jamais eu peur d'élever la voix contre les scandales qu'il faut extirper d'une paroisse. Caractère fortement trempé, d'une énergie impassible, que rien n'ébranlait et qui résistait à toutes les attaques, quand il avait examiné une question, qu'il s'était formé une conviction et qu'il croyait de son devoir de pousser une entreprise ou de s'opposer à certains empiètements, il marchait de l'avant, hardiment. Il était de ces hommes puissants dont le front ne se courbe point devant les orages et qui sourient au milieu des tempêtes . . .

« Ajoutons que, comme supérieur et comme curé, M. Tassé s'est toujours largement intéressé au progrès de sa patrie. Il étudiait et approfondissait toutes les questions d'ordre public qui surgissaient. Dans celles de l'agriculture en particulier, on l'a déjà noté, sa parole faisait autorité, et le gouvernement Chauveau l'appela à leur propos dans ses conseils. Il écrivit des articles remarquables et remarquables con-

tre l'émigration aux Etats-Unis ou en faveur de la colonisation au Canada. Il prit une part indirecte, mais active, pendant au moins trente ans, à tous les mouvements religieux, sociaux et même politiques de notre pays. Dans les questions libres, on pouvait ne pas partager toutes ses vues sans trop l'émouvoir. Quand il rompait une lance, il n'était pas sans s'attendre à recevoir des coups, et il ne les redoutait point. Je ne crois pas toutefois que jamais, au moins parmi les gens sans préjugés, on ait douté un instant de la sincérité de ses convictions et de la pureté de ses intentions.

« Quand les années eurent commencé à peser sur ses épaules et qu'il se jugea moins en mesure d'annoncer la parole de Dieu et de prêcher ses vérités comme il voulait qu'elles le fussent, de lui-même — ce qui est rare! — il songea à la retraite et il demanda à être relevé de ses fonctions. Grand, maigre, sec, tout en nerfs et tout en muscles, il n'avait guère connu, jusquelà, la maladie et les infirmités. Maintenant, chez lui, la machine humaine, usée plutôt que brisée, s'affaissait. Il comprit que sa dernière heure approchait. Il vit venir la mort en la regardant en face. Il y était préparé. Ce philosophe profondément religieux, mieux encore, ce vrai prêtre du Christ, parlait de sa fin prochaine comme l'on parle d'un voyage ordinaire.

Il avait rempli sa tâche, il ne pouvait plus rien ! Soit ! Qu'importait, estimait-il, quelques mois de plus ou de moins sur la terre ! Autour de lui, tout le monde en était édifié et dans l'admiration. En le voyant si calme et si serein, on songeait — je parle de ceux qui avaient des lettres — à ce sage de l'antiquité que l'histoire nous montre causant paisiblement avec ses disciples de sa mort imminente et de l'immortalité de l'âme. Mais M. Tassé, lui, était un Socrate chrétien. La foi au Christ l'avait toujours inspiré et soutenu, dans ses pensées, dans ses sentiments, dans ses actions. Au seuil de l'éternité, il se souvenait des promesses divines. Il allait s'endormir, oui ! mais c'était dans les bras de la miséricorde de Dieu et pour se réveiller au sein des visions éternelles . . . »

Janvier 1891.

M. LOUIS DAGENAIS

Le deuil qui afflige aujourd'hui (avril 1868) notre séminaire est partagé par les anciens élèves et les amis de cette maison. Nous leur offrons comme expression de notre reconnaissance ces quelques lignes consacrées à la mémoire de celui que nous avons perdu.

M. Louis Dagenais¹ naquit à Sainte-Rose, le 3 avril 1821, d'une famille de cultivateurs vivant dans l'aisance, mais plus riche encore des vertus chrétiennes que des biens de la fortune.

Il se fit remarquer dès l'âge de 3 ans par une sagesse peu commune. Dès lors, le curé de la paroisse, M. Bélair, d'heureuse mémoire, eut le pressentiment de sa vocation future: « Cet enfant n'est pas fait pour le monde, » disait-il à son père. Et le bon curé, après la première communion de l'enfant, ne tarda pas à lui faire commencer les études qui devaient le préparer à l'état ecclésiastique.

Ce fut à Sainte-Rose même qu'il reçut les premières leçons de latin. Sa vive intelligence

¹ Louis-Joseph Dagenais, né à Sainte-Rose, le 3 avril 1821, ordonné prêtre le 6 octobre 1844, mort à Sainte-Thérèse le 23 mars 1868.

et son application au travail hâtèrent ses progrès, et, quand il fut placé au collège, il put achever en cinq ans le reste de ses études.

M. Dagenais arriva à Sainte-Thérèse durant l'automne de 1836. Le collège était encore à son berceau. C'était le bon vieux temps, l'âge d'or de la liberté. Toute la règle se réduisait, ou à peu près, à donner au travail les heures que l'on ne voulait pas donner au plaisir. Quel écolier n'aurait pu s'accommoder d'un pareil régime? Toutefois, il paraît que M. Dagenais fut une exception en ce temps-là. Au milieu de ses bruyants confrères, c'était un élève sérieux, réfléchi, parlant peu, jouant encore moins et mettant volontiers la lecture ou l'étude à la place de la récréation. Cette maturité précoce lui prépara de brillants succès surtout dans la classe de philosophie.

Sa vocation entrevue de si bonne heure et développée depuis par de solides vertus ne faisait de doute pour personne. Il prit la soutane en 1841 et demeura au collège comme professeur. Devenu prêtre en 1844, il trouva beau de se dévouer à une grande oeuvre et il s'associa aux labeurs de M. Ducharme et de M. Duquet, qui travaillaient toujours à élever ce séminaire de Sainte-Thérèse dont ils avaient posé les fondements. Comme eux, M. Dagenais unit son sort à celui de cette maison. Il avait assisté

à sa naissance, il voulait contribuer à son développement selon toute la mesure de ses forces. Sa part spéciale dans l'oeuvre commune fut l'enseignement. Il ne laissa pas d'exercer une grande influence sur le bien général de la maison.

Pendant les quinze années qu'il fut professeur, il organisa l'enseignement des sciences dans la classe de philosophie; il eut tout à faire. D'abord avant de donner la science aux autres, il fallut l'acquérir pour lui-même. Et ce n'était pas chose facile dans une maison nouvelle et pauvre qui manquait même des livres nécessaires. M. Dagenais comprit qu'il devait chercher ailleurs ce qu'il ne pouvait trouver à Sainte-Thérèse, et ce fut l'occasion d'un assez long séjour qu'il fit, en 1846, au séminaire de Québec. C'est là qu'il put compléter ses études en mettant à profit la science et l'expérience de maîtres distingués, comme, par exemple, le célèbre abbé Holmes. Il revint de son voyage avec de précieuses connaissances, des idées nouvelles sur l'éducation, des souvenirs qui ne lui permirent plus d'oublier le séminaire de Québec ni l'affectueuse bonté de ses directeurs. Ces détails sont écrits sur des notes de M. Dagenais qu'on a trouvées après sa mort. Plus tard, M. Dagenais fit un autre voyage, aux Etats-Unis

cette fois, pour acheter des instruments de physique.

A la mort de M. Duquet, en 1857, M. Dagenais, son ami intime, fut appelé à lui succéder comme curé de Sainte-Thérèse. Depuis longtemps, il travaillait à la paroisse et y faisait goûter son aimable direction. Le titre de curé l'y attacha jusqu'à la mort pas des liens sacrés. La faiblesse de sa santé ne lui permettait d'exercer qu'une partie du ministère paroissial, où il trouvait souvent une fatigue excessive; mais il ne lui fallut rien moins que l'ordre du médecin pour l'obliger au repos et encore son obéissance ne fut jamais complète. Toujours il se réserva la haute direction de la paroisse. De même, il ne voulut pas laisser à d'autres la direction du couvent. Cette oeuvre lui était doublement chère, à raison de son importance et par le souvenir de M. Duquet, fondateur de cette maison. Aujourd'hui, maîtresses et élèves témoignent par leurs habits de deuil combien elles regrettent celui qu'elles appelaient leur père et qui les entourait en effet d'une sollicitude paternelle.

M. Dagenais administra jusqu'à la fin les affaires de la fabrique, et tout ce qu'il mit de patience, d'énergie et d'habileté, à cette chose difficile, les paroissiens de Sainte-Thérèse peuvent le dire mieux que nous. Ils voient ces

grandes entreprises qu'il sut mener à bon terme, sans que la paix fût troublée un instant dans la paroisse. Ils savent comme il leur fit accepter d'une voix unanime une répartition considérable, qui répugnait pourtant à un bon nombre. Ils ne peuvent oublier que leur église agrandie et restaurée avec magnificence demeure au milieu d'eux comme le monument de cette heureuse administration.

En 1862, M. Dagenais fut élu supérieur du séminaire. Un tel honneur devait couronner une telle carrière. Mais, en multipliant ses devoirs, M. Dagenais diminuait ses forces et précipitait le terme de sa vie. Déjà nous n'avons plus de ce digne supérieur que le souvenir de sa bonté, si attentive à ménager nos forces, si empressée à accueillir nos justes demandes, si ingénieuse à adoucir pour nous les formes du commandement.

M. Dagenais était atteint depuis longtemps de phtisie pulmonaire. Par ses heureuses habitudes d'ordre, sa vie de retraite et ses précautions d'hygiène, il avait retardé autant que possible la dernière phase de la maladie. Elle devait hélas ! enfin venir. Au moment où il allait passer en Floride pour y chercher un climat plus doux, il éprouva de vives douleurs de côté que les remèdes calmèrent, mais en réduisant le malade à une grande faiblesse. C'était au mois

de novembre dernier. En vain M. Dagenais voulut se dissimuler pour un temps la gravité de son état. Les forces s'en allaient de jour en jour. Bientôt il ne put sortir de sa chambre. Il ne voulut pas pour cela renoncer au travail. Nous le voyions encore aux livres de sa fabrique et ne laisser qu'à regret cette plume que ses doigts amaigris pouvaient à peine mouvoir. Mais si, dans cet état de faiblesse, ses organes refusaient de le servir à son gré, son intelligence lui demeurait tout entière, et il put nous aider jusqu'à la fin de ses précieux conseils. Sa patience fut une leçon pour nous. Nul d'entre nous n'a pu savoir tout ce qu'il a souffert. Seulement, nous voyions à l'abattement de sa figure que la maladie dominait sa victime et la façonnait peu à peu à l'image de la mort. Enfin arriva le jour fatal. Après plusieurs crises d'une toux violente, dont chacune nous semblait devoir être la dernière, le malade devint un moment plus tranquille comme s'il eut voulu se recueillir pour son dernier sommeil. Puis, après une courte et paisible agonie, il s'éteignit doucement entre nos bras et au milieu de nos prières. C'était le 22 mars à 11 heures du soir.

Cette mort produisit une vive impression de douleur et de regret. La foule s'empressa autour du corps pendant les trois jours qu'il de-

meura exposé dans notre chapelle. Le 25 mars, les paroissiens assemblés adoptèrent des résolutions pour exprimer au séminaire leurs condoléances et témoigner combien grande était leur part dans la perte commune. Ce fut la même pensée qui, le jour suivant, réunit pour les funérailles une foule si considérable dans l'église de Sainte-Thérèse. On voyait au chœur des directeurs du séminaire de Québec, du séminaire de Saint-Sulpice, du séminaire de Saint-Hyacinthe, du collège Sainte-Marie et du noviciat des Jésuites, de la maison des Oblats à Montréal, du collège Sainte-Marie-Monnoir, du collège Masson, du collège de Saint-Laurent, de l'école normale, nombre de curés des paroisses voisines, plusieurs autres prêtres anciens élèves et amis du séminaire, etc., etc. . .

Mgr l'évêque de Montréal (Mgr Bourget) célébra lui-même les funérailles. Avant les dernières prières, il prit la parole pour rappeler les oeuvres et les vertus du vénéré défunt... Puis, le corps fut descendu à sa dernière demeure, dans le même caveau où reposaient déjà ceux qui furent, avec M. Dagenais, les pasteurs dévoués de la paroisse et les fondateurs du séminaire de Sainte-Thérèse.

M. Dagenais parut toujours débile et souffrant, mais il avait une âme forte dans un corps faible. Il eut surtout cette force qui manque sou-

vent même aux hommes les plus courageux, il régla sa vie. Il sut faire sur lui-même ce continuel effort d'assujettir ses pensées, ses paroles et ses actes aux devoirs de chaque jour, de chaque instant. Aussi ses années furent-elles des années pleines et le pontife qui célébrait ses obsèques a pu lui appliquer la parole de nos Saints Livres : « En peu de temps il a fourni une longue carrière. » Elevé dans cette maison de M. Ducharme, où la bonté du père éclipsait la justice du maître, où le caprice faisait trop souvent l'unique règle du jeu ou de l'étude, M. Dagenais avait senti ce désordre, il en avait souffert. Déjà il aimait par instinct cette discipline qu'il ne connaissait pas encore, mais qu'il entrevoyait par la pensée. Plus tard, quand il put la voir de ses yeux dans nos vieilles institutions, il se passionna pour elle et de ce moment il fit régner l'ordre dans sa vie. De même, il voulut l'établir autour de lui, et, plus que tout autre, il contribua à introduire le régime nouveau au séminaire Sainte-Thérèse.

Il devint lui-même comme une règle vivante. Dans sa journée, le lever et le coucher venaient à des heures invariables, le temps se partageait entre la prière et la lecture, les affaires se réglaient dans un ordre exact et uniforme, que les devoirs de la charité ou de la bien-séance pouvaient déranger, mais qu'ils ne

pouvaient détruire. Nous admirions cette vie où tout s'enchaînait, où rien n'était laissé au hasard ni au caprice, où tous les jours se suivaient comme les pages d'un beau livre pour mettre sous nos yeux les oeuvres de la vertu. Jusqu'à la dernière période de sa maladie, M. Dagenais était demeuré fidèle à ses habitudes, à cette règle qui avait été l'âme de toute sa vie. Quand nous le vîmes y renoncer, ce fut pour nous l'indice de sa fin prochaine, car la mort seule pouvait le dépouiller de cette chère partie de lui-même.

M. Dagenais avait l'amour de la retraite comme il avait l'amour de l'ordre. Il sortait peu de sa chambre. Il y vivait comme dans le sanctuaire de ses pensées et l'unique foyer où put se dilater son âme. Partout ailleurs, il s'ennuyait et souffrait. Il revenait à sa chambre avec une joie naïve comme l'oiseau revient à son nid. C'est là qu'il retrouvait son bonheur; c'est là qu'il pouvait reprendre le cours de ses chères habitudes, la douce monotonie de ses journées; c'est là qu'il pouvait cultiver dans l'ombre et le silence les humbles vertus qu'il aimait tant, l'esprit de recueillement et d'oraison, la résignation muette qui cache la souffrance, la charité modeste qui dérobe à tous le secret de ses oeuvres. D'un autre côté, cette vie retirée ménageait son temps et sa santé. Elle lui permet-

tait de répondre à ses nombreuses affaires sans épuiser trop rapidement ses forces.

Notre cher défunt n'avait rien d'imposant dans sa taille, ni rien de frappant dans ses traits, si ce n'est une expression habituelle de souffrance. Mais une riche intelligence relevait ce pauvre extérieur. Elle animait sa parole et sa figure dans une conversation intime, dans les discours de circonstances ou les allocutions de la chaire. Alors M. Dagenais faisait admirer ses traits heureux, sa parole fine et délicate, ses expressions toujours correctes, exquisés d'élégance. Il écrivait mieux encore qu'il ne parlait. Ses lettres se distinguaient, les unes par leur netteté et leur précision, les autres par une tournure piquante et neuve qui charmait. Les productions qu'il a laissées dans les journaux sous le voile de l'anonyme décèlent l'écrivain non moins que l'homme d'esprit et de jugement. On aime à lire entre autres ses études biographiques sur M. Ducharme et sur M. Duquet. Mais la plus belle de ses oeuvres, c'est et ce sera toujours sa vie... si longue en sa brièveté, si grande en son obscure simplicité.

Tels sont les souvenirs que nous laisse M. Dagenais. Chers et doux souvenirs ! Ils composent dans notre mémoire une image de notre vénéré défunt, plus belle et plus durable que celle où nous revoyons les traits de sa figure.

Mais, hélas ! ils ne peuvent calmer nos regrets et nous rendre moins douloureuse la perte que nous avons faite.

M. Dagenais était le plus jeune des quatre prêtres qui se réunissaient en 1845 pour constituer le séminaire de Sainte-Thérèse. Il leur avait survécu à tous. Il était au milieu de nous comme le dépôt vivant des vieilles traditions et des vieux souvenirs. Il semblait relier dans sa personne le présent au passé de notre maison. Il était pour nous plus qu'un confrère. C'était un ami, un guide, un conseiller sûr et fidèle. Et voilà qu'il nous est ravi ! Quel vide il laisse autour de nous ! Quel trésor de sagesse nous avons perdu ! . . . Cette pensée nous remplit d'une tristesse profonde et nous avons besoin de toute notre foi et de toute notre espérance pour reprendre avec nos seules forces le fardeau qui nous était lourd à porter, même avec l'appui de notre cher et vénéré supérieur.

1er avril 1868.

M. GÉDÉON HUBERDAULT

Si vous longez le côté nord de l'église de Sainte-Thérèse, dans l'angle rentrant que forment les murs du rond-point et du transept, vous remarquez (en 1895) un léger tertre surmonté d'une pierre funéraire : c'est la tombe de M. Huberdault.

M. Gédéon Huberdault ¹ était l'un des anciens de la famille térésienne. Après avoir terminé ses études classiques et théologiques, quand il dut s'éloigner de cette maison bienfaisante de M. Ducharme, il en demeura l'ami et, plus tard, il voulut en devenir un insigne bienfaiteur. Je le dis ici, dans ces pages, car cette pierre funéraire ne le dit point et j'ai peur qu'elle ne garde mal une mémoire qui doit nous être si chère.

M. Huberdault avait vécu longtemps à l'étranger, au Chili d'abord, puis aux Etats-Unis. Ses visites au pays étaient rares, courtes, discrètes, presque furtives. On eut dit qu'il voulait se

¹ Gédéon-Ubald Huberdault, né à Saint-Laurent, le 1er juillet 1823, ordonné prêtre le 13 septembre 1846, mort à Longue-Pointe le 2 octobre 1887.

faire oublier. Mais lui, il n'oubliait point. Il n'oubliait ni la patrie, ni la paroisse natale. Il n'oubliait point surtout l'*Alma Mater*, où il se sentait ramené toujours par les meilleurs souvenirs de sa jeunesse. L'amour qu'il avait voué à la personne de M. Ducharme, il le reporta sur son oeuvre. Il en suivit les développements et les progrès avec une constante sollicitude. Il ne nous ménagea ni les sympathies dans nos épreuves ni les secours dans nos besoins. Après l'incendie de 1881, il paya en partie le mobilier de la maison nouvelle. Plus tard, il ajouta à ce don une somme plus considérable encore, ce qui ne l'empêcha pas de contribuer à la formation du cabinet de physique et à l'achèvement de l'oratoire Saint-Joseph.

A mesure qu'il vieillissait, le lien qui l'attachait à Sainte-Thérèse se resserrait davantage. Il a voulu que la mort rendît ce lien indissoluble. Dans la dernière visite qu'il nous fit, alors qu'il se sentait mourir, il choisit lui-même le lieu de sa sépulture, à l'endroit dont j'ai parlé, à la porte de la sacristie, sur le passage des prêtres et des élèves qui se rendent à l'église. « Là, se disait-il, ma tombe sera moins oubliée. Je serai là, à la porte, comme un mendiant qui tend la main. »

Cher et vénéré ami, ce n'est pas en vain que vous aurez compté sur notre souvenir.

Cette aumône de la prière, vous l'avez reçue, vous la recevrez encore, et votre tombe continuera de parler à nos coeurs, comme elle parle à nos yeux, pour nous rappeler votre mémoire avec le souvenir de vos bienfaits.

M. Gédéon Huberdault était né à Saint-Laurent le 1er juillet 1823. Il fit ses études à Sainte-Thérèse, dans l'institution naissante de M. Ducharme. Celui-ci apprécia bientôt cet élève heureusement doué et voulut, plus tard, le retenir auprès de lui pour l'attacher à son oeuvre, projet que diverses circonstances firent ajourner, puis empêchèrent de se réaliser. M. Huberdault professa cependant les classes de grammaire et de littérature pendant les années que dura son cours de théologie.

Ordonné prêtre le 13 septembre 1846, il fut successivement vicaire et curé de Saint-André-d'Argenteuil. Il vint ensuite résider à Montréal comme chapelain des Soeurs de la Providence. C'est de là qu'il partit le 18 octobre 1852 pour accompagner cinq religieuses qui s'en allaient fonder une maison de charité dans le lointain diocèse de Nesqually, en Orégon. Ce fut un long et pénible voyage, qui même ne fut pas exempt de dangers à travers l'isthme de Panama. On en trouve un récit piquant dans une lettre écrite à Mgr Bourget et insérée dans

les *Annales de la Propagation de la foi* pour le diocèse de Montréal. Arrivées à Oregon City, les religieuses durent renoncer au projet de fondation et reprendre la mer deux mois après pour revenir au Canada. Ce voyage de retour dut se faire par la route du cap Horn. En passant au Chili, elles se virent l'objet de sollicitations si pressantes de la part des autorités religieuses et civiles qu'elles consentirent à se charger d'un vaste orphelinat à Santiago, la capitale. M. Huberdault les avait accompagnées jusque-là pour être leur guide et leur soutien au milieu des épreuves de leur longue pérégrination. Il ne voulut point se séparer d'elles au moment où son assistance leur devenait plus nécessaire encore dans ce pays étranger, lointain, au milieu des embarras d'une fondation nouvelle. M. Huberdault resta donc au Chili, auprès des religieuses canadiennes, et continua à mettre à leur service toutes les ressources de son activité intelligente et dévouée. Il apprit en quelques mois la langue espagnole et se fit si bien au climat et aux habitudes du pays qu'il y séjourna onze ans.

Revenu au pays, M. Huberdault fut nommé, en 1866, à la cure de Chambly, d'où il passa, l'année suivante, à Saint-Hubert, puis à Saint-Vincent-de-Paul de Montréal et enfin à Saint-Zotique. Il partit, en 1882, pour le

diocèse d'Albany, où il fut successivement curé des paroisses canadiennes de Glen's Falls, Troy, Sandy Hill et Albany. Mgr l'évêque d'Albany l'honora de toute sa confiance, le prit dans son conseil et lui confia la charge d'auditeur des comptes du diocèse.

Ce ministère que nos prêtres canadiens exercent aux Etats-Unis auprès de leurs compatriotes émigrés, M. Huberdault en comprenait toute l'importance. Il s'y dévoua avec zèle et aussi avec des vues particulières qu'il n'est pas hors de propos de rappeler ici. Il n'avait pas une foi entière dans l'avenir des paroisses canadiennes aux Etats-Unis. Plusieurs d'entre elles lui paraissaient être dans une situation précaire que le temps devait nécessairement aggraver encore. Pour ces paroisses, il pensait que l'anglicisation était chose fatale, inévitable. On pouvait retarder non empêcher ce malheur, il faudrait le subir tôt ou tard. En face de cette éventualité, M. Huberdault ne sacrifiait pas la langue. Il fonda lui-même à Albany une école française pour sa paroisse. Mais il se préoccupait surtout de conserver et de protéger la foi, de la tremper si fortement dans les âmes que le Canadien ne fût jamais exposé à la perdre même dans les milieux où il ne trouverait ni église ni prêtre de sa nationalité.

M. Huberdault se retira du ministère à la fin

de 1886, quand il se vit brisé avant l'âge par les étreintes d'un mal cruel que les efforts de la science étaient impuissants à guérir. C'était Dieu qui répondait ainsi à la prière d'une âme forte et généreuse. M. Huberdault avait demandé une longue maladie comme préparation prochaine à la mort. Il obtint cette grâce et sut y correspondre avec une force d'âme que rien ne put faire fléchir, avec un courage qui allait jusqu'à refuser les potions calmantes dont l'effet peut atténuer la sensation de la douleur et enlever à la souffrance quelque chose de son mérite.

M. Huberdault laissa définitivement Albany à la fin d'août de 1887 et revint au pays. Mais ce ne fut que pour y mourir. Il languit quelques semaines encore à la maison Saint-Isidore de Longue-Pointe, où il s'était retiré, et où il expira dans les souffrances d'une dernière crise, à midi, le dimanche 2 octobre 1887.

Peu d'hommes ont bien connu ce digne prêtre. Plusieurs même l'ont méconnu et mal jugé. Ceux-là seuls à qui il voulut s'ouvrir et qu'il admit dans son intimité savent quel mérite se cachait sous un humble extérieur et sous les dehors d'une réserve parfois excessive. Eux seuls ont pu apprécier dans cet esprit supérieur la pénétration du jugement, la justesse et la hauteur des vues, la droiture des intentions; eux seuls peuvent dire tout ce qu'il y avait dans ce

prêtre et ce pasteur d'amour pour l'Eglise, de zèle pour les âmes, de dévouement à tous les intérêts des paroisses qu'il a gouvernées et des diocèses auxquels il a appartenu.

Il était homme d'action plutôt que de parole. Son activité se trouvait même trop à l'étroit dans les limites d'une paroisse et ne demandait qu'à s'exercer sur un champ plus vaste. Aussi, ses supérieurs ecclésiastiques le chargèrent-ils à plusieurs reprises d'importantes négociations auprès du Saint-Siège. Il sut toujours les conduire à bon terme. Merveilleusement doué pour le maniement des affaires, il y mettait le travail, l'ordre, le tact, la suite et la persévérance qui en assurent le succès.

Grâce à l'austère simplicité de sa vie et aux soins d'une économie intelligente, il put se ménager pour les bonnes oeuvres des ressources considérables. Mais il portait jusque dans l'exercice de sa charité cet esprit de discrète réserve qu'il mettait en toutes choses, craignant le bruit et l'éclat, toujours attentif à faire le bien dans l'ombre et comme dans le mystère. Dieu sait les besoins qu'il a secourus, les infortunes qu'il a soulagées. Seulement, selon son désir, ces oeuvres resteront pour la plupart ignorées des hommes. Il convient pourtant de signaler à la reconnaissance publique celle qui fut la dernière et couronna si dignement cette vie sacerdotale.

M. Huberdault portait le plus vif intérêt à l'orphelinat agricole, fondé et dirigé à Montfort, dans le canton Wentworth, par les Pères de la Compagnie de Marie. C'est à cette oeuvre qu'il voulut quelque temps avant sa mort affecter la meilleure part de ses épargnes, une somme de dix mille dollars, qui a servi à faire l'acquisition de la ferme Staniforth, au canton d'Arundel.

Les funérailles de M. Huberdault eurent lieu le 6 octobre 1887. L'église de Sainte-Thérèse étant alors en construction, le service funèbre fut célébré dans celle de Longue-Pointe.

De Longue-Pointe son corps fut transporté le jour même à Sainte-Thérèse. Là, il fut reçu à la gare par un nombreux cortège, formé des prêtres et des élèves du séminaire, et conduit au lieu de l'inhumation qu'il avait choisi lui-même. Il y repose dans l'attente de la résurrection glorieuse, selon ces paroles de Job, que le vénéré défunt a voulu que l'on gravât sur sa tombe, comme l'expression de sa foi et de son espérance: *Expecto donec veniat immutatio mea.*

Juin 1895.

M. GEORGES THIBAUT

M. Thibault¹ était né, à Sainte-Thérèse, le 23 août 1819. M. Ducharme était alors curé de Sainte-Thérèse depuis trois ans, et déjà il avait su signaler son zèle pour l'éducation par l'établissement de deux écoles primaires qui étaient florissantes. Mais il portait ses vues plus loin. En 1825, il entreprit d'enseigner le latin à cinq ou six enfants de la paroisse, et, en 1830, il ouvrit dans son presbytère à une vingtaine d'élèves la première classe du cours complet et régulier d'études qui acheva de s'organiser les années suivantes. Le jeune Thibault s'était fait remarquer à l'école française par son intelligence et son application au travail. A l'instigation de M. Ducharme, il fut l'un de ceux qui commencèrent en 1830 l'étude du latin. Il y eut de beaux succès et, sept ans plus tard, au mois de juillet 1837, il terminait sa philosophie avec l'un de ses maîtres, M. Duquet, et l'un de ses confrères, M. Crevier.

¹ Georges-Amable Thibault, né à Sainte-Thérèse le 23 août 1819, ordonné prêtre le 12 décembre 1841, mort à Longueuil le 5 février 1886.

Comme ces trois finissants aspiraient à l'état ecclésiastique, M. Ducharme les conduisit lui-même à l'évêché et les présenta à Mgr Lartigue qui, après examen, leur permit de prendre la soutane. Ils furent tonsurés le 27 août de la même année. C'étaient les prémices de la famille sacerdotale que le séminaire de Sainte-Thérèse devait donner à l'Eglise. Deux de ces ecclésiastiques, MM. Duquet et Thibault, furent laissés à M. Ducharme pour l'aider dans l'oeuvre de son collègue naissant.

M. Thibault fit toutes ses études théologiques à Sainte-Thérèse, dans la maison de M. Ducharme, où l'on suppléait, comme disait le bon curé, à la vie de séminaire par la vie de chartreux. En même temps, M. Thibault était occupé auprès des élèves, faisant tout le jour la classe ou la surveillance. Ordonné prêtre le 12 décembre 1841, il continua de demeurer à Sainte-Thérèse comme auxiliaire de M. Ducharme, exerçant à la paroisse les fonctions du ministère et professant au collège les classes de rhétorique et de philosophie.

Il fut nommé, en 1844, curé de Sainte-Anne-des-Plaines, puis, neuf mois après, curé de Saint-Jérôme. Ici, un vaste champ s'ouvrait à son zèle. Saint-Jérôme renfermait alors dans ses limites toute la région où se sont formées depuis les paroisses de Saint-Sauveur, Sainte-

Adèle, Sainte-Agathe, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Sainte-Marguerite. Il se dévoua à son laborieux ministère avec toute l'ardeur et la force de la jeunesse, n'ayant le plus souvent pour l'assister qu'un prêtre débile qui lui laissait tout le poids de la prédication et des offices publics. D'un autre côté, Saint-Jérôme était une paroisse jeune encore, son église même n'était pas terminée. Il restait à en achever l'intérieur, comme à établir ou affermir les pratiques religieuses qui font fleurir la piété et les bonnes moeurs dans une paroisse. M. Thibault réussit dans cette oeuvre multiple, et il y réussit de manière à se gagner l'affection générale de ses paroissiens. En même temps, il secondait de tout son pouvoir les projets de l'honorable Norbert Morin pour la colonisation du nord et il organisait les paroisses naissantes de Saint-Sauveur et de Sainte-Adèle. Ce fut lui qui surveilla en 1852 la construction des églises de ces deux paroisses.

En 1855, il passa à l'importante cure de Longueuil. S'il ne quitta pas Saint-Jérôme sans regret, de leur côté les paroissiens témoignèrent assez la peine qu'il éprouvèrent de son départ par les instances qu'ils firent auprès de l'évêque pour garder leur curé.

M. Thibault arriva à Longueuil dans l'automne de 1855, et il y demeura curé jusqu'à la fin

de septembre 1883. Ce furent vingt-huit ans de labeurs constants et assidus, tels qu'en demandait le gouvernement d'une paroisse aussi importante. M. Thibault ne faillit jamais à la tâche. Son zèle eut ses épreuves, mais il ne connut point de défaillances ni de relâchement. Le bon curé remplit vaillamment les fonctions de son ministère actif et laborieux jusqu'au jour où les forces lui manquèrent. Ce jour vint plus tôt qu'il ne l'attendait, car la santé robuste dont il avait joui jusqu'alors lui permettait de compter sur une longue carrière. En 1880, il fit une maladie dont il se rétablit, mais sans recouvrer toutes ses forces. Il garda une faiblesse nerveuse, qui fit des progrès lents, presque insensibles, mais constants. M. Thibault en vint à trouver pénible tout travail de l'esprit comme tout mouvement des jambes. Il songea alors à la retraite, la demanda et l'obtint au mois d'août 1883.

Sa première pensée fut de se retirer à Sainte-Thérèse où l'attiraient tant de souvenirs et d'affections: le lieu natal, la maison paternelle, l'église de sa première communion et de son sacerdoce, le séminaire, l'*Alma Mater*, qu'il voyait relevée de ses ruines, agrandie et transformée. Il avait même choisi son appartement dans la nouvelle maison et se faisait une fête d'en prendre possession.

D'autre part de solides liens l'attachaient à Longueuil. Quand il fallut les rompre, il ne put s'y décider et il se retira à l'hospice Saint-Antoine, qui depuis plusieurs années occupait une grande place dans sa sollicitude pastorale. Il y trouva le repos, non pas la santé. Sans éprouver de souffrance, il alla toujours faiblissant. Enfin, le 4 février 1886, il fut frappé d'une paralysie qui, en le privant de l'usage de la parole, parut lui laisser encore une certaine lucidité d'esprit. Après avoir reçu l'extrême-onction de la main même de Mgr de Montréal, le malade expira le lendemain, à 3 heures de l'après-midi.

M. Georges Thibault était le troisième prêtre que le séminaire de Sainte-Thérèse avait donné à l'Eglise. Il avait survécu à ses deux aînés, MM. Duquet et Crevier, et il restait le doyen des prêtres de la famille térésienne. Instruit et formé dans la maison de M. Ducharme, il avait réglé toute sa personne et ordonné sa vie sacerdotale sur le modèle qu'il avait eu sous les yeux pendant sa jeunesse. Il avait donc pris et gardé, du milieu où il avait vécu tant d'années, ces habitudes simples et sévères et peut-être aussi cette rondeur de formes et de langage qui le caractérisaient. Doué d'un coeur sensible et affectueux, il semblait dédaigner ou craindre de révéler cet aimable côté de sa nature. Mais si sa parole, brusque parfois, pou-

vait blesser certaines susceptibilités, sa vertu commanda toujours l'estime et le respect. Tous étaient forcés de rendre hommage à sa haute piété, à l'austérité de ses moeurs, à la droiture de ses intentions, aux vues désintéressées de son zèle. On voyait bien qu'il était tout entier à ses devoirs de prêtre et de pasteur. Dévoué à tous ses paroissiens, il affectionnait particulièrement les pauvres et les malheureux. C'était à eux qu'allait le plus clair de ses revenus. Ce fut sous les inspirations de cette charité qu'il travailla à fonder l'hospice Saint-Antoine de Longueuil. Il y réussit avec le concours d'un citoyen généreux. Cette institution fut l'oeuvre préférée de son zèle en ces dernières années. Il la visitait souvent, s'employait de toutes manières à lui procurer des ressources, y faisait passer la meilleure part de ses aumônes et fut heureux à la fin d'y vivre sous le même toit que ses pauvres tant aimés. C'est là que la mort est venue le frapper, mais non le surprendre. Il s'y préparait depuis longtemps dans le silence, le recueillement, la méditation et la prière.

Avant de mourir, il a pu voir s'élever la nouvelle église de Longueuil, qui avait été pour lui l'objet d'une longue et parfois amère sollicitude. Il en avait posé les fondements par son administration sage et vigilante des deniers de

la fabrique. Il y trouve aujourd'hui sa dernière demeure. Qu'il y repose dans la paix et la joie du maître qu'il a servi !

Mars 1886.

M. AMABLE THIBAUT

Les feuilles tombent, par ces jours d'automne, et avec elles s'en vont les vieux amis ! Si nos regrets ne peuvent nous rendre ceux qui ne sont plus, essayons du moins de les faire revivre en ces pages qui, inspirées par la reconnaissance, seront conservées par elle.

M. Amable Thibault¹ était né à Sainte-Thérèse, le 8 juin 1830. Il était le huitième d'une famille de quatorze enfants. Heureuse famille dont le foyer était ainsi béni du ciel ! Il y régnait, avec une aisance modeste, la simplicité, des moeurs sévères, la foi du bon vieux temps. Les jeunes coeurs s'y imprégnaient de la sève des fortes vertus. Déjà, en 1830, l'aîné s'était distingué parmi les meilleurs élèves à l'institution naissante de M. Ducharme. Son frère cadet l'y suivit, neuf ans plus tard, et ses talents précoces lui permirent de finir ses classes à un âge où d'autres arrivent à peine au milieu de leur cours. Ce *finissant* n'avait que 16 ans ! Il avait grandi uniquement au foyer, sous le regard

¹ Amable Thibault, né à Sainte-Thérèse le 8 juin 1830, ordonné prêtre le 2 septembre 1852, mort à Chambly le 4 octobre 1880.

maternel, et, en classe, sous la tutelle du professeur. Externe au collège, il avait peu connu l'agitation de la vie écolière. Il n'avait guère fréquenté ces cercles bruyants, où, dans l'entraînement du jeu et de la conversation, les caractères, se heurtant et se froissant, prennent une trempe plus forte, mais où trop souvent s'altèrent, si elles ne se corrompent, les aimables qualités qui sont la fleur de l'adolescence. M. Thibault dut, sans doute, à cette jeunesse de coeur, cette exubérance et cette fraîcheur de sentiment que ses amis lui ont connues et dont ils ont joui avec un charme toujours nouveau.

Dans l'atmosphère pure et sereine du foyer chrétien, la vocation ecclésiastique se développe d'elle-même. Déjà Georges Thibault était devenu prêtre en 1841. Amable répondit, à son tour, à l'appel de Dieu et reçut la tonsure en 1846. Il fit son cours de théologie en même temps qu'il professa à notre séminaire de Sainte-Thérèse. Dans les classes de grammaire dont il fut chargé, il n'eut qu'un secret pour faire réussir son enseignement : il aima ses élèves, se donna tout à eux, mit à leur service tout ce qu'il avait d'intelligence et de bonne volonté et ne se lassa jamais de faire appel au coeur, à l'honneur, à la conscience des jeunes gens. Si, parfois, des écoliers espiègles abusèrent de la jeunesse et de la bonté naïve de leur maître, ils

profitèrent, du moins, de ses leçons, et surent plus tard lui faire honneur dans les plus hautes positions de la société.

M. Thibault fut ordonné prêtre en 1852 et nommé immédiatement vicaire auprès de son frère, à Saint-Jérôme, puis à Longueuil. Avec quelle foi il entra dans ces redoutables fonctions ! La modestie, la gravité, la lenteur scrupuleuse du jeune vicaire le faisaient assez comprendre. Sa bienveillance et son affabilité n'ont pas laissé de moindres souvenirs.

Après son vicariat, comme s'il eut craint les responsabilités de la charge pastorale, M. Thibault revint au séminaire de Sainte-Thérèse professer la rhétorique. Mais, quelques mois plus tard, d'autres réflexions le décidèrent à accepter le fardeau devant lequel il avait d'abord semblé reculer. Pendant les vingt-deux années qui suivirent, il fut curé à Sainte-Cécile de Valleyfield, où il organisa la paroisse et construisit le presbytère ; à Saint-Hubert, où il ne fit que passer ; à Chambly, où il devait mourir.

Chambly lui souriait par sa grande nature et ses souvenirs. En face de ce bassin où le Richelieu vient s'épanouir, nappe d'eau toujours splendide, éblouissante parfois sous les feux du soleil, au bruit des flots murmurants qui baignent le pied du *vieux fort*, au son des

cloches tant aimées, le bon curé avait des heures d'enchantement. Peut-être eut-il aussi une heure d'illusion. Ne pouvait-il pas se promettre des jours de félicité au milieu de cette riante nature? Avec la droiture de ses intentions, la franchise de son langage, le zèle désintéressé de ses actes, ne pouvait-il pas espérer se faire autant d'amis qu'il avait de paroissiens? . . . S'il eut cette espérance, elle dut s'évanouir. Tout curé est placé dans sa paroisse comme le prophète, *pour arracher et détruire, édifier et planter*. Une telle oeuvre ne saurait s'accomplir qu'au prix d'un labeur incessant, et labeur, du mot latin *labor*, veut dire à la fois travail et douleur. M. Thibault dut travailler et souffrir.

Il travailla comme un bon soldat du Christ, en chaire, au confessionnal, au chevet des mourants. Et même, en dehors des devoirs ordinaires du saint ministère, les oeuvres qu'il a laissées, les congrégations fondées ou affermiées par ses soins, le presbytère reconstruit, l'hôpital établi et soutenu avec son concours, le vieux collège de M. Migneault relevé de ses ruines et transformé, toutes ces oeuvres, dis-je, prouvent assez que son zèle ne fut pas inactif.

M. Thibault travailla et il souffrit. Il souffrit d'autant plus qu'il y avait davantage en son coeur de ces fibres délicates que le moindre

froissement fait gémir . . . Mais n'allons pas le plaindre d'avoir reçu de Dieu ce don exquis qui accroît le pouvoir de mériter à proportion qu'il agrandit la capacité de souffrir.

Après quelques années de ce ministère laborieux, une épreuve suprême était réservée à M. le curé de Chambly. Il vit, en une nuit fatale, son église entière s'abîmer dans les flammes, et il se trouva réduit, pour faire les offices paroissiaux, à une salle basse et étroite du collège. C'étaient presque les catacombes ! M. Thibault y descendit avec courage, mais non sans une plaie au coeur, vive et profonde, que vinrent aviver et creuser encore les préliminaires fastidieux de la reconstruction de l'église. Ce pauvre coeur palpitait, se gonflait, tendait à se rompre sous l'empire des préoccupations de toute nature qui ne cessaient de l'agiter.

A la fin d'août 1880, M. Thibault fit un voyage aux Etats-Unis. Il en revint frappé d'un érysipèle grave qui céda, à la fin, sous l'effort de la science, mais laissa tout l'organisme du malade affaibli, épuisé de souffrance. L'hydro-pisie ne tarda pas à se déclarer. C'était la mort qui venait, sûre, inévitable, prochaine. La mort, au milieu des projets d'avenir, dans la force de l'âge, dans toute la maturité du talent ! Mais comme la souffrance ne l'avait pas abattu, la mort ne le surprit point ni ne l'effraya. Celui

qui a aimé son Dieu, disait-il, aussi sincèrement et aussi profondément que je l'aime, ne peut perdre ni son courage ni son énergie à l'heure de la mort. Aussi, ce Dieu qu'il avait aimé, ne lui manqua point à l'heure suprême. Il lui envoya des amis et des consolateurs. Il vint lui-même à ce mourant, dans les embrassements d'une union ineffable, renouveler, sous ses yeux, presque à son chevet, le divin sacrifice, pour lui rappeler, sans doute, qu'il y a sur la terre des privautés d'amour, comme au ciel des privautés de récompense réservées au prêtre fidèle!

M. Thibault expira le 4 octobre 1880, dans la pleine lucidité de l'intelligence, dans la douce sérénité de l'âme qui se repose au sein de la foi et de l'espérance.

La cérémonie des funérailles eut lieu dans la pauvre chapelle où, depuis quatre mois, les paroissiens de Chambly faisaient le deuil de leur église. La foule pressée y laissait à peine la place d'un cercueil, mais la mort était bien là, sous les traits de ce cadavre, dans ces tentures et ces chants lugubres, dans cette enceinte étroite et sombre qui semblait elle-même être un tombeau. Au dehors, les cloches tintaient tristement à travers les rafales d'un vent d'automne. Et pourtant, il y avait comme une note joyeuse dans ce glas de la mort, car elles par-

laient d'espérance et de résurrection ces cloches qui renaissaient de leurs ruines et des décombres fumants de l'incendie!

Il revivra aussi, l'objet de ce deuil et de nos regrets . . . Il revit déjà dans cette image composée de nos souvenirs et gardée fidèlement par la mémoire du coeur. C'est là que nous aimons à revoir et à saluer encore, sous les traits vénérés du prêtre et du pasteur, l'ami que nous avons connu, au coeur ardent et loyal, le gentilhomme exquis de politesse et d'affabilité, l'écrivain correct, élégant, qui savait trouver l'éloquence dans sa foi et son patriotisme, le bon Canadien préoccupé, jusqu'au lit de mort, des intérêts et de l'avenir de sa chère patrie, le térésien fidèle, fidèle jusque par delà la tombe, au culte de reconnaissance qu'il avait voué à l'*Alma Mater!*

Octobre 1880.

M. LÉON CHARLEBOIS

M. le curé Charlebois ¹ est décédé à l'Hôtel-Dieu dans la nuit du 22 avril 1892, après une lente mais douce agonie. Cette mort n'était pas inattendue, et pourtant, dans sa poignante réalité, elle nous trouve mal préparés encore à subir la séparation qu'elle nous impose et le vide qu'elle fait au milieu de nous.

M. Charlebois occupait une grande place à Sainte-Thérèse. Depuis vingt-quatre ans qu'il y était curé, rien ne s'était fait, dans la paroisse, sans son initiative ou son concours. Aucun intérêt ne l'avait laissé indifférent, aucune douleur comme aucune joie ne l'avait trouvé insensible. Il avait vu naître et grandir toute une génération. Une autre avait vieilli sous sa tutelle. Que de souvenirs se rattachaient à sa personne ! Que de liens s'étaient formés dans ces relations journalières, dans ce commerce facile et agréable, dans cette entente cordiale de notre bon curé et de ses paroissiens ! Que d'affection et

¹ Léon-Augustin Charlebois, né à Pointe-Claire le 6 janvier 1834, ordonné prêtre le 4 septembre 1859, curé de Sainte-Thérèse et supérieur du séminaire, mort le 22 avril 1892.

de reconnaissance lui avait amassées dans les coeurs cette charité qui avait soulagé tant de misères et consolé tant de douleurs!

Au séminaire, M. Charlebois était l'aîné de la famille, le doyen des prêtres, l'unique survivant d'un autre âge. Seul d'entre nous il avait connu tous les régimes, il avait passé par toutes les transformations successives du foyer térézien: la maison jaune, le vieux presbytère, l'ancien collège, le collège actuel! En lui s'incarnaient l'histoire, les traditions, la légende du passé. Arrivé à Sainte-Thérèse en 1845, il s'était attaché au foyer de son éducation comme l'arbre au sol qui le nourrit. Dès qu'il put prendre sa part de travail dans l'oeuvre de M. Ducharme, il la prit et la garda jusqu'à la fin. La 33ème année de son sacerdoce l'a trouvé au même poste, appliqué à la même tâche, dévoué aux mêmes intérêts, fidèle au même amour. Pour nous, ses confrères, ses collaborateurs, nous apprenions de lui sans nous lasser la grande leçon du dévouement désintéressé, constant, inaltérable... Et qu'il faisait bon, aussi, de vivre dans cette atmosphère de bienveillance dont il nous entourait!

Auprès des élèves, il représentait surtout le côté maternel de l'autorité. C'est dire qu'il avait la meilleure part dans la confiance et l'affection de notre jeunesse. Jeunes têtes et jeu-

nes coeurs gravitaient autour de lui et lui portaient d'instinct leurs désirs d'enfants, leur curiosité de collégiens. Ils recevaient en retour une profusion de bons offices et de bonnes paroles. Et ces enfants grandis, mûris, devenus des hommes, emportaient du collège et gardaient au coeur un souvenir, une image, de cet ami, qui resplendissait comme un rayon de soleil à travers les nuages de leur vie d'écolier.

M. Charlebois avait passé ses derniers mois à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il trouva là les soins plus attentifs et plus assidus que réclamait son état. Dieu lui ménageait aussi cette retraite pour l'isoler, le détacher et le préparer au recueillement de l'éternité. La pensée de la mort lui devint familière, presque habituelle. Mais quand parfois la maladie lui faisait sentir moins durement son étreinte, dans ces regains passagers de force et d'espoir, comme ses pensées le ramenaient encore à Sainte-Thérèse!... Sainte-Thérèse où il espérait revivre, où il voulait du moins mourir.

Il est revenu à Sainte-Thérèse, mais froid, silencieux, immobile dans son cercueil. Oh! si l'affection et la reconnaissance pouvaient ranimer ceux qu'elles pleurent, elles l'eussent fait ce jour-là... C'était, en tout cas, un émouvant spectacle que de voir ce deuil public, ces drapeaux hissés à mi-mât, ces crêpes attachés aux

portes, ces maisons pavoisées de tentures funèbres, ces inscriptions touchantes d'éloges et de regrets... toute cette paroisse accourue à la gare pour rendre un dernier hommage ou plutôt faire un dernier triomphe à son pasteur... cette foule se pressant autour du cercueil et lui faisant cortège jusqu'au séminaire à travers les rues mornes, silencieuses, du village, pendant que les cloches mêlaient leur glas lugubre aux voix pleurantes des cuivres...

Au séminaire, nous avons revu notre cher défunt, nous l'avons possédé deux jours dans notre chapelle. Il était là, à demi couché sur son lit funèbre, à l'ombre du crucifix, dans la majesté des habits sacerdotaux. Telle que la mort l'avait faite, sa figure gardait la sérénité d'un sommeil doux et paisible. On eût dit parfois à la lueur douteuse et vacillante des cierges qu'il allait se réveiller et nous faire tressaillir une fois de plus aux éclats de sa voix. Mais son silence parlait mieux et plus fort encore à notre jeunesse pour lui apprendre la vanité de tout ce qui passe, à nous-mêmes pour nous avertir et nous rappeler la grande leçon que nous oublions trop, hélas!...

Léon-Auguste Charlebois était né le 6 janvier 1834, à Pointe-Claire, dans une famille de cultivateurs où se conservaient avec la pratique

des vertus chrétiennes les meilleures traditions du foyer domestique.

Il arriva au collège de Ste-Thérèse dès l'âge de 11 ans pour commencer ses études. C'était en 1845. M. Ducharme était toujours le père de son institution, le père plutôt que le supérieur. Malgré les exigences de la situation nouvelle que lui faisait l'accroissement de sa famille il savait trouver encore pour ses chers enfants des excuses aux fautes, des trêves opportunes au travail, des accommodements avec la discipline: toutes choses qui faisaient les délices de nos collégiens. Le jeune Charlebois put jouir de ces jours de l'âge d'or, derniers restes auxquels succéda en 1848 le régime des Pères Jésumites, puis l'année suivante le régime actuel, inauguré par M. Stanislas Tassé. Dans le même temps, les élèves passaient de la maison jaune et du vieux presbytère au nouveau collège que M. Ducharme venait de construire. C'est ainsi, à travers ces transformations diverses du foyer térésien, que M. Charlebois arriva au terme de ses études. Dieu l'y attendait pour l'appeler à lui dans l'état ecclésiastique.

Il prit la soutane à la rentrée de 1855. Après avoir passé quelques mois au grand séminaire de Montréal, il revint à Sainte-Thérèse, cette fois pour n'en plus partir. Ecclésiastique, il fut surveillant chez les grands et professeur de la classe de sixième. Ordonné prêtre le 4

septembre 1859, il travailla surtout à la paroisse. M. le curé Dagenais, d'une santé débile, avait besoin d'un collaborateur actif et vigoureux. Il le trouva en M. Charlebois qui fut heureux de son côté de pouvoir s'initier aux travaux du ministère sous sa sage direction.

M. Dagenais mourut le 22 mars 1868 et M. Charlebois lui succéda à la cure. Déjà les paroissiens avaient appris à l'estimer et à l'aimer comme vicaire. Curé, il obtint facilement toute leur confiance et vit régner bientôt entre eux et lui cette union, cette entente cordiale, qui assura le succès de son ministère et lui permit de conduire à bon terme plusieurs oeuvres importantes. En 1875, il fit construire une sacristie nouvelle qui coûta plus de dix mille piastres. Trois ans après, il fit ajouter des galeries latérales à l'église. En 1882, le portail et la tour du sud exigeaient des réparations considérables. On se demanda alors s'il ne valait pas mieux reconstruire à neuf toute la façade de l'église: question épineuse qui agita les esprits et menaça de les diviser profondément. L'incendie du 6 janvier 1885 vint la résoudre. Mais quel coup, quelle catastrophe pour la paroisse qui voyait s'abîmer ainsi dans les flammes cette chère vieille église si pleine de souvenirs de M. Ducharme et embellie au prix de tant de sacrifices! Quand la première

heure, celle de la stupeur et du découragement, fut passée, il fallut songer à réparer le désastre. Grâce aux sages précautions du curé, une forte assurance avait été prise l'année précédente. Elle doubla ou plutôt tripla les ressources de la paroisse à ce moment critique et permit de construire l'église et plus grande et plus belle. L'église achevée, M. Charlebois trouva moyen de la doter d'un orgue superbe, de plusieurs statues et d'un beau chemin de croix. Déjà il avait fait l'acquisition pour la fabrique d'un nouveau cimetière qui ne tarda pas à s'embellir par ses soins. Au mois de septembre dernier (1891), il réussissait à obtenir pour l'école du village les excellents Frères de Saint-Gabriel. Une dernière oeuvre lui tenait au coeur et le préoccupa jusqu'en ses derniers jours: c'était d'installer des religieuses dans l'hospice Drapeau, bâti depuis deux ans. Dieu ne lui permit pas de conduire cette entreprise à son terme. Il lui reste le mérite d'avoir préparé cet heureux achèvement. Ces oeuvres extérieures ne remplirent pas toute la vie de notre curé, elles n'en furent pas même la meilleure part. C'est en chaire, au confessionnal, au chevet des mourants, à son bureau du presbytère, que le curé fait son travail le plus utile à ses ouailles, le plus méritoire pour lui-même. Ce travail, qui échappe à l'histoire mais non aux

regards de Dieu, dura vingt-quatre ans pour M. le curé Charlebois. Que d'âmes éclairées, consolées, fortifiées, mises sur le chemin du ciel, et quelle couronne pour celui qui a travaillé si longtemps comme un bon soldat de Jésus-Christ!

Au séminaire, M. Charlebois fut trois ans supérieur, de 1886 à 1889, et toujours il en fut l'un des directeurs les plus dévoués. Je veux le louer surtout de la constance qu'il mit à son dévouement. Il avait embrassé notre vie de collègue malgré l'abnégation et le désintéressement qu'elle exige, il s'était attaché à notre oeuvre de l'éducation malgré les soucis et les labeurs qu'elle impose. Il sut mener jusqu'au bout la tâche qu'il s'était donnée et rien ne put jamais l'en détourner, ni pensée de découragement, ni calcul d'intérêt ou d'ambition.

Occupé surtout à la paroisse, il ne se désintéressait pas du collège. Il vivait de notre vie, il prenait sa part dans les soucis et les joies de chaque jour, dans les succès et les épreuves de chaque année. Rien dans l'oeuvre commune ne lui était indifférent. Il s'occupait avec un bonheur et un succès particuliers de nos fêtes de collège. Il en faisait son affaire personnelle, il s'y employait avec un zèle qui ne regardait ni au temps, ni à la peine, ni à la dépense.

De même, il s'était attribué le patronage de la musique. Ce rôle allait bien à ses aptitudes naturelles. Ecolier, il avait été l'un des instrumentistes dans notre première fanfare. Je ne sache pas, il est vrai, que sa gloire soit jamais allée de ce côté plus loin que le serpent. Il eut plus de succès comme chantre. Nous aimions tous à entendre sa voix forte, sonore, harmonieuse, surtout aux grands jours ou la tradition lui réservait le privilège de donner le *Justus ut palma florebit* ou l'hymne à sainte Cécile *Gardiens des célestes portiques*.

Donc, M. Charlebois était le patron-né de la musique à Sainte-Thérèse, et à ce titre, le moins que je doive dire, c'est qu'il a bien mérité du séminaire. Grâce à des souscriptions qu'il sollicita et obtint d'anciens élèves il put renouveler notre fanfare à deux reprises. Avec le même zèle et un succès semblable, il plaça un orgue dans la chapelle de l'ancien collègue et, ce premier instrument ayant été jugé insuffisant, il le remplaça par un autre plus considérable que l'incendie nous a ravi hélas! avec notre chapelle tant regrettée.

Il n'y a pas loin de la musique aux musiciens. Ceux-ci comme celle-là étaient en grande faveur auprès de M. Charlebois. Il avait des prédilections, j'oserai même dire des privautés, sinon des faiblesses de père, à leur égard. Eux, lui garderont-ils un souvenir filial? Sans doute!

Comme curé, M. Charlebois jouissait d'une influence considérable. Il en usa toujours pour resserrer les liens qui unissent la paroisse au séminaire et rendre de plus en plus cordiales leurs relations de bon voisinage et d'intérêt mutuel. Ce fut cette sage direction de l'esprit public qui permit d'organiser ces fêtes brillantes dont Sainte-Thérèse a donné le spectacle: le 50ème anniversaire de la fondation du séminaire, les réceptions de Mgr Conroy, délégué apostolique, du lieutenant-gouverneur Robitaille, de Son Eminence le cardinal Taschereau, le centenaire de la paroisse.

Cette dernière fête éclipsa toutes les autres. L'illumination du soir fut une féerie. Mais il y avait comme un glas de mort à travers les notes joyeuses de cette fête. M. le curé sentait déjà les atteintes du mal qui devait l'emporter. C'était le diabète. Soit qu'il en méconnût la nature, soit qu'il comptât en triompher par la force de son tempérament, il négligea de s'astreindre au régime sévère et aux précautions minutieuses que réclamait son état, il ne voulut pas surtout rompre avec ses habitudes de vie sédentaire. La maladie continua à miner sourdement sa victime. On le voyait bien à ses traits amaigris, au dépérissement de ses forces, à l'altération profonde qui se produisait dans ses habitudes et son caractère. Lui seul

ne voulait point voir dans ces symptômes alarmants les indices d'une dissolution prochaine. Ils y étaient pourtant. En vain M. Charlebois chercha-t-il à l'Hôtel-Dieu pendant plusieurs mois un traitement plus énergique et des soins plus assidus. Il alla s'affaiblissant de jour en jour. Le mardi de la semaine sainte, Mgr l'archevêque Fabre crut prudent de lui administrer l'extrême-onction. Déjà le malade gardait le lit depuis quelques jours, et, l'esprit s'affaissant comme le corps, il n'avait plus que des intervalles plus ou moins longs de lucidité complète. Enfin le 22 avril, dans la soirée, l'agonie commença, douce, paisible. M. le curé expira à minuit moins quelques minutes, comme une lampe qui s'éteint d'elle-même.

Je voudrais maintenant résumer en un mot l'éloge de notre cher défunt: il était bon. La bienveillance était au fond de sa nature, elle rayonnait sur ses traits, dans son sourire, dans son regard, elle se traduisait en bonnes paroles et en bons offices de tout genre. Aussi se faisait-il autant d'amis qu'il avait de connaissances. Dans les rapports ordinaires de la vie, sa bienveillance était politesse, affabilité, enjouement. Elle devenait charité tendre et compatissante pour les douleurs à consoler et les misères à soulager. Comme il craignait par-dessus tout de faire de la peine, de même il n'avait

pas de plus douce jouissance que de faire plaisir et d'obliger. S'il ne pouvait faire des heureux de tous ceux qui l'approchaient, il le voulait du moins. Il le voulait même au risque de pousser un compliment jusqu'à l'hyperbole, de donner raison à deux adversaires ou de promettre plus qu'il ne pouvait tenir!

Comment une telle bonté n'eût-elle pas fait pardonner certaines inégalités d'humeur, certaines brusqueries de procédés et de langage? Les étrangers pouvaient souffrir ou s'offenser de telles bourrasques. Pour nous, nous savions que ces agitations n'étaient qu'à la surface, que le coeur n'y avait aucune part, qu'il était le premier à les regretter et à les désavouer. Eclairs de chaleur que ces vivacités, tonnerres inoffensifs que ces éclats de voix, nuages passagers que ces accès d'humeur, brouillards d'un moment qui, en se dissipant, laissaient voir un ciel plus pur et un soleil plus radieux dans une atmosphère toute chaude de bienveillance!

J'ai dit que M. Charlebois représentait auprès de nos élèves le côté maternel de l'autorité. C'est là une tâche moins douce et moins facile qu'elle ne paraît de prime abord. Il y a dans un collège tant d'intérêts divers et d'exigences opposées! Est-il possible de tout concilier? M. Charlebois l'essaya souvent, y réussit quelquefois et sut toujours garder la confiance des

élèves. C'était vers lui que se tournait d'instinct notre petit peuple, toutes les fois qu'il avait une doléance à présenter, une faveur à obtenir, un pardon à réclamer, une cause désespérée à défendre.

M. Charlebois fut bon. Ce court éloge est le seul que je veuille déposer sur sa tombe. La bonté formait le fond de son caractère, elle était l'âme de sa vie. J'y trouve le secret des affections et de la reconnaissance qu'il inspira et dont il reçut tant de témoignages dans la mort comme dans la vie. J'aime à y voir aussi pour notre cher défunt le gage d'une sentence favorable auprès de ce juge qui s'appelle le Dieu bon et miséricordieux.

Juin 1892.

Mgr LORRAIN

Mgr Lorrain, l'évêque de Pembroke,¹ est passé à une vie meilleure, selon le mot chrétien . . . et si juste pour cette mort. Quels furent les travaux et quelles sont les gloires de cet épiscopat, d'autres voix, plus autorisées que la mienne, l'ont dit au jour des funérailles ou le diront plus tard dans l'histoire. Pour moi, je veux seulement recueillir, ici, les souvenirs térésiens qui se rattachent à cette noble figure d'évêque.

Narcisse-Zéphirin Lorrain arrivait écolier à Sainte-Thérèse au mois de septembre 1856. Il n'était déjà plus un enfant par son âge, et il l'était moins encore de caractère. Il se rangea tout de suite parmi les écoliers sages, de cette bonne sagesse du collège dont le code se formule en trois mots : bien prier, bien étudier, bien jouer. Bien prier n'était pas chose difficile pour ce jeune homme qui en avait pris l'habitude au foyer paternel, son âme s'ouvrait d'elle-même aux choses de Dieu. Or, selon la parole de

¹ Mgr Narcisse-Zéphirin Lorrain, né à Saint-Martin (Laval) le 3 juin 1842, ordonné prêtre le 4 août 1867, sacré évêque de Pembroke le 21 septembre 1882, mort le 18 décembre 1915.

l'apôtre, la piété est utile à tout... même au collègue. Cet élève pieux ne pouvait être qu'un élève studieux. Il le fut si bien qu'il se plaça à la tête de sa classe et sut s'y maintenir, moins encore par son talent que par ce travail persistant, tenace, qui, du reste, ne dérangeait point ni ne gênait la récréation. Je me rappelle ce causeur. J'ai encore dans l'oreille ses éclats de franc-rire au milieu de ses confrères. Je vois cet intrépide joueur. Quels beaux coups et quelles parties de balle, de ballon, de crosse!

Ce fut ainsi que le jeune Lorrain monta de classe en classe, honoré des témoignages les plus flatteurs de ses maîtres aussi bien que de l'estime et du respect de ses confrères. L'un d'eux a redit en ces termes, dans les *Annales*, l'impression de ce temps-là: « J'aimais à voir passer devant mon pupitre, placé tout au pied de la tribune, et à regarder ce jeune homme toujours bien mis, grave... un peu austère, me semblait-il, dans mon humble opinion d'alors, d'une politesse exquise pour les maîtres et qui, pour les confrères, commandait le respect aussi bien qu'un régent. »

Le jeune Lorrain jouissait évidemment de la faveur publique, puisqu'il fut préfet de la congrégation de la sainte Vierge, premier président de l'académie Saint-Charles, et même capitaine de la milice térésienne de l'époque. J'ai

sous les yeux une photographie qui représente ce capitaine appuyé sur le pommeau de son épée, ayant à ses côtés ses deux lieutenants, Herménégilde Carrières et Alphonse Séguin, deux autres braves, qui furent, eux aussi, de la milice sacerdotale... tombés, eux aussi, au champ d'honneur.

J'ai dit que Zéphirin Lorrain fut le premier président de l'académie Saint-Charles. Je retrouve de lui, dans les annales du temps, une étude littéraire qui fut lue, en séance publique, en février 1864. Elle a pour titre: « Souvenirs du collège ». Si j'étais professeur encore, je voudrais la relire à mes élèves. Ils verraient que les académiciens de ce premier âge ne manquaient ni de pensées, ni de sentiments, ni de style. Celui qui écrivit ces pages voyait s'échapper les derniers restes de sa vie d'écolier: il voulut, du moins, s'en faire des souvenirs qui seraient inoubliables.

« J'en atteste, disait-il, le sentiment le plus cher à mon coeur, le sentiment de la reconnaissance: les souvenirs du collège resteront gravés dans mon âme. Oui, je veux conserver ce doux trésor, ces gages précieux de mon bonheur d'autrefois. Je veux entendre souvent ces voix du passé, qui me parleront de vous, chers confrères, de vous, maîtres aimés, pour me redire combien il faisait bon d'habiter ensemble, sous

le même toit, comme des frères. Je ne connais pas l'avenir que la Providence me destine, mais j'en ai l'assurance, les souvenirs dorés de ma jeunesse feront toujours luire un rayon de bonheur au milieu des épreuves qui rendent parfois, dit-on, la vie amère. Ils seront comme un bain salubre où l'on retrempe ses forces abattues, comme un frais ombrage où l'on se dérobe aux ardeurs du soleil, comme un port assuré où le matelot cherche son refuge au milieu de la tempête. »

Ce que la Providence destinait à cet élève *finissant*, c'était cela même qui se dégageait de sa vie d'écolier comme le fruit de sa fleur : la vocation ecclésiastique. A la rentrée de l'année suivante, le jeune Lorrain était encore au collège, mais avec la soutane, séminariste, surveillant, professeur. Et l'on voyait qu'il s'acquittait allègrement de toutes ces fonctions, heureux de donner à Dieu tout ce qu'il avait de force physique, de cœur et d'intelligence. Ordonné prêtre le 4 août 1867, il demeura encore deux ans à Sainte-Thérèse, assistant-directeur des élèves et professeur de sciences dans la classe de philosophie, toujours l'homme du devoir et du travail, le gardien d'une forte discipline, le maître éclairé et prudent qui savait se concilier respect, estime et confiance de la part des élèves.

De Sainte-Thérèse, il passa à la cure de Redford, dans l'état de New-York, et de là, à l'évêché de Montréal, où ses fonctions de vicaire-général devaient le préparer à des fonctions plus hautes encore, celles de l'épiscopat.

Ai-je besoin de dire que Sa Grandeur Mgr Lorrain n'oublia point Sainte-Thérèse? Il y fit sa première visite, deux mois après sa consécration. Ce fut une joie, mêlée de quelque orgueil, de se faire bénir par cet évêque térésien. Il y eut, en cette circonstance, non pas assaut de compliments flatteurs, mais bien échange mutuel de bonnes paroles sorties du coeur. On se sentait heureux de pouvoir dire au nouvel évêque: « Monseigneur, ce qui fait l'honneur et la richesse d'une mère, ce sont ses enfants. Aujourd'hui, l'*Alma Mater* salue en votre personne le plus honoré jusqu'ici de ses enfants, le premier évêque qui soit sorti de son sein. De ce bonheur qui lui arrive, comment pourrait-elle ne pas se féliciter et se réjouir? . . . Ce qui rehausse encore à nos yeux votre dignité, c'est que vous êtes appelé à continuer, dans notre histoire, l'oeuvre de nos premiers évêques. Ils apportèrent l'Évangile aux tribus errantes de nos forêts, et, en même temps, ils couvrirent de leur égide protectrice les établissements naissants de la colonisation française. Comme eux, Monseigneur, dans le haut de l'Ottawa, vous

avez à implanter la foi chez les pauvres sauvages, vous avez une population nouvelle à façonner aux habitudes chrétiennes et paroissiales. Comme l'épiscopat de ces premiers évêques, le vôtre sera difficile et laborieux, mais il sera aussi bienfaisant et fécond. Nous en voyons le gage dans votre passé. Le zèle que vous avez déployé dans votre charge de directeur en cette maison, les succès qui ont couronné vos efforts, les traditions de piété, de régularité, de bon esprit que vous avez laissées empreintes dans les moeurs écolières, tout nous dit ce que la religion et le pays peuvent attendre de votre travail, de votre expérience et de votre dignité.»

Et le nouvel évêque répondait :

« Je suis heureux de me trouver aujourd'hui à Sainte-Thérèse, de presser la main à mes anciens professeurs, à ceux qui ont travaillé avec tant de zèle à mon éducation; de revoir mes confrères d'autrefois et mes élèves, devenus à leur tour professeurs et directeurs... Malgré les temps difficiles qu'elle traverse, je vois que la maison de Sainte-Thérèse n'a rien perdu de sa sève et de sa vigueur... Dieu lui-même a voulu lui ménager une faveur en appelant un de ses enfants à la dignité d'évêque, de prince de l'Eglise. Je me réjouis avec mon *Alma Mater* de l'honneur qui rejaillit sur elle à cette occasion. Je ne regrette qu'une chose, c'est que le

choix soit tombé sur mon humble personne... Dans le champ d'apostolat qui m'est confié, la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux. Où pourrai-je recruter ces apôtres pour marcher à la conquête des âmes?... Plus heureux que d'autres évêques, en arrivant dans mon vicariat apostolique, j'ai trouvé un séminaire tout fondé, rempli de prêtres zélés, de jeunes gens d'élite, de pieux séminaristes. Ce séminaire—et en cela je réponds à une question que me posait hier M. le supérieur — c'est cette maison si belle et si vaste, qui s'élève sous nos yeux, c'est mon *Alma Mater*, c'est le séminaire de Sainte-Thérèse. »

D'autres visites à peu près régulières succédèrent à celle-là. Et notre hôte distingué s'y faisait toujours si affable, si affectueux, si dévoué!

A la grande fête du 26 juin 1883, par laquelle fut inauguré le nouveau séminaire, Mgr Lorrain était présent et il prit la parole: « Cette fête, disait-il, signifiait pour lui trois choses : une manifestation de foi, une expression de joie et d'amour, un témoignage solennel et si légitime rendu au dévouement et à l'esprit de sacrifice... Aussi, quelle oeuvre que celle de l'éducation qui façonne les âmes et construit l'édifice social! »

Il y eut une autre fête vingt-huit ans plus tard à l'occasion de la bénédiction de l'aile qu'on venait d'ajouter au séminaire. Mgr Lorrain était présent encore et ce fut la dernière de ses visites à Sainte-Thérèse. Il fit, ce jour-là, la bénédiction du nouvel édifice, mais il ne put prendre la parole ni même se trouver au dîner de la fête. Il était sous l'étreinte du mal qui minait lentement toutes ses forces. Ce qui lui restait encore de vie ne devait être que *labor et dolor*, selon la parole du psalmiste. Dieu voulait accorder à son fidèle serviteur ce mérite et cet honneur de réaliser pleinement, jusqu'à la fin, sa devise épiscopale : *Non recuso laborem*.

Et, devant cette tombe, moi qui survivis à tant de mes élèves, puis-je oublier que j'ai reçu de celui-là, des témoignages particuliers — si expressifs et si nombreux — de reconnaissance? Mon deuil en devient plus profond et plus ardente ma prière. Qu'il repose en paix!

Janvier 1916.

Mgr PAUL LAROCQUE

Mgr Paul LaRocque¹ appartient à la famille térésienne. C'est une joie pour nous de le penser et de le dire. C'est une joie, aussi, de savoir que ce térézien annonça et prépara, dès l'origine, ce qu'il devient aujourd'hui.

Il arriva à Sainte-Thérèse à la rentrée de 1858. Je me rappelle encore cet enfant aux joues roses, à l'oeil vif, timide sans gaucherie, modeste, avec des allures libres et dégagées. Nous avons remarqué — nous les finissants de cette année — ce commençant plein de promesses. Nous suivions avec intérêt ce petit homme qui menait si rondement sa besogne d'écolier et ne se gênait pas d'écarter de grands confrères pour se frayer un passage au premier rang dans sa classe. Nous ne voyions point, mais nous pouvions deviner, quelle était l'action de la grâce dans cette jeune âme dont la vie était constamment irréprochable.

¹ Mgr Paul LaRocque, né à Marieville le 27 octobre 1846, ordonné prêtre le 9 mai 1869, sacré évêque de Sherbrooke le 30 novembre 1893, mort le 15 août 1926. Cet article a été écrit à l'occasion de son élection à l'épiscopat.

L'année suivante, nous ne revîmes plus le jeune LaRocque à Sainte-Thérèse. Il était allé continuer ses études à Saint-Hyacinthe, comme s'il n'eût fallu rien moins que la sève de deux institutions pour nourrir et développer toutes les énergies de cette plante généreuse. Pour nous, nous avons eu ses premières fleurs. Nous eûmes aussi les fruits de son arrière-saison au collège. Paul LaRocque revint, en effet, faire ses classes de rhétorique et de philosophie à Sainte-Thérèse. Il avait grandi, mais en restant le même écolier que nous avons connu, sage, appliqué au travail et à la piété, distingué dans sa tenue et ses manières, dilatant vers le bien et le beau toutes les forces vives de sa riche nature, du reste bon camarade, d'humeur enjouée, d'un commerce agréable, d'un caractère franc et sans dol, jouissant de l'estime générale de ses confrères et porté par leurs suffrages aux honneurs du monde écolier. Il fut préfet de la congrégation, président de l'académie, capitaine de la milice. Il fut tout cela sans cesser d'être écolier modeste, sans se dépouiller non plus de cette rondeur de langage et de manières qui présageait, chez lui, l'homme d'action et d'autorité.

Arrivé au terme de ses études, il était mûr pour l'état ecclésiastique. Il y entra généreusement sur la parole d'un guide sûr, le vénéré

M. Joseph Aubry, mais non sans éprouver ces hésitations et ces frayeurs qui tourmentent les âmes d'élite en face des graves devoirs et des responsabilités du sacerdoce. Ecclésiastique, il professa l'histoire et les langues pendant deux ans. Ce fut trop peu à notre gré. Nous eussions voulu garder toujours ce maître qui avait su, dès son début, poser son autorité, se concilier l'estime avec le respect de ses élèves et leur communiquer l'entrain qu'il mettait lui-même au travail. Mais une bronchite opiniâtre fatiguait le jeune professeur. Elle lui imposa le repos d'abord, puis un traitement prolongé à l'Hôtel-Dieu de Montréal. C'est là qu'il fut ordonné prêtre le 9 mai 1869. Dans l'état de faiblesse où il se trouvait, on eût dit que l'ordination ne lui était accordée que pour lui ménager le bonheur de monter à l'autel avant de descendre dans la tombe. Mais, si frêle qu'il fût, le jeune prêtre ne devait pas si tôt mourir. Il était de ceux que Dieu garde dans sa main pour en faire des vases d'élection.

Après trente-quatre ans, aujourd'hui que le dessein de Dieu s'est manifesté, il est intéressant de voir par quelles étapes cet élu s'achemina à ses hautes destinées. Ces étapes, c'était Key-West, où le jeune missionnaire, tout en refaisant sa poitrine, donnait les prémices de son zèle dans un ministère trop souvent stérile, mais

toujours laborieux, parfois héroïque; c'était Rome, où l'étudiant allait chercher la science sacrée auprès de maîtres illustres et nourrir sa foi d'une sève nouvelle dans la vue du pape et les souvenirs de la ville sainte; c'était Saint-Hyacinthe, où le chanoine entraît dans les conseils de son évêque, où le pasteur, par des travaux complexes et multiples, achevait de donner la mesure de son zèle, de sa charité, de sa prudence dans le gouvernement des âmes.

Maintenant, c'est l'heure pour ce docteur et ce pasteur d'entendre un autre appel du maître: *ascende superius*. Oui, Monseigneur, prenez la place que vos mérites vous ont faite entre les princes de l'Eglise. Montez où vous appellent le choix du pontife suprême, le vœu de l'épiscopat, la confiance du troupeau confié à votre sollicitude.

Puis, quand vous aurez reçu l'onction qui fait les pontifes, vous nous bénirez, Monseigneur. *Oportet episcopum benedicere!* Vous bénirez vos jeunes frères de la famille térésienne; vous bénirez leurs professeurs et directeurs; vous bénirez le maître de votre jeunesse, heureux demain de se courber sous votre main bénissante, empressé aujourd'hui de vous offrir, avec son hommage et ses vœux, ceux de l'*Alma Mater*: *Ad multos annos!*

Octobre 1893.

Mgr ÉMARD

Le 9 juin, à Valleyfield, a eu lieu le sacre de Mgr Emard.¹

Fête radieuse de soleil, de joie, d'espérances. Heureuse, elle pouvait l'être, cette jeune ville de Valleyfield, qui recevait déjà l'honneur d'un siège épiscopal et voyait réalisés, sinon dépassés, ses plus beaux rêves d'avenir. Heureux, il l'était ce nouveau diocèse qui acclamait son premier évêque. Heureuse, elle l'est aussi l'*Alma Mater*, qui reconnaît dans cet élu de Dieu l'un de ses plus nobles enfants.

Nous ne pouvons oublier, en effet, que Mgr Emard appartient à la famille térésienne. Nous le vîmes arriver, en 1864, enfant doux et modeste, à la figure souriante, à l'oeil vif et pénétrant. Il se mit — non sans quelque hésitation peut-être — il se mit résolument au travail qui devait féconder et développer en lui tous les dons de Dieu. Mais de ce travail nous ne vîmes

¹ Mgr Joseph-Médard Emard, né à Saint-Constant le 31 mars 1853, ordonné prêtre le 10 juin 1876, sacré évêque de Valleyfield le 9 juin 1892, intronisé archevêque d'Ottawa le 20 septembre 1922, mort le 27 mars 1927.

que les premières fleurs. Les fruits murirent ailleurs, les fruits... je veux dire la vocation ecclésiastique qui devait conduire le jeune Emard à ses brillantes destinées. Nous eûmes encore les prémices de sa vie cléricale. Il revint à Sainte-Thérèse comme professeur, mais cette fois, il y séjourna à peine quelques semaines, juste assez de temps pour faire apprécier sa piété, son zèle, son dévouement et laisser à ses élèves les plus justes regrets de son départ.

Cet enfant, ce collégien, ce jeune clerc d'autrefois nous apparaît aujourd'hui dans la plénitude majestueuse du sacerdoce. Il a reçu l'onction qui fait les pontifes. Il a gravi les degrés du trône où Dieu l'a placé pour régir son Eglise.

Monseigneur, vous nous voyez maintenant, au pied de ce trône, heureux de vous offrir nos hommages et nos vœux. Vous nous voyez courbés sous la main qui peut bénir. Bénissez, au foyer térézien, vos maîtres d'autrefois, vos jeunes frères d'aujourd'hui. Bénissez votre *Alma Mater*, pour qu'elle demeure à jamais une pépinière féconde de ces coeurs généreux et de ces mâles courages qui font les hommes, les chrétiens, les apôtres!

Juin 1892.

UN SOUVENIR À Mgr LABELLE

Ce 4 janvier est le dixième anniversaire de la mort de Mgr Labelle.¹ Il me semble que c'était hier, et voilà dix ans passés que la première nouvelle de cette mort nous frappait de stupeur, nous si habitués à voir et à entendre cette personnalité puissante qu'était Mgr Labelle. Quel vide il laissait parmi nous! Oui, quel vide, puisque nous le sentons encore après dix ans.

Et ces dix années ont emporté, avec Mgr Labelle, tant de personnes et de choses qui lui touchaient de si près. Plusieurs de ses amis l'ont rejoint dans la tombe. Sa vieille mère lui a survécu de quelques mois à peine. Disparu aussi, le vieux presbytère de Saint-Jérôme qu'il avait illustré. Plus de traces — pas même une pierre — de cette maison, devenue si chère à tous ceux qui en avaient goûté l'hospitalité. Et les objets que Mgr Labelle avait possédés, qu'il

¹ Antoine Labelle, né à Sainte-Rose (Laval) le 24 novembre 1834, ordonné prêtre le 1er juin 1856, curé de Saint-Jérôme pendant vingt-trois ans, sous-ministre de l'Agriculture à Québec, protonotaire apostolique en 1889, mort à Québec le 4 janvier 1891.

avait imprégnés de sa vie, ses meubles, sa vaisselle, ses livres, tout cela est dispersé aux quatre vents du ciel.

Je retrouve heureusement ses livres sur les rayons de notre bibliothèque. Il nous les avait donnés par son testament, mais en mettant au legs une clause suspensive, car, il avait gardé jusqu'à la mort l'espérance ou le rêve qui l'avait tant préoccupé en ses dernières années : un évêché dans son « nord » et un évêque à Saint-Jérôme. C'était à cet évêque, autre lui-même, que devaient retourner ses livres si l'évêché était érigé dans les dix ans qui suivraient son décès. Voici aujourd'hui les dix ans révolus, et l'évêque rêvé, tant espéré et tant désiré, n'est point venu... Viendra-t-il jamais?... Nous entrons donc, de plein droit, dans la possession définitive de notre legs. Ces livres, déjà précieux par leur nombre et leur valeur, le deviennent davantage par le souvenir de ce térézien illustre, dont l'amitié nous est restée fidèle, même quand nous nous sommes trouvés en dissentiment sur cette question d'évêché qui lui tenait tant au coeur.

Aujourd'hui, à travers un deuil et des regrets qui durent encore, sur les ruines qui se sont faites autour de sa tombe, nous aimons à voir Mgr Labelle dans l'auréole de gloire où l'ont placé ses concitoyens. Son nom est déjà entré

dans l'histoire et il s'y fait une place toujours plus grande, à mesure que le temps développe et mûrit les idées fécondes qu'il a semées. Le mouvement de colonisation qu'il a créé il y a maintenant vingt-cinq ans ne s'arrêtera plus. Son *royaume du nord* va toujours s'agrandissant. Il a franchi la vallée de la Rouge, il occupe la vallée de la Lièvre, il atteint presque la vallée de la Gatineau. Demain, il touchera à la grande région du Témiscamingue. Ce demain viendra, malgré les obstacles, malgré les difficultés inhérentes aux grandes entreprises, malgré les vicissitudes de la politique, malgré l'apathie ou même le mauvais vouloir des hommes. Et ce ne sera pas le moindre bienfait du nouveau siècle de nous donner cet agrandissement de la patrie canadienne, tel que l'avait rêvé Mgr Labelle dans sa grande âme de prêtre et de patriote.

Avec cet hommage, déposons une prière sur la tombe de notre cher et tant regretté ami.

4 janvier 1901.

LE PRINCIPAL VERREAU

M. Verreau ¹ avait passé à Sainte-Thérèse ce qu'il voulait bien appeler les meilleures années de sa vie. Il y arriva au mois de septembre 1850. Il n'était pas prêtre encore, mais il avait révélé des aptitudes pour l'enseignement au séminaire de Québec. M. Stanislas Tassé, qui venait aussi de cette maison, et qui travaillait alors comme directeur à affermir dans le petit séminaire de M. Ducharme le régime nouveau qu'il avait inauguré l'année précédente, voulut attacher à son oeuvre ce précieux collaborateur. A son invitation et sur ses instances, M. Verreau vint donc à Sainte-Thérèse. Il y professa d'abord la rhétorique. Ordonné prêtre l'année suivante, il devint presque en même temps membre agrégé du séminaire. Deux ans après, il succéda à M. Tassé comme directeur des élèves et maintint avec la même vigueur le règne de la discipline. Il savait punir haut et ferme quand il le fallait. C'était déjà

¹ Hospice-Anthime Verreau, né à l'Islet le 6 septembre 1828, ordonné prêtre le 3 août 1851, principal de l'école normale Jacques-Cartier à Montréal de 1857 à 1901, mort à Montréal le 15 mai 1901.

nous aimer. Mais il avait une autre manière de nous prouver son amour que nous goûtions davantage. Nous le voyions souvent, dans nos salles et dans nos cours, tout occupé à dorer les jours sombres de notre vie d'écolier par des distractions nouvelles, d'agréables surprises, de belles promenades. Il prenait part à nos jeux pour y mettre plus d'ardeur et d'entrain. Il était le premier aux jeux de paume et de barres. Je vois encore, après quarante-six ans, ces parties de barres homériques, si bien faites pour mettre tout le monde en mouvement, pour stimuler les jeunes coeurs et pour provoquer les beaux dévouements. Choses du passé, hélas! . . .

En devenant directeur, M. Verreau n'avait pas cessé d'être bon professeur. Il le fut en fait toute sa vie. Il donnait encore des leçons de littérature, d'histoire du Canada et même de dessin. C'est avec nous qu'il préluda à ses savantes recherches d'archéologie canadienne. Il savait à la fois nous initier et nous stimuler à l'art d'écrire, et ses leçons ne furent pas sans influence sur l'éclosion des beaux talents qui ont donné à notre littérature M. Routhier et M. David. Il aimait à nous procurer d'attachantes lectures. Je me rappelle entre autres une après-midi de congé où il nous lut tout d'un trait le *Vert-Vert* de Gresset dans un pli du ravin ombreux de la terre McCulloch. Il écrivit aussi un

drame, « Saint Stanislas », pour rehausser une de nos fêtes de collège. Le drame a été imprimé depuis, et il reste comme une oeuvre de belle littérature et de profonde édification.

Au milieu de ces travaux divers, M. Verreau s'était gagné l'estime et l'amitié de l'honorable M. Chauveau, surintendant de l'Instruction Publique, lequel avait en ce temps-là deux fils élèves à Sainte-Thérèse. C'était l'époque où l'on s'occupait de l'organisation des écoles normales. Quand celle de Montréal s'ouvrit, au mois de mars 1857, M. Verreau en accepta la direction sur les instances de son ami M. Chauveau. Il entra dans l'exercice de ses nouvelles fonctions sans se détacher complètement de Sainte-Thérèse. Il y revenait souvent et rendait des services comme professeur suppléant. Il signa les actes du conseil comme prêtre agrégé jusqu'au mois de juin 1858. Puis, ses fonctions de l'école normale finirent par l'absorber et le fixer définitivement à Montréal. Il n'en resta pas moins attaché de coeur à Sainte-Thérèse. Notre oeuvre semblait toujours être la sienne, tant il était prodigue à notre égard de sympathies et d'encouragements. Tout ce qui lui venait de Sainte-Thérèse, hommes et choses, recevait de lui un accueil empressé et cordial. Il se faisait comme un devoir de nous obliger en toute occasion. Lors de son voyage

en Europe, il prit l'initiative d'une souscription dans le clergé pour procurer à notre bibliothèque plusieurs ouvrages importants. En 1875, à notre grande fête du 50ème anniversaire, il rédigea l'adresse si éloquente des anciens élèves et il voulut l'accompagner d'un gracieux cadeau. C'est de lui que venaient ces centaines de lanternes chinoises qui illuminèrent, le soir, comme dans une féerie, notre bocage et nos cours. Plus tard, M. Verreau nous procura une autre fête, je veux parler de la visite spéciale que nous fit Son Excellence le délégué apostolique Mgr Conroy. Et que d'autres faveurs nous vinrent par son entremise ! Et sous son toit, que de prévenances, d'attentions délicates, de soins empressés ! Il ne se lassa jamais de nous témoigner sa haute bienveillance et son affectueux dévouement.

M. Verreau fut, avant tout, un homme d'éducation. Il eut de très bonne heure l'instinct de cette vocation spéciale et dans la suite le sacerdoce l'y fixa pour toujours. Lorsqu'il passa de Sainte-Thérèse à l'école normale, sa carrière changea de théâtre, non d'objet. Et, plus il avança dans la vie, plus il s'attacha à ces jeunes gens dont il façonnait des hommes et des chrétiens. Tout occupé qu'il était de leur formation morale et religieuse, il ne se désintéressa jamais de leur instruction. Afin de leur être plus utile, il

voulut posséder tout le cycle des connaissances dont se composait le programme de son école. On le vit s'appliquer à l'étude des mathématiques à un âge où le travail de la mémoire devient plus pénible et plus ingrat. Il garda toujours pour lui quelque branche de l'enseignement. Même quand il eut vieilli, malgré les instances pressantes de ses amis, il ne voulut jamais se décharger de ses heures de classe. Loin d'alléger son fardeau, il l'aggrava même en étendant à l'école normale des filles ses conférences pédagogiques. Aussi, est-il mort à la tâche sur un travail d'arithmétique dont il corrigait les épreuves.

C'est qu'il regardait comme venant de Dieu la tâche qu'il avait acceptée des mains de l'Eglise et de l'Etat, cette tâche à ses yeux si haute, si belle et si grande qu'il voulut en remplir toute sa vie. Avec son talent littéraire, avec son goût des études historiques, avec cette bibliothèque où il avait amassé tant de trésors à exploiter, il pouvait produire des oeuvres qui eussent illustré son nom, enrichi notre littérature, ajouté à notre gloire nationale. Et ces travaux que lui seul pouvait accomplir, est-ce que le pays et l'Eglise ne les attendaient pas de lui? Il ne le crut pas. Il estimait meilleure et de plus haute portée son oeuvre de l'école normale, et il s'y voua tout entier. Après s'être révélé un

instant au grand public par des travaux qui suffirent encore pour établir, même à l'étranger, sa réputation d'archéologue canadien, il sembla vouloir briser sa plume. A peine écrivit-il encore quelques pages pour la Société Royale. On le vit se renfermer de plus en plus dans les murs et dans les humbles fonctions de son école. Était-ce pour se dérober plus sûrement aux tentations de la gloire humaine . . . ? S'il en fut ainsi, qui oserait le regretter, en face des mérites de ces cinquante années de patients labeurs, ignorés des hommes, mais connus de Dieu ?

Dans le bel éloge qu'il a prononcé aux funérailles, dans l'église de l'Islet, M. l'abbé Rouleau, principal de l'école normale Laval, a dit ce que fut M. Verreau en un mot d'une justesse saisissante. Ce mot, c'est celui de nos Saints Livres : *Vir fidelis multum laudabitur.* (Prov. XXVIII, 20) *Vir fidelis!* M. Verreau le fut par excellence: fidèle à l'Eglise et à son pays, fidèle à sa paroisse natale, à l'église de son baptême et de sa première communion, où il a voulu dormir son dernier sommeil, fidèle à son *Alma Mater* du séminaire de Québec, fidèle à cet autre séminaire qui eut les prémices de son sacerdoce et garda toujours comme une part de lui-même, fidèle à toutes les amitiés qu'il s'était faites, à toutes les causes qu'il voulut servir, fidèle par-dessus tout à ce dépôt de

l'école normale qu'il garda jusqu'à la fin avec tant de sollicitude et d'amour... *Vir fidelis multum laudabitur!* M. Verreau mérite cet honneur. Déjà, des voix éloquents ont glorifié sa mémoire, mais ses oeuvres parlent mieux encore, *laudent opera ejus*, l'oeuvre surtout de l'éducation, qui nous a donné cette vie si grande en sa simplicité, si belle dans son unité.

M. Hospice-Anthime Verreua était né à l'Islet le 6 septembre 1828. Il fit ses études au séminaire de Québec. Il fut ordonné prêtre à Montréal le 3 août 1851. Il fut sept ans professeur ou directeur des élèves au séminaire de Sainte-Thérèse, puis principal de l'école normale Jacques-Cartier de 1857 jusqu'à sa mort. Frappé de paralysie dans la nuit du 8 mai 1901, il expira le 15, à 2 heures de l'après-midi. Après un service solennel chanté à la cathédrale, les funérailles et l'inhumation eurent lieu le 20 dans l'église de l'Islet.

Juin 1901.

M. JOSEPH GRATTON

Ce n'est pas sans un deuil profond que nous voyons disparaître les aînés de la famille téré-sienne. Ils avaient vécu avec M. Ducharme. Ils étaient les dépositaires des traditions de cette première époque qu'à tort ou à raison on est convenu d'appeler l'*âge d'or* de Sainte-Thérèse. Ils formaient le lien vivant qui rattache le présent au passé de notre histoire. Nous aimions à les entendre causer de ce bon vieux temps. Nous aimions à les voir près de nous. Nous jouissions de leur présence comme du plus bel ornement de nos fêtes, comme d'un appui dans nos épreuves, comme d'un rayon de soleil à travers les soucis et les labeurs de notre tâche quotidienne.

M. Gratton¹ était l'une de ces figures chères et vénérées. Il se distinguait même entre toutes par ses attaches au sol téré-sien. Il n'y était pas né pourtant, mais on l'y avait transplanté si jeune que son coeur d'enfant y avait poussé toutes ses racines. C'est là qu'il avait grandi,

¹ Joseph Gratton, né à Montréal le 23 février 1829, ordonné prêtre le 3 août 1851, mort curé de Sainte-Rose (Laval) le 8 août 1892.

qu'il avait ouvert son âme aux premières impressions de la vie intellectuelle, morale, religieuse, là, dans ce milieu que M. Ducharme emplissait de sa parole et de ses oeuvres, là, à ce foyer où de son souffle puissant il faisait éclore la vocation ecclésiastique parmi les jeunes têtes et les jeunes coeurs dont il s'était entouré.

Devenu prêtre, M. Gratton s'était éloigné non pas séparé de Sainte-Thérèse. Il avait, en effet, emporté vivante dans son coeur l'image de cette douce figure du fondateur qui avait ensoleillé son enfance et sa jeunesse, et, l'amour reconnaissant qu'il avait voué à M. Ducharme, il l'épanchait sur nous, les héritiers et les continuateurs de son oeuvre. Il s'intéressait à nos travaux. Il prenait sa part dans nos joies et nos tristesses, dans nos prospérités et nos épreuves. Nous nous sentions sous son toit des hôtes privilégiés. Nous étions l'objet de ses faveurs. J'en veux signaler une qui nous est particulièrement chère, je veux dire le don de ce portrait en peinture de M. Ducharme dont il avait lui-même, à Rome, surveillé l'exécution avec amour, et où revivent pour nous dans leur image la plus fidèle, peut-être la seule authentique, les traits vénérés de notre fondateur.

Quand M. Gratton se fut rapproché de nous à Sainte-Rose, nos rapports devinrent plus fré-

quents encore et plus intimes. Ce foyer de Sainte-Rose garda pour nous son charme traditionnel. Il l'accrut même, et jamais l'hospitalité de ce foyer ne nous fut meilleure, plus attentive, plus délicate, plus exquise à la fois et pour le corps et pour l'âme. Hélas! que la mort est venue vite assombrir pour nous tout cela! Mais elle n'a pu nous ravir ni l'ami, ni le bienfaiteur, qui a voulu nous garder un souvenir fidèle même au delà de la tombe et nous laisse un gage non équivoque de sa bienveillance et de son dévouement à l'oeuvre de M. Ducharme.

M. Joseph Gratton était né à Montréal le 23 février 1829. Il perdit sa mère alors qu'il n'avait que 3 ans. Mais Dieu qui garde l'orphelin lui ménagea à Sainte-Thérèse, chez sa grand'mère Gratton, un autre foyer où ne lui manquèrent ni les sollicitudes, ni les tendresses, ni même les gâteries maternelles. De son côté, la bonne grand'maman trouva matière à exercer toute sa patience dans cet enfant très remuant, ayant toujours un pied en l'air, grand tapageur, espiègle, sans cesse en quête de nouvelles aventures, au risque d'en sortir avec une bosse au front, une joue égratignée, un pantalon déchiré ou un soulier perdu. Que deviendra cet enfant, se demandaient avec inquiétude les deux grands-parents? — Il sera tout bien ou tout mal. — Il

se fera pendre, disait l'un. — Non, il tournera bien, répliquait l'autre, car il a bonne tête et bon coeur. — L'autre, c'était la grand'maman. Et le curé, M. Ducharme, lui donnait raison. Il avait trouvé un fond solide sous cette surface agitée et mouvante. Il avait démêlé ce qu'il y avait de grave et de sérieux dans cet esprit si léger en apparence.

L'enfant manifestait d'ailleurs, il faut le dire, une merveilleuse facilité pour l'étude. Dès l'âge de 7 ans, grâce à ses quelques éclairs d'attention, il avait appris tout ce que son oncle M. Pierre Piché enseignait à son école élémentaire. Donc, après les vacances de 1837, au moment où M. Ducharme organisait définitivement les classes de son collège à l'aide de ses premiers maîtres ecclésiastiques, le jeune Gratton reçut l'ordre de transporter ses livres de l'école française à la classe latine, de la *maison jaune* au vieux presbytère. Il obéit, allant où il était mené, mais sans trop savoir ce qu'il allait y faire et du reste fort peu soucieux de le savoir. D'étape en étape, il arriva toutefois comme en se jouant au terme du cours classique. Il avait 15 ans. A cet âge où un bon nombre commencent à peine leurs études, le jeune Gratton les finissait. En apparence il était resté le même écolier, ricaneur et espiègle. Mais au fond il avait mûri, il commençait à comprendre le sé-

rieux de la vie, son âme cédait aux touches secrètes de la grâce qui l'attirait à l'état ecclésiastique.

Il reçut la tonsure le 6 octobre 1844. Déjà, depuis deux ans, il portait l'habit des jeunes séminaristes, ce qu'on appelait la *petite soutane*. Il était l'un des vingt-cinq que M. Ducharme avait présentés à l'évêque, le 21 janvier 1842, comme les prémices de son petit séminaire, et qui formèrent depuis la portion choisie de sa famille, ayant leur place à sa table et leur alcove près de la sienne dans la mansarde du presbytère. Après avoir exercé pendant six ans à Sainte-Thérèse les fonctions de professeur et de surveillant, M. Gratton passa quelques mois au grand séminaire de Montréal pour se préparer plus immédiatement au sacerdoce. Il fut ordonné prêtre le 3 août 1851 et demeura encore deux ans à Sainte-Thérèse comme professeur de seconde. Son idée première avait été d'y demeurer toujours, et c'est dans ce dessein qu'il avait demandé et obtenu son agrégation au séminaire. Mais d'autres pensées, fruit d'une plus ample réflexion, le tournèrent vers le ministère pastoral. Il y vit sans doute un champ plus vaste pour ses aptitudes. Peut-être aussi crut-il, non sans raison, que certains côtés de sa nature étaient trop réfractaires à la vie commune. Après avoir étudié quelques mois l'an-

glais à Saint-Colomban et, sans passer par le vicariat, il fut nommé curé de la paroisse nouvelle de Sherrington.

M. Gratton fut curé à Sherrington de 1853 à 1858; à Saint-Jérôme, de 1858 à 1863; à Terrebonne, de 1863 à 1871; à Saint-Henri-de-Mascouche, de 1873 à 1875; à Saint-Henri-des-Tanneries (Montréal), de 1875 à 1878; de nouveau à Saint-Henri-de-Mascouche, de 1878 à 1884; et enfin à Sainte-Rose, de 1884 jusqu'à sa mort en 1892.

Sur ces divers théâtres la vie que je raconte resta la même dans ses grandes lignes. Un curé est placé dans une paroisse comme une lumière sur le chandelier, il faut que les hommes voient ses oeuvres. Ce que les paroissiens de M. Gratton voyaient en lui, c'était une haute intelligence de leurs besoins, un entier dévouement à tous leurs intérêts, un zèle infatigable contre l'erreur et le vice, l'esprit d'ordre et de méthode dans les affaires, une charité compatissante à toutes les misères, une régularité constante dans l'accomplissement du devoir, une ponctualité à fendre une minute en quatre, comme il le disait lui-même. Non pas que tout fût douceur et suavité dans sa manière de traiter les hommes et les choses! Mais, dans cet ensemble de qualités et de vertus qui distinguaient le prêtre, les imperfections de l'homme dispa-

raissaient ou étaient à peine visibles. Aussi, malgré une certaine raideur de formes et de langage, M. Gratton sut se gagner partout et garder toujours le respect, l'estime et la confiance de ses paroissiens, qui se disaient heureux et fiers de posséder un tel pasteur. Cet ascendant M. Gratton le dut surtout à sa parole. Avec sa belle intelligence et une science sans cesse renouvelée aux meilleures sources, il prêchait selon le précepte de l'apôtre à temps et à contre-temps *in omni patientia et doctrina*. Soit qu'il exposât les vérités, soit qu'il stigmatisât les erreurs et les vices, sa parole lumineuse, pressante, incisive, pénétrait les esprits et les coeurs; elle était bien le *sermo Dei vivus, efficax, penetrabilior omni gladio*. (Hebr. IV, 12).

A Terrebonne, M. Gratton fut non seulement curé de la paroisse, mais encore supérieur du collège Masson. Cette charge de supérieur, il la tenait directement de l'évêque et elle entraînait comme une part importante sinon la principale de sa mission à Terrebonne. Le fondateur du collège, le curé Adrien Théberge, venait de mourir. Mgr Bourget jugea le moment opportun pour mettre à exécution un projet conçu depuis longtemps. Le diocèse de Montréal, qui souffrait d'une pléthore de collèges classiques, manquait encore d'une grande institution com-

merciale. Mgr Bourget voulut la créer au collège Masson en en éliminant les études classiques. M. Gratton était chargé de réaliser cette idée, non par une révolution brusque et violente, mais par une transformation qui devait s'opérer lentement, sans secousse. Les classes latines devaient cesser l'une après l'autre à mesure qu'elles se videraient de leurs élèves. Durant cette époque de transition, M. Gratton s'occupait au collège à stimuler le travail, à organiser la discipline, à professer la théologie, à former les jeunes séminaristes. En 1864, il entreprit d'opérer la transformation. Mais ayant à ménager comme curé de justes susceptibilités, il confia à un autre prêtre, M. Jean-Baptiste Primeau, l'exécution de cette mesure délicate, qui soulevait des préjugés et trouvait des résistances à Terrebonne. Il voulut même s'éloigner pour un temps de sa paroisse et fit en Europe un voyage de quelques mois.

A son retour il trouva le nouveau régime établi. Il ne s'agissait plus que de l'affermir et d'en assurer le bon fonctionnement. Pour être plus libre de se dévouer entièrement à cette tâche, M. Gratton renonça à la cure de Terrebonne et se renferma exclusivement dans ses fonctions de supérieur au collège. Sous sa main ferme et habile l'institution nouvelle acheva de s'organiser et prit un rapide

essor. Bientôt la maison dut s'agrandir pour faire place au nombre toujours croissant des élèves et le collège Masson vit des jours de prospérité qu'il n'avait point encore connus, qu'il ne pouvait pas même espérer.

L'oeuvre étant ainsi affermie sur ses bases, M. Gratton jugea que sa présence était moins nécessaire et il crut pouvoir accepter la cure voisine de Saint-Henri-de-Mascouche sans pour cela renoncer à la charge de supérieur. C'était pourtant là une situation anormale que celle d'un supérieur qui résidait à quelques milles de son collège. Aussi M. Gratton songeait-il à donner sa démission, quand l'incendie du 11 janvier 1875 vint détruire de fond en comble les édifices du collège. L'institution elle-même sombra dans la catastrophe, car il survint des obstacles qui retardèrent d'abord puis empêchèrent tout à fait la reconstruction. La province entière s'associa aux regrets de la ville de Terrebonne en voyant disparaître une institution dont le passé était plein de mérites et l'avenir tout brillant de promesses.

C'est à Sainte-Rose, où il avait reçu la tonsure, que M. Gratton devait trouver le terme de sa carrière. Il y arriva au printemps de 1884. Il avait vieilli. C'est dire qu'il avait développé en lui les dons de Dieu, les qualités, les talents, toutes les forces vives de sa riche nature. Il

venait mettre au service de ses nouveaux paroissiens le fruit d'une longue expérience, cette sagesse que seule peut donner la pratique des hommes et des choses, un zèle exercé, aguerri et devenu plus fort, parce qu'il était maître de lui-même et plus sûr de ses moyens d'action.

Au moment où M. Gratton y arrivait, Sainte-Rose devenait un lieu de villégiature, le rendez-vous d'un monde désœuvré, avide de plaisir autant que de bon air. Cette foule d'étrangers, utile aux intérêts matériels, pouvait être funeste au point de vue moral et religieux. Pour conjurer le péril, M. Gratton entreprit de tremper fortement la foi et la piété de ses paroissiens : la foi, par une prédication plus forte et plus suivie, la piété, par la fréquentation plus assidue des sacrements. Préparé comme il l'était par son beau talent et ses fortes études, il devait trouver facile la première partie de cette tâche, mais la seconde ne demandait rien moins que les efforts et toutes les industries du zèle. M. Gratton employa surtout l'efficace moyen des associations pieuses. Il offrit aux mères de famille la confrérie des dames de Sainte-Anne, il invita les jeunes gens à entrer dans la ligue et les jeunes filles à devenir les zélatrices du Sacré-Coeur. Vint ensuite, comme couronnement, le tiers-ordre de saint François. M. Gratton s'y agrégea lui-même et voulut en

pratiquer la règle avant d'y initier les autres. Ce fut son oeuvre de prédilection et il réussit à former deux fraternités importantes. Ces associations fondées ou restaurées, M. Gratton s'occupa de les maintenir. Il les voulut florissantes et elles le devinrent, grâce à l'énergie, à l'activité, à la constance de son zèle, grâce à l'effort de son travail au confessionnal et en chaire.

Ce fut presque au début de ce laborieux ministère que M. Gratton se sentit frappé de la maladie dont il devait mourir, le diabète. Le mal était tout bénin à son origine, si bénin qu'il semblait facile d'en arrêter les progrès par des précautions, un régime sévère, des habitudes régulières d'exercice et de mouvement. Mais M. Gratton pouvait-il s'astreindre à ces exigences? Le voulut-il? Le mal s'aggrava donc. Il y eut une première crise en 1890, qui fut comme un solennel avertissement, *responsum mortis* selon le langage de l'apôtre. . . Et pourtant M. Gratton ne voulait point mourir encore. Il lui semblait que son oeuvre n'était pas finie à Sainte-Rose, et il faisait si bon vivre à ce foyer du presbytère, au sein de cette riante nature de la rivière des Mille-Iles, parmi les doux plaisirs de l'étude et de l'amitié, parmi les joies meilleures encore de la prière et des oeuvres pastorales. M. Gratton recourut à la

science et lui demanda tout ce qu'elle pouvait donner, au risque de le payer chèrement. La médecine donna quelques adoucissements et beaucoup d'illusions, mais le mal resta, faisant son travail, minant sourdement l'organisme, troublant les fonctions vitales. La mort venait lente mais sûre.

Ce fut en vain que M. Gratton fit pendant l'hiver dernier (1891-1892) un long séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il revint au printemps à Sainte-Rose, « pour y mourir », disait-il... ou pour vivre, car il espérait vivre encore. Mais il n'y avait plus d'illusion possible. La maladie première s'était compliquée d'une laryngite opiniâtre qui laissait voir des symptômes de phthisie et le malade s'affaiblissait de jour en jour. Il eut encore pourtant, le 2 juin, la force de recevoir Mgr l'archevêque à la visite pastorale. Cet effort l'épuisa. Il ne reparut plus à l'église et dut bientôt garder la chambre comme la retraite où il avait à se recueillir en face de l'éternité. Le 13 juillet, il reçut l'extrême-onction. Il y trouva une force d'âme, une paix et une joie sereines qui firent de ce jour avec celui de son ordination, « les deux plus beaux de sa vie », comme il l'assurait lui-même. Maintenant la mort se faisait attendre ! Il la désirait, il lui souriait. Dans la sécurité dont cette âme et cette chambre de mourant étaient plei-

nes, on voyait luire comme un rayon du jour éternel. La mort retarda un mois encore. Le 8 août, après une agonie douce, à peine sensible, qui étouffait à demi la parole mais laissait encore à l'esprit sa lucidité, le malade expira à une heure et demie de l'après-midi.

Les funérailles eurent lieu le 11 août dans l'église de Sainte-Rose. Elles furent présidées par Mgr l'archevêque Fabre, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Les restes mortels furent déposés dans la crypte de l'église. Une pierre protégera cette tombe contre l'oubli, en même temps qu'une tablette de marbre placée au choeur, non loin de l'autel, rappellera la mémoire du vénéré défunt.

Pour nous, nous gardons dans nos souvenirs une image qui nous est chère. Nous aimerons à y revoir souvent cet ami, ce térésien fidèle, non pas tel que la mort l'avait fait et nous le montrait couché dans son cerceuil, à peine reconnaissable dans une ombre de lui-même, mais tel que nous l'avons connu aux jours de sa force, dans l'exubérance de la vie, dans l'éclat de la voix et du regard, dans l'expression animée du geste, dans la verve de sa parole familière, dans ses triomphes de la chaire où il prêcha si bien Dieu, la sainte Eglise, le Souverain-Pontife.

Octobre 1892.

M. FORTUNAT AUBRY

M. Fortunat Aubry ¹ était né le 28 juillet 1830, à Saint-Laurent de l'île de Montréal. Il appartenait à une famille ancienne et patriarcale, qui par la simplicité de sa foi et l'austérité de ses moeurs chrétiennes avait mérité de donner à l'Eglise toute une pléiade de prêtres. A la suite de plusieurs enfants de Saint-Laurent, le jeune Aubry, qui manifestait les plus heureuses dispositions pour la piété et l'étude, vint faire ses classes à Sainte-Thérèse dans la maison de M. Ducharme. Il y trouva parmi ses condisciples celui qui devint plus tard Mgr Labelle. Ils furent les deux seuls finissants de l'année 1852. Tous deux prirent la soutane et restèrent comme professeurs au collège, tout en faisant leurs études théologiques. M. Aubry fut un excellent professeur. Il avait le don d'être clair et précis dans ses explications, et il savait mettre l'émulation et la vie parmi ses élèves. Avec la discipline qu'il faisait régner dans

¹ Fortunat Aubry, né à Saint-Laurent, près Montréal, le 28 juillet 1830, ordonné prêtre le 30 septembre 1855, curé de Saint-Jean de 1866 à 1893, mort à Sainte-Thérèse le 8 janvier 1898.

la classe, nous ne pouvions qu'être entraînés au travail, et nous l'étions vraiment, je m'en souviens. M. Aubry professa successivement les classes de grammaire, de rhétorique et de philosophie. Ordonné prêtre le 30 septembre 1855, il quitta, deux ans après, sa chaire de professeur pour entrer dans le ministère. Il fut d'abord vicaire à Longueuil, puis à Saint-Jean, puis à Tignish, (île du Prince-Edouard), auprès de M. Peter McIntyre, qui fut le troisième évêque de Charlottetown et garda toujours une affectueuse estime pour son ancien vicaire.

En 1859, M. Aubry fut rappelé par Mgr Bourget et nommé curé de Sainte-Marthe. C'était une paroisse jeune encore à cette époque. M. Aubry y bâtit le presbytère et prépara les voies à la construction de l'église. En 1862, il passa à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, où il remplit, pendant deux années, les fonctions de curé d'office. De là, il fut ensuite nommé une seconde fois à Sainte-Marthe. Deux ans plus tard, l'importante cure de Saint-Jean devenait vacante par la promotion du curé, M. Charles LaRocque, à l'évêché de Saint-Hyacinthe. Mgr LaRocque avait gardé les meilleurs souvenirs de M. Aubry. Il le proposa et le fit agréer comme son successeur à Saint-Jean.

C'est là que M. Aubry donna toute la mesure de son talent et de son zèle. Pendant vingt-sept

ans, il se dévoua à sa chère paroisse et mit à son service toutes les forces et les énergies de sa riche nature : cet entrain au travail, cette activité de tous les jours et de toutes les heures, cette intelligence des affaires, cet esprit d'ordre et de régularité porté jusqu'au scrupule, ce coeur généreux, compatissant à toutes les misères, cette volonté forte, qui marchait au but sans trop se préoccuper des contradictions et des résistances, cette parole vive, pressante, qui devenait facilement de l'éloquence à force de clarté, de précision, d'énergie.

A Saint-Jean, il fit d'abord achever l'église, puis, vingt-cinq ans plus tard, il vit à en faire restaurer et décorer l'intérieur. A la place du vieux presbytère, il construisit la maison actuelle, digne d'une résidence épiscopale. Il fonda l'hospice des Soeurs Grises, fit venir les Frères des Ecoles Chrétiennes et bâtit la belle académie des garçons. Mais qu'étaient ces oeuvres extérieures en comparaison de tant d'âmes relevées, éclairées, consolées, fortifiées au confessionnal, en chaire, au chevet des malades et des mourants, pendant les vingt-sept années de ce ministère actif et dévoué!

M. Aubry était le pasteur vigilant, fidèle, esclave du devoir, toujours attentif à la garde du troupeau, toujours préoccupé de ses besoins et des dangers qu'il pouvait courir, toujours

prêt à crier au loup de sa voix la plus forte, si le loup apparaissait. Quand le vice montrait la tête, quand les désordres éclataient, quand des mesures dangereuses pour la morale venaient sur le tapis des conseils, quand la population catholique attirée par la société protestante se laissait entraîner dans des réunions qu'il désapprouvait, M. Aubry montait en chaire et de sa voix puissante il criait : « Gare ! » Il réprimandait, tonnait, menaçait, épouvantait. « Il ne fait pas bon à ces heures-là d'être au nombre des coupables et des faibles, disait un hôtelier, les oreilles nous tintent et le feu de la honte nous brûle le visage. »

M. Aubry était vraiment orateur. Il avait le feu, le pectus qui anime la parole et la fait goûter. Il possédait ce don des larmes qui touche les coeurs. Il n'aimait point prêcher à l'étranger, mais, laissé seul avec son auditoire qu'il connaissait, il savait s'en rendre maître, l'enthousiasmer ou l'alarmer à pleurer sur les désordres.

Il avait le zèle de la maison de Dieu. Il aimait la splendeur du culte et la pompe des cérémonies. Il était pour les offices de l'église d'une ponctualité inexorable. Tout était réglé, tout devait se faire à l'heure, à la minute, tout le monde devait se plier à la règle.

Dans le commerce ordinaire de la vie, M. Au-

bry était homme de bonne société, hôte affable aux simples visiteurs, tout affectueux aux amis.

Sa conversation était pleine de verve et d'entrain et il savait placer au bon endroit les bons mots et les bonnes histoires. Il aimait la discussion, sérieuse ou enjouée, ne craignait jamais de s'y engager, la provoquait souvent et l'excitait même au risque de la voir dégénérer en dispute. Il était à certains moments d'une gaieté charmante, avec, il faut bien le dire, des retours d'humeur morose qui s'échappaient en brusqueries et en boutades. Ceux qui ont vécu dans son intimité ont souffert trop souvent de ces saillies pour ne pas s'en plaindre. Mais ils reconnaissaient volontiers que le second mouvement de cette vive nature corrigeait le premier et révélait le coeur d'or qui se cachait sous cette écorce un peu rugueuse.

M. le curé Aubry avait des habitudes de vie simple et d'économie qui lui permirent de réaliser des épargnes considérables. Il en disposa toujours selon les instincts de son coeur généreux. Pour soulager les pauvres, secourir un parent, obliger un ami, sa bourse comme son coeur était toujours ouverte. Que de jeunes gens et de jeunes filles lui ont dû leur éducation ! Il sema un peu partout ses libéralités et ses aumônes. Il en réserva, croyons-nous, la meilleure part au séminaire de Sainte-Thérèse. Nous

avons trouvé en lui un bienfaiteur infatigable de zèle et de dévouement. Lors de l'incendie de 1881, il s'inscrivit au nombre des plus généreux donateurs pour aider à la reconstruction du collège. C'est lui qui fit les frais du nouveau cabinet de physique et qui fournit les fonds nécessaires pour construire le gracieux édicule élevé en 1886, sur les ruines de l'ancien collège, comme monument d'une double reconnaissance envers le protecteur saint Joseph et le fondateur M. Ducharme.

Il avait souvent déploré avec nous la pauvreté et l'exiguïté du local qui nous servait de chapelle depuis que nous étions installés dans ce nouveau collège. Il réclamait avec instance un sanctuaire qui fût plus digne de Dieu et plus en rapport avec les besoins de la famille téré-sienne. Il eut voulu nous donner lui-même et de toutes pièces cette chapelle désirée. Du moins, il s'employa à en semer l'idée parmi les anciens élèves et, quand il crut le projet mûr, à le faire éclore. En 1892, les *Annales téré-siennes* d'octobre donnèrent à ce sujet une lettre signée *Gratitude*. C'était M. Aubry qui parlait. Avec quel entrain et quelle verve piquante il nous poussait à l'action! Quand l'oeuvre fut enfin entreprise, M. Aubry résidait à Sainte-Thérèse. Il se trouva là auprès du dévoué M. Pilon pour le seconder de sa parole et de sa bourse

toujours ouverte. La somme qu'il a donnée de son vivant pour nos deux sanctuaires s'élève à près de \$8,000.00. Et cette charité n'était pas encore épuisée, puisque M. Aubry a laissé, à sa mort, un dernier gage de son dévouement au séminaire de Sainte-Thérèse.

M. le curé Aubry avait commencé en 1892 la vingtième année de son ministère à Saint-Jean. Il semblait ne pas vieillir et l'on voyait toujours en lui l'activité débordante de la jeunesse. Il pouvait se promettre encore plusieurs années de vie active, et caresser l'espoir, au terme d'une carrière aussi bien remplie, d'une retraite tranquille qui lui eût assuré le repos sans trop contrarier ses habitudes de mouvement et d'action. Dieu en décida autrement. Le 17 février 1892, au presbytère de Saint-Jacques-le-Mineur, où il s'était rendu pour la conférence ecclésiastique, M. Aubry fut frappé et comme terrassé par une forte attaque de paralysie. Il s'en releva pourtant en quelques semaines, mais sans recouvrer toutes ses forces.

Dès lors, il ne songea plus guère qu'à prendre sa retraite, ce qu'il fit au mois de septembre 1893. Les paroissiens de Saint-Jean lui disaient dans leurs adieux: « Nous ne voulons pas vous laisser partir sans vous exprimer notre respect, notre affection et notre re-

connaissance. Il n'est pas nécessaire de rappeler ce que vous avez fait ici. Vous laissez des monuments impérissables de votre zèle, de votre sage et vigoureuse administration et de votre charité. Notre église terminée, si belle et dont nous sommes si fiers, le presbytère, l'hôpital, nos maisons d'éducation sont là pour nous dire ce que nous vous devons. Et les voix de ceux et de celles qui doivent leur instruction à votre discrète charité rediront longtemps : « Il a passé en faisant le bien. » Un cadeau accompagnait ces bonnes paroles. On voulut qu'il pût dire : « Si je ne suis plus dans les immeubles des paroissiens de Saint-Jean, je suis dans les meubles qu'ils m'ont donnés. »

M. Aubry ne s'éloigna de sa chère paroisse de Saint-Jean que pour revenir à Sainte-Thérèse et se rapprocher de l'Alma Mater qui avait gardé l'autre moitié de son cœur. Il prit ses appartements, près de nous, à l'hospice Drapeau, où il se trouva entouré d'attentions délicates et de soins empressés. Là, il voulut d'abord essayer de cette vie qu'il avait rêvée pour sa retraite, vie mêlée de repos et d'action, de mouvements, de voyages. Cependant il ne put se dissimuler longtemps le progrès lent, presque insensible, mais trop réel, hélas ! de sa maladie. Il dut circonscrire peu à peu, d'année en année, puis de mois en mois, le cercle de ses

activités. L'heure vint — elle vint trop tôt et fut trop longue à son gré — où il se vit confiné ou à peu près dans ses appartements. Ce fut l'heure de l'inexorable ennui, de l'invincible et morne tristesse pour ce pauvre malade qui ne voulut plus voir dans sa chambre que le silence et la solitude anticipés du tombeau. C'était en vain qu'on essayait de le distraire. Chez lui, l'âme était endolorie comme le corps. Les délicatesses de conscience, qui redoublaient avec les infirmités, étaient pour lui une source d'anxiétés toujours renaissantes. Les visites, les bonnes paroles, les soins empressés, les prévenances ne pouvaient plus rien pour ramener la sérénité dans une âme qui ne voulait plus se laisser distraire ni consoler.

Il ne fallut rien que toutes les lumières de la foi et toutes les forces de la sainte Eucharistie pour soutenir cette pauvre âme à travers l'épreuve suprême que Dieu lui ménagea sans doute pour achever de la purifier, pour rompre ses dernières attaches à la terre et l'habituer à entrevoir la mort comme une libératrice. Cette action de la grâce fut visible surtout dans les dernières semaines, alors que le malade s'affaiblissait de jour en jour. Il conservait encore sa lucidité d'esprit, mais ne s'occupait plus que des choses de Dieu et de l'autre vie. Enfin il s'éteignit doucement, le 8 janvier 1898,

à 4 heures de l'après-midi, sans passer par les affres de la mort, au milieu des prêtres et des religieuses qui l'entouraient et récitaient les prières des agonisants. Il mourait, un samedi, comme il l'avait souvent demandé à la sainte Vierge qu'il a tant aimée.

Les funérailles eurent lieu le 12 janvier dans l'église de Sainte-Thérèse, avec la solennité que pouvait leur donner le concours des fidèles et des communautés de la paroisse. Avant l'absoute, Mgr de Montréal (Mgr Bruchési), qui officiait, rappela en termes émus quel digne prêtre et quel pasteur fidèle avait été M. Aubry, les vertus dont il avait donné l'exemple, la mémoire bénie qu'il laissait par ses bienfaits. Puis, après les dernières prières, le cercueil fut descendu dans la nouvelle crypte de l'église où déjà sont venus prendre place les restes de MM. Duquet, Dagenais, Joseph Aubry, Stanislas Tassé, Charlebois, Lemonde, etc.

M. Fortunat Aubry méritait bien cet honneur d'avoir sa tombe au milieu de ces insignes bienfaiteurs du séminaire de Sainte-Thérèse. Qu'il repose dans la paix du Seigneur et la reconnaissance des hommes qui furent l'objet de sa charité!

Mars 1901.

M. JAMES LONERGAN

Une figure très connue et aimée du clergé de Montréal, celle de M. James Lonergan ¹, ancien curé de Sainte-Brigide, vient de disparaître.

Il était né à Sainte-Thérèse le 31 décembre 1834. Son père, émigré pauvre d'Irlande, avait acquis l'aisance à force de travail et d'économie, et, ce qui valait mieux encore, il avait gardé fière, pratique, toute la vieille foi de sa race. Il éleva ses six enfants dans les mêmes habitudes de vie sévère et de discipline religieuse. L'aîné, James, entra de bonne heure au collège. Il fit ses classes avec de beaux succès et les signes d'une vocation sûre à l'état ecclésiastique. Après deux ans de professorat, il passa du collège au grand séminaire.

Ordonné prêtre le 16 août 1857, M. Lonergan fut un an professeur de rhétorique à Sainte-Thérèse, puis, quelques mois, directeur au collège de Chambly, ensuite, quelques mois encore, vicaire à Beauharnois. De là, sur le désir de Mgr Bourget, il passa à Kingston, où il fut at-

¹ James Lonergan, né à Sainte-Thérèse le 31 décembre 1834, ordonné prêtre le 16 août 1857, mort le 23 mars 1905.

taché à l'évêché comme prêtre auxiliaire, remplissant les fonctions d'aumônier dans les communautés religieuses et au pénitencier, honoré de toute la confiance de l'évêque (Mgr Horan) qui le nomma, et à deux reprises, administrateur de son diocèse. Ce ne fut pas sans regret qu'il partit de cette bonne ville de Kingston. Il y laissa des souvenirs qui durent encore et de nobles amitiés restées fidèles. Rappelé à Montréal en 1867, il fut placé à Hochelaga comme curé de la nouvelle paroisse et chapelain de la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. En 1874, il fut promu d'Hochelaga à la paroisse de Sainte-Brigide (Montréal). Ce devait être le principal et dernier champ de son zèle, assez vaste d'ailleurs pour suffire à tous les besoins de son activité.

Sainte-Brigide était, à ce temps-là, une paroisse de dix mille âmes, encore à ses débuts. Il fallait y organiser les oeuvres paroissiales : congrégations des mères de famille, des jeunes filles, des hommes, des jeunes gens, écoles, asiles, conférence de Saint-Vincent de Paul, etc. Toutes ces oeuvres furent fondées ou du moins développées, activées, rendues prospères. Il n'y avait pas alors d'autre local pour les offices de la paroisse que le haut de l'école où les Frères avaient leurs classes. La construction d'une église s'imposait urgente, immédiate : oeuvre

difficile, s'il en est, dans une paroisse, et source toujours féconde, pour le curé, de labeurs et de soucis amers, cuisants parfois. M. Lonergan en eut sa part, d'autant plus que sa tâche à lui était double. Il avait la charge de deux congrégations, celle des Canadiens français et celle des Irlandais, et il devait donner à chacune son église. Il y réussit en quelques années. L'église de Sainte-Brigide fut ouverte au culte le 25 juin 1880. On y vit bientôt s'installer successivement les stations du chemin de la croix, l'orgue, le carillon des cloches, les trois autels en marbre, etc. Après l'église, ce fut le tour de l'école. M. le curé appela dans sa paroisse les religieuses de Sainte-Croix, et entreprit de donner aux Frères l'école meilleure et plus spacieuse dont ils avaient besoin. Elle s'éleva dans le cours de l'année 1894.

Au milieu de ces occupations diverses, M. Lonergan ne se relâchait pas du soin des âmes. C'est pour elles qu'il avait voulu être curé. A elles il réservait la meilleure part de sa sollicitude et de son travail quotidien. Nul n'était rendu plus tôt ni ne demeurait plus longtemps au confessionnal, et, à l'exemple des hommes apostoliques — de celui entre autres qui s'appelle aujourd'hui le bienheureux curé d'Ars — le laborieux curé de Sainte-Brigide eut le zèle, je dirai mieux encore, la passion de la chaire

comme celle du confessionnal. Il avait pris pour lui-même et pratiquait à la lettre l'avertissement de saint Paul à son disciple Timothée : « Prêche, insiste à temps et à contre-temps, reprends, menace, exhorte en toute patience et toute doctrine. »

Ainsi s'écoulèrent vingt-six années de ce bon travail d'une vie toute livrée aux fatigues de l'esprit et du corps, comme l'est celle du curé dans nos grandes paroisses de Montréal! A ce labeur, M. Lonergan s'était usé. On le voyait vieilli avant l'âge. Chez lui, le coeur était bien resté le même, mais non la mémoire, ni les jambes qui s'étaient alourdies. Il sentit lui-même que l'heure de la retraite était venue si dur qu'il fût de briser tant de liens qui l'attachaient à Sainte-Brigide, de rompre avec des habitudes de vie qui, pour chargées quelles fussent, demeuraient chères à une âme de prêtre comme celle-là. L'humble et bon curé se résigna pourtant au sacrifice et au mois d'octobre 1900 il prenait sa retraite.

Elle fut aussi heureuse qu'il pouvait la désirer, dans cette tranquille résidence de la rue Cherrier, auprès de cette soeur qui lui restait toujours, sensible comme une mère à ses infirmités, attentive au moindre de ses besoins comme l'oeil et la main de la Providence. Avec ces doux biens de la charité fraternelle, il trouva au

sein de sa retraite le silence et le recueillement qui devaient le préparer aux années éternelles.

Le Maître frappa bientôt à la porte de son serviteur. Vers la fin de 1903, M. Lonergan fit une longue maladie qui lui imposa le plus douloureux des sacrifices, le seul dont il se plaignit, celui de ne pouvoir plus célébrer la sainte messe. Il lui resta le bonheur de l'entendre, de communier fréquemment, de jouir de la présence intime de Notre-Seigneur dans ses appartements qui étaient contigus à la chapelle.

Enfin, au mois de novembre 1904, vint la dernière épreuve, cette affection cancéreuse à la gorge, qui, tout de suite, se révéla sans remède. Le malade acheva de se purifier par l'Extrême-Onction, la sainte Eucharistie. . . et la souffrance, qui ne lui manqua pas, pendant qu'il allait s'affaiblissant de jour en jour. Il expira le 23 mars 1905, après une paisible agonie.

M. Lonergan a voulu que son corps repose dans la terre aimée de Sainte-Thérèse, au cimetière, à l'endroit choisi, où lui-même, il y a vingt ans, avait déposé la dépouille mortelle de son frère Simon, qu'il a tant pleuré. La même croix ombragera ces deux tombes, et la même reconnaissance gardera la mémoire de ces deux prêtres qui ont bien mérité de l'Eglise, de leur patrie et de leur famille.

M. Lonergan fut toujours un térézien fidèle :

fidèle à la paroisse qui l'avait vu naître et grandir, fidèle au séminaire où il avait reçu l'instruction. Ce souvenir lui resta gravé au coeur, et il ne crut jamais avoir acquitté toute sa dette de reconnaissance. Nous le sentions à Montréal dans les largesses de son hospitalité et à Sainte-Thérèse dans la part qu'il prenait aux deuils comme aux joies de l'*Alma Mater*.

Il sut épancher toute son âme généreuse dans le sermon qu'il prononça le 23 juin 1875, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire.

Ai-je besoin de dire qu'il fut sensible à la grande épreuve de 1881? Après avoir pris sa part dans l'oeuvre de la reconstruction, il voulut donner l'autel, en même temps que sa soeur donnait la statue, de l'oratoire Saint-Joseph. De même, quand la chapelle fut construite au séminaire, il se réserva le don de l'autel principal, qui devait coûter une forte somme...

Au pied de cet autel, il est permis d'espérer que maîtres et élèves n'oublieront jamais d'avoir un souvenir et une prière pour cet insigne bienfaiteur.

Avril 1905.

M. SIMON LONERGAN

M. Simon Lonergan ¹ est décédé le 11 novembre 1885. Mort, lui si jeune encore, si exubérant de santé, de force physique, d'énergie morale, de vigueur intellectuelle; lui si plein d'action, de mouvement, d'initiative sous les inspirations de son zèle et de sa charité; lui si riche des dons de la nature, si bien cultivé par le travail, si bien armé de la science et de l'éloquence! Mort ce térésien dont se glorifiait l'*Alma mater*, ce bon citoyen, ce serviteur fidèle des deux patries qu'il avait sur la terre, ce prêtre qui était si utile à l'Eglise, qui semblait si nécessaire à sa paroisse! Mort à l'entrée de sa carrière, alors qu'il lui restait, ce semble, tant de chemin à parcourir et tant de lumière à semer sur ce chemin!

Il y a un mois à peine, nous l'avions revu à Sainte-Thérèse, dans toute la verdeur de sa jeunesse, dans la pleine efflorescence de son talent,

¹ Simon Lonergan, frère de James, né à Sainte-Thérèse le 29 juin 1848, ordonné prêtre le 8 octobre 1871, mort le 11 novembre 1885, vingt ans avant son frère, qui était son aîné de quatorze ans.

dans le bel éclat de ces qualités de l'esprit et du coeur qui lui avaient fait tant d'amis et d'admirateurs. Il était, comme d'ordinaire, grave ou enjoué tour à tour, pétillant de verve et de gaieté, jetant à tous les échos les éclats de sa joyeuse humeur, ou bien agitant des questions sérieuses, remuant des projets, méditant d'agrandir encore le cercle de ses études et le champ de son zèle... Et le voilà couché dans la tombe, froid, inerte, insensible, silencieux pour jamais ! Il devait prêcher ce jour-là à la bénédiction du cimetière. Le cimetière ne fut pas béni et le prédicateur ne se fit pas entendre. Mais, si éloquent qu'il eût été en cette circonstance, il nous prêche mieux aujourd'hui de sa tombe la vanité de toute chose humaine et nous crie bien plus haut de songer à l'unique nécessaire. Pour lui, il avait bien rempli sa courte carrière. Ne le plaignons pas d'être arrivé si vite au terme de ses labeurs.

M. Lonergan était né à Sainte-Thérèse, le 29 juin 1848. Il connut à peine sa mère. Mais, à ce foyer désolé par la mort et vide de l'amour maternel, la Providence ne manqua point à l'orphelin. Une soeur était là, pour veiller sur lui, pourvoir à ses besoins d'enfant, former surtout ses lèvres à la prière et tourner son coeur vers Dieu. Là aussi était le père, ce parfait chrétien dont l'exemple et la parole inspiraient la vertu

à ses enfants comme ses habitudes de travail et d'économie leur assuraient l'aisance. Ce digne citoyen s'était acquis par sa piété, son rare bon sens et son franc parler toute l'estime et la confiance de son curé, M. Duquet. Dieu lui ménagea une faveur plus haute encore, celle de donner à l'Eglise deux de ses quatre fils, l'aîné, James, et le cadet, Simon.

Celui-ci, comme ses frères, apprit de bonne heure à connaître le chemin du collège. Il le connut et l'aima, car rien mieux que l'éducation chrétienne ne répondait aux aspirations de son intelligence et de son cœur. Toutefois, ce collégien n'eut d'abord que des succès modestes. Ce ne fut que dans les classes supérieures qu'il arriva aux premiers rangs. Finissant en 1868, il remporta le prix de philosophie. A l'académie, dont il fut l'un des présidents les plus distingués, il eut des succès oratoires et les cahiers d'honneur, détruits, hélas! par l'incendie de 1881, gardaient de lui des compositions d'un style trop abondant peut-être, mais plein de verve et de couleur. Arrivée l'heure de choisir un état de vie, il se décida pour l'état ecclésiastique. Tout le portait là, l'exemple de son frère aîné, ses réflexions personnelles, les meilleurs instincts de sa nature, sa foi vive et ses fortes habitudes de piété. Il prit donc la soutane au mois de septembre 1868 et

demeura au collège comme étudiant en théologie, surveillant et professeur. Sa part d'enseignement fut surtout l'histoire, jusqu'à la rentrée de 1871 où il devint professeur de philosophie. Un mois après, le 8 octobre, il fut ordonné prêtre. Ce fut grande fête ce jour-là dans l'église de Sainte-Thérèse. Mgr Bourget présida à l'ordination, le frère de l'ordinand, M. James Lonergan, y prêcha, et les autres parents y assistèrent. Heureux parents! Plus heureux encore celui qui goûtait les délices de cette première heure de son sacerdoce.

Prêtre, M. Lonergan voulut se lier plus étroitement à notre oeuvre en s'agrégeant au séminaire. Il le fit au printemps de 1873, époque agitée et critique. Cette âme ardente trouva beau de jeter sa fortune dans le vaisseau au moment même où il était battu par la tempête. Après le départ si regretté de M. le directeur Routhier, en février 1875, M. Lonergan joignit à sa charge de professeur celle de directeur des élèves. Sa direction participa à la fois de son esprit droit, de son coeur tendre et de sa forte volonté. Son enseignement venait de la même source. Ce qu'il concevait par l'esprit, il le fécondait par le coeur, et la vérité sortait de sa bouche pleine de lumière et de chaleur, pour saisir, pénétrer et dilater à son tour les jeunes intelligences où elle était déposée. Mais plus

ce professeur enseignait, plus il sentait le besoin d'apprendre. Son rêve était d'aller compléter à Rome même, au foyer de la science catholique, ses études de philosophie et de théologie. Il eut enfin cette bonne fortune et, plus heureux d'être élève à Rome que maître à Sainte-Thérèse, il suivit les cours de l'Université Grégorienne et de l'Apollinaire de l'automne de 1876 au printemps de 1878. Après avoir conquis d'emblée le degré de docteur en philosophie, il s'appliqua à la théologie et au droit canon. Ses succès de la licence ne lui laissèrent bientôt qu'un pas à faire pour arriver au doctorat. Mais déjà il était arrivé au bout de ses forces. Il dut interrompre ses études et laisser Rome avec le regret de n'avoir pu remplir la tâche qu'il s'était fixée.

Revenu au pays, M. Lonergan se retira à Montréal au presbytère de Sainte-Brigide, où il retrouva, avec l'hospitalité de son frère, les tendresses et les dévouements de cette soeur qui avait veillé à son berceau comme elle devait veiller à son chevet de mourant. Dans cette atmosphère de l'amitié fraternelle, il refit peu à peu ses forces et n'oublia point Sainte-Thérèse. Toutefois, les travaux du ministère où il n'avait cherché d'abord qu'une heureuse diversion à l'étude finirent par donner un autre cours à ses pensées et à sa vie une autre direction. Il

craignit aussi, non sans raison, de ne pouvoir plus supporter les fatigues de l'enseignement. Quoiqu'il en soit, nos désirs et nos pressantes sollicitations ne purent le déterminer à venir reprendre, à Sainte-Thérèse, sa chaire de philosophie. Mais, je me hâte de le dire, si nous perdîmes le professeur, l'ami nous resta, non moins dévoué, ne cessant jamais de s'intéresser à notre oeuvre et de lui prodiguer ses encouragements. Il assistait souvent aux examens de philosophie, heureux de rompre une lance avec nos jeunes philosophes, heureux de lutter encore dans ce champ clos de l'argumentation où il était si fort avec les merveilleuses ressources de son esprit pénétrant et subtil. Un prix de philosophie avait été fondé par M. le curé Turcot, de l'Ile-Perrot. M. Lonergan voulut, à son tour, fonder deux prix d'instruction religieuse qu'il appela lui-même *Prix Léon XIII* et *Prix Duquet*, pour honorer deux noms qui lui étaient particulièrement chers.

Attaché comme vicaire à l'église Sainte-Brigide, M. Lonergan s'occupa spécialement de la population irlandaise. Quand la paroisse de Sainte-Mary fut érigée au mois de février, il en devint le premier curé. Il comprenait la responsabilité de la charge pastorale et l'accepta dans toute son étendue. C'est dire qu'il se donna à ses paroissiens avec toutes les forces

de son intelligence et toutes les énergies de sa volonté et qu'il mit à leur service les lumières de sa science, les feux de son éloquence, toute la capacité de son zèle si actif, si industriel, si fécond en ressources. Pendant ce ministère si court de trois ans, Dieu seul connaît combien d'âmes ont été éclairées, consolées, fortifiées, sauvées. Ce que les hommes ont pu voir et ce qu'ils admirent, c'est la paroisse de Sainte-Mary fortement organisée, le fardeau de sa dette allégé, son église enrichie d'un orgue et de splendides autels, le presbytère construit, les congrégations fondées ou affermiées . . .

Et ces oeuvres à peine achevées, M. Lonergan mettait déjà la main à de nouvelles entreprises. L'une surtout lui tenait au coeur. Elle avait exercé toute son habileté de canoniste et absorbé, pendant des semaines, le travail de ses journées et de ses nuits, et elle ne fut pas sans influence sur la faiblesse nerveuse où il se trouvait quand la maladie vint le saisir. Ce rhume assez peu grave d'abord et qui ne demandait d'autre remède qu'un peu de soin et de repos, il voulut le guérir à force d'activité et de mouvement. Il semblait dire comme le bon curé d'Ars : « Nous aurons bien le temps de nous reposer en paradis. » C'était là, en effet, le repos meilleur que Dieu lui préparait. Il sembla le pressentir, car, sans attendre le danger,

il fit appeler un confesseur et régla ses comptes de conscience, alors qu'il jouissait encore d'une parfaite lucidité d'esprit. Cependant la fièvre se prolongeait et allait s'aggravant, elle finit par se compliquer d'une congestion pulmonaire et bientôt tout fut désespéré. Et pourtant l'on espéra jusqu'à la dernière heure dans cette chambre où se concentraient tant de soins et tant d'amour, autour de ce mourant que les larmes et les prières étreignaient, pour ainsi dire, afin de le garder à sa famille, à ses amis, à sa paroisse, aux pieds de ce Dieu qui peut ramener des portes mêmes du tombeau. Dieu trouva meilleur de préparer cette âme à l'autre vie, en le déliant de ses attaches terrestres, en transformant ses pensées et ses désirs, en le purifiant par l'onction des mourants. Après les prières de l'agonie, le malade expira le 11 novembre, à 10 heures du matin.

Un de ses rêves, s'il eût vécu, était de venir passer sa convalescence à Sainte-Thérèse... Sainte-Thérèse, où le ramenaient toujours la maison paternelle, l'église de sa première communion, le foyer de ses premières études, le berceau de son sacerdoce; Sainte-Thérèse, doux nom qui, en ses derniers jours, se plaçait à chaque instant sur ses lèvres enfiévrées; Sainte-Thérèse, lieu chéri qui obsédait son imagination délirante! Comme il se montrait impatient d'y

revenir, de préparer son retour!... Il y est revenu... et, cette fois, c'est pour n'en plus partir. Il est là qui repose au nouveau cimetière, à l'endroit qu'il avait marqué lui-même, au pied de la croix, à côté de ses défauts les plus chers. Qu'il y repose en paix!

Novembre 1885.

M. HERMÉNÉGILDE CARRIÈRES

M. Herménégilde Carrières,¹ ancien curé de Saint-Charles à Montréal, est décédé le 9 octobre (1894) à l'hospice Drapeau où il était retiré depuis quatorze mois. La mort a toujours ses tristesses, et ce n'en est pas une médiocre que de voir disparaître ce digne prêtre au milieu de sa carrière, dans la force de l'âge, alors qu'il commençait à peine de donner toute la mesure de son talent et de son zèle. Mais, au terme de sa longue et douloureuse maladie, lui-même envisageait la mort comme une libératrice. Ceux qui l'aimaient, et qui ont vu l'épreuve de ses dernières années, peuvent-ils lui envier son bonheur d'être passé à une vie meilleure?

M. Carrières était né à Sainte-Scholastique, le 5 décembre 1842. Il reçut les premières leçons de latin dans sa paroisse, chez le bon vieux curé en retraite, M. Bonin. Quand il arriva à Sainte-Thérèse, à l'automne de 1857, il put entrer en cinquième. Ses qualités aimables lui attachèrent tout de suite ses confrères. Il était

¹ Herménégilde Carrières, né à Sainte-Scholastique le 5 décembre 1842, ordonné prêtre le 9 août 1868, mort à Sainte-Thérèse le 9 octobre 1894.

si gai compagnon! . . . sérieux pourtant, quand il fallait l'être. Il eut de beaux succès dans ses classes et il les dut tout autant à son travail qu'à ses heureuses aptitudes. Dans les classes supérieures, il écrivait d'un style élégant et facile. Il lut à une séance publique de 1864 un essai littéraire « Le mal du jour de l'an », qui fut fort applaudi. Mais il se distinguait plus encore par sa conduite régulière, son bon esprit, sa piété.

Ses études terminées, M. Carrières embrassa l'état ecclésiastique et fit une première année de séminaire à Sainte-Thérèse tout en professant la classe de seconde. Aux vacances, se croyant appelé à la vie religieuse, il entra au noviciat des Pères Oblats, à Lachine. Il en revint, onze mois plus tard, pour reprendre à Sainte-Thérèse ses études théologiques et le professorat. Le 9 août 1868, il fut ordonné prêtre à Montréal et envoyé comme vicaire à Varennes. Il passa de là à la paroisse canadienne de Champlain, au diocèse d'Albany, où il fut vicaire d'abord puis curé pendant plusieurs années.

Au mois de janvier 1877, M. Carrières revint dans le diocèse de Montréal et fut nommé curé de Sherrington. Il fut promu, en 1887, à la paroisse de Saint-Charles à Montréal. Là, M. Carrières trouvera un champ aussi vaste

qu'il pouvait le désirer pour donner l'essor aux belles qualités qui le distinguaient: zèle actif, désintéressé, ferme et conciliant à la fois, esprit d'ordre et de méthode dans les affaires, assiduité et dévouement à toutes les fonctions du ministère. Aussi, dès le début, il eut vite gagné l'estime et la confiance de ses nouveaux paroissiens. Il les trouva dans la suite toujours prêts à aller au-devant de ses désirs dans les oeuvres paroissiales. La principale et la plus urgente de ces oeuvres était la construction d'une église. M. Carrières l'entreprit sans retard et fit jaillir toutes les ressources nécessaires du zèle et de l'entrain qu'il sut mettre parmi ses paroissiens. Les fondements de la nouvelle église furent jetés dès l'automne de 1888, puis les murs sortirent de terre, et, en moins de deux ans, un beau soubassement se trouva prêt à être ouvert au culte.

Ce fut au milieu de ces travaux que M. Carrières se sentit atteint et miné sourdement par le diabète. Quand il en reconnut les symptômes, le mal arrivait déjà à sa dernière période. M. Carrières essaya d'en enrayer le progrès. Il crut même, un moment, y avoir réussi, grâce à un repos prolongé et aux distractions d'un voyage en Europe. Mais ce n'était qu'un temps d'arrêt. Le mal reparut et reprit son cours quand le curé de Saint-Charles revint au

confessionnal, à la chaire, à son bureau de travail. Seulement, au bout de quelques mois, le diabète se dissimula et parut se transformer en une autre maladie qui acheva de désorganiser les fonctions vitales et réduisit le malade à un état de faiblesse extrême. M. Carrières voulut alors prendre sa retraite pour mieux se préparer aux années éternelles.

Il quitta le presbytère de Saint-Charles au mois d'août 1893, et vint demeurer près de nous, à l'hospice Drapeau. Il y trouva ce qu'il cherchait, le repos et le calme, avec les soins de ses bonnes hospitalières et les visites assidues de ses confrères du collège. Mais que pouvait tout cela pour ressusciter un mort ?... M. Carrières avait commencé à mourir selon le mot de l'Évangile, *incipiebat mori* (Joan., IV. 47). On le voyait bien, on le lisait dans ses traits amaigris, ses joues caves, ses yeux éteints, sa voix étouffée, son côté paralysé. Seul, au milieu de ces ruines, l'esprit était resté intact. Il conservait toute sa lucidité, il retrouvait même, à certains moments, son enjouement d'autrefois. Ce mourant avait encore des saillies qui nous égayait. Il en souriait lui-même, mais d'un sourire pâle, terne, qui passait comme l'éclair sans enlever à la figure son expression habituelle de souffrance. Le vrai rayon de soleil pour cette âme sacerdotale, c'était le pen-

sée de Dieu. M. Carrières s'y réfugiait pour se dérober à l'étreinte de la douleur, pour échapper à l'ennui de ses longues heures de solitude et de silence. Ne pouvant pas même lire, il s'occupait à prier et sa prière favorite était le chapelet. Dans son imagination les *Ave Maria* se transformaient non plus en roses, mais en pierres, dont il construisait des murailles et des tours. Au lieu de tresser des couronnes, il élevait des châteaux en l'honneur de Marie ! O les beaux châteaux qu'il faisait avec ses rosaires, et comme il était heureux de les offrir à celle que l'Eglise appelle elle-même tour d'ivoire, tour de David et maison d'or !

Ce fidèle serviteur de Marie ne pouvait se troubler en face de la mort. Il la vit s'approcher d'un oeil calme et serein. Mais qu'elle venait lentement à son gré ! Il reçut trois fois l'extrême-onction pendant son séjour de quatorze mois à Sainte-Thérèse. Ce qu'il avait de vie n'était qu'un souffle vacillant, toujours menaçant de s'éteindre et se ranimant toujours même contre toute espérance. Il en coûtait parfois à ce mourant de se rattacher à la vie. A la suite de ses longues insomnies, à travers ses crises d'estomac où le jetait la moindre nourriture, il sentait son courage faiblir. La nature frémissait, gémissait, laissait échapper la plainte du psalmiste : « *Heu mihi ! quia in-*

colatus meus prolongatus est. » Cependant, je me hâte de le dire, ces agitations n'étaient qu'à la surface. La paix était au fond de cette âme qui acceptait généreusement l'expiation nécessaire de la souffrance. Enfin, la longue épreuve eut son terme. M. Carrières expira dans la nuit du 9 octobre 1894, après quelques instants d'agonie.

Les funérailles eurent lieu le 12 octobre dans l'église de Sainte-Thérèse. Un confrère de classe et un ami de coeur, Mgr Lorrain, y officia. Mgr l'archevêque de Montréal (Mgr Fabre) assistait au trône et un nombreux clergé occupait les stalles du choeur. Les restes de M. Carrières ont été déposés dans le caveau de l'église qui a déjà reçu la dépouille mortelle de MM. Duquet, Dagenais, Berthiaume, Aubry, Tassé et Charlebois. Paix à ces tombes vénérées!

En écrivant ces lignes, j'ai sous les yeux un vieux souvenir, une photographie, qui me reporte à plus de trente ans en arrière, à mes premières années de professorat. Je reconnais sur cette image jaunie trois de mes élèves, tels qu'on les nommait alors : Lorrain, Carrières, Séguin. Je les revois dans leur uniforme militaire. Ils me regardent, les mains appuyées sur le pommeau de leur épée. C'est qu'ils étaient soldats aussi, ces collégiens, soldats de notre milice térésienne, et non des

moindres : l'un capitaine, les deux autres lieutenants ! Depuis, ils sont passés à une autre milice, et quels beaux faits d'armes, quels grands coups d'épée, pendant ces trente années qu'ils ont servi l'Eglise ! Aujourd'hui, je retrouve l'un d'eux toujours au même rang, c'est-à-dire au premier qui lui convient si bien, celui de capitaine, . . . Mais les deux lieutenants où sont-ils ? Quoi ? déjà tombés au champ d'honneur ! . . . Eux, si jeunes encore, si pleins de sève et d'ardeurs généreuses ! . . . Mais pourquoi vous plaindrais-je, soldats de Jésus-Christ, qui semblez me dire avec l'apôtre : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, in reliquo reposita est mihi corona justitiæ*. Et maintenant, du fond de votre tombe, vous me donnez une leçon meilleure que toutes celles que vous avez reçues de moi ! Vous m'apprenez à mieux remplir les années qui me restent, vous m'avertissez de me tenir prêt à recevoir le Maître qui viendra comme un voleur et qui, déjà peut-être, est là frappant à la porte.

Octobre 1894.

M. DAMIEN GRATON

M. Damien Graton, missionnaire dans l'Ouest, est mort tragiquement le 8 mars 1891. Il était parti de Régina huit jours auparavant pour visiter une mission à la Montagne des Bois. Le 8 mars était un dimanche. M. Graton se proposait, ce jour-là, de faire les offices dans son église de Régina. Il l'avait promis et il était anxieux de tenir sa parole. Pour être de retour à temps, il s'était mis en route la veille de bonne heure. Vers midi, ses chevaux montrèrent des signes de fatigue. Deux heures après, ils étaient rendus. M. Graton se décida alors de continuer la route à pied et de prendre les devants pendant que les chevaux se reposeraient. « Il mit ses raquettes, raconte le voiturier qui le conduisait, et marcha devant la voiture qu'il distança d'environ un mille jusqu'à un puits situé à 18 milles de Régina. J'arrêtai au puits pour prendre de l'eau, ce qui me fit perdre une demi-heure. Je continuai ensuite suivant la trace des raquettes qui allait droit devant moi, et cela jusqu'à la tombée de la nuit. Alors je fis manger les chevaux, puis j'allumai la lanterne, et la voiture se remit en marche

jusqu'à ce que, vers 2 heures du matin, les chevaux refusèrent absolument d'aller plus loin. Je campai jusqu'au lever du jour. Je suivis de nouveau la trace que je retrouvai en allant très lentement. Pendant une demi-heure ces traces allaient très droit, puis elles commencèrent à décrire des cercles, à errer de côté et d'autre, pour reprendre ensuite la direction de Régina. A un ou deux endroits, je constatai que M. Graton avait dû s'asseoir sur la neige. Environ deux heures après le départ, je découvris le corps du défunt, en dehors d'un cercle de traces, couché sur le côté gauche, sans aucune marque de lutte violente. Il avait perdu une raquette et tenait l'autre dans sa main; son casque était enfoncé sur sa tête, il portait ses mitaines et avait le visage tourné vers la maison de Boyd, habitation isolée qui se trouve à 4 milles de Régina. Un peu de sang avait coulé de sa bouche et gelé sur ses lèvres. Le défunt paraissait s'être couché naturellement. Je tournai le corps légèrement, et je crus qu'il était mort. Je le laissai dans cette position et courus vers la maison de Boyd. Celui-ci revint avec moi. Nous fîmes un lit dans la voiture et nous nous dirigeâmes vers la maison de Boyd. Celui-ci conduisit le corps à Régina. »

La nouvelle de cette mort plongea dans la stupeur la petite ville de Régina. Ce fut un

deuil public. On eut dit que chaque famille avait perdu l'un de ses membres les plus chers. Par la distinction de ses manières, son affabilité, son esprit public et son dévouement, M. Graton s'était gagné l'estime et l'affection de tous, catholiques et protestants. « Régina a perdu un de ses plus nobles citoyens », tel était l'éloge prononcé, même dans les églises protestantes. L'honorable M. Royal, lieutenant-gouverneur de la province, écrivait à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface: « Dans leur affliction, les catholiques de Régina tournent vers vous, Monseigneur, leurs pensées pleines de deuil, leurs yeux pleins de larmes, leurs coeurs pleins de douleur. »

Les funérailles eurent lieu le vendredi, 13 mars. Le service funèbre fut célébré par l'oncle du défunt, M. Timothée Sauriol, prêtre du séminaire de Sainte-Thérèse. Plusieurs autres prêtres étaient présents au choeur. La nef de la petite église était encombrée. On y voyait tous les catholiques de Régina et l'élite de la population protestante. Cette année, à l'occasion du service anniversaire de leur regretté pasteur, les catholiques de Régina ont placé au-dessus de sa tombe une tablette de marbre dont l'inscription se termine par cette parole: *Semper fuit religionis verus amator.*

M. Graton était né à Saint-Martin (Ile-Jésus)

le 11 septembre 1859. Il manifesta pendant ses études du talent littéraire, des goûts artistiques très prononcés et surtout une piété vive qui le prédestinait à l'état ecclésiastique. Il prit la soutane à la rentrée de 1878-79 et demeura à Sainte-Thérèse comme surveillant et professeur pendant son cours de théologie. Ordonné prêtre le 25 mars 1882, il fut employé d'abord à l'évêché, puis placé comme vicaire à l'Ile-Bizard et à Pointe-Claire. Au printemps de 1886, il accepta la desserte de Régina et de plusieurs missions voisines dans le diocèse de Saint-Boniface, au Manitoba. Cette vie de missionnaire lui souriait. Elle allait à ses goûts quelque peu aventureux, au besoin incessant d'activité et de mouvement dont il était dévoré. Elle répondait surtout aux meilleurs instincts de sa nature et aux aspirations de son âme sacerdotale. Il s'en alla donc gaiement dans le champ nouveau ouvert à son zèle. Il s'y mit à l'oeuvre avec toute l'ardeur de son caractère et les nombreuses aptitudes dont il était doué. Sa tâche était d'organiser le culte catholique dans ce pays déjà envahi par le protestantisme, d'entreprendre ou d'achever la construction des églises, d'aller à la recherche des brebis perdues, de rassembler et de grouper celles qui étaient fidèles : oeuvre de voyages et de labeurs incessants, où l'on voyait M. Graton devenir tour à

tour catéchiste, dessinateur, peintre, menuisier. Cinq années de ce travail lui suffirent pour remplir sa carrière. C'est au milieu même de son bon combat que Dieu l'attendait pour lui donner la couronne avec un rayon de l'auréole des martyrs!

En s'éloignant de Sainte-Thérèse, M. Graton y avait laissé comme une partie de lui-même. Aussi aimait-il à y revenir. Il y retrouvait un double foyer: l'un, chez ses tantes, où il avait trouvé, orphelin, un second amour maternel; l'autre, celui de l'*Alma Mater*, à qui il avait voué une reconnaissance toute filiale. Nous en gardons de précieux souvenirs: ces drapeaux et ces écussons qu'il avait faits pour nos décorations de fêtes, ce bateau de son invention, « l'Etoile », qu'il nous laissa à son départ pour le Nord-Ouest... Mais plus précieux encore sont les souvenirs et les leçons de cette vie d'apôtre, qui fut si pleine et si féconde en sa brièveté!

Mai 1892.

MM. JOSEPH et ALPHONSE SÉGUIN

A deux ans d'intervalle, malgré la différence d'âge qui les séparait, voilà ces deux frères, MM. Joseph et Alphonse Séguin, réunis dans la mort. Je veux les réunir aussi dans ces pages que je consacre à leur mémoire. Ils étaient nés à Rigaud, l'un le 13 décembre 1827, l'autre le 29 octobre 1842.

* * *

L'aîné, qui avait reçu au baptême le nom de Joseph, commença ses études au collège de Montréal. Il vint les continuer et les terminer au collège de Sainte-Thérèse. Il fut l'un des vingt-cinq qui prirent, en 1842, la *petite soutane* des jeunes séminaristes. Pendant ses études théologiques, il professa les classes de grammaire et de littérature. Il y obtint de tels succès qu'on eût voulu l'attacher au collège. Mais, il crut que Dieu l'appelait ailleurs. Ordonné prêtre le 3 août 1851, il fut vicaire à Vaudreuil, puis curé à Saint-Louis de Gonzague et à Verchères. En 1873, il fut appelé à l'évêché par Mgr Bourget, nommé chanoine de la cathédrale et investi des fonctions d'archidiacre. Il apporta aux affaires un tact, un sens droit et pratique qui lui

eurent bientôt gagné l'estime et la confiance de tous. Quand le chapitre dut se dissoudre à la suite des difficultés financières de l'évêché, M. Séguin retourna à sa paroisse de Verchères dont il aimait le site au bord du grand fleuve et où il retrouvait une retraite tranquille avec un théâtre déjà familier à son zèle.

C'est là que la mort est venue le frapper, non le surprendre, le 19 juillet 1891, après un an de la plus douloureuse maladie. Les funérailles furent célébrées le 22 juillet suivant par Mgr Fabre, archevêque de Montréal, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, hommage légitime rendu à la mémoire de ce prêtre éminent.

En revenant à Verchères, M. Séguin s'était donné tout entier au soin de sa paroisse, sans se désintéresser toutefois des affaires générales du diocèse. Il était homme de conseil. On connaissait la sûreté de ce jugement qui savait mesurer toute la portée d'un acte, saisir toutes les conséquences d'un principe. Son opinion était de celles qui s'imposent par l'appréciation juste, modérée, impartiale des hommes et des choses.

Cette belle intelligence était servie par le talent de l'écrivain. M. Séguin a écrit des pages, rédigé des documents, où l'on ne voit pas son nom, mais où l'on reconnaît bien l'auteur à l'élé-

vation de la pensée et à l'élégance du style. Il eut toujours, du reste, un goût prononcé pour les études littéraires; il y occupait ses loisirs. Il entreprit même, dans ses dernières années, d'écrire un traité complet de littérature pour les religieuses de son pensionnat de Verchères. La mort ne lui laissa pas le temps de remplir le programme qu'il s'était tracé; mais le premier volume de l'ouvrage, le seul qui ait été publié, n'est pas moins remarquable par la justesse, la précision et la clarté des préceptes que par l'abondance et l'heureux choix des modèles. Ce traité restera parmi les meilleurs du genre pour former nos jeunes filles à cet art d'écrire simplement, qui cherche ses moyens de plaire dans la vérité de la pensée, le naturel du sentiment, la propriété des termes et la correction de la phrase.

Un style simple qui n'exclut point l'élégance et la noblesse était celui que M. Séguin aimait pour les élèves de nos pensionnats. Aussi était-ce bien chez lui, selon le mot de Buffon, l'homme même. M. Séguin était un prêtre de cet ancien clergé, où l'on savait allier la modestie avec le mérite, la réserve avec l'enjouement et la bonne humeur, l'aisance et l'affabilité avec la distinction des manières, la dignité avec la condescendance. Un tel prêtre ne pouvait manquer d'être vénéré et aimé de tous ceux qui

l'ont connu. C'est dire combien il fut regretté.

M. le chanoine Séguin fut l'une des plus belles figures du clergé canadien. S'il s'est trouvé moins en vue que bien d'autres, c'est que l'oeuvre d'un curé, si grande qu'elle soit en elle-même, ne s'étend guère au delà des limites d'une paroisse et que, à distance, elle échappe même au regard. Telle fut l'oeuvre principale de M. Séguin. Il l'a faite avec amour et dévouement, sans regarder au travail et à la peine; il l'a faite simplement, sous le regard de Dieu, sans se soucier de la louange humaine, sans se demander si le théâtre où il était placé lui suffisait pour donner toute la mesure de son talent. Aussi cet humble curé s'est-il dérobé à l'attention publique par les côtés les plus brillants de sa riche nature. Ce n'est guère que dans l'intimité pour un cercle restreint de connaissances et d'amis qu'il s'est révélé tout entier, avec cet ensemble de qualités qui font les hommes supérieurs et permettent d'arriver à tout, même aux fonctions les plus élevées de l'Eglise ou de l'Etat.

* * *

A l'âge de 13 ans, le jeune Alphonse Séguin vint commencer ses classes à Sainte-Thérèse dont son frère aîné lui avait montré le chemin.

Sans être brillantes, ses études furent sérieuses et solides. Sa piété le prédestinait à l'état ecclésiastique. En y entrant, il passa au grand séminaire de Montréal pour y faire son cours de théologie. Ordonné prêtre le 8 septembre 1867, il fit son vicariat à Saint-Jean et à Verchères. Les qualités qu'il révéla dans l'exercice du ministère le signalèrent bientôt à l'attention des supérieurs. Au mois d'avril 1871, il fut choisi pour être le missionnaire et le guide des zouaves qui, à leur retour de Rome, s'en allaient fonder la colonie de Piopolis en pleine forêt sur les bords du lac Mégantic. Après six mois de labeurs et de privations, il revint au vicariat de Verchères, mais pour être nommé presque immédiatement à la cure de Saint-André-d'Argenteuil. Là, il réussit à construire une nouvelle sacristie, à restaurer et agrandir l'église et à fonder une desserte pour les catholiques de Lachute perdus au milieu de la population protestante. Au mois de décembre 1875, M. Séguin fut promu à la cure de Sainte-Cunégonde où un champ plus vaste mais plus laborieux s'ouvrit à son zèle.

Sainte-Cunégonde n'était encore qu'un faubourg très modeste de Montréal, avec une population d'environ 2,000 âmes et un territoire formé en grande partie de champs vagues. Mais c'était l'époque où l'immigration af-

fluait des campagnes. Sainte-Cunégonde en recevait une large part et grandissait à vue d'oeil. De tous côtés s'ouvraient des rues nouvelles qui se bordaient de maisons. Il y avait dans cette ville naissante les éléments et comme les matériaux d'une grande paroisse. Pour les mettre en oeuvre, M. Séguin fut l'homme envoyé par la Providence. Il y arrivait avec toute l'ardeur et tout l'entrain de la jeunesse. Il apportait à sa tâche une activité infatigable, une volonté forte et tenace dans ses desseins, des vues larges, un coup d'oeil sûr autant que hardi, un esprit d'initiative capable de créer des ressources comme d'exploiter celles qui existaient.

Aussi, sous l'impulsion de cette main puissante, on vit naître et se développer à Sainte-Cunégonde toutes les oeuvres qui sont les organes de la vie paroissiale. Jusque-là, une vieille fabrique à deux étages, située sur la rue Delisle, avait servi d'église. Bientôt, sur la place de l'ancien marché, site choisi pour le nouveau temple, on vit les fondations sortir de terre, puis un vaste soubassement s'ouvrir au culte, puis, en peu d'années, les murs s'élever et recevoir leur toiture, enfin l'église tout entière apparaître dans ses belles proportions et sa décoration artistique. Les écoles se transformèrent : l'école des garçons devint une académie sous la

direction des Frères des Ecoles chrétiennes ; les Soeurs de Sainte-Anne ajoutèrent à leur externat un pensionnat splendide. Le presbytère construit d'abord fut jugé insuffisant, un autre le remplaça plus spacieux, plus commode, résidence telle que les paroissiens pouvaient et devaient l'offrir à ce curé si bien méritant. Il restait encore à M. Séguin d'ouvrir un asile aux pauvres, aux infirmes, aux orphelins de sa paroisse. Ce fut l'oeuvre principale de ses dernières années, celle qui absorba la meilleure part de sa sollicitude, celle qui reçut par son testament le meilleur gage d'une charité active et dévouée au delà même du tombeau.

Si occupé qu'il fût par ses oeuvres extérieures M. Séguin se donnait aussi au soin des âmes. Il était au confessionnal, en chaire, chez les pauvres, dans les écoles, au chevet des mourants, partout où l'appelaient les devoirs de la charge pastorale. Il entretenait et activait la piété chrétienne dans les congrégations qu'il avait fondées, celle de la sainte Vierge pour les hommes et les jeunes gens, celle des *Enfants de Marie* pour les jeunes filles, celle de sainte Anne pour les mères de famille, enfin la confrérie du saint Rosaire et l'Union de prières pour les deux sexes.

En même temps, il était l'âme du progrès matériel dans sa paroisse. Son esprit public et

son entente des affaires lui avaient acquis un tel ascendant que ses idées s'imposaient même au conseil de ville. C'est à cette influence, à cette haute direction, que Sainte-Cunégonde doit en grande partie la forte organisation et la prospérité que nous lui voyons aujourd'hui.

Telle fut pour M. le curé Séguin l'oeuvre de ces dix-sept années. Elle épuisa ses forces comme elle absorba son travail. Dès 1891 il se sentit défaillir. Quelques mois de repos lui rendirent assez de vigueur pour qu'il pût se remettre au travail. Il semblait même avoir retrouvé, au commencement de 1893, toute son activité première, quand il tomba comme un brave au champ d'honneur. A la suite d'une retraite laborieuse où il s'était fait remarquer par son assiduité au confessionnal, il fut pris soudain, dans la soirée du 26 février, d'une fièvre violente. Dès l'abord les symptômes les plus alarmants se manifestèrent et laissèrent peu d'espoir aux médecins. Pour lui, en face du danger, après avoir mis ordre aux affaires de la terre, il s'orienta doucement du côté de l'éternité. Il vécut plus de deux mois encore dans un affaissement profond où les forces de l'esprit comme celles du corps allèrent déclinant de jour en jour. Il expira le 19 mai au matin.

Mgr Lorrain, confrère de classe du défunt, officia aux funérailles. Mgr l'archevêque Fabre

assistait au trône. Le clergé remplissait le chœur, les fidèles encombraient la nef de l'église. Toute la paroisse était là, témoignant assez par sa présence, ses prières, ses larmes, de son deuil et de ses regrets.

Térésien fidèle, M. Séguin nous avait donné, à l'époque de notre incendie surtout, des preuves non équivoques de son dévouement à l'*Alma Mater*. Nous gardons de lui un souvenir plein de reconnaissance.

Pour moi, au jour des funérailles, je cherchais en vain, sur ce cadavre, les traits de cette figure fraîche, épanouie, sémillante que j'avais sous les yeux il y a trente ans, dans ma classe de seconde. Hélas ! si tôt flétrie cette jeunesse ! si tôt épuisées sa force et son ardeur ! . . . Mais, celle-là du moins a tenu toutes ses promesses. Dans ce prêtre, dont j'embrassais en ce moment toute la carrière, je retrouvais bien l'élève que j'avais connu et aimé : l'élève sérieux, appliqué au travail, ferme et constant dans le devoir . . . Et je louais Dieu, en admirant cette carrière si tôt brisée et pourtant si pleine d'œuvres et de mérites, si longue en sa brièveté !

Juin 1893.

Les Pères GASCON et DAIGNAULT

Il y a des hommes qui disent adieu au foyer paternel, qui s'arrachent aux embrassements d'une mère, aux caresses d'une soeur, à la douce société des frères, des amis, des proches, et qui s'éloignent à la hâte d'un pas furtif, comme s'ils fuyaient les regards de la justice humaine. Ils s'en vont hors de la famille, hors du pays natal, hors de la patrie, hors des limites de la civilisation. Ils vont aussi loin que la vapeur peut les porter et, là, ils marchent encore ! Ils marchent toujours vers le nord, le pays des longs hivers, de la végétation chétive, des mornes solitudes. Arrivés là-bas, ils s'y arrêtent, ils y demeurent, ils y vivent, car on peut y vivre encore. On n'y mange jamais de pain, mais on y trouve l'air à respirer, et la terre donne quelques légumes, les eaux, beaucoup de poisson, les bois, un peu de gibier. Ils vivent donc là, ces hommes ! Là, à 1200, à 1500 lieues de la patrie ; là, sous un ciel qui verse à flots pendant l'hiver tous les froids du pôle ; là, dans une mesure mal fermée contre le vent glacial ou dans la hutte enfumée, pleine de vermine, du sauvage ; là, dans l'isolement qui pèse comme un

manteau de plomb ou dans une société plus dure parfois que l'isolement. Ils vivent là, ignorés, perdus, comme enterrés dans ces froids déserts. Le monde ne les connaît point, car ils ne s'occupent pas de ce qu'aime et estime le monde. Ils ne trafiquent pas de fourrures, ils n'exploitent pas de mines, ils ne découvrent pas de montagnes ou de fleuves nouveaux. Ils ne cherchent que des âmes, et encore les âmes de ces petites gens qu'on appelle des sauvages. Il est vrai qu'ils travaillent et qu'ils souffrent pour ces âmes. Ils souffrent de la faim et du froid. Ils se fatiguent, ils s'épuisent, s'ils ne meurent, dans ces interminables voyages sur les fleuves et les lacs, à travers les bois, par la plaine et la montagne, couchant la nuit sous la voûte du ciel, traînant le jour sur d'immenses espaces leurs jambes affaiblies et leurs pieds meurtris, ensanglantés... Mais ils n'écrivent pas ces choses dans les gazettes, ils se contentent de les faire sous le regard de Dieu. Et comment les écriraient-ils? Ils soupçonnent à peine qu'elles sont grandes. Puisque ces sauvages du nord ont des âmes, et que ces âmes ont été créées à l'image de Dieu, rachetées par le sang d'un Dieu, elles valent bien sans doute autant qu'une peau de martre ou de castor. Il est donc tout simple qu'il y ait des apôtres pour ces âmes, comme il y a des traî-

tants pour les fourrures. Et qu'importe après cela le travail, la peine, la souffrance! Voilà ce qu'ils pensent et ce qu'ils disent ces missionnaires. En vérité, ce sont des hommes étranges!

L'un d'eux, le Père Gascon, des Oblats,¹ arrivait, il y a quelques semaines, du grand lac des Esclaves. Il y avait passé vingt-et-un ans, prêchant aux Montagnais, aux Loucheux, aux Peaux-de-Lièvre, aux Couteaux-Jaunes, aux Plats-Côtés-de-Chiens et à d'autres encore, courant à la raquette ou en canot, sur un territoire de plus de 500 lieues, et, dans l'intervalle de ces courses, devenant tour à tour jardinier, bûcheron, charpentier, pêcheur, sur l'îlot rocheux où il vivait de poisson sec et de pommes de terre. Le Père Gascon est revenu de là comme d'un voyage d'outre-tombe. Qui, après vingt-trois ans, pensait encore à cet homme qu'on avait voué à un mort précoce, qui avait semblé ne pouvoir pas même atteindre la première étape de sa lointaine mission tant il était frêle et chétif? Qui, dans notre monde affairé, au sein de notre brillante civilisation, pensait à ce pauvre missionnaire du lac des Esclaves?

¹ Zéphirin Gascon, né à Sainte-Anne-des-Plaines le 26 juillet 1826, ordonné prêtre le 12 novembre 1854, entré chez les Oblats en 1857, mort à Saint-Boniface le 3 janvier 1914. Cette visite dans notre province et à Sainte-Thérèse eut lieu en 1880.

Mais lui n'avait pas oublié. Après vingt-trois ans, comme au jour du départ, son coeur était tout chaud des affections et des souvenirs qu'il avait emportés de la patrie. Avant de mourir,² il a voulu revoir ces personnes et ces lieux tant chéris.

Il est donc revenu serrer la main à de vieilles connaissances et s'asseoir, pendant quelques heures, au foyer de ses proches et de ses amis. Il a revu l'humble coin de terre où il est né, l'église de sa première communion, le cimetière où dorment ses vieux parents, la paroisse témoin de son premier apostolat. Dans ce pèlerinage du coeur, le Père Gascon devait une visite spéciale à Sainte-Thérèse, à cette chère maison de ses études et de sa jeunesse cléricale. Il est arrivé inattendu mais non oublié dans nos murs. La vieille *Alma Mater* s'est trouvée toute heureuse, toute fière de fêter un de ses plus glorieux enfants. Et nous, les élèves de ce jeune maître d'autrefois, nous qui ne craignons pas alors d'affronter son regard sévère et même sa férule, nous étions devenus timides en sa présence, parce qu'il nous apparaissait sous l'aurole de ses travaux et de ses souffrances, long et lent martyr qui nous faisait rougir de nos aises et de nos délicatesses.

² Le Père Gascon n'est mort que 24 ans plus tard, en 1914.

Maintenant les devoirs de la piété filiale et de l'amitié fraternelle sont remplis. Les larmes du dernier adieu sont séchées. Le missionnaire va repartir. Il avait demandé et obtenu de ses supérieurs la permission d'aller reposer ses derniers ans à la trappe de Gethsémani, au Kentucky. Mais on lui a fait entendre que la route du missionnaire est semée d'assez d'épines pour qu'elle soit aussi le chemin royal et sûr qui mène au ciel. Il n'ira donc pas à la trappe. Il retournera à ses sauvages qui sont grossiers, sales, dégoûtants de vermine, mais qui ont une âme. Il leur donnera ce qui lui reste de force et d'ardeur, il vivra avec eux, il mourra près d'eux, et sa tombe sera à peine marquée d'une croix... Mais Dieu connaît ceux qui sont à lui!

* * *

Il y a quelque vingt-cinq ans, l'un de nos élèves interrompait brusquement sa classe de rhétorique et s'envolait avant l'heure du nid térézien.

Il soufflait alors comme un vent de croisade sur notre pays. Au moment où la France de Napoléon III désertait la cause du pape, les Canadiens se mettaient en frais de reprendre pour leur compte le *Gesta Dei per Francos*. C'était vraiment une heure bien solennelle de notre histoire. Pie IX demandait des soldats

pour se défendre contre les entreprises de la Révolution. Sa voix retentissait comme un clairon sur nos bords et elle réveillait partout le vieux courage de nos pères, endormi, non éteint, dans une paix d'un demi-siècle. Nos jeunes gens sentaient sourdre des aspirations nouvelles et tressaillir toutes les forces vives dans leurs coeurs de vingt ans. Ils s'enflammaient à l'idée de secourir le Saint-Père, de défendre Rome, de mourir, s'il le fallait, pour l'Eglise et pour Dieu.

Notre collégien était de ceux-là. Pouvait-il échapper à ces ardeurs généreuses, lui, âme de feu, humeur inquiète et aventureuse, nature parfois revêche, impatiente du joug, mais capable aussi de tous les dévouements? Lui qui s'escriyait avec tant de vaillance dans nos cours contre des forts de neige, pouvait-il laisser à d'autres, sans le partager, l'honneur d'aller faire le coup de feu contre les Garibaldiens? Il partit donc et s'enrôla sous le drapeau qui portait la fière devise: « Aime Dieu et va ton chemin. »

Son chemin, à lui, le menait plus loin encore, jusqu'au bout du sacrifice et du dévouement. Il y alla, poussé par la grâce et les meilleurs instincts de sa forte nature. Avant même l'occupation de Rome par les Piémontais, il était passé des zouaves aux Jésuites! C'était sortir de la

caserne pour s'engager plus avant dans la carrière militante. Et, comme il ne savait pas marchander avec Dieu, le Père Daignault, dans l'armée de saint Ignace, voulut être placé aux avant-postes. Il espérait y trouver le danger, la bataille, le baptême du sang. Il fut donc envoyé au Zambèze, lorsque ce nouveau champ d'apostolat s'ouvrit à la Compagnie de Jésus. Cette région du Zambèze est inhospitalière pour les Européens. Dure aux chercheurs d'or, elle l'est plus encore aux missionnaires. On y tombe avant l'âge, sous les coups d'une fièvre qui vous consume en quelques heures, sous le poids des labeurs quotidiens, au milieu de ces noirs grossiers, superstitieux, féroces, sous l'accablement de la fatigue dans ces voyages interminables, sous un soleil de feu, à travers les rivières, les marécages, les fourrés de la forêt tropicale. Il ne manque parfois au martyr ni la zagaie du Cafre, ni la dent du lion, ni même la dent du cannibale . . .

Pourtant cette terre cruelle a laissé vivre le Père Daignault.³ Il en est revenu lorsque tant de ses frères y demeurent couchés dans la tombe. Il est rentré au pays, pour un moment.

³ Alphonse-Marie Daignault, né à Longueuil le 28 janvier 1850, ordonné prêtre chez les Jésuites le 25 septembre 1881, encore bien vivant, à 78 ans, à l'Immaculée-Conception à Montréal. Cet article a été écrit en mars 1893.

juste le temps d'embrasser sa vieille mère, de serrer la main aux parents et aux amis. Et encore à peine s'est-il prêté à ces devoirs de la piété filiale et de l'amitié. Un autre souci le préoccupait, celui de créer des sympathies pour ses noirs, de solliciter des secours, de recruter des ouvriers pour sa lointaine mission qui garde toute sa sollicitude et son dévouement. Cette dernière tâche surtout lui tenait au coeur. Car il est de ceux qui pensent et disent tout haut que notre patrie se doit à elle-même et doit à Dieu de rendre à ces pauvres nations le don jadis reçu de la foi, que nos séminaires canadiens doivent être des pépinières actives et fécondes de vocations ecclésiastiques ou religieuses, que s'il y a pénurie d'ouvriers évangéliques la faute en est à tant de jeunes gens qui ne répondent pas à l'appel de Dieu. L'Afrique, qui semblait depuis si longtemps porter le coup de la malédiction divine, s'ouvre aujourd'hui par tous les côtés au zèle des missionnaires. Mais il les faut, ces missionnaires! Il faut en grossir le nombre. Il faut remplacer par de nouvelles recrues les vétérans qui tombent. Voilà pourquoi le Père Daignault vient jeter ses filets dans nos collèges. Singulier pêcheur d'hommes, qui n'offre, pour attirer à lui, que l'appât des privations, du sacrifice, de la souffrance! Ce sont, en effet, les seules perspectives qu'il

ouvre sur sa mission du Zambèze. Mais, convenons-en, Jésus-Christ n'avait pas d'autre méthode pour se faire des apôtres. — *Si quis vult post me venire, abneget semetipsum et tollat crucem suam.* Aussi je ne serais pas surpris que le Père Daignault eût pénétré plus d'un jeune coeur de sa chaude parole et qu'il eût déposé des germes qui produiront des fruits en leur temps. Dieu le veuille!

Après vingt-cinq ans écoulés, nous avons revu le Père Daignault sous le toit de l'*Alma Mater*. Nous avons vénéré ce térésien qui nous revenait avec une couronne de cheveux blanchis avant l'âge ou qui rentrait comme un vainqueur chargé des dépouilles opimes. Au lieu de le recevoir à bras ouverts, nous étions presque tentés de nous prosterner à genoux devant cet apôtre et de baiser la poussière de ses pieds! *Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona!* (Rom. X, 15).

Le lieutenant-gouverneur ROBITAILLE

Le 30 septembre 1879, le séminaire de Sainte-Thérèse recevait la visite d'un de ses anciens élèves, l'honorable Théodore Robitaille,¹ qui venait d'être appelé au haut poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. A cette occasion, M. le supérieur, qui était alors M. Nantel, lut au lieutenant-gouverneur l'adresse qui suit :

A Son Honneur l'honorable Théodore Robitaille,
lieutenant-gouverneur de la province
de Québec,

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Le séminaire de Sainte-Thérèse est heureux de vous souhaiter la bienvenue et de vous présenter ses hommages. Lorsque la voix publique nous apprenait, il y a quelques semaines, votre promotion au poste le plus élevé qu'un Canadien français puisse occuper dans sa

¹ Théodore Robitaille, né à Varennes le 29 janvier 1854, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, de juillet 1879 à novembre 1884, nommé sénateur en 1885, mort à New-Carlisle le 18 août 1897.

province natale, nous nous sommes réjouis de cet événement avec tous vos amis, avec le pays tout entier. Lorsque, au moment de prêter le serment d'office, Votre Honneur a bien voulu nous en faire tenir la première nouvelle, nous avons été flattés de cette délicate attention. Nous le sommes bien davantage aujourd'hui de la visite si gracieuse et si spontanée de Votre Honneur.

Les directeurs de cette maison aiment à saluer en votre personne le dépositaire de l'autorité, le représentant de notre gracieuse souveraine, le citoyen dévoué à son pays, l'homme d'Etat qui a pris une si large part à tous les événements politiques qui se sont déroulés sous nos yeux dans ces dernières années, et qui, par sa prudence, par sa modération et par la hauteur de ses vues, a su se placer au premier rang dans les sphères gouvernementales.

Qu'il nous soit permis, en même temps, de saluer dans Votre Honneur un élève de Sainte-Thérèse. Cette maison vous a vu autrefois, sur les bancs de l'école, élève laborieux, imbu de sentiments chrétiens, plein d'égards et de politesse pour tous. Elle vous revoit aujourd'hui, grandi dans l'opinion de vos concitoyens, recueillant le succès que le développement de ces belles qualités devait assurer à votre carrière. A la fin de l'année scolaire où vous lui fîtes vos

adieux, cette maison vous a vu chargé de lauriers aux applaudissements d'une foule sympathique qui acclamait les espérances d'un jeune homme d'avenir. Elle vous revoit aujourd'hui plus honoré encore, ayant dépassé la limite des espérances les plus ambitieuses, couronné de l'honneur du pouvoir et du respect public. La maison de Sainte-Thérèse ne peut se défendre de cette idée que la gloire de votre élévation rejaillit, dans une certaine mesure, sur elle. Elle se plaît à penser avec un légitime orgueil que l'homme distingué qui tient les rênes du pouvoir dans notre vieille capitale, que la Providence et ses talents ont fait l'héritier de la succession des Champlain, des Frontenac, des Carleton, des Elgin, et dont les premiers actes administratifs se rattachent aux meilleures traditions de notre histoire, que cet homme, dis-je, est un des enfants de sa famille.

Dans ce cercle bienveillant d'amis qui se pressent autour de vous, vos souvenirs peuvent distinguer vos anciens directeurs et professeurs et plusieurs des compagnons de votre jeunesse. Les uns sont heureux de voir si noblement couronnés en votre personne leurs labeurs d'autrefois. Les autres, qui s'honorent de votre amitié, prennent une part toute spéciale à la joie de vos succès.

Les élèves actuels du séminaire de Sainte-Thérèse se joignent à leurs directeurs et à leurs confrères aînés pour vous présenter, ainsi qu'à Mme Robitaille, l'hommage de leur respect, de leurs félicitations et des vœux qu'ils forment pour votre bonheur. Ils vous sont tout reconnaissants de l'encouragement que leur apporte votre visite. Ils comprendront mieux, à l'avenir, ce que peuvent le travail constant, la bonne conduite, les manières civiles et polies, la noble émulation, l'amour de son pays et la force du sentiment religieux.

Séminaire de Sainte-Thérèse,

30 septembre 1879.

LE JUGE ROUTHIER

M. Routhier¹ a raconté lui-même comment vint à son père l'idée de le placer au collège.

« Un jour—j'avais alors onze ans, écrit-il — un huissier entra chez nous, porteur d'un bref d'exécution, et saisit notre mobilier. Je me fis expliquer ce que cela voulait dire et je me mis à pleurer. L'huissier dit alors à mon père : « La maîtresse d'école m'a parlé de cet enfant et dit qu'il a du talent. Mettez-le donc au collège, vous en ferez un avocat, peut-être un juge. » Mon père s'est toujours souvenu de cette parole de l'huissier, qui n'avait pas cru être si bon prophète, et il me l'a souvent répétée. Ce qui est certain, c'est que mon entrée au collège fut décidée le jour même, et ce fut le dernier de mes beaux jours d'enfance sur les bords enchanteurs du lac des Deux-Montagnes. »

J'emprunte ces lignes à l'excellente publication *Les hommes du jour*, où M. DeCelles a tra-

¹ Sir Adolphe-Basile Routhier, né à Saint-Placide le 8 mai 1839, nommé juge de la cour supérieure en 1873 à 34 ans, créé chevalier (sir) par le roi Edouard VII le 20 juin 1911, mort à Saint-Irénée le 27 juin 1920. Cette notice fut écrite en décembre 1892.

cé de sa main de maître le portrait de M. Routhier. Je relève pourtant une erreur dans cette étude biographique. M. DeCelles écrit : « C'est au séminaire de Sainte-Thérèse que M. Routhier a fait ses études classiques. On dit que les dispositions premières des élèves annoncent toujours quelle sera, plus tard, la caractéristique de leurs aptitudes... Quiconque aurait fait alors des pronostics sur le jeune Routhier aurait risqué de passer pour un faux prophète. Chose étrange en effet, notre orateur à l'imagination si puissante se distingua tout d'abord, au collège, dans les sciences exactes. Ce n'est que beaucoup plus tard que s'éveilla en lui la vocation littéraire. » C'est beaucoup plus tôt qu'il eût fallu dire. N'en déplaise à M. DeCelles, l'anomalie qu'il signale n'a pas existé. M. Routhier n'a pas dérogé à la loi commune qui veut que les fruits se révèlent, se préparent, s'élaborent dans les bourgeons et les fleurs du printemps. Notre écrivain a eu son printemps qui fut précoce même et riche en fleurs. Son talent littéraire s'éveilla dès la troisième et ne fit que se développer dans les classes suivantes. Ses premiers essais furent remarqués. Ses confrères y applaudissaient, ses maîtres les appréciaient et les encourageaient.

Il est vrai qu'en philosophie le jeune Routhier

trompa les pronostics faits sur son compte. On disait de lui qu'il avait du talent pour la littérature mais qu'il ne réussirait pas dans les sciences exactes. Or il arriva que ce littérateur emporta d'emblée les premiers prix d'algèbre, de géométrie, de physique et de chimie. Toute la vérité est pourtant qu'à travers ses graves labeurs de philosophe il se ménageait encore des loisirs pour sacrifier aux Muses selon le conseil de Platon. Il ruminait des vers entre deux problèmes d'algèbre. Il essayait ses jeunes ailes d'orateur dans la *Société Littéraire*, notre académie d'alors... et ailleurs encore.

Vous souvient-il, Monsieur le juge, de cette avalanche d'éloquence que provoquèrent nos élections d'écoliers pendant l'hiver de 1858? Vous vous escrimiez en même temps de la plume dans l'*Arbre politique* et vous portiez des coups dont j'ai gardé la mémoire. Mais, je me hâte de le dire, vous n'étiez pas toujours armé en guerre. Il y avait d'autres moments et d'autres scènes où nous nous retrouvions joyeux compagnons, occupés à deviser des incidents de la vie écolière ou des projets d'avenir.

O les bons moments! Nous étions là à causer, rire, chanter, et lui, notre futur juge, causait plus dru, chantait et riait plus fort que personne à tous les échos d'alentour. C'était bien son droit du reste puisqu'il était l'âme de

nos cercles intimes et qu'il jouissait parmi nous du pouvoir incontesté de dérider les fronts et de mettre le rire aux lèvres. Je dois ajouter en toute justice qu'il n'usait de ce pouvoir qu'en récréation. A l'étude, notre philosophe se reprenait lui-même, grave, réfléchi, affectionné aux études et aux lectures sérieuses, préparant dans les *Soirées de Saint-Petersbourg* de De Maistre et dans les *Etudes philosophiques* d'Auguste Nicolas le penseur catholique que nous connaissons.

Après trente-quatre ans écoulés où sont les neiges... non, où sont les fleurs d'antan? Je ne les vois plus et j'avoue que je ne les regrette point en présence des fruits qu'elles ont donnés. Je retrouve notre collégien passé — non sans quelques transitions—des bancs du collège au banc de la haute magistrature. Et je constate avec bonheur que le droit n'a pas nui aux lettres, que le juge n'a tué ni le poète ni l'orateur.

M. Routhier s'est placé par ses oeuvres nombreuses et fortes au premier rang de nos écrivains canadiens. Il y restera, car ses livres sont de ceux auxquels Buffon promet la vie et la durée: ils sont bien écrits. Et le style ne sert, ici, qu'à rehausser la richesse du fond, la noblesse de la pensée et du sentiment. Pourquoi M. Routhier écrirait-il ou parlerait-il, si ce

n'est pour faire rayonner le beau dans les âmes, rendre témoignage à la vérité, glorifier notre patrie, servir la cause de Dieu et de l'Eglise?

Décembre 1892.

* * *

AU LENDEMAIN DE SA MORT

Sir Adolphe Routhier vient de mourir à sa villa de Saint-Irénée. C'est la nouvelle que apportait le journal d'hier, et elle nous arrive sans que nous ayons pu la prévoir ou la pressentir d'aucune manière. Notre deuil en sera plus poignant. Les *Annales* veulent le dire sans tarder et elles me confient la tâche de rendre cet hommage à notre cher défunt.

Je m'en tiens pour honoré, mais je ne veux me rappeler, en ce moment, ni le magistrat qui a fourni une longue et si utile carrière, ni l'écrivain qui a fait tant honneur aux lettres canadiennes, ni le chrétien qui a donné à l'Eglise et à Dieu le meilleur de son talent avec une vie meilleure encore. Je ne veux voir, pour l'instant, que le térésien fidèle, le confrère d'autrefois, l'ami de collègue et des soixante années qui ont suivi.

Il m'avait précédé d'un an au collège. Ses premières études furent entravées plus d'une

fois par la maladie, et son beau talent ne prit tout son essor que dans les classes supérieures de littérature et de philosophie. Nous ses confrères des autres classes nous ne pouvions juger ses travaux d'écolier, mais nous avions l'occasion de goûter ses discours à la *Société Littéraire*, ses essais poétiques, et plus encore ses conversations pétillantes d'esprit, de verve et de franche gaieté. Pourrais-je oublier ces plaidoyers d'un barreau improvisé, ces élections fameuses, où nous eûmes chacun notre journal, lui *L'Arbre politique*, moi *Une Feuille*, plus modeste, pour éclairer le vote de nos électeurs ! Et, à l'étude, moi, son voisin de pupitre, je pouvais remarquer entre temps ses longues lectures dans les *Soirées de Saint-Petersbourg* de De Maistre ou les *Etudes philosophiques* d'Auguste Nicolas.

Nos études finies, tandis que je restais sous le toit du collège, il s'en éloigna pour suivre la carrière du droit et je ne le revis plus qu'à de rares intervalles. Mais je recevais de ses lettres et tous ses livres, qu'il voulait bien m'offrir « en souvenir de notre vieille amitié ».

Il garda toujours un cœur térésien. On le vit bien à la grande fête du cinquantenaire, en 1875. C'est lui qui répondit à l'adresse que présentèrent les élèves d'alors à leurs frères aînés. Et comme, pour lui, ce n'était pas assez

de l'éloquence, il y joignit la poésie par des strophes de circonstance, qui ne furent pas chantées, hélas ! à cause de l'incendie. . . Et le désastre que fut l'autre incendie, celui de 1881, il le ressentit avec nous. C'est dire qu'il vînt aussi fêter avec nous l'inauguration de la maison nouvelle, le 23 juin 1883. Ni sa personne ni sa parole ne furent absentes ce jour-là, et je me rappelle encore les hautes leçons que nous donna son discours. Il fut présent de même à la bénédiction de l'asile, au mois de juin 1911. Il vint encore à Sainte-Thérèse, les années suivantes, pour nous donner les prémices de son roman chrétien *Paulina* et de son drame historique *Montcalm et Lévis*.

Dirai-je maintenant que cette grande voix est éteinte pour jamais ? Non, elle ne l'est pas. M. Routhier nous parle encore par ses livres : ces récits si intéressants de fond et de forme, ces discours de forte pensée et de haute éloquence, ces poésies qu'inspire le *mens divinius* au meilleur sens du mot, celle-là surtout qui est devenue notre chant national et qui est si digne de l'être.

A nous, ses auditeurs, de répondre à M. Routhier par un souvenir du coeur et par de bonnes prières, au pied du trône de la justice mais aussi de la miséricorde infinie.

Juin 1920.

LE SÉNATEUR DAVID

Il y a quelques mois, M. David¹ publiait sous le titre de « Mes contemporains » un volume d'études biographiques. L'apparition d'un livre est toujours un événement dans notre petit monde littéraire. Cet événement devient considérable, quand le livre est une oeuvre sérieuse, originale, forte d'idées et de style, ayant avec cela la senteur du terroir laurentien et portant un nom d'auteur qui s'impose à l'attention publique comme celui de M. David. Un pareil livre enrichit notre littérature, agrandit notre domaine intellectuel et partant ajoute au patrimoine national. De plus, c'est un gage de vitalité pour le peuple qui garde ainsi sans le laisser dépérir ni s'amoindrir l'un des meilleurs apanages de ses vieux ancêtres, je veux dire cet *argute loqui* des anciens Gaulois que signalait déjà César.

¹ Laurent-Olivier David, né au Sault-au-Récollet en 1840, admis au barreau en 1864, journaliste et homme politique, fait sénateur en 1903, mort à Montréal le 24 août 1926 à 86 ans. Cette étude fut écrite en 1895.

M. David est bien ici dans son rôle de patriote. En nous donnant son livre, il sert encore la cause nationale. Il fait honneur au génie de notre race. Il commande le respect sinon l'estime de notre langue, lui qui manie si bien cette prose française que Louis Veillot appelait *un mâle outil bon aux fortes mains*. En nos jours troublés par tant d'audaces, M. David est resté fidèle à la tradition du grand siècle, du siècle de nos origines, et c'est une jouissance que de trouver dans son livre cette langue ferme et précise, ce français de vieille race qui habille la pensée plutôt qu'il ne la pare, toujours simple, vrai, modeste, j'allais dire franc et sans dol comme l'âme elle-même de l'écrivain.

Et les portraits que M. David écrit dans ce style sont vivants de ton et de couleurs. On les sent faits d'après nature et par un maître. Ce n'est pas que tous les personnages de cette galerie soient des Canadiens illustres. Plusieurs d'entre eux n'ont eu qu'une heure de célébrité. S'ils ont brillé un instant dans notre monde politique, ç'a été comme des météores qui passent sans laisser de trace. Pour les tirer de l'oubli où ils sont entrés, il ne fallait rien moins que le talent de M. David. Mais ce talent est si vigoureux qu'il a réussi, non seulement à faire revivre, mais à rendre intéressantes, attachantes même, ces figures oubliées. M. David

excelle à saisir une physionomie physique ou morale. Personne mieux que lui ne sait en dessiner les contours, en tracer les grandes lignes, en dégager les reliefs, en marquer les contrastes, en ménager, dans le portrait, l'ombre et la lumière.

Je me hâte d'ajouter que M. David ne fait pas de l'art pour l'art. Ce n'est point le caprice ni un calcul d'amour-propre qui lui met la plume aux doigts. Ce n'est point une vaine curiosité ou une passion malsaine qu'il entend servir. Il sait mieux où sont placés le but et l'honneur des lettres. Eh! pourquoi écrirait-il, si ce n'est pour rendre hommage à la vérité et à la justice, selon sa conscience d'honnête homme et de chrétien.

Donc, son livre est plein de graves leçons. Il y en a pour les hommes déjà vieilliss dans les luttes de la vie publique. Il y en a plus encore pour les jeunes gens qui débutent dans leur carrière. Il y en a même pour nos collégiens. Je veux, à l'adresse de ceux-ci, rappeler quelques-unes des bonnes vérités qui se dégagent de ces études biographiques. En fait, M. David s'est chargé lui-même de ce soin dans les dernières pages qu'il appelle les conclusions de son livre. Je ne puis mieux faire que de les reproduire ici. Nos jeunes térésiens goûteront ces leçons qui leur viennent d'un frère aîné, et cela

d'autant plus qu'ils y trouveront presque une réminiscence des nobles paroles qu'ils ont eu l'occasion d'applaudir, l'année dernière, la veille de la distribution des prix.

Goûter ces fortes et lumineuses leçons, c'est beaucoup. Ce qui vaut mieux encore, c'est de s'en pénétrer comme d'une sève généreuse, ce qui aidera à produire en leur temps des fruits de sagesse et de vertu. Voilà ce que je désire, ce que j'espère aussi, pour ces jeunes têtes et ces jeunes coeurs.

« Les hommes les plus brillants et les plus favorisés des dons de la nature sont généralement les plus passionnés, les plus sujets à toutes les séductions de l'orgueil, de la vanité et des sens. Ils sont puissants pour le mal comme pour le bien, ils édifient le monde par leurs vertus ou le scandalisent par leurs vices. Tout dépend de la direction des principes et des sentiments qu'ils reçoivent dans leur jeunesse. Plus je vieillis, plus je suis convaincu qu'il faut à ces hommes pour contrôler leurs mauvais instincts, pour remplir leurs devoirs envers Dieu, la religion, la famille et la patrie, un fond de principes religieux solides, une conscience bien trempée et fortifiée par une surveillance constante de soi-même. Je ne parle pas de la religion qui consiste simplement dans des actes extérieurs, dans des manifestations ou des professions de foi

éphémères, mais de celle qui se base sur des convictions profondes, qui agit constamment sur la raison et inspire tous les actes de la vie.

« Les hommes les plus utiles sont les hommes de volonté, de devoir, de sacrifice, habitués, dès le bas âge, à se contraindre, à se réprimer, à se vaincre, à faire des choses ennuyeuses, suivant l'expression du juge Jetté.

« Malheureusement, les jeunes gens, à peine sortis du collège, se jettent, tête baissée, dans le tourbillon du monde, courant après tous les feux-follets, tous les mirages, prenant les apparences pour des réalités, cherchant les choses agréables, tout ce qui flatte l'amour-propre, la vanité. La politique, les élections, les discours sur les hustings, la cabale, les applaudissements, l'excitation de la lutte, voilà surtout ce qui les attire et les séduit. Pauvres papillons ! Ils se brûlent à tous les feux et se trouvent encore heureux quand ils se sont arrêtés à temps et n'ont perdu qu'une aile.

« Que de talents perdus ! Que de naufrages lamentables ! Que d'existences précieuses détruites ou abrégées de dix, quinze et trente ans ! Bienheureux ceux qui arrivent dans le monde préparés, armés, avec une volonté ferme, la résolution inébranlable de continuer la vie laborieuse du collège jusqu'à ce qu'ils se soient fait une position solide ! Heureux les patients, les

forts et les persévérants qui, avant de pousser leur barque au large, se préparent à faire face à tous les dangers, à tous les accidents et mettent plus leur confiance dans le gouvernail que dans les voiles ! Heureux enfin ceux-là qui cherchent dans un travail constant, quotidien, opiniâtre, la force de la vie présente et future, le secret du bonheur ! Les grands saints, les véritables héros sont ceux qui luttent non seulement une heure, un jour, mais tous les jours de leur vie, et qui s'occupent constamment de se surveiller, de s'aguerrir, de se protéger et de se perfectionner.

« Quelques hommes naissent sages, modérés. Ils n'ont pas à faire de grands efforts pour être vertueux. Pour peu qu'ils aient le sentiment du devoir, de l'honneur et de la dignité personnelle, ils remplissent honorablement leurs devoirs de citoyens et de pères de famille. Ils feront rarement des actes de dévouement ou de vertu héroïque, mais ils ne commettront jamais non plus de fautes honteuses et mériteront le respect public. Bien plus grand encore est le mérite de ceux que leur nature ardente, leur âme passionnée condamnent à une lutte de tous les jours, de tous les instants. Quand, à des principes religieux solides et à une conscience éclairée, ils joignent les sentiments d'honneur et de dignité personnelle dont je viens de

parler, ils sont les piliers de la société, les modèles de l'humanité.

« Malheureusement il en est trop parmi nous qui parlent et agissent comme si la religion et le patriotisme consistaient à faire des professions de foi et des déclarations patriotiques et qui donnent à nos concitoyens appartenant à des religions et à des nationalités différentes le droit de dire que nos actes ne prouvent pas la supériorité de nos croyances.

« Nos hommes publics devraient songer que notre influence nationale et religieuse souffre de leurs faiblesses, de leurs fautes, de leurs excès, de leur amour exagéré de l'argent et des honneurs. On dit que les Allemands doivent à leur système d'éducation leurs qualités solides, leur patriotisme ardent et leurs succès éclatants.

« Les directeurs de nos collèges et de nos écoles doivent plus que jamais s'appliquer à former des âmes fortes et des esprits éclairés pour le service de la religion et de la patrie. »

Mars 1895.

* * *

AU LENDEMAIN DE SA MORT

Le 24 août (1926) à Montréal, M. le sénateur L.-O. David a touché le terme de sa vie si lon-

gue et si bien remplie. A ses funérailles, on a remarqué Nos Seigneurs les évêques du diocèse avec un clergé nombreux et des représentants de toutes les classes de la société civile. C'était un deuil national. A Sainte-Thérèse, ce fut le deuil de l'*Alma Mater* qui comptait M. David parmi ses élèves les plus anciens et les plus distingués.

Le jeune David entra au collège en 1850, et il y prit une place d'honneur surtout dans les classes de littérature. Son talent se développa de bonne heure, et il cherchait à s'exercer même en dehors des classes. Je me souviens des pages moqueuses qu'il écrivit à l'occasion des congés du mois. Plus tard, il sut trouver dans les événements de 1837 à Saint-Eustache le sujet d'un drame qui reçut les applaudissements des maîtres comme des élèves.

Après le collège, le jeune David fit des études professionnelles et se fit admettre au barreau, mais sans goût pour la pratique du droit. Son talent le portait plutôt vers le journalisme. Il y entra pour y demeurer jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Avec ses articles multiples de journal, il trouva la matière de plusieurs volumes et brochures sous ces titres: « Biographies et portraits », « Les patriotes de 1837-38 », « Les deux Papi-neau », « L'union des deux Canadas », « Le

clergé canadien », « Mélanges historiques et littéraires », « Laurier et son temps », « Au soir de la vie ».

Le journal rapproche de la politique active. M. David s'y engagea sans trop le vouloir. Aussi fut-il quatre fois candidat malheureux, bien qu'il ait été élu une fois pour le parlement de Québec. Il trouva un refuge dans la personne de son grand ami, M. Laurier, qui lui ouvrit les portes du sénat. M. David y réalisa les paroles qu'il a voulu écrire dans le dernier de ses volumes *Au soir de la vie* : « Je crois bon, dit-il, que l'homme qui, pendant plus d'un demi-siècle, a été mêlé à toutes les choses de notre monde et en a connu les hommes marquants, dise ce qu'il a vu et observé, tout ce qui peut renseigner ses concitoyens et les aider à diriger leur conduite, à éviter des erreurs et des fautes qu'il a peut-être commises lui-même. » A la maturité de l'âge, à l'expérience des hommes et des choses, M. David joignait le sens religieux et il y fut toujours fidèle, même le jour où il vit l'une de ses brochures condamnée à Rome. A ceux autour de lui qui trouvaient ce jugement trop sévère, il sut répliquer : « Je me suis soumis en retirant ma brochure de la circulation et en déclarant que j'acceptais la décision de la Congrégation de l'Index, parce que ma conscien-

ce, mes convictions religieuses et même mon patriotisme m'en faisaient un devoir.»

C'est en de tels sentiments que le noble vieillard attendit son heure dernière. Aussi est-elle venue pour lui sans trouble et sans effroi.

En mourant, M. David a laissé un fils qui aspire sans doute à garder le noble héritage de son père: ce sera pour lui une lumière et une sauvegarde à travers les vicissitudes de notre politique.

Je veux, en terminant, signaler le fait que M. le sénateur David et M. le juge Routhier furent des confrères de classe au collège. Ils sont restés confrères dans la carrière des lettres, et tous deux ils brillent au premier rang dans notre littérature.

Septembre 1926.

L'honorable ALPHONSE NANTEL

Guillaume-Alphonse Nantel était né à Saint-Jérôme, le 4 novembre 1852.¹ Il arrivait le huitième à un foyer modeste mais plein d'honneur et de belles vertus. Son père, humble tanneur, avait été l'un des premiers habitants de Saint-Jérôme. Il était venu s'y fixer alors que l'église n'était point construite encore et que le village comptait à peine neuf ou dix maisons. Il mourut jeune, laissant une famille de neuf enfants dans une situation assez précaire. Mais la mère était une femme forte et courageuse. Elle sut mener de front la culture d'un champ et les soins du ménage, travaillant et le jour et la nuit, faisant le vêtement et même jusqu'à la chaussure de ses chers enfants. Guillaume-Alphonse vieillit et grandit à ce foyer généreux. A

¹ Cette petite étude sert d'introduction à l'excellent livre *La Métropole de demain* (Montréal), de feu l'honorable Alphonse Nantel, publié, au lendemain de sa mort, en 1910, par son neveu, l'éditeur du présent volume. Comme l'ancien ministre de Québec était le frère de Mgr Nantel, il a paru naturel de fixer ici son souvenir, à la suite de ceux des térésiens distingués dont Monseigneur lui-même a su si bien parler. Mais ce présent article est de la plume de l'éditeur de ce volume et non de celle de Mgr Nantel.

l'âge de 12 ans, il trouva une autre providence en son frère aîné, M. l'abbé Antonin Nantel, qui était alors l'un des dévoués professeurs et allait bientôt devenir le supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse. Grâce à lui, Guillaume-Alphonse put entrer au collège en 1864. Il y eut des succès, surtout en littérature, et donna à ses maîtres de belles espérances que l'avenir se chargea de réaliser.

Ses études terminées, il embrassa la carrière du droit et entra comme clerc au bureau de MM. Bélanger et Ouimet. Reçu avocat en 1875, il pratiqua sa profession, mais en tenant l'oeil ouvert sur la politique et sur le journalisme auquel le portaient ses aptitudes littéraires.

Le notaire Hervieux avait fondé, à Saint-Jérôme, sous le souffle inspirateur du curé Labelle, une feuille hebdomadaire, *Le Nord*, dévouée aux intérêts de la colonisation. En 1880, M. Nantel fit l'acquisition de ce journal et s'installa à Saint-Jérôme, au fauteuil éditorial de la modeste feuille, tout en conservant son bureau d'avocat. Jusqu'en 1887, M. Nantel fut, comme rédacteur en chef du *Nord*, une voix autorisée sur les questions de colonisation, car elle était l'écho de celles du curé Labelle et de M. Chapleau. C'est alors que fut élaboré le programme de colonisation qui devait ouvrir,

grâce au zèle de l'infatigable curé, la grande région du nord où se sont fondées depuis plus de trente paroisses.

La politique devait attirer M. Nantel, car sa nature était faite pour la lutte. En 1882, le comté de Terrebonne l'élisait pour la Chambre des Communes sur son concurrent, M. Poirier, plus tard recorder, par une forte majorité. Mais il démissionna au cours de la même année en faveur de sir Adolphe Chapleau, qui s'en allait ministre à Ottawa et dont il prit immédiatement le siège à Québec. Les talents du jeune député journaliste ne devaient pas tarder à attirer l'attention du public. M. Blumhart venait de fonder, à Montréal, un grand quotidien, devenu depuis le journal le plus important par l'étendue de sa circulation que nous ayons au Canada: *La Presse*. Quelques mois après, M. Blumhart, que son état de santé obligeait de s'absenter du pays, en céda la propriété à M. Dansereau, qui, à son tour, la transmit à MM. Nantel et Wurtele. M. Nantel conserva la direction de ce journal pendant plusieurs années.

En décembre 1891, M. Nantel entra dans le cabinet de M. de Boucherville comme ministre des Travaux Publics. Il remplit également ces dernières fonctions dans le second ministère Taillon, de 1892 à 1895, et devint en-

suite ministre des Terres de la Couronne dans le gouvernement Flynn. En 1896, après la chute de M. Flynn, il revint au journalisme. Il fut tour à tour directeur-propriétaire du *Monde*, du *Monde-Canadien*, de *La Minerve*, qu'il tenta de ressusciter en dépit du mauvais vouloir de quelques-uns de ses amis politiques. M. Nantel avait jusque-là survécu au désastre de son parti et était resté député de Terrebonne. En 1900, il fut emporté par la vague toujours montante du libéralisme. Encore ne fut-il défait que par une majorité de 20 voix. Il sortit alors des rangs de la politique active.

Après un séjour de trois ans à Paris, où il put étudier sur place l'oeuvre du baron Haussmann et le gouvernement de la grande cité, M. Nantel, revenu au Canada, devint directeur de l'*Album-Universel*. En 1907, il entra à *La Presse* comme directeur du département de la colonisation. Il quitta ce poste, au mois de février 1909. Ce n'était pas cependant par amour du repos. Tout de suite, il se mit à rédiger l'ouvrage que nous publions aujourd'hui. Il voulait aussi écrire une couple de volumes de souvenirs politiques où il comptait utiliser de nombreuses lettres. La mort (3 juin 1909) ne lui a pas laissé le temps d'achever son oeuvre.

M. Nantel fut plus qu'un politicien ordinaire. De fortes études d'économie sociale

l'avaient préparé à la carrière politique. Il sut y déployer les ressources d'un beau talent toujours servi par un travail opiniâtre et un dévouement entier aux intérêts de son pays. Son nom restera, dans la liste glorieuse des députés de Terrebonne, avec les noms de Lafontaine, de Morin, de Masson et de Chapleau.

L'opinion unanime s'accorde à le placer au premier rang de nos journalistes. Certains de ses articles de combat peuvent à juste titre être cités comme des modèles du genre. Il savait revêtir sa pensée, toujours juste, toujours forte, toujours logique, d'un style qui lui était personnel et qui se distinguait par sa clarté, par sa concision, par son originalité. Rien de banal chez lui. C'était un penseur doublé d'un écrivain. Il s'était formé à bonne école.

Ses articles sur la colonisation sont écrits de main de maître, au dire de tous ceux qui ont étudié sérieusement cette question vitale pour les destinées futures de notre race. Il a toujours consacré à cette grande oeuvre, comme journaliste et comme homme public, le meilleur de son intelligence et de son coeur.

Entre autres brochures et conférences qu'il a écrites ou données, se trouvent *Notre Nord-Ouest provincial*, *Les Etudes classiques*, *La Colonisation*, etc., qui valurent à son auteur de flatteuses appréciations.

Le journalisme a pris le meilleur de sa vie. Il était entré dans la vie publique par sa plume et quand la mort vint le frapper il avait encore la plume à la main! Il corrigeait, en effet, les derniers feuillets du livre que nous donnons aujourd'hui au public. C'est comme son acte et sa parole d'adieu à la ville de Montréal qu'il aimait, à son pays qu'il a toujours fidèlement servi.

M. Nantel avait épousé, en juin 1885, Mlle Emma Tassé qui lui survit, ainsi que deux filles: Fleurange et Antonia, celle-ci la femme de M. l'avocat Athanase David.

J.-A. B.

Montréal, 1910.

PAGES LITTÉRAIRES
POÉSIES DU TEMPS DE LA
JEUNESSE ET ÉTUDES
EN PROSE

UN IDÉAL

Jeune peuple, quel est ton nom ?
Sur tes lèvres j'entends le doux parler de France,
Je vois briller ton oeil du feu de sa vaillance,
Es-tu Français?—Français? oh! non;
Mais je me souviens de la France.

Jeune peuple, quel est ton nom?
Je vois sur ton drapeau les couleurs d'Angleterre.
Les canons en tes forts font gronder leur tonnerre.
N'es-tu pas Anglais?—Oh! non, non;
Mais j'obéis à l'Angleterre.

Qui donc es-tu? dis-moi-le bien.—
Je suis de mon pays, qu'un noble fleuve arrose,
De mon pays, où croît l'érable avec la rose.
Ecoute: Je suis Canadien,
Et ne veux pas être autre chose.—

Mais d'autres veulent l'être aussi
Qui vivent près de toi dans les champs et les villes,
Etrangers à ta langue, à ton église hostiles.
Canadien, peut-on l'être ainsi,
Au sein des discordes civiles?—

Le Dieu bon qui, lui-même, a mis
Ce voisin sur mon sol, à mon foyer cet hôte,
Fit croître entre nous deux une haie assez haute
Pour que sans cesser d'être amis
Nous puissions vivre côte à côte.

A lui la terre comme à moi.
Ce nid est assez grand pour nous deux, il me semble.
Je pri dans mon église, et lui dedans son temple,
Ayant même Dieu, même roi,
Sachons de même vivre ensemble.

Non, non, il n'est point sur nos bords
De lutte fratricide ou de haine farouche!
Chez nous de même nom, sinon de même souche,
Pour le pays mêmes accords
Sont dans les coeurs comme à la bouche.

1860.

CE QUE VIT PIERRE

Par le matin d'un beau dimanche

Pierre sortit

De son lit

Et de sa maison blanche.

Un gai soleil était sur l'horizon

En ce matin de la chaude saison.

Dehors, tout était frais et rose

Car le soleil

A son réveil

Eclairait, dorait toute chose...

Or donc, à l'aube de ce jour naissant,

Voici ce que Pierre vit en passant:

Dans le parterre où se dressaient superbes

Pivoines, lis de neige et boutons d'or;

Dans le grand jardin où les fines herbes

Au milieu des choux prenaient leur essor;

Dans le verger où s'agitait la brise,

Entre les feuilles et les fruits naissants;

Dans le parc où paissait la jument grise,

Tranquille, entre les agneaux bondissants;

Dans la prairie où sur les fleurs ouvertes

Volait abeilles et gais papillons;

Au champ fertile, où de leurs tiges vertes
Avoines et blés couvraient les sillons;
Dans la forêt dont l'épaisse ramure
Cachait en son nid le timide oiseau;
Dans les buissons où la framboise mûre
Pendait, tremblante, à son frêle rameau;
Pierre vit Dieu... le grand Dieu, de son ombre
Enveloppant tous ces êtres divers,
Que sa main a jetés, épars, sans nombre,
A tous les coins de son vaste univers...
Dieu, dans les champs, fécondant la poussière,
Y versant à flots d'or sa lumière
Comme la fraîcheur des nuits,
Pour verdir la feuille et rougir les fruits...

Et Pierre s'en fut tout droit à l'église
Au trot allègre de sa jument grise,
Pierre s'en fut au saint lieu
Ayant mis ce jour de dimanche
Veston blanc et chemise blanche
Pour mieux bénir et louer Dieu.

SOUVENIRS DU COLLÈGE

(Imité de la romance de Chateaubriand)

Combien j'ai douce souvenance
De cet asile d'innocence
Où s'écoulèrent mes beaux jours
 D'enfance
Dont j'aime à repasser le cours
 Toujours!

Ami, te souvient-il encore
Que la cloche à la voix sonore,
Parfois devant au matin
 L'aurore,
Nous réveillait comme un lutin
 Malin?

Te souvient-il du lourd volume
Qui nous causait tant d'amertume
Et du long thème où maintes fois
 La plume
Fatigua même de son poids
 Nos doigts.

Te souvient-il de notre ivresse
Quand à nos heures d'allégresse
Nous répétions nos jeux chéris
 Sans cesse,
Et que l'écho disait nos ris,
 Nos cris.

Te souvient-il du sanctuaire
Où nous faisons notre prière,
Songeant qu'au ciel nous avons tous
 Un père
Qui veille avec un soin jaloux
 Sur nous.

Beaux lieux! riante solitude!
Où l'on vit dans la quiétude,
Heureux avec un ami sûr,
 L'étude,
Où le ciel toujours offre un pur
 Azur.

Je te regrette, aimable asile,
Si cher à l'enfance docile!
Pour moi quel bonheur si jamais,
 Tranquille,
De ton séjour, je retrouvais
 La paix!

MARS AU COLLÈGE

C'était au commencement de l'année 1862. Le canon confédéré, vainqueur, venait de tourner à Bull-Run, et les armées de Jefferson Davis menaçaient Washington. On parlait de lever cinquante mille volontaires dans les deux Canadas-Unis, et l'honorable Georges-Etienne Cartier préparait ce bill de milice qui devait amener la chute de son ministère. Un souffle militaire passait sur le pays. Un certain jour du mois de février, un humaniste au nom et à la tournure antiques (il s'appelait Achille), dans la salle des grands, monté sur une table, fait un discours à emporte-pièce, montre la patrie en danger, soulève l'enthousiasme de son jeune auditoire, lui arrache des applaudissements frénétiques, et il termine en s'écriant : « Soldats, prenez vos rangs. » Les écoliers dociles se rangent sur deux lignes. Un capitaine et des officiers sont élus. Une commande de fusils est faite, non en Allemagne chez M. Krupp, mais chez le menuisier du village. Des baïonnettes sortent toutes luisantes des ateliers du ferblantier. La compagnie de milice se trouve constituée.

La formation de cette compagnie donna lieu à l'inspiration poétique que nous reproduisons. Elle fut publiée en 1862 dans *L'Abeille* du séminaire de Québec. C'était sous le règne des fusils de bois, ce qui explique la teinte d'ironie qu'on remarque dans le ton général de la pièce.

UNE VOIX

Au sein de la paix, du silence,
Nous dormons dans les bras d'une molle indolence!
Amis, réveillons-nous: honte à l'homme avili
Qui, méprisant l'honneur au printemps de son âge,
Dans un lâche sommeil, sans force ni courage,
Demeure enseveli.

Réveillons-nous : voici des armes!
Ceignons nos reins, levons nos bras.
Pour nous, si la gloire a des charmes,
Aimons la gloire des combats!

UNE AUTRE VOIX

Venus du beau pays de France,
Tous nos pères furent des preux.
A nous d'imiter leur vaillance!
Dans nos coeurs généreux
Qu'un feu nouveau s'allume;
Aimons la gloire des combats!
Pour le fusil laissons la plume,
Soyons soldats! soyons soldats!

PLUSIEURS VOIX

Pour le fusil laissons la plume,
Soyons soldats! soyons soldats!

LE MAJOR

Debout! mâle jeunesse!
Debout! quittez les bancs
Où languit la paresse,
Allons, formez vos rangs!
Vite que l'on se presse,
Formez vos rangs, vos rangs...

UN SERGENT

Vaillante milice,
On sonne l'appel;
Vite à l'exercice,
Mais au nom du ciel,
N'allez pas détruire
Dans un fou délire
Les divins attraits
Qui parent vos traits...
N'allez pas, vous dis-je,
Guerriers peu gentils,
Frappés d'un vertige
Prendre des fusils,
Braver les périls,
Si votre toilette,
N'est qu'à demi faite.
Pour moi j'aime à voir,
Même sous les armes,

La grâce et les charmes.
Allez au miroir,
De votre cravate
Ajuster les noeuds,
Peignez vos cheveux!
Le coeur se dilate
Par ces beaux apprêts,
Puis sur tous les traits
La bravoure éclate.

UN SOLDAT

Le tambour bat,
Le clairon sonne,
Adieu, Muses! vive Bellone!
Je suis soldat! je suis soldat!

UN AUTRE SOLDAT

J'étais naguère
Un bon confrère,
Doux et bénin,
Sans fierté ni malice,
Mais le destin
Par un caprice
M'a fait soldat.
Je cours à l'exercice
De mon nouvel état,
J'ai pris l'humeur altière.
Si ma démarche est fière,
Si je vais comme un fat,
Le cou tendu, la tête haute,
Ce n'est pas ma faute,
Je suis soldat !

UN TROISIÈME SOLDAT

Je crois, sans me flatter, que la mine guerrière,
Paraît en moi dans son éclat.
Regardez-moi, voyez par devant, par derrière,
Ne suis-je pas un bon soldat ?

UN SERGENT

Quel est ce brave à l'oeil terne, au teint blême?
C'est Mars lui-même,
Mars en carême !
Ah! le pauvre gaillard !
Pour moi, j'ai meilleure figure,
Le feu de mon regard
Mon air hagard
Tout dans mon allure
Inspire, je crois,
L'effroi.

LE MAJOR

Silence !
Point de ris,
Point de cris,
Silence,
Soldats !
Le corps droit, l'arme au bras,
Marchez au pas,
Observez la cadence!
Au pas ! au pas !
Soldats !

TOUS LES SOLDATS

Quand nous marchons ensemble,
Sous nos pieds le sol tremble,
Devant nous tout s'enfuit,
Tout cède, tout recule,
Chacun de nous sans bruit
Fait la besogne d'un Hercule !

LE MAJOR

Soldats, vous êtes des héros,
Vous avez fait assez pour vivre dans l'histoire,
Songez maintenant au repos.
Allez dormir en paix à l'ombre de la gloire
Qui couronne vos fronts guerriers.
Du ciel à pleines mains la victoire vous jette
Des palmes, d'immortels lauriers.
Déjà la renommée embouche la trompette
Pour dire au monde vos travaux.
Prêtez l'oreille au bruit de l'écho qui répète :
« Soldats ! vous êtes des héros ! »

1862.

LES GLISSADES

Par un beau soleil d'hiver, sous le ciel bleu, au sein d'un air vivifiant qui colore vos joues et dilate votre poitrine, avez-vous jamais gravi la cime des coteaux qui bordent, au nord, les champs de notre séminaire ? Si, une fois, vous avez eu cette bonne fortune, vous y retournerez, ne serait-ce que pour jouir du paysage qui s'y déroule au regard. Vous avez, derrière vous, toute une ceinture de sapins verts ; à votre droite, sont les dômes rayonnants du collège, qui contrastent avec les tours sombres de l'église ; et, devant vous, s'étend la plaine semée çà et là de maisons qui se détachent en teintes grisâtres sur la blancheur de la neige. A travers le nuage que vomissent les cheminées, vous voyez reluire à distance les flèches argentées de Sainte-Rose ; et, dans le lointain, tout au fond de l'horizon, se dessinent les flancs et la crête du majestueux Mont-Royal . . . Mais je me hâte de le dire, si vous êtes écolier, si vous avez à dissiper les soucis d'un examen ou l'ennui d'une immobilité prolongée, vous n'aurez guère le temps ni l'envie de promener au loin vos regards. A vos

pieds voici le coteau qui s'incline en une pente rapide. Vous vous abandonnez à la *tobagane* et vous voilà emporté dans une course vertigineuse qui vous dépose, en un clin d'oeil, palpitant, hors d'haleine, au bas de la colline.

Février n'est pas le mois des roses, mais il est propice aux glisseurs. Jamais il ne le fut autant que cette année. Ces nombreuses et brillantes glissades m'ont remis en mémoire des vers d'autrefois, que nos *Annales térésiennes* vont recueillir, puisqu'elles ont la tâche de conserver, si simple qu'il soit, tout souvenir de couleur térésienne.

Ces vers me reportent à ma première jeunesse. Les enfants sont toujours les mêmes, ils ont le sang chaud, le pied remuant. Voyez-les bondir, hors du foyer ou de l'école, affamés d'air, de bruit et de mouvement. J'étais l'un d'eux naguère, et je ne me souviens pas que l'hiver eût de neige assez épaisse ou de froid assez piquant pour engourdir mon ardeur. A nous les bancs de neige ! A nous les giboulées et la poudrierie avec ses bruyantes rafales ! A nous la glace vive des mares et des rivières ! A nous la pente des collines ! A nous les émotions de la glissade bondissante, impétueuse, effrénée, qui vous emporte dans la plaine, si elle ne vous laisse, au pied du coteau, gisant, blanchi de neige, avec un pantalon déchiré, une jambe

meurtrie, peut-être un nez égratigné ou une joue sanglante.

J'ai vieilli depuis, et j'ai vu s'envoler loin, bien loin, les pensées, les goûts, les plaisirs d'un autre âge. Envolé cet essaim bourdonnant des yeux et des ris de mon enfance, envolées ces courses folâtres à travers champs, le long des collines, au fond des ravins, envolées ces heures d'ivresse à bord du traîneau ou de la *tobagane*! Seul, le coteau est resté, toujours jeune, lui, et recouvert aujourd'hui comme alors de son tapis de neige. Il appelle encore les glisseurs, et les glisseurs lui sont fidèles. Hélas! je ne suis plus des leurs... Glissez, enfants, glissez! Pendant que je vous suivrai du regard, mes souvenirs essaieront de rappeler, pour un instant du moins, les joies naïves des jours envolés.

Voici venu l'hiver : la neige éblouissante
Couvre partout les champs comme un vaste manteau,
Le ciel est sombre et froid, mais la pente est glissante
Tout le long du coteau.
Pars, ô mon traîneau rapide!

Sous mon pied qui te guide
Vole, et ne tourne pas,
Vole au loin dans la plaine,
Jusqu'au pied du vieux chène
Qui s'élève là-bas.

Je parle, et mon traîneau, de longtemps immobile,
A ma voix ranimé, s'élance avec orgueil,
Et, du sommet au bas de la pente facile,
Il glisse en un clin d'oeil

Je vois fuir la colline, et dans la plaine molle
Mon coursier bondissant creuse à peine un sillon,
Car il passe léger comme l'oiseau qui vole
A travers le vallon.

La neige, que le vent roule autour de ma tête
En tourbillons poudreux, s'élève dans les airs
Comme un sable mouvant qu'agite la tempête
Au milieu des déserts.

Mon coeur palpite alors d'une douce ivresse.
Sur mon coursier fougueux je bondis de plaisir,
Et du pied, de la main, je hâte sa vitesse
Trop lente à mon désir.

Quand il s'arrête enfin, épuisé, sans haleine,
Au sommet du coteau je le ramène encor,
Et là, se ranimant, il bondit vers la plaine
Par un nouvel essor.

Ainsi dans les transports de ma joie enfantine,
Sans trêve ni repos je me plais tour à tour
A descendre et monter mille fois la colline
Jusqu'au déclin du jour.

Mais quand paraît au ciel une étoile qui brille,
On m'appelle au logis, et je reviens m'asseoir,
Joyeux, près du foyer où la flamme pétille
Pour le repos du soir.

Pars, ô mon traîneau rapide !
Sous mon pied qui te guide
Prends un dernier essor.
Vole au loin dans la plaine
Jusqu'au pied du vieux chène
Une fois encor !

Février 1881.

JACQUES CARTIER

Cartier! Cartier! c'est lui qui de sa grande voix
Le premier sur nos bords, au milieu de ces bois,
Fit résonner bien haut le doux parler de France,
Verbe mêlé de foi, d'amour et d'espérance...
Ils sont restés ici, tous ces échos français,
Non pas morts, endormis, mais vibrants à jamais
De la ville aux hameaux de nos vertes campagnes,
Des bords du Saint-Laurent au fond de nos montagnes,
Toujours les mêmes, purs, sonores, doux et beaux,
Sourire aux nouveaux-nés et pleurs sur les tombeaux,
Ils sont restés ici. Notre amour les protège
A l'église, au foyer, à l'école, au collège,
Et nos fils comme nous, sauront mourir plutôt
Que de trahir jamais ce noble et cher dépôt.

Cartier! c'est encore lui, qui là-bas, sur la rive
Où de la haute mer lentement il arrive,
A peine descendu, plante la sainte croix,
Qu'il adore à genoux et qu'il prie à la fois
Avec ses matelots... Et cette croix divine
A poussé si profonde et si forte racine
Que rien n'a pu l'abattre. Elle est toujours debout,
Etendant ses deux bras loin, bien loin, jusqu'au bout
De la forêt vaste, où, dans leurs courses nomades,
S'en vont chassant, pêchant, les sauvages peuplades.
La croix montre le Christ à ses bras suspendu,

Le Christ Dieu, seul espoir de ce monde perdu,
Et tout pensif, rêveur, au fond de sa cabane,
Ne pouvant se soustraire aux rayons qu'elle émane,
Il vient, il vient enfin, ce pauvre enfant des bois,
S'asseoir comme le blanc à l'ombre de la croix ;
Et docile en son coeur à la voix qui le touche,
Oubliant peu à peu son manitou farouche
Et ses chers talismans ronds, pointus, blancs ou noirs,
Il s'ouvre tout entier à ces nouveaux espoirs
Qui viennent découvrir à son âme ravie
Les horizons dorés d'une éternelle vie...

Voyez, depuis le jour où Cartier la planta
En ce lointain pays qu'était le Canada
Comme elle a pullulé sur ces rives heureuses,
La croix ! Elle est partout dans nos maisons pieuses,
Mettant la joie au coeur comme la force aux mains
Pour vivre et pour mourir. Au bord des grands chemins,
Au foyer, à l'école, au plus haut de l'église,
Ici, là, c'est partout que notre foi l'a mise...
Mais tu fus le premier, ô noble et fier Breton,
A lever sur nos bords le signe du pardon.

Et c'est toi, Cartier, qui, dans les heures funestes
Où sombrait ton espoir, vins, inhumant les restes
De vingt-six compagnons par la mort réunis
Jeter en notre sol les premiers corps bénits.
Pour germer, dit le Christ, il faut que le grain meure !
Eux, ces morts, les voilà dans leur sombre demeure,
Ils ne quitteront plus ce trou noir et profond,
Mais ils sont posés là comme un germe fécond.

Attendez que leurs os soient devenus poussière,
Que la mort ait fini son oeuvre tout entière.
Moins d'un siècle y suffit. Quand le temps de son vol
En aura marqué l'heure, il sera prêt le sol,
Le champ gras fertile, où Dieu veut que le grain lève,
Que dans les bourgeons neufs monte, monte la sève
Qui prépare en leur fleur pour l'arrière-saison
Les épis de blé mûr et la riche moisson.
Ce champ, c'est notre terre, au nord du Nouveau-Monde,
En hommes comme en fruits terre toujours féconde,
Où se montre aux regards surpris, partout levé,
Et partout florissant, le grain de sénévé
Qu'y déposa Cartier. Voyez combien nous sommes
Aux bords du Saint-Laurent. Et ces millions d'hommes,
Qui poussent drus et forts comme dans nos guérets
Les épis, ou l'érable en nos vertes forêts,
C'est nous, c'est tout un peuple; un peuple jeune encore
Mais qui dans les rayons de sa splendide aurore
Laisse voir un passé d'immortel souvenir,
Dont l'éclat se projette au loin vers l'avenir...
Et ce peuple est le fruit de la bonne semence,
Que tu jetas, Cartier, loin de la mer immense,
Au pays découvert et béni par ta foi...
Cette Nouvelle-France, elle remonte à toi.

Ainsi nous apparaît dans son manteau de gloire
Le héros doux et fort de notre jeune histoire.
Mais ce n'est point assez. Qu'il se lève soudain
Taillé dans le granit ou moulé dans l'airain,
Debout, comme autrefois, sur la haute falaise
D'où son oeil fatigué, de la côte française
Interroge à travers les brumes du matin

Les contours indécis de l'horizon lointain :
En haut le désert nu, les plages du ciel morne,
A ses pieds, l'océan, plein d'orages, sans borne...
Lui, l'oeil fixe et les bras tendus vers cette mer,
Il voit dans ce lointain, au bout du flot amer,
Surgir sous d'autres cieus une terre nouvelle...
La nôtre, cette terre et si fraîche et si belle!...

Hommage à Théodore Botrel, 1903.

UN CONCOURS DE POÉSIE

À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les vingt et quelques années qui viennent de s'écouler, de 1840 à 1867,¹ nous ont donné, je crois, les prémices d'une littérature nationale. Ce doit être pour nous tous un véritable sujet de joie et de légitime orgueil. Quelles que puissent être, en effet, les destinées de la race française en Amérique, qu'elle ait pour mission, ainsi qu'on l'a écrit, de diriger le mouvement général des idées, ou qu'elle demeure sans influence, isolée et comme perdue au milieu des autres races, toujours il sera glorieux pour nous, Canadiens, de n'avoir pas laissé dégénérer sur les bords du Saint-Laurent ce noble esprit français, que l'histoire nous présente consacré, dès l'origine, au culte de la poésie et de l'éloquence.

D'ailleurs, la création d'une littérature répondait à un besoin de notre société. Séparés de la France à une époque où la France elle-même se séparait de Dieu, nous avons grandi loin

¹ Né en septembre 1839, Mgr Nantel avait 28 ans quand il écrivit cette étude en octobre 1867.

d'elle et sans passer par ses révolutions, en suivant les lois de développement que la Providence nous avait marquées, en gardant les vieilles traditions, l'esprit de foi et les vertus sociales de nos pères. La France, qui a perdu ces biens, ne peut donc nous fournir tout l'aliment de notre vie intellectuelle. Il nous faut aussi une littérature propre, qui soit l'expression de nos idées et de nos moeurs et qui puisse à son tour réagir sur elles. Aujourd'hui que tout le monde sait lire et veut lire, on voit tout de suite quelle peut être la force d'une telle littérature, pour défendre le peuple canadien contre l'influence des idées nouvelles et pour lui conserver son caractère primitif de simplicité et de grandeur.

Mais bien des obstacles s'opposent au progrès des lettres en Canada, et le moindre n'est pas, sans doute, cette répugnance que l'on éprouve généralement pour le travail sérieux de l'écrivain. On lit beaucoup parmi nous, mais on écrit le moins possible. Sauf une vocation toute spéciale et bien rare, il n'y a guère que le devoir ou le besoin impérieux qui puisse déterminer à prendre la plume. Il résulte de là qu'une foule de talents se perdent ignorés, ou du moins ne vont jamais jusqu'au bout d'eux-mêmes. La cause du mal est facile à discerner. C'est qu'il est plus paresseux et plus doux de lire que d'écrire, selon l'expression de Talleyrand.

L'un n'est qu'un plaisir sans fatigue, l'autre demande un effort qui coûte à la nature, et cet effort est plus pénible encore dans un pays comme le nôtre, où le plus souvent on est obligé de prendre sur ses loisirs le temps que l'on consacre à la culture des lettres.

Il faut donc stimuler l'écrivain. Or, quels seront les mobiles assez puissants pour éveiller ou rappeler à eux-mêmes des talents qui s'ignorent ou s'oublient? Il n'en est pas d'autres que l'intérêt et la gloire. La gloire peut suffire, mais du moins faut-il la donner assez grande, assez belle, pour qu'elle puisse tenter et satisfaire une légitime ambition.

C'est dans cette pensée que nos compatriotes d'origine britannique fondaient, en 1864, un concours annuel de littérature anglaise à l'Université McGill.

Il était réservé à l'Université Laval de réaliser pour nous cette heureuse idée.² C'est la gloire de cette institution de comprendre les besoins du pays et de travailler à les satisfaire dans toute la mesure de ses ressources. A son

² Les journaux ont fait connaître le concours de poésie française et ses conditions. Les premiers lauréats ont été couronnés en septembre dernier. Le sujet du concours était: *La découverte du Canada*. Le sujet de l'année courante (1867) a pour titre: *Les martyrs de la foi en Canada*.

origine, pour conjurer le grave danger social de la déchéance des professions libérales, elle s'était proposé de relever le niveau des études et de protéger la moralité des étudiants. Et ce double but, elle l'a poursuivi, depuis quinze ans, à travers tous les obstacles et au prix de tous les sacrifices, avec une persévérance digne de tout succès. Aujourd'hui elle étend son action, elle complète, pour ainsi dire, son oeuvre première, en accordant ses hautes faveurs à la littérature canadienne. Ainsi, elle prouve une fois de plus que rien de ce qui intéresse l'honneur national ne saurait lui être étranger et elle nous habitue à tout attendre de sa magnificence et de son dévouement à la patrie.

Le nouveau concours est un appel au travail sérieux, partant, un gage de succès et de gloire pour notre littérature. Il est vrai qu'il n'embrasse encore qu'une branche des lettres. Plus tard, il s'étendra sans doute aux autres, pour stimuler tous les talents, pour couronner tous les efforts. La poésie reçoit les premiers honneurs, c'est justice. Il est juste aussi qu'en montant sur le trône, elle tende la main à ses soeurs, l'éloquence et l'histoire, pour les placer à côté d'elles.

Je dirai même une autre de mes espérances, un rêve, si l'on veut, car je suis de ceux qui aiment à rêver pour l'Université Laval un glo-

rieux avenir. Cette faculté des arts qui devient aujourd'hui un foyer d'émulation littéraire ne pourrait-elle pas, un jour, rallier autour d'elle l'élite de nos écrivains et nous donner, sur les rives du Saint-Laurent, comme le spectacle d'une autre académie française? . . .

Je ne reconnais à personne, pas même à une académie, le privilège de former des poètes et des orateurs; mais j'aime à croire à l'influence heureuse d'une société d'hommes distingués, unis dans les mêmes principes catholiques, aspirant à un même but, la gloire des lettres, et capables de diriger le goût par le précepte et l'exemple à la fois. Si un pareil corps se formait jamais parmi nous, voici les trois grandes choses qu'il pourrait accomplir, pour assurer à notre littérature un développement complet, régulier et constant: consacrer en ce pays l'alliance de la religion et des lettres, alliance nécessaire, surtout sur cette terre de foi où presque toutes les grandes oeuvres ont été le fruit d'une pensée religieuse; veiller au dépôt des traditions littéraires que nous a léguées le dix-septième siècle et préserver nos écrivains d'un funeste entraînement vers les nouveautés romantiques; purifier notre langue de tout alliage étranger et nous conserver le bel idiome de nos pères, la langue de Racine, de Fénelon, de Bossuet.

Quoiqu'il en soit de ces rêves ou de ce légitime espoir, il est sûr que l'Université Laval, quand elle fonde parmi nous un concours de poésie nationale, mérite bien de son pays. Car, elle fait une belle oeuvre, j'oserai dire une bonne oeuvre. «La poésie, disait Fénelon, est plus utile et plus sérieuse que le vulgaire ne le croit. On la confond souvent avec l'art d'aligner des phrases et d'entrelacer des rimes. Mais c'est lui faire injure. Autant l'ombre s'éloigne du corps, autant la poésie diffère de la versification. De ces deux choses, l'une est presque un jeu de mots, stérile par lui-même, l'autre est la fleur la plus exquise de l'esprit, avec la forme la plus belle du langage humain. Le froid rimeur se morfond sur des mots, mais le poète a des ailes! Il vole jusqu'aux plus hautes régions de la pensée et du sentiment.»

La poésie véritable est digne de notre respect. Elle est chose sacrée, elle vient de Dieu. Les anciens l'avaient pensé. Les chantres épiques, dit Platon³, ne doivent pas à l'art, mais à une flamme céleste, à un dieu, les belles créations de leur génie. Cicéron dit de même des poètes qu'un souffle divin les inspire.⁴ C'est ainsi que les maîtres de la sagesse antique con-

³ Dialogue de Platon: *De la poésie.*

⁴ Cicéron: *Pro Archid.*

firmaient les gracieuses fictions qui représentaient les Muses, pendant le sommeil du poète, touchant son front d'une baguette d'or et déposant sur ses lèvres des gouttes d'un miel pur comme de l'ambrosie. La vérité cachée sous ces fleurs a été proclamée par l'Esprit-Saint lui-même, quand il a dit par la bouche d'un apôtre que tout don parfait vient du Père — *Omne donum perfectum a Patre.*

Oui, le doux parler, ce don ravissant qui distingue le poète, vient de Dieu. En effet, comment se produit le phénomène de l'inspiration poétique? Il naît d'un vif sentiment du beau qui exalte et transporte l'âme. Or, toute beauté physique ou morale n'est qu'un rayon de la beauté incréée, une ombre de la gloire divine. Le Verbe, qui illumine par la raison tout homme venant en ce monde, reflète aussi ses splendeurs dans les merveilles de la nature et les beautés de l'ordre moral. Quand la présence divine se fait sentir à l'homme de quelque manière, il éprouve un tressaillement que la créature seule serait incapable de produire. C'est alors que l'âme tendre et délicate du poète, agitée en ses fibres les plus intimes, frémit et vibre, comme sous un souffle mystérieux, en même temps qu'elle est toute pénétrée de lumière et de chaleur : le cœur se dilate, l'imagination s'échauffe et s'élève, tout objet qui frappe le

regard s'illumine, se transfigure, un monde nouveau se découvre, où clartés, harmonies, parfums ravissent l'âme et font déborder le chant des lèvres. Tel est le poète, il ressemble à la Sybille antique, qui n'avait de voix et d'oracles que sous le souffle de son dieu : *Deus, ecce deus.*⁵

La poésie vient de Dieu et va à Dieu. Il y a, au fond de toute âme, un ressort secret qui élève l'esprit et le cœur. De là, les aspirations vers le vrai, les élans vers le beau, les généreuses ardeurs pour tout ce qui est grand et sublime. Plus que tout autre, le poète est travaillé par une force d'en haut. Toutes ses facultés, vive intelligence, exquise sensibilité, ardente imagination, voilà comme des ailes qui le soulèvent sans cesse et le portent vers l'idéal. Pour lui, les beautés les plus vives de la nature et de l'âme humaine ne sont qu'un point d'appui pour s'élancer plus haut... Où tend ce continuel essor? Vers le ciel, vers Dieu, vers le soleil — *ardens et lucens* — qui luit dans le lointain de l'infini, mais dont un seul rayon, si faible qu'il soit, suffit pour allumer la flamme sacrée de l'inspiration. On se plaint que le poète est volage. Ne voit-on pas que, s'il voltige ici-bas de fleur en fleur sans pouvoir s'arrêter

⁵ Virgile: *Enéide*, VI.

sur aucune, c'est qu'une force irrésistible l'attire au ciel vers le meilleur et le plus parfait? Il tend vers Dieu, même à son insu. Sans doute, il est faible; il peut se laisser séduire par de fausses lueurs allumées sur l'écueil. Mais il est libre aussi: il peut se détourner de la lumière pour diriger son essor vers les sombres rayons du mal. Toutefois, a dit un poète:

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Victor Hugo, Lamartine, et tant d'autres, anges tombés, vous marchez dans la région des ténèbres, mais vous vous souvenez parfois des cieux! A travers l'ombre épaisse, votre poésie donne encore des rayons de sa splendeur! Vous souffrez, vous avez la colère au coeur, le blasphème à la bouche, mais ces douleurs, ces emportements, ces blasphèmes, ces efforts contre Dieu, ce sont encore des témoins de votre sens naturellement religieux!

Ainsi, comme l'a dit un philosophe, la poésie est chaste et pieuse par essence. Elle est donc utile aux hommes et peut servir à les rendre meilleurs. Ce n'est pas en vain que les anciens désignaient sous un même nom, *vates*, le poète et le prophète. L'un et l'autre ont une même mission à remplir: faire connaître et aimer la sagesse, la vertu, la religion. Oui, tel est le privilège du vrai poète. Quand il revêt de ses

fleurs les vérités morales, il leur donne un charme qui captive les esprits et les coeurs. Les peuples, même les plus barbares, n'y sont pas insensibles, a dit Fénelon. La poésie peut adoucir leurs moeurs et parfois, comme la musique, les amener à la vertu par un attrait doux et puissant. C'est cette influence que les poètes eux-mêmes ont chantée, quand il représentaient Orphée apprivoisant les lions et les tigres, Amphion remuant les pierres aux doux sons de sa lyre. Ces riantes fictions ne sont pas des mensonges. Elles sont d'ingénieuses allégories qui font comprendre quel est le pouvoir de la parole animée par de vives images, par de grandes figures et par le charme de l'harmonie. ⁶

Quand le poète chante Dieu et la vertu, il ajoute à la religion des peuples, quand il chante les souvenirs glorieux, les belles actions et les grands hommes, il allume dans les coeurs comme un foyer d'héroïsme qui promet de nouvelles gloires à la patrie.

Laissons donc chanter le poète ! le vrai poète, qui garde sa muse chaste, sans l'asservir à l'erreur ni au mal. Avec le prêtre qui parle de l'autel ou de la chaire sacrée, c'est au poète de protester contre les faux prophètes qui prêchent

⁶ Fénelon.

le matérialisme, qui voudraient nous ravir notre âme, notre Dieu, notre ciel, effacer la noblesse de notre origine et la grandeur de notre destinée !

C'est au poète de rappeler aux hommes qu'ils ne vivent pas seulement de pain, mais de toute parole divine. Notre siècle, esclave du confortable, voudrait mettre au service du corps toutes les intelligences et tous les bras qui travaillent. Il semble, à voir le monde, qu'il n'y ait d'autres besoins à satisfaire que les exigences toujours croissantes du luxe et de la volupté... Pourtant il faut un peu de poésie à l'homme!... Sur cette terre d'exil, dans la prison du corps, l'âme, le meilleur de nous-mêmes, soupire après le bonheur, elle l'appelle avec une force indicible, une ardeur incessante et toujours nouvelle! Mais le coeur humain est si grand que tous les biens terrestres réunis ne sauraient le remplir. En vain demande-t-on le bonheur aux plaisirs, aux honneurs, à la science. Les plaisirs ne laissent après eux que le dégoût et l'amertume quand ce n'est pas les remords, les honneurs fatiguent de leur éclat même, la science ne peut dissiper toutes les ombres de l'esprit et moins encore combler le vide du coeur. Toujours trompé dans son espoir, l'homme se plaît alors à chercher dans ses rêves ce que la réalité ne saurait lui offrir.

Il voudrait au moins saisir une ombre de cette félicité qui le fuit toujours, et si, parfois, il lui semble l'entrevoir, comme il s'y repose avec amour, comme il met toutes ses délices à la contempler ! La poésie procure cette jouissance, elle donne ce bien idéal *qui attire toute âme et qui n'a pas de nom au terrestre séjour !* C'est vraiment une musique intérieure et comme un écho du ciel pour reposer, consoler, réjouir cette pauvre âme fatiguée des vains bruits de la terre . . . Voilà le secret du charme impérissable qui s'attache à la grande poésie et lui assure une fraîcheur éternelle.

Laissons chanter le poète ! Du moins gardons-nous d'étouffer sa voix sous les rires et les sarcasmes d'une critique impitoyable. Si sa muse est timide et faible encore, il faut lui tendre la main pour affermir ses pas et lui aplanir le chemin si difficile qui conduit à la gloire. La gloire, récompense des nobles travaux, ah ! ne l'envions pas au poète ! Il la partage avec nous et il n'est pas un rayon de son auréole qui ne rejaillisse sur la patrie et n'ajoute un reflet à l'honneur national.

D'ailleurs, ne faut-il pas des poètes à cette terre du Canada si privilégiée, si riche et si belle ? Quelle nature se déroule partout au regard ! Voyez seulement notre grand fleuve, avec son cours majestueux, ses cascades murmuran-

tes, ses îlots, fraîches oasis, ses lacs vastes comme des mers, puis, tout le long de ses bords, ses rocs sauvages ou ses riants coteaux, ses bois touffus, ses champs fertiles, où règne, sinon l'âge d'or, du moins l'*aurea mediocritas*. Heureuses campagnes! Plus heureuses encore, si le luxe n'y venait corrompre la simplicité des mœurs anciennes... Et ce grand théâtre, où se passe notre vie, voyez comme la Providence a soin d'en varier les décors! Aujourd'hui ce sont les fleurs, la verdure, l'or des moissons, puis, les épis disparaissent, les fleurs s'effacent, les feuilles tombent comme des rêves de jeunesse et c'est l'hiver qui s'avance avec ses flocons de neige, ses miroirs de glace étincelante, ses cristaux pendants aux arbres et scintillants au soleil, enfin tout s'en va au bruit sourd et majestueux de la débâcle qui annonce le retour du printemps... Spectacle de la nature, toujours nouveau, toujours beau!...

Mais, plus beaux encore sont les souvenirs du passé. Autrefois, à la place des épis qui ondule dans les plaines, se dressaient, serrés et touffus, des arbres séculaires. Voyez passer, à travers ces bois sombres, la bête fauve courant sa proie, le sauvage à l'arc tendu... L'homme blanc est venu, armé de la croix ou de la hache, missionnaire ou colon. Soldats de Dieu, il faut combattre. Entendez-vous les rugissements de

l'Iroquois? Les couteaux s'aiguisent, les torches s'allument, les haches rougissent, l'eau bout dans la chaudière et c'est l'heure des martyrs! Echos de nos montagnes, échos de notre grand fleuve, répétez le bruit du canon qui grondait à Carillon ou aux Plaines d'Abraham! Voici l'ennemi qui s'avance menaçant, terrible par la force et le nombre. Soldats de la patrie, il faut combattre et c'est l'heure des héros!

Voilà notre patrie telle que Dieu nous l'a donnée et voilà notre histoire telle que nos pères l'ont faite. Est-elle une source d'inspirations assez pure et assez féconde?... Au milieu de ces merveilles, notre poète a la garantie certaine que l'intérêt et l'originalité ne manqueront jamais à ses oeuvres et il a ce privilège de trouver sans effort, sous ses yeux ou dans sa mémoire, ce que d'autres sont réduits peut-être à chercher dans des créations forcées ou dans les rêves d'une imagination délirante.

Aussi notre poésie promet-elle une glorieuse destinée. Déjà, née à peine, elle forme le plus beau fleuron de notre littérature. Celui qui réunirait en un volume les inspirations les plus remarquables de nos poètes, ferait un livre court, il est vrai, mais exquis et délicieux⁷. Un

⁷ Ce livre a été fait plus tard par l'auteur lui-même de cet article, il s'appelle *Les fleurs de la poésie canadienne*.

souffle nouveau anime cette poésie de la Nouvelle-France, un parfum particulier s'en exhale, que j'appellerais volontiers, comme un autre écrivain, *la senteur du terroir laurentien*. Poésie canadienne veut dire : poésie religieuse, où la pensée de Dieu rayonne à travers tous les sujets comme un doux feu pour les éclairer et les purifier ; poésie originale, tantôt mâle et guerrière, forte et vibrante comme l'airain, tantôt aussi fraîche qu'une rose épanouie, toujours simple, toujours usant de l'art pour vêtir la pensée de formes élégantes et non pour la parer d'oripeaux bizarres. Les qualités qui distinguent notre caractère national, ce sont le respect et le bon sens : le respect de Dieu, de la vertu, de toute chose vraie et bonne, le bon sens qui sépare le clinquant de l'or pur, qui sait découvrir le mensonge sous les couleurs spécieuses du sophisme, le loup sous la peau de la brebis.

Voilà donc ouverte à nos poètes la voie où ils doivent marcher. La suivront-ils toujours d'un pas sûr et ferme, comme le seul chemin qui puisse les conduire à la gloire ? Le passé nous permet de l'espérer et l'Université Laval nous en donne une garantie nouvelle. Ce concours, fondé sous ses auspices et dirigé par elle, tout en allumant au coeur du poète le feu doux et sacré, ne lui permettra pas de profa-

ner le don du ciel. Il tiendra les regards de la Muse fixés vers les objets de notre amour et de nos respects : Dieu, les souvenirs de la patrie, les jouissances du foyer !

Pour assurer davantage cet heureux résultat, il est désirable de voir s'ajouter au prix de poésie un prestige qui lui manque encore. Quelque brillante que soit en effet une médaille d'or ou d'argent, elle ressemble toujours aux lauriers que décernait la Grèce, ce n'est qu'un souvenir qui réjouit la vue et le cœur. Or, le poète ne vit pas seulement d'ambroisie, il a aussi des besoins vulgaires. Pour les satisfaire, faut-il compromettre la dignité de l'art qu'il importe tant de sauver, surtout en ce siècle d'égoïsme et de froid calcul où toute intelligence qui travaille semble occupée à battre monnaie ? Convient-il d'enlever au poète une partie de sa gloire en attachant à sa récompense l'appât du gain ? Non, sans doute. Seulement que cette récompense ait une double valeur, l'une principale, l'autre accessoire. Le laurier ou la médaille sera pour le souvenir, pour la vie idéale, et *l'autre chose* sera pour le besoin de la vie positive. Si le profit est plus grand, la gloire ne sera pas moindre et tout le poète sera satisfait.

Un jour viendra, qui n'est pas loin peut-être, où les Mécènes ne manqueront pas à nos Vir-

giles. Alors, il sera donné au prix de poésie de réaliser toutes les espérances qu'il fait concevoir pour l'heureux essor de notre littérature.

Octobre 1867.

LEXIQUE DE LA LANGUE IROQUOISE

La nation iroquoise se trouve liée intimement aux origines de notre histoire. A l'époque de la colonisation française au Canada, l'Iroquois nous apparaît comme l'ennemi puissant qu'il fallut combattre et vaincre, ce qui contribua à assurer beaucoup la grandeur de cette oeuvre providentielle. Le peuple canadien se formait peu à peu de ces premières familles venues de France, qui s'établissaient sur les rives du Saint-Laurent, et l'Iroquois servait à Dieu d'instrument pour lui donner la trempe qui fait les fortes races.

Aujourd'hui, l'antique famille iroquoise n'est plus qu'une ombre d'elle-même. Transplantée de la forêt au sein de la colonie française, elle n'a fait que dépérir dans l'atmosphère de notre civilisation et ses débris actuels semblent voués à une destruction plus ou moins tardive, mais certaine, inévitable. Les derniers fils des Cinq Cantons ne sauraient échapper à la destinée qui entraîne à la ruine toutes les races sauvages du moment qu'elles viennent en contact avec les nations européennes.

Un peuple qui a joué un rôle si considérable dans notre histoire est-il cependant condamné à périr comme la bête fauve ou la forêt primitive, disparues de nos bords sans laisser d'autres traces qu'un souvenir? . . . Non, sans doute. Il peut au moins nous léguer avec sa langue un monument complet et durable de lui-même. Il nous convient donc de recueillir cette langue, il importe de garder ce monument. C'est la pensée qui a inspiré l'ouvrage de M. l'abbé Cuoq, qui vient de paraître (en 1882), et lui assure à la fois son importance et son opportunité.

Grâce à ce livre, la langue iroquoise restera, elle se trouve fixée et sauvée à jamais de l'oubli. Cette oeuvre de conservation devait être la tâche commune de l'Eglise et de la France, qui ont fourni tant de victimes à la férocité iroquoise et lui doivent, après Dieu, la gloire de nombreux martyrs. Aussi, ce sont les missionnaires français qui les premiers se sont appliqués à ce travail et n'ont cessé de s'y occuper depuis deux siècles. M. l'abbé Cuoq a d'abord mis à profit les trésors amassés par ses devanciers. Il y a ensuite ajouté le résultat de ses études personnelles et de sa longue pratique des langues sauvages. C'est de ce double labeur que nous vient ce *lexique de la langue iroquoise*.

Un ouvrage de ce genre est une bonne for-

tune pour les philologues. Pourquoi faut-il que les philologues soient si rares dans notre pays, et que la philologie elle-même soit une région à peu près inexplorée?... C'est assez dire que le lexique iroquois trouvera chez nous peu de lecteurs. Mais il en trouvera beaucoup à l'étranger, au *Smithsonian Institute*, par exemple, dans les universités allemandes, partout où l'on a quelque souci de l'indianologie, quelque idée de sa valeur intrinsèque, quelque soupçon de ses rapports avec la science ethnologique et des lumières nouvelles qu'elle peut fournir pour résoudre le grand problème de l'origine des races américaines.

Pour nous, dans notre pays, quelle que soit notre persistance à nous tenir en dehors du mouvement philologique qui distingue notre siècle, nous ne pouvons rester étrangers ni indifférents à notre histoire. Or, du point de vue historique, le livre de M. l'abbé Cuoq s'impose encore à notre attention.

Un lexique n'est point seulement ce qu'il paraît à la surface, c'est-à-dire, un catalogue de mots rangés selon l'ordre alphabétique. Ce qu'il faut y voir en plus, ce sont les idées, les choses, les faits. Vous avez là, avec la langue d'un peuple, la somme de ses idées, le dépôt entier de ses connaissances, l'expression

complète de son esprit. Quel que soit ce peuple, vous le retrouvez là tout entier, avec les conditions de sa vie matérielle, les traits distinctifs de sa vie morale, les phases diverses de son existence sociale.

Le lexique iroquois de M. l'abbé Cuoq nous ouvre donc un jour nouveau sur le monde sauvage au milieu duquel le peuple canadien dut naître et grandir. Ce monde nous était connu déjà par les récits de nos vieux chroniqueurs. La langue elle-même nous en donne un écho plus sûr et plus fidèle encore. Tout imprégnée qu'elle est de la vie sauvage, elle en révèle mieux l'esprit et les moeurs. Dans sa verdeur, ou plutôt dans sa crudité naïve d'expression, elle fait revivre pour nous les hommes et les choses de ce monde étrange. Qu'on en juge plutôt par quelques exemples.

Faire la guerre se dit en iroquois *KAREK-WAS*, littéralement *enlever des chevelures*. Ce mot exprime à la fois la suprême ambition du guerrier sauvage et l'objet de son orgueil, le trophée de sa victoire.

KIATOTHA signifie *planter quelqu'un*. Sous cette image, pour nous de couleur si inoffensive, l'Iroquois voit le poteau se dresser, les tisons s'allumer et rôtir la chair de leur victime, c'est le supplice du feu.

WAKENONWARORI veut dire *avoir la cervelle cuite, faire des choses insolites, être fou*. C'est encore le supplice du feu qui a fourni cette image. Vous voyez d'ici la scène: le prisonnier est attaché au poteau, sur son crâne dénudé et sanglant on verse de l'eau bouillante ou l'on applique des charbons embrasés, le malheureux pousse des cris rauques, s'agite convulsivement, fait des soubresauts et des contorsions étranges au milieu de l'hilarité des spectateurs qui se moquent de *sa folie!*

KATSIENHOWANEN: *grand feu et grand conseil*. Le même mot désigne les deux choses, parce que l'une n'allait pas sans l'autre chez nos sauvages. *Allumer le feu, c'est tenir conseil*. *Ceux qui placent le feu* sont les anciens, les chefs de la nation; *rassembler les chefs, c'est ramasser les tisons*.

KHONHENS signifie littéralement *mettre la tête sur l'oreiller*. C'est l'adoption sauvage qui fait entrer un prisonnier ou un esclave dans la famille pour remplacer un parent perdu à la guerre.

KATETSIENS, *faire de la médecine et avoir des songes*, ce sont deux choses qui se confondaient dans l'idée comme dans la langue du sauvage.

Cette langue nous présente l'Iroquois tel que

l'avait fait la nature. Mais l'heure de la grâce vint à sonner pour lui. Si longue et si opiniâtre que fût sa résistance, il céda à l'attrait de cette religion nouvelle qui se révélait dans des mystères d'ineffable charité et se personnifiait si grande et si belle dans le dévouement et la patience du missionnaire. D'un autre côté, le voisinage des colonies européennes se faisait sentir. Sous cette double influence, l'Iroquois devint un autre homme. Il prit sans doute trop de notre civilisation et trop peu de notre religion, mais ce qu'il prit de l'une et de l'autre a suffi pour modifier son langage comme ses idées et ses moeurs.

De vieilles expressions tombèrent en désuétude, tels surtout les termes de guerre. D'autres restèrent dans la langue, mais leur sens ou leur acception fut modifié. Ainsi le mot *TEKENENRAIENS*, qui signifiait *poster une bande, une troupe d'éclaireurs*, n'eut plus que le sens général d'*épier, de surveiller*; *KHASENS*, qui voulait dire autrefois *tenir conseil*, signifie aujourd'hui *dire la messe*.

Pour exprimer les objets nouveaux, ainsi qu'il était naturel, des mots français ou anglais entrèrent de toutes pièces dans la langue, subissant à peine quelque changement de prononciation en passant par les lèvres iroquoises.

Ainsi *soldat* devint *SOTAR*; le *schelling* anglais fut *SIRON* — avant la conquête il avait été *WENTKASO*, c'est-à-dire *vingt-quatre sous*. *Demander l'aumône, la charité* était chose inconnue pour les Iroquois qui ne mendiaient jamais. Pour rendre cette idée, ils adoptèrent simplement le mot français *la charité*, travesti à leur manière: *TEKATSARITES*.

D'autres expressions furent tirées plus heureusement du fond même de la langue iroquoise qui se prête avec une facilité merveilleuse à la composition des mots. Ainsi, une *montre* fut nommée *KARAKWAKA-HENHIONTHA*, ce par quoi on examine le soleil; les *moutons* furent désignés au genre féminin par ce qui avait le plus frappé l'imagination sauvage, les *bêtes qui ont deux petites cornes*. Il est curieux de retrouver dans certains mots les traces de quelques usages disparus depuis longtemps de la vie iroquoise. Ainsi, le feu ne s'allume plus pour les conseils, et cependant l'on appelle toujours les conseillers *ceux qui placent le feu*. La buchette *OHONKARA*, qui autrefois jouait un si grand rôle chez nos sauvages comme symbole signifiant ou un engagement à la guerre ou une invitation à un festin, la buchette apparaît encore dans *KHONKARIAKS*, commander,

RIHONKARIAKON, je l'ai envoyé là, KEHONKARAWIRE, je vais les inviter à dîner.

Ainsi, comme toutes les langues, l'idiome iroquois a subi les vicissitudes de la nation elle-même et se compose d'éléments divers qui ressemblent aux couches superposées ou entremêlées d'un terrain géologique. Les mots ne sont pas tous de même origine ni de même époque. Les uns appartiennent au fonds primitif de la langue et représentent l'âge où la barbarie iroquoise s'épanouissait dans toute sa vigueur. Les autres sont de formation moderne et sont entrés dans la langue depuis qu'elle a subi l'influence chrétienne et civilisatrice. A ces deux éléments de la langue correspondent les deux types historiques de la race : l'un, le vieil Iroquois, l'enfant de la nature, le terrible chasseur d'hommes et de bêtes fauves, qui ne voulut recevoir des Européens que l'arme dont il avait besoin pour atteindre plus sûrement sa victime ; l'autre, l'Iroquois moderne qui, en se rapprochant de nous, a dû prendre quelque chose de notre vie et de nos mœurs, mais qui, avec ses traits de Peau-Rouge, conserve encore un fond de sauvagerie réfractaire à toute civilisation.

M. l'abbé Cuoq a touché dans les appendices de son livre des questions qui sont du plus haut intérêt pour notre histoire.

Quels étaient les sauvages que rencontra

Jacques Cartier sur les rives du Saint-Laurent? Les listes de mots que le découvreur avaient recueillis dans ses deux premiers voyages et qu'il a conservés dans ses relations ont fourni à M. Cuoq la solution définitive du problème. Il est désormais acquis à l'histoire que les peuplades visitées par Jacques Cartier étaient d'origine iroquoise.

Quelle est l'origine des Iroquois eux-mêmes? M. l'abbé Cuoq n'ose point décider la question. Il ne lui paraît pas même possible de la décider dans l'état actuel de la science. Mais si l'on arrive jamais à retrouver quelque débris de la langue perdue des Alains, des Huns, des Hérules, on pourra peut-être découvrir quelque lien de parenté entre ces barbares du moyen-âge et nos modernes Iroquois. C'est une conjecture, un soupçon, dont notre auteur ne peut se défendre. Et comment n'être pas surpris comme lui de l'analogie qui existe entre les mots iroquois *ATIRON*, *chat sauvage*, *RATAKHES*, *coureur*, et les noms des célèbres chefs Atila et Radagaise?

Il y aurait bien d'autres glanes historiques à faire dans ce lexique iroquois. Je ne veux signaler encore que certaines étymologies. *KANATA*, *village*, *amas de cabanes*, nous a donné le nom de notre pays *Canada*. *OSERAKE*, d'où est sorti *Hochelaga*, veut dire *chaussée de cas-*

tors. *KAHNAWAKE*, dont les Anglais ont fait *CAUGHNAWAGA*, signifie là où est le rapide. *Niagara* n'est qu'une corruption du mot *IORA-KAHRE*, résonner, faire du bruit. *TORONTO* veut dire littéralement *un arbre dans l'eau*. Les Français ont formé le nom qu'ils ont donné aux Iroquois de deux mots qu'ils entendaient souvent dans leur bouche *KWE*, salut, bonjour, (l'ave des latins) et *HERO*, qui signifie *oui, c'est ainsi, en vérité, ou bien, il est arrivé, il est présent*. Les Iroquois s'appelaient eux-mêmes selon le génie sauvage *ONKWE ONWE*, c'est-à-dire les *vrais hommes*. Ils nommaient les Français *ONSERONNI*, *faiseurs de haches*; les Anglais *TIORENSAKA*, *hommes du levant*; les Ecossais *KENTAHERE*, mot tiré de la forme de leur casquette qui ressemblait trop à ce vestige que la vache laisse parfois dans nos parcs. Le nom d'*ONONTIIO*, *belle montagne*, qui était la traduction libre du nom de M. de Montmagny, passa à tous les autres gouverneurs français. Le roi de France était le grand *ONONTIIO*. Les gouverneurs anglais s'appelaient *KORA*, du nom de *Corlaer*, gouverneur d'Albany, prononcé à l'iroquoise. Le roi d'Angleterre est le grand *KORA*.

On le voit assez par tout ce qui précède, l'ouvrage de M. l'abbé Cuoq ne ressemble point à un lexique ordinaire. Il en diffère surtout

en ce qu'il présente non point le squelette d'une langue, mais la langue elle-même, animée, vivante, dans ses formes diverses et dans ses rapports multiples avec l'histoire, la géographie, l'ethnologie. Voici donc un lexique qui aura le don de se faire lire. Voici un linguiste qui sait dissimuler l'aridité de sa science sous l'abondance et la variété des mots, sous la richesse des commentaires, un écrivain qui sait jeter le mouvement et la vie à travers cet amas de mots isolés, disparates, qu'on appelle un dictionnaire. Comment ne pas goûter la langue qu'il nous parle, fût-elle l'iroquois, quand il la parle de cette façon, avec ce mélange de verve française et d'érudition allemande?

Après avoir goûté son lexique, les lecteurs de M. l'abbé Cuoq éprouveront sans doute un désir dont j'ose me faire l'interprète, c'est que le digne auteur entreprenne pour l'algonquin ce qu'il vient de faire pour l'iroquois et qu'il complète ainsi la série de ses traités d'indianologie. On n'attend pas moins de son savoir, de son patient labeur, de son dévouement à la linguistique américaine. Puisse la Providence lui ménager assez de vie et de loisirs pour qu'il conduise à bon terme cette oeuvre importante!

Décembre 1882.

LEXIQUE DE LA LANGUE ALGONQUINE

Il y a quelques mois, ¹ M. l'abbé Cuoq publiait à Montréal, un *lexique de la langue algonquine*. Oeuvre de longs et patients labeurs, oeuvre d'un indianologue connu et justement apprécié à l'étranger, ce livre était encore le premier de ce genre publié en langue française. A tous ces titres, il se recommandait ou plutôt s'imposait à l'attention publique. Mais qui, dans notre pays, s'occupe d'indianologie? Qui songe même à ces petites gens, à ces hommes étranges qu'on appelle des sauvages, débris d'un autre âge, attardés au sein de notre civilisation qu'ils fatiguent et qu'ils gênent?... C'est dire que le livre de M. l'abbé Cuoq a trouvé parmi nous peu de lecteurs et moins encore d'acheteurs.

Il semble pourtant que les sauvages de race algonquine devraient trouver grâce à nos yeux, eux dont nous occupons le territoire; eux qui, dès l'origine, furent mêlés à notre histoire,

¹ C'était en 1887.

comme des voisins, des amis, des alliés constamment fidèles; eux qui aidèrent plus d'une fois à défendre et à sauver cette colonie française. Mais nous oublions toutes ces choses. Maintenant que la petite colonie d'autrefois est devenue un grand peuple, les Algonquins ont cessé d'être utiles. Qui songe à eux, qui se soucie de leur langue, qui s'intéresse à leur sort, qui sait aimer encore ces pauvres gens? Qui? . . . sinon les missionnaires. Eux, du moins, connaissent toujours le prix des âmes, fussent-elles cachées sous l'enveloppe de l'Iroquois ou de l'Algonquin. Et comme ils doivent, pour arriver à ces âmes, se faire entendre d'elles, ils apprennent les langues sauvages. Ils s'occupent même, aux heures de loisir, à compiler des lexiques, à rédiger des grammaires. Ils font oeuvre de philologue en même temps que d'apôtre! Et, si ces pauvres peuples sont destinés à disparaître devant notre implacable civilisation, du moins ils ne périront pas tout entiers. Grâce au missionnaire, leur langue nous restera comme le plus précieux sinon le seul monument qu'ils auront laissé sur cette terre d'Amérique.

A ce point de vue, le lexique d'une langue sauvage prend une importance qui ne saurait échapper à personne. Si, dans le sens le plus

élevé du mot, l'histoire est ce qui fait connaître un peuple, ce qui peint sa vie, ses moeurs, son esprit, son génie, toute l'histoire des peuples sauvages se trouve dans leur langue et il ne faut point la chercher ailleurs. Le sauvage est, par excellence, l'enfant de la nature, l'homme des eaux et des bois. Il y vit, il y demeure, il y voyage, il y cherche sa nourriture et son vêtement. Le cercle de ses idées comme de son existence ne s'étend pas au delà. Tel vous retrouvez le sauvage dans sa langue. Ainsi, l'Algonquin ne connaît guère d'autre travail que la chasse. Pour lui le même terme *anoki* exprimera l'un et l'autre. *Ojike* qui signifie *faire, fabriquer* en général, voudra dire *faire une cabane*, puisque, chez le sauvage, l'art de bâtir ne va pas au delà du wigwam. Autant cette langue sera riche et même surabondante pour désigner les objets qui frappent les sens et répondent aux besoins matériels, autant elle sera pauvre pour rendre les idées qui se rapportent à la vie intellectuelle et religieuse. Aussi, quand les missionnaires voulurent faire entendre à leurs néophytes les vérités du christianisme, ils eurent à créer une langue nouvelle. Ils en empruntèrent le plus souvent les termes à l'idiome qu'ils parlaient eux-mêmes, et ils se bornèrent à faire entrer de toutes pièces les mots français dans la langue algonquine. Ainsi, on eut

les mots: *anamens*, à la messe; *anamensike*, dire la messe; *kopesew*, se confesser; *kominié*, communier; *acanite*, la charité, etc. C'était là, sans doute, le mode qui allait le mieux à ces intelligences simples et naïves, puisque les Algonquins l'adoptèrent eux-mêmes pour traduire les expressions françaises du langage profane. Au lieu de chercher des termes équivalents dans le fond primitif de leur langue, ils trouvèrent plus simple d'appeler la farine, *napanin*; de la soupe, *anasop*; une bouteille, *oboteï*, des choux, *décho*; dix sous, *diso*; bonjour, *bojo*, etc. Cette accession de mots étrangers, que présente la langue algonquine dans sa forme actuelle, témoigne hautement des rapports nombreux qui existèrent à une autre époque entre les Algonquins et les colons français, nos pères. Notre langue française du Canada garde aussi des vestiges de ces relations dans les mots *sagamité*, *micoine*, *babiche*, *achigan*, *maskinongé*, *mitasse*, *mocassen*, etc. C'est aussi à l'algonquin qu'il faut demander l'étymologie de plusieurs noms géographiques: *Témiscamingue*, pour *timikaming* ou lac profond; *Chicoutimi*, de *ichkotimi* la fin de l'eau profonde; *Abbitibi*, de *abita nipi* (eau mitoyenne), parce que ce lac est situé à la hauteur des terres où les eaux se partagent, les unes coulant vers le nord et les autres vers le sud; *Cacouna*, de *ka-*

Konang, là où il y a du porc-épic; *Oka* (poisson doré) village du lac des Deux-Montagnes; *Nominique*, de *onamaning*, là où il y a du vermillon; *Mississipi* le grand fleuve, etc.

Un vieux préjugé, que nous tenons des Grecs et des Romains, nous fait appeler barbare tout idiome étranger qui s'écarte du génie de nos langues européennes. Mais, évidemment, cette langue algonquine n'a de sauvage que le nom. Il s'y révèle un art profond où il faut bien reconnaître, plus encore qu'en nos langues, le travail mystérieux de la sagesse qui illumine tout homme venant en ce monde. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup-d'oeil sur le lexique algonquin. C'est bien le lexique tel que M. l'abbé Cuoq l'entend et sait le faire, fourmillant d'exemples, enrichi de notes, d'observations, de réminiscences de tout genre. On y trouve non pas un simple catalogue de mots, non pas le squelette d'une langue décomposée et disséquée selon l'ordre alphabétique, mais la langue elle-même dans sa forme animée et vivante qui permet d'en apprécier la haute valeur au point de vue philologique. La facture des mots, le mécanisme de la phrase, le génie grammatical, l'énergie des particules préformantes et adformantes, l'art merveilleux des conjugaisons, le petit nombre et la fécondité des racines qui donnent à la fois au langage

une extrême simplicité et une prodigieuse richesse, ces nuances et ces délicatesses d'expression dont nos langues européennes ne sont pas susceptibles, cette souplesse et cette flexibilité de la langue qui permettent au génie de se créer pour ainsi dire son idiome propre en adaptant parfaitement l'expression à la pensée : tous ces caractères distinguent la langue algonquine et la désignent à l'attention, ou pour mieux dire, à l'admiration des philologues vraiment dignes de ce nom.

Il est un autre trait que je veux encore signaler. L'origine diverse des peuples, les vicissitudes de leur histoire, les conditions particulières de climat, de pays, d'existence sociale, où ils se trouvent placés, donnent à chacun une physiologie distincte. Mais, au fond, la nature de l'homme est toujours la même et son intelligence suit dans ses opérations des procédés uniformes dont la trace se retrouve nécessairement dans le langage. De là, des traits communs à toutes les langues. A travers les formes multiples et si diverses de la parole humaine, au sein même de la confusion née au pied de la tour de Babel et depuis toujours persistante parmi les hommes, une observation attentive permet de saisir un principe d'unité, un élément fixe, constant et invariable, comme la nature de l'homme elle-même. Toujours inté-

ressante, cette étude le devient davantage, quand elle s'applique à une langue originale, jeune et naïve qui est restée, comme l'algonquin, telle à peu près que la nature l'a faite. C'est là que l'on peut mieux saisir le rapport naturel qui existe entre la pensée et la parole. Ce rapport est manifeste dans les onomatopées si nombreuses des langues sauvages. Mais il ne s'arrête pas là, il va beaucoup plus loin. Qu'on en juge par deux ou trois exemples tirés de l'algonquin.

Analysons d'abord un des mots qui expriment l'action de la parole elle-même. Cette action se compose de l'ouverture de la bouche et du son qui se produit, deux idées distinctes que nous voyons rendues avec une admirable justesse dans le mot algonquin *wem*, *wewem*, appeler, de *we*, faire un bruit, préférer un son, et de *m* qui exprime le jeu des lèvres. Si nous suivons la même idée, une déduction logique nous conduira à rechercher cette même lettre *m* dans d'autres mots qui servent à exprimer pareillement une action de la bouche, et nous trouverons *amv*, manger; *aam*, chanter; *anam*, aspirer; *rem*, maltraiter en paroles; *tangam*, toucher des lèvres, etc.

L'idée de l'âme, principe immatériel, se rattache naturellement dans l'imagination à celle de *souffle*, *vent*, être impalpable et invisible, dont le bruit s'exprime par le son sifflant *ps*

ou *sp*. De là les termes *psyché* en grec, *spiritus* en latin. Mais le *ps* ou *sp* n'existe pas dans l'algonquin, il est remplacé par le *tc* (*tch*). Et voilà pourquoi, sans doute, nous avons le mot *tcitgag tcitgagoc*, âme. La particule *tc* renferme aussi l'idée d'association et se trouve à exprimer parfaitement, au point de vue philosophique, le rôle de l'âme dans le composé humain.

Le mot algonquin *ga* veut dire *mère*, *ninga*, ma mère. Il rappelle ainsi le latin de *gignere* et le grec de *gennao*. Mais l'algonquin va plus loin dans la logique des mots que l'une et l'autre de ces langues. L'idée de conception s'appliquant avec justesse à toutes les perceptions des sens, nous retrouverons le *g* caractéristique dans la série des mots algonquins; *nagos*, *tagos*, *magos*, *pogos*, *tanginigos*; être perçu par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût, par le toucher.

Je viens de noter un curieux rapprochement entre l'algonquin et les langues grecque et latine. M. l'abbé Cuoq, dans son livre, en a signalé plusieurs autres, non seulement avec ces deux langues, mais encore avec l'hébreu, l'anglais et l'allemand. Ainsi, il y a identité parfaite entre l'*ich* (*vir*) algonquin et l'*isch* hébraïque; de même entre le féminin de ces mots, *ischah* en hébreu, *ikwe* ou *iskwe* en algonquin.

Autre analogie. Les personnels algonquins *ni*, je, me, moi, *ki*, toi, *o*, lui, elle, rappellent de la manière la plus frappante les suffixes hébraïques *ni*, *ka*, *o*, qui ont exactement la même signification. Voyez encore les traits de ressemblance que présentent les racines algonquines *tak* saisir, *awas* au delà, *wiv* épouse, *wi* vouloir, avec les mots saxons *take*, *away*, *wife*, *will*, etc.

Comment expliquer ces nombreuses rencontres entre des langues du reste si différentes? Il serait absurde de ne voir là qu'un simple jeu du hasard. Il faut admettre plutôt une souche commune, une langue-mère, d'où seraient dérivées toutes les autres et dont les débris, après la confusion de Babel, existeraient encore épars çà et là, mutilés et pourtant reconnaissables, dans les divers idiomes du globe. . . L'algonquin ne serait-il pas cette langue-mère? . . . Cette conjecture peut déjà se fortifier du fait qu'on y retrouve les divers caractères d'une langue primitive. Qui sait si des recherches ultérieures fournissant de nouvelles données n'amèneront point la solution du problème? Qui pourrait dire ce que la Providence réserve encore à notre siècle de merveilleuses découvertes? Le jour viendra peut-être où la langue algonquine nous livrant le secret de sa filiation avec nos langues européennes éclairera du même coup la ques-

tion ethnologique, permettra de ressaisir les liens de parenté qui rattachent nos sauvages aux fils de Sem ou de Japhet et viendra, à son tour, par un témoignage aussi éclatant qu'inattendu, confirmer le récit biblique sur un des points les plus contestés par le rationalisme, l'unité de la race humaine.

Voilà des résultats que l'on peut attendre, si des études sérieuses et persévérantes achèvent d'explorer le domaine si vaste de l'indianologie.

Ne serait-ce pas là une tâche réservée à notre université catholique? J'aime à le penser, et l'université elle-même semble avoir conscience de cette mission, puisqu'elle vient de créer, à Montréal, une chaire de langues sauvages et d'y appeler comme premier titulaire l'auteur même du lexique algonquin. Cet honneur est la récompense des services passés, mais il est aussi le gage des services futurs que le nouveau professeur est appelé à rendre. Il continuera la série de ses traités d'indianologie. Après le lexique il donnera la grammaire algonquine, et c'est alors — mais alors seulement — qu'il aura ouvert large et sûre la voie qui doit conduire aux grands résultats de l'avenir.

Si le vénérable auteur est insensible à ce rêve de gloire humaine, il saura trouver dans son amour des âmes d'autres mobiles et d'autres encouragements. A peine sortis des presses,

ses livres s'en vont aux mains des jeunes missionnaires pour les initier à l'apostolat et préparer l'évangélisation des cinquante mille âmes de langue algonquine que renferme encore notre Dominion. Qu'importe, après cela, l'éloge ou le blâme, la faveur ou le dédain du public? M. l'abbé Cuoq est assuré que son oeuvre n'échappera point aux regards du juste juge. Pourrait-il désirer un meilleur succès pour ses livres et pour lui-même une meilleure récompense?

Juillet 1887.

EN CANOT

VOYAGE AU LAC SAINT-JEAN

IMPRESSIONS DE LECTURE

Ce récit de voyage est frais et gracieux comme une idylle. Aussi M. le juge Routhier n'est-il pas un voyageur économiste. S'il est allé au lac Saint-Jean, ce n'était point pour y placer des capitaux français ou pour y introduire l'industrie sucrière. Il ne cherchait pas de terres à coloniser, il ne s'enquérail ni de charbons ni de phosphates. Je crois même qu'il est passé à Tadoussac sans avoir vu le port d'hiver. Il n'a pas davantage découvert cette fameuse route de chemin de fer si bien tracée et retracée ! En vérité, on ne saurait avoir de soucis plus modestes. Il voulait simplement « un peu d'isolement, une solitude à trois ou quatre, au milieu des forêts, un tête-à-tête avec la nature et ses immortelles beautés ».

Le voilà donc parti en vacances, naviguant sur le grand fleuve, voguant sur le Saguenay, longeant le lac Kinogami, courant en canot sur le lac Saint-Jean, poussant une

pe la pourrait fournir. Quel enseignement pour le voyageur canadien ! Il voit se confirmer à ce spectacle tous les principes de son éducation religieuse et, en songeant au contraste qu'offre son heureuse patrie, il comprend davantage que l'esprit de foi, le sens moral et religieux, le respect de toute chose sainte peuvent seuls assurer la paix réelle et le vrai bonheur des peuples comme des individus.

C'est aussi la leçon que le lecteur canadien emportera de ce voyage à travers l'Europe fait en compagnie de M. Routhier.

Je voudrais dire maintenant un autre mérite de ce livre, et c'est le charme du style. Mais pourquoi le dirais-je ? Comme si M. Routhier n'écrivait pas toujours à la manière des maîtres ! D'ailleurs cet éloge vaudrait-il pour lui le témoignage que lui rendent à la fois sa conscience et ses lecteurs, celui d'avoir fait un bon livre et presque une bonne oeuvre ?

Juin 1882.

M. Routhier est un maître dans l'art d'écrire. C'est dire qu'il a exécuté son travail avec cette pureté de style et cette sobriété de tons et de couleurs qui distinguent la manière des maîtres. Son récit a des allures vives et rapides. Il ne se traîne point dans le terre à terre des menus détails. Il rase plutôt la crête des faits, *apices rerum*. Les incidents sont notés au fil de la plume, le paysage, crayonné à grands traits, les personnages, encadrés dans des silhouettes plutôt que des portraits. Ce n'est pas, toutefois, que notre voyageur se fasse faute de s'arrêter au milieu d'une fraîche oasis, au bord d'une cascade ou d'une forêt grandiose. Le récit s'épanouit alors en merveilleuses descriptions. Quelle richesse de traits, quel éclat et quelle variété de couleurs dans la *Venise du Lac*, la *Vache-Caille* et le *Rapide Gervais!* . . . Aussi ne faut-il pas oublier que ce voyageur est poète.

Poète, oui vraiment, il l'est par le coloris du style, jusque dans les incidents les plus vulgaires de son récit. Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes . . . Mais il ne marche pas toujours, car il suffit d'un coup d'aile pour le soulever de terre et l'emporter aux hauteurs. M. Routhier a de ces coups d'ailes, soit qu'il médite en face du grand fleuve ou des pics altiers, soit qu'il prête l'oreille aux mille voix s'échappant de la nature au lever du soleil.

Quoi qu'en disent les voyageurs, il peut bien arriver qu'un récit de voyage soit monotone. A coup sûr, celui-ci ne l'est point. Il est varié comme la nature elle-même. S'il faut plus encore au lecteur, M. Routhier saura le lui donner dans ses épisodes. L'excentrique Anglais, lord G., est un personnage réjouissant, qui pourtant finit par exciter moins d'hilarité que de pitié. *Stella maris*, légende exquise de sentiment et de style, qui vous attendrit délicieusement dans un souris mêlé de larmes! Celui qui l'a écrite est un chrétien, et poète meilleur ne saurait être, dirai-je, dans tous les sens du mot.

Ce même poète chante aussi dans les tons modestes. A rimer un couplet, il peut rendre plus d'un point à M. le comte de Foucault lui-même. Pourquoi faut-il que la plume du chanteur soit si discrète, quand sa voix jetait à tous les échos les accents d'une verve intarissable? . . . Je constate une autre lacune dans ce livre, et je veux me plaindre, moi lecteur, d'avoir été frustré dans une attente qui me semblait légitime. J'espérais être admis, dans l'intimité de nos quatre voyageurs, à ces causeries de la tente et du canot, pétillantes d'esprit, folles de gaieté, à cette soirée entre autres où « les coeurs furent si joyeux et les langues si alertes », où il y eut avalanche de bons mots, d'histoires, d'éclats de rire. Vain espoir! M. Routhier ne

m'a donné que la soif de Tantale... Je serais tenté de lui garder rancune, si d'ailleurs il ne m'avait tant charmé.

Deux mots encore.

J'ai été professeur de littérature. Si je n'avais pas cessé de l'être, je voudrais relire avec mes élèves le livre de M. le juge Routhier. Seulement, je me garderais d'encadrer cette lecture dans un paysage aussi froid que les quatre murs d'une classe. Je demanderais à la nature elle-même une autre scène et d'autres décors. Je vois d'ici, sur la lisière de notre bosquet, un érable touffu dont les bras s'arrondissent à hauteur d'homme en un double berceau de feuillage. C'est là que, par un beau congé de mai, j'irais m'installer, livre en main, mes élèves rangés autour de moi. Qu'il ferait bon sous ce frais ombrage!

Sans doute, il y a maintenant vingt-cinq ans écoulés, M. Routhier y venait s'asseoir, essayant une rime, fredonnant un couplet ou devisant avec quelques amis des incidents de la vie écolière et des projets d'avenir. O les bons moments! je m'en souviens... Nous étions là à causer, rire, chanter... Et, lui, notre futur juge, causait plus dru, chantait et riait plus fort que personne à tous les échos d'alentour. C'était bien son droit du reste! Car il était l'âme de nos cercles intimes et il jouissait au milieu de nous

du pouvoir incontesté de dérider les fronts et de mettre le rire aux lèvres. Je dois ajouter en toute justice qu'il n'exerçait pas ce pouvoir ailleurs qu'en récréation, si ce n'est peut-être quelquefois au parler, au sein de nos studieuses veillées de philosophes.

Je l'ai retrouvé dans son livre, le joyeux compagnon, l'aimable causeur, et c'est lui que je présente en ce moment à mes élèves réunis à mes côtés. Ces âmes ont quinze ans. Elles ne comprendraient pas le savant juge parlant *ex cathedrâ* et peut-être même ne goûteraient-elles pas comme il faut le brillant orateur. La jeunesse est si réfractaire à l'éloquence ! Mais le conteur ami qui se présente avec un récit de voyage est sûr d'avance de captiver tous les coeurs. En route donc et en canot !

Je lis une première page, puis une seconde et une troisième. Je n'oserais dire que mes élèves saisissent tout l'art de ce récit, tout le fini de ce style. Je vois qu'ils s'attachent tout de suite à ce voyage pittoresque. Une heure s'écoule et je lis encore ! Je constate que le temps passe vite, à ces figures tendues, silencieuses, immobiles ! Je lis toujours . . . Nous avons sauté les derniers rapides. Voici Chicoutimi et, de nouveau, la Malbaie. C'est la fin du voyage et du livre. « Quoi déjà ? » semblent me dire tous les regards surpris. Jeunes têtes et jeunes coeurs ont peine

à sortir du charme où les a mis cette lecture. Ils n'en parlent que comme d'un avant-goût des vacances.

Mes élèves partent maintenant pour l'étude. Qui sait si, avant de prendre place à son pupitre, en songeant à cette oeuvre d'un térésien parti des mêmes bancs où il va s'asseoir, qui sait, dis-je, si plus d'un ne sentira pas s'éveiller en son âme une aspiration nouvelle et comme un vague désir de gloire littéraire? Je ne voudrais point nourrir ni étouffer ce germe naissant d'une illusion ou d'un légitime espoir. Mais si cet humaniste devait voir, un jour, son rêve réalisé, pourrais-je lui souhaiter une gloire plus belle et plus pure que celle de M. le juge Routhier?

Mai 1881.

À TRAVERS L'EUROPE

IMPRESSIONS ET PAYSAGES

Quel Canadien, s'il possède l'instruction et la fortune, n'a rêvé d'un voyage en Europe?... Aussi que de liens nous attachent à ces vieux pays d'outre-mer! Ils nous ont donné nos ancêtres, notre race, notre langue, notre religion. Ils nous donnent encore leurs livres et demeurent le foyer où s'alimente notre vie intellectuelle. C'est de leurs idées que se meuble notre esprit. Leurs souvenirs historiques s'imposent à notre mémoire. Les paysages de leur nature et les monuments de leur art hantent notre imagination. Vienne maintenant le jour où cette Europe, entrevue à travers les livres, nous apparaît dans sa vivante réalité. Quelle émotion! que de surprises! que d'étonnements! que d'admiraitions! Voir de ses yeux cette nature tant chantée par les poètes, se trouver au milieu de cette splendide efflorescence de l'art qui depuis des siècles couvre le vieux monde de ses chefs-d'oeuvre, fouler ce vieux sol où l'on ne saurait faire un pas sans réveiller un écho du passé, sans se heurter à un monument, sans

remuer la poussière d'une ruine glorieuse ou la cendre d'un personnage historique, que de jouissances... et à la fois que de profit! Un pareil voyage ouvre de nouveaux horizons, il agrandit l'intelligence, il complète en nous l'homme instruit... et peut-être aussi le chrétien. Car on ne saurait passer voyageur indifférent à travers ces lieux qui ont été le berceau de notre foi, le séjour des saints ou l'arène des martyrs. Une vertu sanctifiante s'échappe de ces sanctuaires où l'on aperçoit encore les vestiges du miracle et comme une ombre de la majesté divine. L'âme y retrempe sa foi et s'y imprègne d'une sève nouvelle de vie chrétienne.

M. le juge Routhier a fait son tour d'Europe comme tant d'autres Canadiens. Plus que d'autres sans doute il en a joui et profité, témoin ce volume d'impressions et de voyages qu'il en a rapporté.

Ses constatations sont d'un poète qui sait comprendre la nature dans la richesse et la variété de ses couleurs et dans ses harmonies secrètes avec le monde moral. Ses impressions sont d'un érudit et d'un penseur. Nourri de fortes études M. Routhier est entré comme de plein pied dans cette Europe où il vivait déjà par les livres. Les lieux et les monuments sont pour lui de vieilles connaissances, des amis bienveillants qui révèlent leurs secrets, redisent leur

légende, rappellent tous leurs souvenirs, évoquent les ombres illustres du passé et font revivre tout un monde évanoui. C'est dire que l'auteur a mis dans son livre beaucoup d'érudition historique. Je le regretterais vraiment, si ce luxe de faits, de dates et de noms propres surchargeait le livre ou absorbait l'auteur. Mais il n'en est rien. Au milieu de ses plus grandes préoccupations d'érudit, M. Routhier demeure le penseur original, élevé, lumineux que nous connaissons. La pensée garde toujours son élan et sa spontanéité, soit qu'elle s'échappe en vives saillies, soit qu'elle s'étende en de longues études d'art, de critique littéraire, de philosophie religieuse ou sociale.

Tel qu'il est, ce livre n'a point les allures ordinaires d'un récit de voyage. Le récit lui-même est peu de chose. Ce qui remplit le volume, ce ne sont point les incidents du voyage, mais bien les idées, les observations, les études du voyageur. M. Routhier écrit pour les esprits sérieux, et ceux-là savent apprécier le haut intérêt d'un livre où se trouvent l'élévation de la pensée, le sentiment exquis des choses de la nature et de l'art, la finesse d'observation et d'analyse, la justesse des aperçus, l'esprit religieux qui règle tous les jugements et anime toutes les impressions.

C'est à ce dernier trait surtout que se révèle

l'écrivain catholique formé à l'école du comte de Maistre, de Louis Veuillot de Donoso Cortès. Comme ses maîtres, M. Routhier trouve dans sa foi la pénétration et la sûreté du regard. Le sens chrétien dont il s'inspire toujours le préserve des illusions de l'esprit et de l'entraînement des sens. Ce n'est point lui qui s'éprendra d'un fol engouement pour la civilisation européenne. Il sait trop tout ce qu'elle cache sous ses splendeurs de plaies morales et de pauvreté intellectuelle. Ces vieilles nations d'Europe se sont grisées depuis une siècle de tous les progrès modernes. Quelles merveilles d'art et d'industrie ! Quelle gigantesque exploitation de la matière ! Quels raffinements de luxe et de volupté ! Et voilà qu'au sein de cette brillante civilisation les âmes s'étiolent et s'amoindrissent, les liens de la famille se relâchent, la société elle-même se désorganise, les peuples souffrent d'un mal profond, invétéré, qu'aucun expédient de la politique ne saurait guérir. Tout ce qui naît de l'idée libérale est frappé d'impuissance et de caducité. Il n'y a de réalité vivante et stable que l'Eglise et ses oeuvres, les monuments qu'elle consacre, les institutions qu'elle féconde et anime de son esprit, les dévouements qu'elle inspire, les âmes qu'elle sanctifie, les génies qu'elle illumine. S'il fallait une démonstration nouvelle de cette vérité, l'état actuel de l'Euro-

pe la pourrait fournir. Quel enseignement pour le voyageur canadien ! Il voit se confirmer à ce spectacle tous les principes de son éducation religieuse et, en songeant au contraste qu'offre son heureuse patrie, il comprend davantage que l'esprit de foi, le sens moral et religieux, le respect de toute chose sainte peuvent seuls assurer la paix réelle et le vrai bonheur des peuples comme des individus.

C'est aussi la leçon que le lecteur canadien emportera de ce voyage à travers l'Europe fait en compagnie de M. Routhier.

Je voudrais dire maintenant un autre mérite de ce livre, et c'est le charme du style. Mais pourquoi le dirais-je ? Comme si M. Routhier n'écrivait pas toujours à la manière des maîtres ! D'ailleurs cet éloge vaudrait-il pour lui le témoignage que lui rendent à la fois sa conscience et ses lecteurs, celui d'avoir fait un bon livre et presque une bonne oeuvre ?

Juin 1882.

DE QUÉBEC À VICTORIA

IMPRESSIONS DE LECTURE

Aux mois de mai et juin 1892, plusieurs membres du clergé canadien, évêques et prêtres, faisaient de compagnie une excursion au Nord-Ouest.

Le Père Lacombe avait inspiré le voyage. Il en fut l'organisateur et l'âme, ayant pour le servir la toute-puissance et la munificence de M. Van Horne, président de la compagnie du Pacifique. C'est dire que les distingués voyageurs virent devant eux tous les obstacles tomber, toutes les routes s'aplanir, toutes les portes s'ouvrir. . . et les cœurs aussi, si l'on en juge par les fêtes et les ovations dont ils furent l'objet. Et, après le voyage, voici qu'un livre de M. Routhier se charge d'en fixer les impressions et d'en garder le souvenir. Vraiment aucun bonheur n'aura manqué à l'excursion épiscopale.

Aussi bien n'était-ce pas un événement vulgaire que la visite officielle de notre clergé à cette Eglise de l'Ouest, qui nous touche de si près, étant presque sortie de nos entrailles, oeuvre de nos missionnaires, oeuvre aussi de

nos prières et de nos aumônes. On allait voir l'oeuvre elle-même, fruit de tant de sacrifices, on allait visiter les ouvriers, ces apôtres qui n'étaient pas ignorés ni méconnus ici dans leur patrie, mais à qui l'on devait bien cet hommage d'aller les voir chez eux, aux champs de leurs labeurs, sur l'arène même de leurs combats. C'était donc, avant tout, une pensée religieuse qui entraînait là-bas nos évêques et nos prêtres : ils faisaient presque un pèlerinage.

Pèlerin ou touriste, M. le juge Routhier était du voyage. Il y avait sa place marquée comme futur historiographe, et il la méritait à tous les titres, lui, le brillant écrivain, le fin observateur des hommes et des choses, railleur un peu caustique des travers d'autrui, du reste aimable compagnon, causeur alerte, enjoué, spirituel, sachant où mettre le bon mot et la bonne histoire... et, avec tout cela, fidèle *reporter*. Oui, vraiment, il l'est dans ce livre, où il nous donne par le menu le récit de son voyage, la relation des fêtes auxquelles il a assisté, l'écho des belles paroles qu'il a entendues, voire même un arrière-goût de certains dîners... Je constate d'ailleurs qu'il s'est mis au large dans ce nouveau rôle de reporter. Eh quoi ! pouvait-il aller au Nord-Ouest sans avoir l'oreille tendue et les yeux ouverts, sans regarder au paysage, sans voir à travers la prairie les ombres cou-

rantes du buffle et du peau-rouge, sans saisir au vol les souvenirs qui se levaient de partout sur son passage? Donc, à travers les mailles de son récit, tout le Nord-Ouest ou à peu près a passé. Je dis bien, tout le Nord-Ouest, sa nature, ses paysages, son histoire, ses légendes, ses ressources, ses progrès actuels, ses perspectives d'avenir! Et je le dis pour en féliciter l'auteur, car c'est là que se trouve, à mon sens, la valeur principale et durable de son livre.

Ce livre est plus qu'un récit de voyage, c'est une étude sur un pays qui occupe aujourd'hui une place si considérable dans notre Dominion qu'il n'est plus permis de l'ignorer. Et cette étude est sérieuse, élaborée avec soin, pleine de faits intéressants. Les économistes et les industriels y eussent désiré peut-être plus de chiffres, plus de données précises sur les ressources de ce grand pays. Mais, la masse des lecteurs saura gré à M. Routhier d'avoir donné à son livre le cachet littéraire, d'y avoir mis assez d'érudition pour le rendre instructif, pas assez pour le rendre lourd et d'une lecture indigeste. Pour ma part, je suis satisfait d'un livre où je trouve le double intérêt du fond et de la forme: l'un résultant de l'heureux choix des matières et de l'art qui sait les mettre en oeuvre, l'autre provenant du style, de cette prose riche, forte et souple à la fois, harmonieuse de ton et

de couleurs, simple avec noblesse, grande sans emphase, brillante sans fard, telle, en un mot, que M. Routhier peut l'écrire avec son beau talent.

A tout seigneur tout honneur, M. Routhier dédie son livre à M. Van Horne, car M. Van Horne représente et personnifie le chemin de fer du Pacifique, s'il n'en est pas plutôt l'âme, le *mens agitans molem*. Or, le Pacifique est la grande chose de l'Ouest. Cet immense pays était fermé, c'est le Pacifique qui l'a ouvert, qui le développe, qui le féconde, qui l'enrichit. Mieux qu'une rivière, une voie ferrée est un chemin qui marche. Le Pacifique marche partout pour jeter partout les travailleurs de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et même les travailleurs de Dieu, les missionnaires. Que M. Routhier eût placé en tête de son livre, avec sa dédicace à M. Van Horne, un dithyrambe en l'honneur du Pacifique, je n'en eusse pas été surpris. Mais il a fait mieux encore. Il a montré à l'oeuvre par tout son livre cet immense engin de progrès. Il nous révèle comment, tout le long de la grande voie ferrée, le désert et la solitude fleurissent, la prairie inculte se transforme en champs de blé, le pays se peuple, les villages et les villes surgissent.

Si admirateur qu'il soit des oeuvres de l'homme l'auteur l'est davantage des oeuvres divines.

Il sait goûter la nature et il sait la décrire. C'est une bonne fortune que de voir par ses yeux ce ruban de pays qui se déroule, sur une longueur de mille lieues, de chaque côté de la voie du Pacifique. Rien n'est plus pittoresque et plus varié : ici, la région des lacs, heurtée et tourmentée ; plus loin, la prairie vague sans limites ; plus loin encore, le pays des ranches ; puis, le massif des montagnes Rocheuses, avec leurs pics sourcilleux et neigeux, et au delà, enfin, les bords attiédés de l'Océan Pacifique.

M. Routhier peint la nature à la manière des maîtres, qui est la bonne je suppose. Les paysages qu'il nous donne ne sont pas des photographies, mais bien des crayons légers où l'objet se détache dans ses grandes lignes et ses traits saillants. Ou bien encore, il se borne à rendre l'idée, l'impression qu'il a gardée des grands spectacles de la nature. Et cette impression est celle d'un poète qui reçoit des choses une plus vive empreinte et, à son tour, réagit sur elles, en leur prêtant sa vie et ses sentiments. Et ce poète est un croyant. M. Routhier ne s'arrête pas aux phénomènes extérieurs qui frappent les sens, mais il sait pénétrer jusqu'à l'âme des choses, où il voit Dieu, toujours présent, toujours agissant dans sa création, s'y voilant, il est vrai, mais non sans y faire percer un rayon de sa gloire.

La nature, telle que l'entend M. Routhier, est un poème immense, sublime, où se joue, comme dans un miroir, la splendeur des perfections divines. Et ce poème des choses, non seulement il sait le comprendre et le goûter, mais il s'efforce de le traduire dans sa prose riche, colorée, vivante. Eh! n'est-ce pas un poème aussi que sa description des Montagnes Rocheuses? ...Épopée ou drame? je ne saurais le dire. Mais je sais bien qu'on a sous les yeux le lieu de la scène, qu'on y voit apparaître, vivre, agir des personnages. Voici la rivière de l'Arc qui creuse des gorges, roule des cailloux, amoncelle des collines. Voici des montagnes, «troupe de géants qui barrent la route, rangés comme des sentinelles imperturbables, vieux grognards dont les têtes sont toutes blanches». Voilà d'autres sommets, plus hardis, qui se huchent plus haut et regardent par-dessus la tête de leurs voisins. «Et qui regardent-ils dans leur muette contemplation? Est-ce le soleil lointain qui passe sur leurs têtes sans en fondre les neiges et sans y faire pousser un brin d'herbe? Est-ce pendant la nuit les cieux remplis d'étoiles? Peut-être. Mais, s'ils voient les astres, ils regardent plus haut. Ils contemplent la face lumineuse de celui que le roi-prophète appelle le Dieu des Dieux, *Deus Deorum*. Comme toutes les grandes choses de la nature, ils célèbrent le Sei-

gneur, aux yeux duquel ils ne sont que des grains de sable et que l'homme a si bien nommé le Très-Haut! » Et à travers ces montagnes, voyez le *cheval qui rue*, ce torrent rageux, écumeux, qui se permet des frasques impossibles à décrire; et, à travers tout ce chaos de montagnes, torrents et rivières, «le grand serpent de fer qui passe deux fois le jour, vomissant le feu et la fumée, haletant, sifflant et mugissant, repliant et allongeant ses anneaux, s'ouvrant partout un chemin tortueux et fantastique ».

M. Routhier a pu étudier sur place les indigènes de la prairie, Cris, Pieds-Noirs, Piéganes, etc. D'où venaient donc ces races étranges qui ont habité ou plutôt sillonné le désert de la prairie, sans le remplir ni le féconder? M. Routhier s'est posé le problème sans le résoudre. Il ne pouvait faire autre chose, dans l'état actuel de la science. Il est vrai que les progrès de l'indianologie permettent de rapporter la langue crise au groupe indo-européen. Mais, d'un autre côté, les Cris eux-mêmes, par leurs moeurs, leur génie, leur habitudes de vie nomade et rêveuse, se rapprochent plutôt de la famille sémitique. Plusieurs voyageurs — et M. Routhier lui-même — signalent les traits de ressemblance qui existent entre nos sauvages des prairies et les Bédouins du désert.

Quoiqu'il en soit du lien par où il se rattache

à la souche adamique, le sauvage est toujours l'homme déchu. Qu'a-t-on fait de l'héritage des traditions primitives? Un ramas de contes ridicules, où l'on trouve encore un souvenir, mais si effacé qu'il est à peine perceptible, des grands événements qui se rapportent à l'origine du monde, à la création de l'homme, à la chute de nos premiers parents, au déluge, à la tour de Babel. Et voyez ce que le sauvage a tiré des lumières de sa raison naturelle, trois préceptes à peine : ne pas tuer, ne pas voler, ne pas se mettre en colère, et encore, cette morale, « il la porte comme il porte sa couverture de laine, il ne s'en fait pas un vêtement ajusté, mais il s'en couvre *en gros* et le moindre vent qui la soulève découvre sa nudité ».

Pourtant cet homme-nature n'est point dépourvu d'une certaine grandeur. On retrouve chez lui un respect de la vérité et de la foi jurée qui fait honneur à la dignité humaine. Il a acquis, dans les hasards de sa vie de chasse et de guerre, un sang-froid, une possession de lui-même, une force d'endurance, un mépris de la douleur et de la mort qui touchent presque à l'héroïsme. M. Routhier a fait revivre ce type de l'ancien sauvage dans le récit d'*Un duel étrange*, où le lieu de la scène, les deux héros et le drame lui-même sont présentés avec un effet saisissant.

La foi chrétienne a transformé ces énergies sauvages. Comment put-elle arriver à ces pauvres enfants de la prairie à travers tous les obstacles de l'ignorance, de la superstition et des mauvaises passions? Les voies de Dieu furent diverses. Il y eut des âmes où il ne fallut rien moins qu'un coup de la grâce pour triompher de résistances obstinées. Il y eut des âmes où le Christ entra comme un sauveur désiré et depuis longtemps attendu. M. Routhier a raconté quelques-unes de ces visites de Dieu dans des pages émues qui se détachent entre les plus belles d'un livre qui en offre tant de remarquables. *Papabkinès (la sauterelle)*, *Wikaskokiseyin (foin de senteur)*, *Le wigwam devenu un temple*, *Une femme abandonnée* sont des récits qu'on n'oublie pas.

Au sein de la révolution qui s'opère au Nord-Ouest et entraîne le pays à de nouvelles destinées, quel est le sort réservé aux sauvages? . . . Aujourd'hui, leur existence est profondément troublée. Ils sont pris, saisis, étreints dans une civilisation où ils semblent n'avoir point de place, tant leur présence est un embarras et un fardeau. Et fussent-ils encore seuls et les maîtres dans leurs prairies, qu'ils n'y pourraient plus trouver leur subsistance. Eux-mêmes se sont ôté de la bouche, en exterminant le buffle, cette manne de viande que la Providence leur

avait envoyée. Leur unique ressource est donc de subir la vie, d'accepter les habitudes, de se façonner aux arts de notre civilisation. Mais le peuvent-ils? Le pourront-ils jamais? Les efforts tentés pour les y amener n'ont produit jusqu'ici que de minces résultats. Seront-ils plus heureux dans l'avenir? On peut l'espérer. Mais, à coup sûr, cette oeuvre de transformation ne s'achèvera que sous l'action lente des siècles. Pour le moment, le sauvage vit sur sa réserve de la maigre pitance que lui sert le gouvernement. Il y vit, mais s'étirole comme s'il était pris d'une nostalgie incurable. Et s'il sort des limites de la réserve, il ne sait prendre au contact des blancs que des vices nouveaux qui doivent causer le dépérissement de sa race, sinon en préparer l'extinction totale. Pauvres nations!... Heureuses encore de pouvoir se réfugier dans le sein de l'Eglise! Là, du moins, le sauvage se sent considéré, estimé, aimé; là, il trouve une mère pour compatir à ses misères, pour comprendre ses besoins et les exposer aux gouvernements, pour lui adoucir, autant que possible, les conditions de la vie présente, en même temps qu'elle lui ouvre les perspectives d'un monde meilleur.

M. Routhier signale les trois étapes que la civilisation suit ordinairement dans sa marche: les découvreurs viennent les premiers, ils sont

suivis du missionnaire et du trafiquant, enfin arrivent les colons. Ceux-ci arrivent aujourd'hui dans l'Ouest. Ils y affluent de partout, si ce n'est de notre province. M. Routhier le constate avec un regret profond. Nous avons dédaigné jusqu'ici—ou à peu près—de prendre notre part de ce bel héritage que la Providence nous a préparé là-bas comme une extension et un agrandissement de notre patrie des bords du Saint-Laurent. Et pourtant nous sommes à l'étroit, ici, dans nos vieilles paroisses, nous avons besoin d'essaimer au dehors. Où pouvions-nous déverser l'exubérance de notre vitalité avec plus d'avantage que dans ce riche et vaste domaine de l'Ouest? Et ce pays était bien à nous! Découvert par l'un des nôtres, il a été exploré en tous sens par nos voyageurs, béni et fécondé par les sueurs de nos missionnaires. Il y avait même déjà un groupe de Canadiens établis sur les bords de la Rivière-Rouge, humble noyau, sans doute, mais qu'il eût été facile de développer et de grossir par un courant nourri d'émigration. Voilà ce qu'il eut fallu faire. Qu'avons-nous fait? Nous avons continué d'envoyer *nos gens* aux Etats-Unis et de peupler les fabriques américaines, au risque même de les encombrer de bras inutiles. « Ah! que je reconnais bien à ce trait mes excellents compatriotes! » s'écrie M. Routhier. Pen-

dant que les étrangers s'emparaient d'un héritage qui nous était réservé, nous les regardions faire, inertes, insouciants, désintéressés de nos plus chers intérêts. Aussi, qu'est-il arrivé? L'élément qui représente au Manitoba notre langue et notre foi, laissé à son accroissement naturel, privé de toute accession du dehors, s'est trouvé noyé et comme perdu dans le flot toujours montant de l'immigration anglaise et protestante. Il est devenu une fraction tellement minime qu'il n'est plus nécessaire de compter avec elle et qu'on peut impunément tout se permettre à son égard, tout jusqu'au mépris et à l'oppression. Et nous ressentons, dans notre province de Québec, le contre-coup de cette situation. La même majorité hostile à notre langue et à notre foi pèse contre nous à Ottawa pour rétrécir encore notre sphère d'action et amoindrir notre influence dans les affaires fédérales. Encore s'il ne s'agissait que d'une question d'amour-propre national ou d'influence politique! Mais, ce qui est compromis, ce qui est menacé, ce qui est entamé même, ce sont des intérêts bien supérieurs, c'est l'Eglise elle-même qui souffre de notre amoindrissement!

Telles sont les conséquence de la grande faute que nous avons commise et que M. Routhier nous reproche avec tant de raison. Mais, la faute commise, il reste à la réparer, du moins dans les limites du possible.

En face de la crise qui sévit aux Etats-Unis, l'heure semble propice pour ramener notre émigration dans sa voie naturelle et en diriger le cours vers l'Ouest canadien. Nous arriverions trop tard dans le Manitoba. Mais les plaines de la Saskatchewan nous sont encore ouvertes et il y a là place pour des centaines de familles canadiennes. Il n'en faudrait pas même ce nombre pour changer la face de la situation actuelle et rouvrir la porte à des espérances légitimes. Qui sait si notre race, grâce à sa vitalité et à sa force d'expansion, n'arriverait pas à regagner le terrain perdu et à reprendre sa place d'honneur et d'influence dans le *far-west*? C'est le rêve de M. Routhier. Il est trop beau pour qu'on n'en désire pas la réalisation.

En attendant, c'est encore une joie et un bonheur de penser que le *Gesta Dei per Francos* se continue sur cette terre d'Amérique. Nos missionnaires et nos religieuses sont partout dans l'Ouest, partout où il se trouve des âmes à sauver. L'oeuvre de ces apôtres rend ce témoignage à notre race française qu'elle peut bien rester en arrière dans la voie du progrès matériel, mais qu'elle sait aller jusqu'au bout dans celle du sacrifice et du dévouement, quand il s'agit des intérêts de Dieu et de la sainte Eglise.

Mars 1894.

LE CINQUANTIÈME ET LE
SOIXANTIÈME DE PRÊTRISE
DE MGR NANTEL

CINQUANTE ANS DE SACERDOCE

Le 11 novembre 1914, le séminaire de Sainte-Thérèse célébrait le cinquantième anniversaire de l'ordination à la prêtrise de monsieur le chanoine Nantel. Ce cinquantième anniversaire en réalité tombait le 5 octobre 1912. Mais, à cette date, M. Nantel était en Europe, occupé à des études de philologie et à la publication de son livre *La Parole humaine*. On avait donc remis à plus tard les célébrations jubilaires et elles avaient lieu ce 11 novembre 1914.

La fête fut on ne peu plus brillante. Etaient venus rendre hommage au jubilaire, entre autres personnages, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke, ancien élève de M. Nantel, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal.

Après la série des discours et la présentation d'un cadeau de 52 dix dollars en or, M. le chanoine Nantel, tout ému, prit la parole. Voici son discours.

Messeigneurs,

Monsieur le supérieur,

Messieurs,

Je dois maintenant prendre la parole. C'est un article du programme. Si ce ne l'était pas je parlerais tout de même, ne fût-ce que pour attester que je respire encore après la pluie de fleurs et l'avalanche de bonnes paroles dont on a voulu m'accabler !

Ma première parole ira droit à Nos Seigneurs les évêques. Par vous, Monseigneur l'archevêque, je voudrais remonter à celui qui fut après Dieu l'auteur de mon sacerdoce et sera toujours un père pour moi, l'illustre et saint Mgr Bourget. Je lui demande en ce moment de suppléer par ses mérites, à ce qui manque trop, hélas ! à mes cinquante années de sacerdoce. Je ne puis pas oublier non plus son vénéré successeur, Mgr Fabre, qui m'accorda des marques non équivoques de sa haute bienveillance. Je serais heureux de lui offrir, aujourd'hui, à lui-même, cet hommage de ma reconnaissance. Vous voudrez bien, Monseigneur, l'accepter en son nom, puisque vous avez daigné me continuer sa bienveillance.

Votre présence à cette fête, Monseigneur, était déjà une haute faveur. Vous avez voulu y joindre des paroles qui m'honorent au point que

j'en demeure tout confus et ne sais trop comment exprimer les sentiments que j'en éprouve. Mais ce que je sais bien c'est que je n'oublierai ni la parole bénissante du Saint-Père, ni celle de mon évêque. J'en garderai le souvenir comme celui d'une leçon à méditer devant Dieu et devant les hommes : devant Dieu, pour employer à fléchir sa justice les jours qu'il voudra me laisser encore ; devant les hommes, pour me rendre moins indigne de l'estime et de l'affection qu'ils me témoignent aujourd'hui.

Et s'il m'est permis d'aller encore à vous, Monseigneur, ce sera par un chemin que vous m'avez indiqué vous-même, celui des travaux que vous avez daigné approuver, même encourager. Il en sortira, si Dieu me prête vie, un livre, que je place d'avance sous vos auspices. Ce sera le meilleur gage de son succès.

A vous, Monseigneur de Sherbrooke, j'oserai dire, avec la franchise et la liberté d'un vieillard, que vous êtes toujours prodigue de bonnes paroles, surtout dans ces épanchements du cœur dont je fais aujourd'hui une nouvelle expérience. Je suis sensible à cette faveur. J'en dirai une autre, meilleure encore, et qui va tout droit au cœur d'un vieux maître. Vous placez devant moi, Monseigneur, un ancien élève, que j'ai connu si jeune et si petit autrefois, et que je revois aujourd'hui grandi de toutes

manières, vieilli en toutes les sagesse, couronné de tous les mérites. Vous me présentez dans leur pleine maturité des fruits que j'ai vus en leur première fleur si fraîche et si riche d'espérances. Je constate même que ces espérances ont été dépassées. Je vous remercie, Monseigneur, et de cet honneur et de cette jouissance.

Que dirai-je à Mgr l'auxiliaire de Montréal? Je ne l'avais pas vu encore sous les insignes de sa haute dignité, mais que je le reconnais bien, aujourd'hui comme toujours, à son exquise amabilité!

J'ai une toute autre question à traiter avec M. le sénateur David. J'ai craint un instant d'être gêné, par son absence, mais le délégué qu'il a choisi pour le représenter lui touche de si près que je me sens aussi à l'aise avec le fils qu'avec le père. Le moins que je puisse dire à M. David, c'est qu'il a usé bien largement à mon égard des droits et des privilèges de l'amitié. Je ne veux pas trop m'en plaindre, mais j'ai bien le droit aussi de penser par devers moi que, la perfection n'étant pas de ce monde, il n'est pas permis de l'inventer, même pour faire plaisir à un ami. Du reste, je suis heureux de remonter, avec M. le sénateur David et M. le juge Routhier, à plus de cinquante ans en arrière, pour revoir notre vieux collègue et pour nous re-

voir nous-mêmes, moi *très parfait*, paraît-il, et eux quelque peu espiègles, ce qu'ils n'ont pas cessé d'être. Ils donnaient alors leurs premières fleurs en littérature et moi je les voyais s'épanouir, non sans quelque envie, et même, je le dis à ma honte, avec un brin de jalousie. Je me souviens de certain drame national que M. David écrivit et qu'il fit jouer aux grands applaudissements de ses confrères. C'était ainsi qu'il préludait à ses travaux d'histoire canadienne qui lui font tant d'honneur et qui le mèneront, j'ose le lui prédire, plus vite et plus sûrement à la postérité que son panégyrique d'aujourd'hui.

Grâce à M. Rainville, la poésie est venue à cette fête à la suite de l'éloquence: deux soeurs très aimables et dignes de tout respect. Pourquoi faut-il qu'en cette circonstance elles aient eu à s'exercer sur un sujet si pauvre et qui ne pouvait s'exploiter qu'au moyen de l'hyperbole, très belle figure, mais sujette à se brouiller avec la vérité. Cette réserve faite, je me sens plus à l'aise pour rendre au talent de M. Rainville tout l'honneur qu'il mérite.

J'arrive maintenant à vous, Monsieur le supérieur. Vous avez bien voulu exposer le but de cette fête, les circonstances qui l'autorisent, l'intérêt qu'elle doit avoir pour la famille térésienne. De tout cela, je vous laisse juge et ne veux

rien dire. Mais de la personne qui est l'objet de cette fête, je crois savoir quelque chose, et ce que je sais ne s'accorde pas tout à fait avec les bonnes paroles que je trouve sur vos lèvres. C'est le regret que me laissera cette fête.

Je me hâte de le dire cependant, elle me donne aussi une joie, cette fête, et c'est l'hommage rendu à l'oeuvre de l'éducation — à celle-là surtout qu'on a appelée la haute éducation intellectuelle, parce qu'elle l'est en effet, et qu'on ne saurait trouver de meilleure culture pour les jeunes coeurs et les jeunes volontés. Cette oeuvre, je l'ai aimée, et il me semble que je l'aime encore davantage après le sermon que nous venons d'entendre. Je l'ai aimée sous la forme et avec le caractère qu'elle présente, en notre pays, d'une oeuvre religieuse et toute sacerdotale. Car, c'est le privilège de cet heureux pays de n'avoir d'autres collèges que ceux que l'Eglise a fondés, qu'elle dirige, qui vivent de sa vie, de son action, de son contrôle. Et ces collèges n'inspirent ni antipathies ni défiances. Même, ce que l'Eglise bénit et consacre, l'Etat le respecte et le protège. On sait bien que l'Etat n'a pas de sujets plus fidèles que ceux qui lui sont formés par l'Eglise. On sait que l'éducation religieuse ne tarit pas, mais féconde, au contraire, les sources du vrai patriotisme. On sait que nos collèges sont les foyers ou se préparent les

meilleurs éléments de notre vie nationale et par où nous restons fidèles aux plus glorieuses traditions de la vieille France. On sait que le clergé élabore et façonne, dans les jeunes gens qu'il élève, des citoyens éclairés, utiles, dévoués, et, même sous l'habit ecclésiastique, des apôtres de la colonisation, de l'agriculture, de tous les progrès véritables. On sait enfin qu'il faut des prêtres et que, seuls, nos collèges-séminaires peuvent les donner pour cette mission si haute et si belle qu'est le *Gesta Dei per Francos* sur cette terre d'Amérique.

Pour moi, j'ai eu ce bonheur de travailler à l'oeuvre de nos collèges. J'ai eu un bonheur plus grand encore, celui de travailler non seulement au succès et à la prospérité de l'un de ces collèges, mais à sa restauration, j'oserai dire à sa résurrection. Relever Sainte-Thérèse de ses ruines ou plutôt de ses cendres, c'était une tâche ardue et laborieuse. Mais j'avais avec moi d'autres travailleurs et meilleurs que moi. C'étaient ceux qu'il faut appeler aujourd'hui M. le curé de Saint-Janvier, M. le curé de Saint-Joseph de Montréal, M. le curé de Saint-Eustache, et d'autres encore dont il ne reste plus, hélas! que le souvenir, l'excellent M. Charlebois, le distingué M. Proulx, le dévoué et si actif M. Charles Larocque, le bon M. Brunet, l'admirable M. Pilon. Nous avons

travaillé ensemble et nous avons réussi. Qu'il me soit permis de répéter ce que je disais, il y a 31 ans, à l'inauguration de cette maison nouvelle. Si nous avons réussi, c'est que nous avons une collaboration fidèle, constante, infatigable, je veux dire la bonne et tout aimable Providence!... On voyait bien qu'elle était avec nous, qu'elle courait même au-devant de nous pour nous ouvrir toutes les portes d'où pouvaient venir et les chaudes sympathies et les secours efficaces. C'est elle, ce n'est pas moi, qui a présidé à l'oeuvre de cette reconstruction... Et si j'ose dire tout ce que je pense, c'est elle que je vois encore dans cette maison agrandie et embellie, dans l'efflorescence continue et croissante de ce séminaire, dans cette couronne toujours plus brillante de térézien fidèles à l'*Alma Mater*. Que Dieu soit loué et béni de toutes ces choses! A moi il incombe de renouveler mon hommage et ma foi à cette aimable Providence. Que je puisse y employer « les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint », c'est pour moi la meilleure joie de cette fête...

S'il y a dans les soleils couchants des rayons qui puissent encore attirer le regard, je voudrais être l'un de ces rayons pour attester cette action providentielle sur nos collègues canadiens, et, particulièrement sur ce séminaire de Sainte-Thérèse!

Il me reste, en terminant, un devoir à remplir, agréable autant qu'il est impérieux. Il m'est doux de rendre hommage au sentiment qui a inspiré tant de douces choses à mon égard, et, je suis heureux d'offrir au moins, en retour, cette expression solennelle de ma reconnaissance. Je l'offre à Mgr l'archevêque de Montréal, à Mgr l'évêque de Sherbrooke, à Mgr de Philippopolis, à vous M. le supérieur, qui avez voulu faire cette fête si grande et si belle, à vous, mes excellents confrères d'aujourd'hui, à vous, mes confrères d'autrefois, trop rares survivants d'un autre âge, mais par cela même devenus plus chers, Mgr le grand-vicaire d'Ottawa, M. le curé de Sainte-Marthe et les autres, que je puis atteindre par le coeur, sinon du geste et de la voix, à tous les membres de la famille térésienne, à tous les amis qui me témoignent aujourd'hui tant de bienveillance.

Et, puisqu'un cinquantième anniversaire de sacerdoce est toujours un grand avertissement et comme le premier glas funèbre, j'ose espérer que cette bienveillance me suivra jusqu'au jour où j'en aurai tant besoin!

Novembre 1914

SOIXANTE ANS DE SACERDOCE

Le 5 octobre 1922, Mgr Nantel comptait soixante ans de sacerdoce. La célébration de cet anniversaire au séminaire avait été différée à cause des travaux de construction faits à la maison à cette date. La fête eut lieu le 4 novembre 1923. Elle coïncidait avec la Saint-Charles-Borromée, fête patronale du collège.

La veille, les élèves avaient offert au jubilaire l'hommage d'une réception académique. Voici en quels termes Mgr Nantel répondit à l'adresse des élèves présentée par le président de l'académie.

Monsieur le président de l'académie,

Messieurs les académiciens,

« Je ne veux pas vous infliger un long discours, mais je vous dois un *gros merci* et je vous l'offre de tout coeur pour tant de bonnes paroles que vous avez trouvées à mon adresse. Ce n'est pas que je les accepte toutes sans réserve ni restriction. Je sais trop bien que dans les vers on se permet des libertés dont la prose elle-même ne sait pas toujours se défendre.

« Mais je sais aussi que le beau sentiment qui les inspire excuse et fait pardonner les hyperboles. Du reste, il y a dans vos paroles deux vérités que je ne puis contester et que je relève avec plaisir. C'est d'abord l'intérêt et l'affection que j'ai portés à la jeunesse. Je voyais en elle les espérances de l'avenir. Je voyais se former dans nos collèges l'élite de nos classes dirigeantes et se poser ainsi par l'union de l'Eglise et de l'Etat la clef de voûte de notre édifice social. J'ai apprécié, comme elle le mérite, cette tâche d'élever notre jeunesse, et j'ai voulu lui donner le meilleur de mon existence. Aujourd'hui je n'ai pas lieu de m'en repentir.

« Je relève une autre vérité dans votre discours, monsieur le président : c'est au sujet de l'académie Saint-Charles. Avant elle, il y avait une autre société littéraire qui ne fut pas sans gloire. On y vit les élèves qui devinrent Mgr le curé Labelle, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, M. le juge Routhier, M. le sénateur David. Mais, pour nos jeunes rhétoriciens et nos jeunes philosophes, on pouvait désirer une formation plus complète encore. Afin de l'obtenir, j'ai voulu fonder l'académie. Elle donna, dès son berceau, des espérances qui ne tardèrent pas à se réaliser. Les deux premiers présidents devinrent deux évêques, Mgr Lorrain et Mgr LaRocque. Comme ceux-

là, d'autres élèves ont appris à l'académie le secret de bien parler et de bien écrire. Entre tous, je veux signaler M. l'abbé Lionel Groulx, notre historien national, qui s'est placé au premier rang, peut-être même à la tête de nos écrivains canadiens.

« Voilà pour vous des modèles, messieurs les académiciens. Vous porterez de leurs côtés vos regards, vos aspirations, vos efforts. Par là, vous ferez honneur à l'académie, et vous donnerez tous des serviteurs fidèles à la religion et à la patrie. »

* * *

Le lendemain, le jubilaire célébrait la messe, et M. le chanoine Sylvio Corbeil donnait le sermon de circonstance.

A midi, quatre cents convives rejoignaient les élèves dans leur grand réfectoire pour le banquet. Au dessert, le supérieur du séminaire, M. l'abbé Delphis Nepveu, offrit l'hommage du respect et de la vénération de tous ceux qui composent la grande famille térésienne au vénérable jubilaire.

Vint ensuite le moment solennel, le grand événement de la fête. Sa Grandeur Mgr l'administrateur (Mgr Gauthier) se leva salué d'applaudissements frénétiques. Après avoir rendu hommage au vénéré M. Nantel, à ses soixante ans de sacerdoce, à l'éducateur modèle et au prê-

tre vertueux qui ne s'est jamais démenti, Monseigneur donna lecture des deux documents qui créaient M. Nantel prélat de la maison de Sa Sainteté.

Mgr Nantel, profondément ému, exprima sa reconnaissance dans les termes suivants :

Monseigneur,

Monsieur le supérieur,

Messieurs,

Le concert de bonnes paroles que nous venons d'entendre est un hommage solennel rendu à l'oeuvre de notre éducation classique. J'y applaudis de tout coeur et je veux répéter ce que je disais naguère en pareille circonstance. « C'est le privilège de notre heureux pays de n'avoir d'autres collègues que ceux que l'Eglise a fondés, qu'elle dirige, qui vivent de sa vie, de son contrôle. Et ce que l'Eglise bénit et consacre, l'Etat le respecte et le protège. On sait dans notre pays que l'éducation religieuse ne tarit pas mais féconde au contraire les sources du vrai patriotisme. On sait que nos collègues sont des foyers où se préparent les meilleurs éléments de notre vie nationale. On sait que le clergé élabore et façonne, dans les jeunes gens qu'il élève, des citoyens éclairés, utiles, dévoués, et, même sous l'habit ecclésiastique, des apôtres

de la colonisation, de l'agriculture, de tous les progrès véritables. »

Cette grande oeuvre de nos collègues, je l'ai aimée et lui ai donné ma part de travail, qui a été longue, j'en conviens, puisqu'elle a rempli près de cinquante ans de mon existence. Avec sa longueur, on a voulu exalter sa valeur, et dans cette tâche, la poésie s'est jointe aujourd'hui à l'éloquence. Mais, je le sens au fond de mon âme, je ne puis accepter toutes ces fleurs. Je reconnais en M. David le vieil ami, toujours prodigue de bonnes paroles à mon égard, même au risque d'aller plus loin que l'honnête vérité. Je reconnais aussi la muse térésienne qu'est M. Coupal, et je suis toujours sensible à ses accents, mais je la plains aujourd'hui d'avoir cherché des fleurs sur un vieil arbre, desséché jusque dans ses racines.

Il ne m'en reste pas moins le devoir d'offrir ma reconnaissance à tous ceux qui m'entourent aujourd'hui de leur extrême bienveillance. Je l'offre d'abord à vous, Monseigneur l'administrateur. Avec d'autres bontés à mon égard, vous avez voulu que la bénédiction du Saint-Père vienne s'ajouter à la vôtre et elle m'arrive par vous avec une distinction qui m'honore en me laissant tout confus de cet honneur.

Ma reconnaissance, je l'offre encore et suis heureux de l'offrir : à vous monsieur le supé-

rieur, qui avez été l'âme de cette fête et voulez être près de moi comme le soutien de ma vieillesse; à vous monsieur le prédicateur, qui nous avez rappelé si bien la mission et l'histoire de ce petit séminaire; à vous aussi, mes excellents confrères d'aujourd'hui sous le toit de l'*Alma Mater*; à vous mes confrères d'autrefois, rares survivants d'un autre âge, et par cela même devenus plus chers; à vous tous, membres de la famille térésienne et amis, qui m'avez témoigné tant de bienveillance à l'occasion de cette fête. Cette bienveillance me sourit à l'époque de la vie ou il n'y a plus que *labor et dolor*, selon la Sainte Ecriture. J'ose espérer qu'elle me suivra jusqu'à la tombe, et même au delà pour plaider en ma faveur auprès du juste juge. Et cet espoir est pour moi le vrai diamant de ces noces sacerdotales.

Novembre 1923.

ÉTUDE CRITIQUE DE
LA PAROLE HUMAINE

« LA PAROLE HUMAINE »

(Simple aperçu par l'auteur de la préface)

Mgr Nantel, nous l'avons noté dans la préface de ce livre, a publié déjà plusieurs volumes importants. Ses *Fleurs de la poésie canadienne* et sa *Méthode d'Ollendorf* sont très connues. En 1908, alors qu'il n'était pas encore prélat, mais chanoine depuis plusieurs années, il faisait paraître à Paris, chez Champion, *La Parole humaine*, volume de 216 pages, qui lui a coûté pas moins de vingt ans d'étude et de labeur de plume. Ce livre, d'apparence modeste, expose une thèse ou une théorie fort originale, tout autant que nouvelle et savante, sur l'origine des langues parlées dans le monde. Au-dessous du titre *La Parole humaine*, l'auteur écrivait, en sous-titre, *Etudes de philologie nouvelle d'après une langue d'Amérique*, et il signait *A. Berloin*. Ce pseudonyme, qui fut d'ailleurs tout de suite percé, déroutait bien un peu ceux qui ne savaient pas que le Nantel du Canada descend d'un Berloin de Nantes, dont on a fait Nantais, puis Nantel. Mais cela n'avait guère d'importance. Le livre fut discuté, com-

me il était naturel. En même temps, il a été hautement apprécié. Il a semblé à l'éditeur de ces présentes *Pages Historiques et Littéraires*, du même auteur, qu'il convenait de donner à ses futurs lecteurs au moins un aperçu sommaire de *La Parole humaine*, à cause de son importance dans l'histoire des activités intellectuelles de Mgr Nantel, et il nous a chargé de ce soin. ¹

« Les lecteurs de ce volume de M. le chanoine Nantel, qui traite de philologie, écrivions-nous déjà, lors de son apparition, il y a vingt ans, ne seront pas peut-être sans éprouver d'abord quelque ennui en le parcourant. Il n'en saurait être autrement. A moins, en effet, de se donner presque complètement à ces délicates études de philologie, où doit entrer tant d'observation et aussi tant de réflexion philosophique, qui pourrait immédiatement s'intéresser à cette suite étrange de vocables, de phonèmes comme dit l'auteur, qui s'allignent le long des pages de son volume et lui donnent un aspect si curieux? Il n'y a rien là qui éveille le sentiment, qui charme et qui captive. On se croirait plutôt en face d'une corvée qu'en présence d'une lecture. Cela tient, hâtons-nous de le dire, non pas certes au

¹ Mgr Nantel a aussi publié deux autres études philologiques, *Linguistique américaine* et *Le Nom de Dieu dans les langues humaines*. Mais *La Parole humaine* reste son principal travail sur ce sujet. — E.-J. A.

style très net et si correct toujours de l'auteur, mais à la nature des études, des réflexions, des comparaisons et du labeur intellectuel que suppose ou nécessite la matière qu'il développe. Comme il le dit quelque part, à propos d'une langue, c'est au fond même de la *parole humaine* qu'il veut nous introduire. Et ce qui, pour lui, à cause de ses vastes connaissances et de son entraînement, ne paraît être qu'un simple jeu, où les déductions et les affirmations se succèdent de plus en plus rassurantes, reste pour nous, pauvres profanes, de bien des façons, mystérieux et obscur. »²

« Pourtant, ajoutions-nous, que l'on persiste à lire et à relire, et l'on sera à la fin récompensé. Avec l'auteur et comme l'auteur, on trouvera dans l'*algique*, cette langue d'aspect bizarre, qu'il croit être la souche primitive et la langue-mère de toutes les langues, même des indo-européennes, au lieu de ces caprices incohérents, dont se compose toute langue sauvage, les traces d'un art simple et profond . . . , dans la structure du mot, un agencement régulier . . . , dans les significations, un rapport manifeste du son à l'idée . . . , dans les formes grammaticales, le soin de nuancer l'expression . . . , dans la

² *Semaine religieuse* de Montréal, 16 novembre 1908.

phrase, la préoccupation d'en joindre toutes les parties et d'y mettre une stricte unité... »³

« Que si l'étude de l'*algique* en elle-même nous laisse indifférents, les rapprochements et les comparaisons auxquels elle donne lieu sauront peut-être nous intéresser davantage. « Tant de rencontres, écrit l'auteur, du son et de l'idée sur les mêmes termes, ne pouvaient être l'effet du hasard. En y regardant de près, on devait saisir le jeu des mêmes lois, l'action des mêmes causes... J'ai donc essayé de faire un peu de philologie comparée et j'ai appliqué à l'indo-européen les procédés d'analyse qui m'avaient servi pour l'*algique*... Arrivé à un âge qui m'interdit les longs espoirs et les vastes pensées — c'était il y a vingt ans, Mgr Nantel n'avait encore que 69 ans, il en a aujourd'hui 88! — j'ai dû restreindre mon travail aux langues dont je possédais, quelque notions, le grec, le latin, l'anglais, l'allemand (à part le français bien entendu). Toutefois, je n'ai pas négligé quelques bribes de sanscrit, d'hébreu, voire même de chinois, qui se sont trouvées sur mon chemin... »⁴ Nous savons bien des jeunes, disions-nous pour conclure cette partie de notre petit article, qui, à ce compte, hésiteront à suivre

³ *La Parole humaine*, avant-propos, page 5.

⁴ *La Parole humaine*, page 121.

cet aîné dans ses pérégrinations savantes, ce en quoi ils auront tort sans doute . . . »

D'autres que nous, en 1908 ou 1909, saluèrent l'apparition de *La Parole humaine*: M. l'abbé Emile Chartier, aujourd'hui chanoine, dans le *Collégien* de Saint-Hyacinthe (janvier 1909), M. l'abbé Camille Roy, aujourd'hui prélat, dans l'*Action sociale* de Québec (5 décembre 1908), M. Arthur Dansereau, aujourd'hui décédé, dans *la Presse* de Montréal (28 décembre 1908 et 7 janvier 1909), M. Adjutor Rivard, aujourd'hui juge de la cour supérieure, dans le *Bulletin du parler français* de Québec (livraison de décembre 1908), et aussi M. le comte de Charencey, dans le *Palybiblion* de Paris (livraison de juillet 1909 — voir la *Revue canadienne* de septembre 1909). Nous croyons savoir que d'autres écrivains et d'autres savants se sont occupés également de *La Parole humaine*. Nous ne mentionnons que ceux dont il nous souvient dans le moment. Ces noms suffisent, au reste, pour bien montrer que le volume de Mgr Nantel ne passa pas inaperçu. Nous nous rappelons, en plus, qu'on nous a rapporté, en 1919, que le Père Turquetil (aujourd'hui préfet apostolique de l'Extrême-Nord) aurait dit que le livre du chanoine Nantel l'avait aidé dans ses études du langage des Esquimaux; qu'on nous a dit aussi, vers le même temps, que le Père Paradis, un

vieux missionnaire, appréciait beaucoup ce même travail. Voilà autant de témoins qu'il nous plaît d'assigner en faveur du sérieux et de l'importance de *La Parole humaine*.

Nous devons reconnaître cependant que la plupart des écrivains dont nous venons d'évoquer les noms ont, dans leurs articles, fait plus d'une réserve sur le fond de la thèse ou de la théorie de Mgr Nantel. Ils n'ont pas l'air d'être convaincus, plusieurs d'entre eux, que le savant chanoine a parfaitement établi que l'*algique* est bien la souche primitive ou la langue-mère de toutes les langues parlées sur la terre, celle en fait dont se seraient servis nos premiers parents sous les ombrages de l'Eden. Mais, à tous, l'étude du patient et même un peu opiniâtre chanoine, maintenant prélat, a paru digne d'intérêt et surtout très bien écrite. C'est ce dernier point qu'il nous convient — en laissant à de plus savants que nous, ou à de plus érudits, la discussion du problème philologique — de retenir et de mettre en relief, pour nos lecteurs, dans ce volume des *Pages Historiques et Littéraires* de Mgr Nantel.

M. le chanoine Chartier, après une analyse du livre assez fouillée, où de sévères réserves s'affirmaient quant au fond de la théorie de l'auteur, concluait ainsi : « Là où la réserve ne s'impose plus, c'est quand on en vient à appré-

cier l'art de l'auteur. Le chapitre neuvième et le chapitre final, si l'on oublie dans ce dernier la précarité des prémisses, témoignent d'une puissance vraiment remarquable de dialectique. Au chapitre quinzième comme au seizième, la verve de l'écrivain qu'aiguillonne son sujet se traduit en des accents presque lyriques, mais elle ne s'emporte pas à ces déclamations peu oratoires dont trop de nos lettrés sont coutumiers. Partout dans le volume, on sent une maîtrise de la phrase, une étendue et une précision du vocabulaire dont nous ne connaissons guère d'autre exemple chez nous. La clarté, aussi nette que le comporte un sujet aussi technique, illumine toutes les pages. — En somme certains chapitres, ceux d'où la science pure est absente, offrent une lecture utile aux élèves de nos classes de lettres ; la première partie restera comme le modèle en Canada d'une étude sérieuse de philologie ; et quand l'auteur, dans une édition plus complète qu'il laisse deviner, aura éclairé les points obscurs de sa thèse, son livre formera l'une des contributions les plus distinguées qu'une plume canadienne ait encore ajoutée au catalogue de nos oeuvres littéraires. »⁵

⁵ Le *Collégien* de Saint-Hyacinthe, janvier 1909, et *Pages de combat*, page 297.

Mgr Camille Roy, dans son article de l'*Action sociale*, se montrait lui aussi plutôt sceptique au sujet de la thèse de fond du déjà vénérable chanoine du temps et ce n'est pas sans sourire un brin — du sourire des hommes d'esprit — qu'il débutait en écrivant: « Enfin, l'on croit savoir, nous pourrions presque affirmer l'on sait, quelle langue fut la première qui s'exprima sur des lèvres humaines! Nous pouvons imaginer quel son rendaient les dialogues de nos premiers parents, ou, du moins, l'on nous apprend quels étaient les vocables dont ils se servirent pour ces indicibles entretiens dont ils ont gardé le secret... »⁶ Il discutait ensuite courtoisement les déductions et surtout les conclusions de M. Nantel et il ne se cachait pas de conserver plus d'un doute sur la solidité de sa théorie. Mais il rendait un bel hommage au philologue d'avoir mis dans son livre tant d'ordre et de clarté et de l'avoir écrit dans une langue si bonne, l'une des meilleures, disait-il, que l'on puisse trouver sous la plume de nos auteurs canadiens.

Feu Arthur Dansereau, qui fut longtemps rédacteur en chef de la *Presse*, était d'une rare érudition. Il affectionnait les incursions dans le monde de la nature et sa plume, peut-être

⁶ L'*Action sociale*, 5 décembre 1908.

trop facile, courait souvent, avec je ne sais quelle agréable incohérence, à travers les domaines les moins fréquentés du profane ès-sciences naturelles. Le livre du chanoine Nantel le mit en verve... contre Darwin et ses émules. Il promit à ses lecteurs toute une série d'articles. Pris par d'autres besognes, il n'en donna que deux à la *Presse*. Ils sont bien curieux! J'aurais aimé à connaître son sentiment sur le style de l'auteur de la *Parole humaine*. Il ne s'est pas rendu jusque-là. Mais, pour M. Dansereau, ce qui est à noter, la thèse de M. Nantel parut suffisamment démontrée. « Les savants ont trouvé, écrivait-il, dans leur dissection du langage, deux sources distinctes autour desquelles ils groupent les quelque cents langues (à part les dialectes) qui existent sur le globe: 1o la souche sémitique, qui comprend l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, le syriaque... 2o la souche indo-européenne, d'où procèdent le sanscrit, l'hindou, le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand, etc... Dans cette classification, où les langues sémitiques et les indo-européennes semblent avoir une relation probable bien qu'indécise, on a été amené à supposer, et même à croire, que toutes devaient provenir ou dériver d'une langue-mère. Eh! bien, c'est cette langue-mère que M. le chanoine Nantel présente au monde sous une forme excessive-

ment frappante et raisonnée... Sa démonstration détruit à jamais la théorie de Darwin dans son *Origine des espèces*... L'un des principaux arguments de Darwin, en effet, se tire de la diversité des langues, qui démontrerait que tous les hommes ne descendent pas d'un seul couple créé par Dieu, mais que divers couples se seraient formés par la loi de la survie des animaux les plus forts dans leur espèce et par la sélection... Pour Darwin, une seule et même langue ne saurait avoir été inventée à plusieurs endroits à la fois... Donc, si l'on prouve qu'il n'y a qu'un seul idiome à la base de toutes les langues, il en faut conclure, d'après Darwin lui-même, à l'unité du premier couple humain... »¹ Nous condensons là toute une longue dissertation, un peu diffuse, mais ingénieuse et fort intéressante, de M. Dansereau... Et nous en avons assez pour faire voir que la théorie de Mgr Nantel ouvrait des horizons variés et pouvait conduire à plus d'un résultat digne de l'attention des érudits et des savants.

M. l'avocat Adjutor Rivard, devenu depuis l'un de nos plus distingués juges et qui était déjà, il y a vingt ans, un maître en philologie et en littérature, tout autant qu'en éloquence et en droit, consacra une forte étude, à son tour, au

¹ La Presse de Montréal, 28 décembre 1908.

livre si plein d'idées hardies du laborieux chanoine. C'est la meilleure sur *La Parole humaine* que nous connaissons. Nous ne saurions suivre M. le juge le long de ses cinq ou six bonnes pages du *Bulletin du parler français*.⁸ Nous allons seulement lui emprunter son exposé de la thèse de Mgr Nantel et sa conclusion de critique évidemment très averti. « Ce livre expose, écrivait-il, le résultat d'études longues et consciencieuses, du savant et probe M. Nantel, sur la langue algique, la langue des tribus qui peuplaient autrefois la plus grande partie du continent américain. Des quelque cinquante dialectes que comprenait la langue algique, le cris paraît être le meilleur type, le plus pur, le plus primitif, le plus archaïque. C'est donc le cris que M. l'abbé Nantel étudie principalement. Et, dans l'examen de cette langue particulière, il semble bien aller plus avant que les plus hardis de ses devanciers. Mais il ne s'arrête pas là. Parti du cris, il s'élève à la considération des plus hauts problèmes de la linguistique, et, dans la recherche d'une solution, c'est au cris, à l'algique, qu'il est ramené ou, plus exactement, qu'il revient, comme à la langue primitive, à la langue que parla notre premier père au paradis terrestre... M. Nantel s'arrête à cette pen-

⁸ Vol. VII, livraison de décembre 1908, pp. 138-143.

sée, conclusion dernière, dit-il, et seule logique de son livre. Pour y arriver, il étudie d'abord la langue algique en elle-même : sa phonétique, la signification de ses phonèmes, la structure de ses mots, ses formes grammaticales, sa syntaxe ; puis, il embrasse d'un regard tout le plan de la langue, il montre les affinités linguistiques entre l'algique et diverses langues indo-européennes ; et enfin après une thèse fort ingénieuse sur le rôle expressif de la voyelle et de la consonne il conclut comme j'ai dit. »

Voilà pour l'exposé du thème et du plan du livre. Voyons maintenant, en laissant de côté sa belle discussion du développement de la thèse ou de la théorie de Mgr Nantel (le lecteur pourra s'il le désire la retrouver dans le *Bulletin* de décembre 1908, tel qu'indiqué à la note 8), la conclusion critique de M. le juge Rivard et son jugement net et court, mais significatif, sur le style et la manière de l'auteur de *La Parole humaine* ; « Toute la partie du livre qui traite de l'algique en elle-même et de sa parenté avec l'aryen est excellente, jette une lumière nouvelle sur les idiomes américains et éclaire même certains points de la philologie indo-européenne. Je regrette que M. Nantel ne s'en soit pas tenu au développement de cette thèse. Le reste de l'ouvrage, tout ce qui tend à démontrer que l'algique

que est la langue-mère de l'indo-européen, et, plus encore, l'idiome primitif de la race humaine, n'a pas le même caractère de précision scientifique et de logique solide. On prend aux ingénieuses démonstrations de M. l'abbé Nantel un plaisir extrême, on s'intéresse à ses analyses, on est séduit par la hauteur de ses vues. Mais on se sent sur un terrain mouvant, entouré de problèmes qu'on ne peut résoudre, et l'on n'est pas sûr d'avoir raison. Donc, je regrette que M. Nantel ait cru devoir aller si loin, parce que je crains qu'il ne soit allé trop loin. Cette réserve faite, que penser en somme de cet ouvrage? Que c'est l'un des plus intéressants, des plus sérieux, des plus fouillés, des plus dignes d'attention qui ait paru chez nous. Ajoutons qu'il est aussi l'un des mieux écrits que nous ayons. On écrit rarement aussi bien, on n'écrit pas mieux. »

Dans le *Polybiblion* de Paris, livraison de juillet 1909, M. le comte de Charencey, un distingué savant français, spécialiste en philologie croyons-nous, consacrait également, au livre de M. Berloin — il ne connaissait pas, lui, M. le chanoine Nantel — une étude très serrée et qui ne péchait sûrement pas par excès de bienveillance.⁹ Il écrivait toutefois ces lignes-ci: « Il

⁹ Cette étude est citée dans la *Revue canadienne* de septembre 1909, page 282.

est un mérite qu'on ne saurait refuser à l'auteur du présent ouvrage. Ses recherches ont porté sur une branche encore assez peu explorée des études linguistiques. Les dialectes du groupe dit algique, et spécialement le cris, par lui considéré comme un des représentants les plus purs et les mieux conservés de toute la famille, ont particulièrement attiré son attention. Il nous fournit de curieux renseignements sur le mode de formation des mots dans cet idiome, notamment sur l'emploi de ce que nous pourrions appeler les infixes instrumentaux... » Puis, après avoir formulé ses critiques et ses réserves au sujet de maintes déductions et conclusions de l'auteur de *La Parole humaine*, M. de Charencey concluait ainsi : « L'on voit avec quelles précautions il faut avoir recours au travail de M. Berloin, mais on ne niera pas que l'auteur n'y déploie de réels trésors d'érudition. »

Nous savons qu'on a parfois fait reproche à Mgr Nantel d'avoir consacré de longues heures, et même des années, de sa vie d'homme d'étude, à ces recherches savantes sur l'origine des langues. Ce reproche, à notre avis, n'est pas justifié. Le modeste aperçu que nous venons d'écrire sur son volume de philologie ou de linguistique et les appréciations sérieuses que nous

avons énumérées prouvent au contraire que ce patient labeur, auquel il s'est si fortement attaché pendant longtemps, restera, devant les générations de l'avenir, comme un jalon posé sur la route de la science et, plus sûrement encore, comme un honneur indiscutable pour nos lettres canadiennes.

E.-J. A.

8 décembre 1927.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
AVANT-PROPOS	7
PRÉFACE	17
PAGES HISTORIQUES (première partie)	
<i>L'oeuvre du séminaire de Sainte-Thérèse</i>	
Les préludes d'une grande oeuvre.....	29
Les premiers commencements.....	42
Cinquante ans après (1875).....	50
L'incendie de 1881.....	60
La maison nouvelle (1883).....	69
Allocution au centenaire (1925).....	80
PAGES HISTORIQUES (deuxième partie)	
<i>Quelques figures térésiennes</i>	
Le fondateur M. Ducharme.....	85
Mgr Bourget.....	112
M. Joseph Duquet.....	123
M. Stanislas Tassé.....	129
M. Louis Dagenais.....	139
M. Gédéon Huberdault.....	150
M. Georges Thibault.....	158
M. Amable Thibault.....	166
M. Léon Charlebois.....	172
Mgr Lorrain.....	185

	PAGES
Mgr Paul LaRocque.....	193
Mgr Emard.....	197
Un souvenir à Mgr Labelle.....	199
Le principal Verreau.....	202
M. Joseph Gratton.....	209
M. Fortunat Aubry.....	222
M. James Lonergan.....	232
M. Simon Lonergan.....	238
M. Herménégilde Carrières.....	247
M. Damien Graton.....	254
MM. Joseph et Alphonse Séguin.....	259
Les Pères Gascon et Daignault.....	268
Le lieutenant-gouverneur Robitaille.....	277
Le juge Routhier.....	281
Le sénateur David.....	288
L'honorable Alphonse Nantel.....	298

PAGES LITTÉRAIRES

*Poésies du temps de la jeunesse**et études en prose*

Un idéal	307
Ce que vit Pierre.....	309
Souvenirs du collège.....	311
Mars au collège.....	313
Les glissades	319
Jacques Cartier	324
Un concours à l'Université.....	328
Lexique de la langue iroquoise.....	345

Lexique de la langue algonquine.....	356
En canot	367
A travers l'Europe.....	374
De Québec à Victoria.....	379

LE CINQUANTIÈME ET LE SOIXANTIÈME DE
PRÊTRISE DE Mgr NANTEL

Cinquante ans de sacerdoce.....	395
Soixante ans de sacerdoce.....	404

ÉTUDE CRITIQUE DE LA PAROLE HUMAINE

La Parole humaine (par l'auteur de la préface)	413
---	-----

TABLE DES MATIÈRES.....	429
-------------------------	-----
